

Arts et Spectacles : les chantiers de la culture



15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15258 – 7 F

JEUDI 17 FÉVRIER 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Un geste nord-coréen

LA Corée du Nord a célébré d'un geste d'apaisement le cinquante-deuxième anniversaire du fils et successeur désigné du « grand dirigeant », Kim Jong-il. Pyongyang a accepté, en effet, mardi 15 février, une semaine à peine avant qu'expire l'ultimatum de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), la reprise des inspections internationales de ses installations nucléaires officiellement répertoriées.

Des inspecteurs vont donc se rendre à nouveau sur les sept sites qu'ils n'avaient pu visiter depuis un an, en raison de l'opposition de Pyongyang. Washington, Séoul et Tokyo se sont immédiatement réjouis de cette nouvelle attitude et les pourparlers américano-nord-coréens ont repris dans les heures qui ont suivi. Toutefois, le Japon comme l'AIEA ont tenu à rappeler que cet accord ne concernait toujours pas les deux sites que le régime de Kim Il-sung est accusé d'utiliser pour tenter de se doter de l'arme atomique. La CIA, comme certains milieux russes bien informés, sont convaincus que Pyongyang dispose déjà de plusieurs têtes nucléaires.

L'ATTITUDE passée de la Corée du Nord incite à la prudence. Ce n'est pas la première fois qu'elle souffle alternativement le chaud et le froid ou revient sur ses engagements. La semaine dernière encore, elle menaçait de riposter à des sanctions internationales, alors que c'est, sans doute, cette menace qui l'a amenée à composer. En tout cas, ses manœuvres lui auront permis de gagner une année, peut-être mise à profit par ses savants atomistes.

Dans ces circonstances, il importe de ne pas trop se leurrer. Le geste de Pyongyang ne saurait être considéré comme un succès pour le président Clinton, dont l'attitude hésitante n'a pas peu contribué à prolonger la crise, et qui a montré son incapacité à faire céder un Etat qui violait ouvertement le Traité de non-prolifération nucléaire (TNP).

AU contraire, la Corée du Nord peut considérer qu'elle a eu raison de susciter une crise. Et pour cause : pour amener ce pays à revenir au « statu quo ante », les Américains ont dû accepter d'entamer un dialogue politique avec Pyongyang et même de lui promettre une possible reconnaissance diplomatique et une aide dont son économie – en pleine déconfiture – a un besoin extrême. Et ils n'ont toujours pas obtenu l'ouverture des deux sites contestés.

Pis encore, la Maison Blanche a dû subir les pressions conjuguées des Nord-Coréens et de leurs voisins, inquiets du risque d'aggravation de la tension dans la région. Dans la péninsule coréenne – ultime foyer de la guerre froide – comme ailleurs dans le monde, en Irak hier ou en Bosnie aujourd'hui, seule une attitude déterminée et unie de la communauté internationale peut se révéler efficace pour le maintien de la paix. Gagner du temps ou céder aux pressions sans stratégie cohérente se paie toujours, tôt ou tard.

Provoquant une hausse du yen

Washington menace le Japon de sanctions commerciales

Le représentant américain pour le commerce, Mickey Kantor, a dénoncé, mardi 15 février, le comportement japonais sur le marché des téléphones cellulaires. Il a brandi la menace de sanctions commerciales, si les Japonais ne faisaient pas dans les trente jours des propositions pour ouvrir leurs marchés. Le premier ministre, Morihiro Hosokawa, a indiqué, pour sa part, que Tokyo allait « suivre de près les faits et gestes » des Américains. Certains officiels japonais n'excluent pas la possibilité de saisir les instances du GATT. L'annonce de l'échec des négociations commerciales entre les Etats-Unis et le Japon, le vendredi 11 février, a fait monter le yen de 5 % par rapport au dollar.

L'annonce faite, vendredi 11 février, par le gouvernement américain d'un échec des négociations commerciales avec le Japon a fait monter le yen de 5 % et baisser d'autant le dollar, avec une soudaineté qui a déconcerté les marchés des changes. A Tokyo, la Banque centrale a eu beau intervenir massivement, elle n'a réussi qu'à empêcher la devise américaine de battre son record de baisse – établi le vendredi 13 août 1993 – à 101,60 yens. Les rachats de certains vendeurs ont certes fait remonter cette devise un peu au-dessous de 104 yens, contre 108 yens la semaine dernière, mais le mal était fait. Les opérateurs sur les marchés des changes n'excluent pas une rechute au-dessous de 100 yens, voire à 95 yens, sauf intervention de la Réserve fédérale des Etats-Unis.

Cette poussée brutale de la monnaie nippone est purement politique. Elle est due, sinon à la spéculation proprement dite, du moins aux anticipations des milieux financiers internationaux, qui se souviennent d'une autre poussée du yen, celle de juillet et d'août 1993, pour des raisons presque identiques, à savoir l'impatience de la Maison-Blanche à l'égard d'un gouvernement japonais peu disposé à ouvrir largement son marché domestique aux importations de produits étrangers, essentiellement américains.

Au début du mois de juin dernier, un rapport semestriel du Trésor américain au Congrès estimait qu'une hausse durable du yen pourrait, à terme, réduire l'excédent commercial japonais, en pleine ascension. Mais il avait suffi, le 19 août 1993, d'une déclaration du sous-secrétaire au Trésor américain, Lawrence Summers – « *Les Etats-Unis sont préoccupés par la hausse rapide du yen* » –, accompagnée d'interventions substantielles de la Réserve fédérale, pour inverser le phénomène et faire reculer la devise japonaise vis-à-vis d'un dollar qui se revalorisait de 101,60 yens à 112 yens en décembre. Cette revalorisation, en revanche, ne faisait pas l'affaire des Américains, notamment du secrétaire au Trésor, Lloyd Bentsen, qui la jugeait peu opportune et de nature à dégrader le climat des négociations.

Le constat d'échec de la fin de la semaine dernière a donc agi comme un chiffon rouge sur les marchés internationaux qui ont d'eux-mêmes vendu le dollar et acheté le yen. Comme l'a fait remarquer un économiste de la firme new-yorkaise Merrill Lynch cité par le *Wall Street Journal* : « *L'administration des Etats-Unis n'a pas besoin d'évoquer une baisse du dollar vis-à-vis du yen, les marchés imaginent eux-mêmes que c'est là son plus cher désir et elle n'a qu'à laisser la baisse se développer toute seule.* » C'est ce qui est arrivé, la Réserve fédérale, au surplus, n'étant pas intervenue, comme en août 1993, du moins jusqu'à maintenant.

FRANÇOIS RENARD

Lire la suite page 16

Le « baromètre de la solidarité »

D'abord lutter contre le chômage et la pauvreté en France : à la fin de 1993, la préoccupation majeure des Français en matière de solidarité n'était pas l'aide au tiers-monde mais un souci de proximité.

Le « baromètre de la solidarité » réalisé pour la cinquième année consécutive par le Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD) confirme une tendance apparue il y a deux ans.

Parmi les pays en difficulté que les Français souhaitent aider, ceux d'Afrique noire sont en chute libre, au bénéfice de l'Europe de l'Est.

Lire page 11

Mort du cardinal Marty

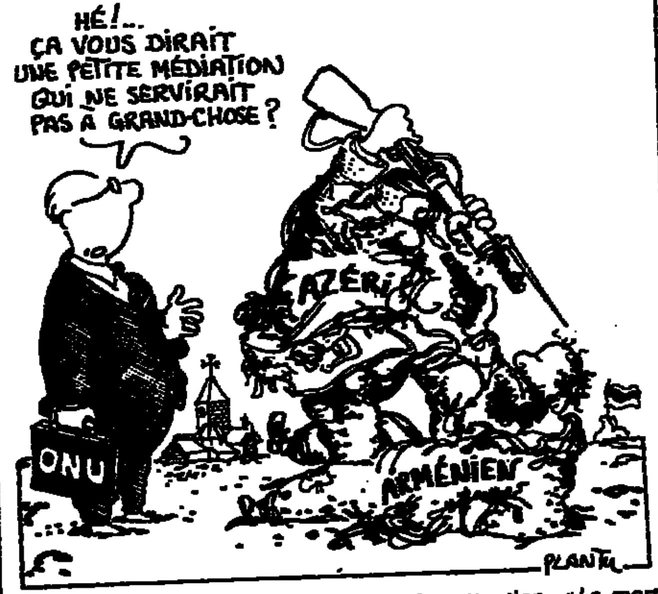
Le cardinal François Marty, ancien archevêque de Paris et ancien président de la Conférence épiscopale de France, est décédé dans une collision entre sa voiture et un train survenue mercredi matin 16 février, à un passage à niveau de Villefranche-de-Rouergue (Aveyron).

Mgr Marty conduisait lui-même sa 2 CV, lorsque, pour une raison inconnue, son véhicule s'est immobilisé entre les deux demi-barrières du passage à niveau, avant d'être happé par l'autorail assurant la liaison entre Capdenac et Toulouse.

Né le 18 mai 1904, Mgr Marty succéda au cardinal Veuillot en 1968. Il présida la Conférence épiscopale française de 1969 à 1975.

Guerre sans merci dans le Haut-Karabakh

Depuis la contre-offensive des forces azéries l'enclave arménienne connaît de furieux combats



STEPANAKERT

de notre envoyé spécial

La matin, des visages immobiles emmaillotés dans des draps, des corps allongés, portés à bout de bras, défilent dans la ville. Jeunes hommes dormant à ciel ouvert, le teint cireux, les cheveux peignés, auréolés de fleurs, entourés de pleurs. Pendant des heures, ils tournent autour du marché et des immeubles bombardés, empruntent l'esplanade où la « Roue du Diable », un manège russe, s'est depuis longtemps arrêtée, descendent les pentes inclinées pour atteindre un lopin de terre enneigée.

Les cortèges d'amis se serrent sous ces corps que l'on montre comme des trophées et les femmes embrassent, caressent, une dernière fois ces visages que l'on va se résoudre à mettre en bière. Un vieil homme joue un air de violon. Les soldats sanglotent. Dans quelques heures, ces derniers seront à nouveau sur le front. Les sirènes d'alarme retentissent, souvent pour de fausses alertes, et personne n'y prête attention. « *La mort ou la libération* », dit Armen, vingt ans, qui vient de se faire amputer d'une jambe. Aujourd'hui, dans le Haut-Karabakh, on fait des cercueils avec des caisses de munitions.

En conflit depuis six ans avec l'Azerbaïdjan, son Etat (turcophone) de tutelle, l'enclave arménienne s'apprête à vivre sa huitième semaine d'assauts quotidiens, de bombardements aériens et d'artillerie terrestre, surtout d'attaques « au corps à corps » sur la ligne de front. Lancée le 19 décembre 1993, la contre-offensive azerbaïdjanaise vise à récupérer les territoires bordant le Haut-Karabakh que les Arméniens avaient conquis l'année dernière, entraînant l'exode de 520 000 habitants azéris et la destruction systématique des villages. Elle vise aussi les positions à l'intérieur de l'enclave arménienne (Martouni et Martakert) qui longent la ligne des combats.

DOMINIQUE LE GUILLEDOUX

Lire la suite page 4

POINT DE VUE

Edouard m'a tuer

par André Rousselet

JE croyais avoir connu le pire avec quelques socialistes au pouvoir, ce n'étaient que des détaillants.

∴

Elle serait longue la liste de ceux qui à mes yeux ont manqué, dans le piège tendu à Canal Plus, la semaine dernière, à l'amitié, à l'honneur et simplement à la dignité.

Une formule suffit pour évacuer ce sujet douloureux, et elle n'est pas empruntée à n'importe qui : « *Il faut être économe de son mépris, il y a tant de nécessiteux.* »

Mais par-delà l'événement dont je mesure la modestie – un homme charitablement proposé au repos bien mérité de ceux de son âge, et une équipe, celle de Canal Plus (à la réussite trop provocante) invitée à rentrer dans le rang – il s'agit d'une assez belle illustration du système économique vers lequel nous pousse un homme plus tenté par le contrôle des entreprises qui marchent que par la protection de leur liberté.

Cet homme, jour après jour, tisse sa toile, plaçant aux commandes des plus grands groupes un quinzaine d'hommes triés sur le volet de leur fidélité à sa seule personne, évinçant systématiquement tous ceux qui ne relèvent pas de la même obédience, quels que soient les mérites qu'ils aient pu acquérir par ailleurs.

Nouveaux fermiers généraux, ces « fidèles serviteurs » ne tolèrent dans l'orbite de leur pouvoir que ceux dont ils se sont préalablement assurés du dévouement ou de l'innocuité totale. Sans doute n'est-ce pas croyable et est-ce le dépit ou la mauvaise humeur qui m'inspirent dans ce sombre tableau que je brosse.

Mais revenons à ce conseil d'Havas du jeudi 10 février où a été décidé à la fois le transfert du centre des décisions concernant Canal Plus, des bords de Seine (Canal Plus) à la rue d'Anjou (siège de la Compagnie générale des eaux) et l'invitation implicite faite à la Générale des eaux de faire son entrée dans le premier groupe multimédia français.

Le vote intervenu après un débat qualifié de houleux, et il l'a été, a été acquis par cinq voix contre trois. Négligeons celles du président d'Havas et du représentant des cadres de la société, pour ne retenir que les trois voix qui ont fait la décision. Parmi celles-ci deux étaient celles d'administrateurs de la Générale des eaux.

Lire la suite page 2 ainsi que nos informations page 24

▶ André Rousselet, remplacé à la présidence du groupe Canal Plus par Pierre Lescure, mercredi 16 février, nous a adressé ce texte sous ce titre.

M 0147 - 0217 - 7,00 F

A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 3 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 580 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 95 p. ; Grèce, 280 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 190 PTE ; Sénégal, 550 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

EX-YOUGOSLAVIE

Dans quel temps vivent les intellectuels français ?

Le manque de connaissances, des informations incomplètes, certains oublis et des interprétations superficielles sont à l'origine du « vide » qui sépare actuellement les intellectuels et les hommes politiques français et croates.

par Marin Andrijasevic

TOUT est question de temps. Quand le temps est signe de changement, de croissance, de vieillissement – pourquoi pas ? –, nous avons toujours l'impression qu'il s'écoule trop vite. Quand le temps devient signe d'attente, d'immobilité, d'effroi, nous avons l'impression qu'il est au ralenti. Ou, pour citer Jules Renard, *« la vie est courte, mais l'ennui l'allonge »*, d'autant plus, paradoxalement, quand ce dernier est mortel. Je m'aperçois aujourd'hui que vous, Français, vous avez de plus en plus de difficulté à voir le monde se partager en deux vitesses : celui où le temps s'écoule trop vite et celui où il est au ralenti.

On pourrait nommer cette difficulté jalousie, si elle n'incluait pas un certain degré de remords. Car, pour paraphraser l'écrivain Olivier Cadiot, *«les gens arrachés du sol se fanent rapidement»* ; nous en sommes témoins tous les jours. Les enfants eux-mêmes subissent cet infernal destin, ces enfants de l'ex-Yougoslavie qui possèdent toujours moins de leur part d'enfants.

Et où sont les intellectuels français ? Dans quel temps vivent-ils ? Quel rapport existe-t-il entre le temps dont ils décident et celui subi par les peuples dont ils parlent ? Bien que n'y participant pas, j'observe et je connais depuis longtemps la vie intellectuelle en France et, de l'extérieur, je crois pouvoir différencier trois principaux groupes d'intellectuels français : ceux qui restent dans le doute pour évoluer dans leur réflexion ; ceux qui n'ont aucun doute sur tout ce qui se passe dans et autour des guerres en ex-Yougoslavie ; et, enfin, ceux qui ne veulent pas y penser et en parler.

Ces derniers demandent le moins d'effort pour les comprendre : on ne les entend jamais, mais ils savent que *«tous sont des sauvages dans les Balkans»*.

Le facteur « intérêt politique »

Les intellectuels du deuxième groupe peuvent être divisés, eux aussi, en trois sous-groupes complémentaires : – ceux qui savent que c'est la faute de tous les « belligérants » (ils sont les plus nombreux) ; – ceux qui savent que c'est la faute de certains pays d'Europe qui veulent élargir ou renforcer leur champ d'influence dans la région (on les trouve le plus souvent dans les milieux diplomatiques) ; – ceux qui savent que c'est la faute de l'Histoire et aux comptes non réglés entre les tribus slaves depuis leur arrivée dans les Balkans vers le VIIe siècle. Il est intéressant de constater une grande fluctuation des membres à l'intérieur de ces trois sous-groupes.

Aux intellectuels de ce deuxième groupe nous pouvons associer la grande famille des hommes politiques, et cela non pas en raison de leurs traits intellectuels, mais du fait qu'ils savent tout et qu'ils sont dépositaires de la seule et unique vérité (je ne veux absolument pas dire par là que parmi ces hommes politiques il n'y a pas d'intellectuels, mais que ces hommes politiques sont obligés de prendre en compte le facteur « intérêt politique », qui – *a priori* – devrait être méconnu par les intellectuels).

Puisque tous ceux-là savent tout, il est difficile d'échanger des idées avec eux, surtout si, étant leur interlocuteur, même si vous réussissez à « gratter » un peu la surface de leur savoir, vous vous apercevez très vite qu'il est souvent fondé sur des données insuffisantes, erronées ou provenant de sources peu fiables et douteuses. Aussi est-il tout à fait normal que leurs interprétations des guerres en ex-Yougoslavie restent superficielles et, dans bien des cas, en complète discordance avec les événements du terrain. A mes yeux, la plus douloureuse et, à la fois, la plus dangereuse conséquence d'interprétations aussi mal fondées est la suggestion facile de remèdes inadéquats, voire nocifs. Volontairement, je ne prends pas en compte l'éventuelle mauvaise foi qui sous-tendrait certaines de ces interprétations. Quelques exemples pourraient illustrer d'une façon concrète le fil de mes réflexions :

Pour dire que ces guerres sont la faute de tous les « belligérants », il faut ignorer ou omettre l'existence d'un texte, écrit en 1986 par les membres de l'Académie serbe des sciences, dans lequel les intellectuels serbes rédigent une sorte d'appel à l'unification de tous les pays où vivent les Serbes, donnant ainsi un support « théorique » aux conquêtes et aux purifications ethniques qui auront lieu quelques années plus tard (1) ;

Pour dire que les guerres ont été causées par la reconnaissance précoce de certains Etats, de la Croatie en particulier, reconnaissance poussée par certains pays d'Europe, il faut avoir oublié que la guerre y a commencé dix mois avant *(sic !)* et que la tragédie de Vukovar (encore aujourd'hui occupée !) ou le pilonnage de Dubrovnik ont eu lieu aussi avant cette reconnaissance (2) – l'oubli est grave à ce point qu'il réussit à muter la conséquence en cause.

Pour dire que tout est la faute des comptes interethniques non *réglés*, il faut ignorer ou omettre le premier exemple et, en même temps, ne pas vraiment connaître l'Histoire : les peuples slaves du Sud vivent là où ils sont (du reste, comme tous les autres peuples), ont fait des guerres mais la plupart du temps sous la domination et dans l'intérêt des autres (du reste, comme le plus grand nombre des peuples de faible population), et ont le droit de s'associer ou de se séparer de leurs voisins (du reste, comme tous les autres peuples) – bref, leur destin correspond *a priori* à celui des autres, bien qu'on essaye de les présenter comme bizarres, arriérés, voire sauvages.

En tant que linguiste, il me paraît intéressant de pouvoir enregistrer une certaine pratique langagière qui accompagne le raisonnement des intellectuels et des hommes politiques du deuxième groupe. Exemple : en utilisant de (faux) synonymes pour des raisons de style, il est possible, sans le vouloir nécessairement, de modifier le sens du discours qui se met à refléter une réalité différente. Ainsi :

1) appeler la volonté des citoyens de Slovénie de quitter la Yougoslavie «idée indépendantiste», et appeler la même volonté des citoyens de Croatie «idée nationaliste», bien que les deux puissent refléter le sentiment de certaines couches de population dans les deux pays, c'est porter un jugement différent sur la même réalité politique ;

2) appeler une guerre «conflit», bien que cela en soit un au premier abord, c'est diminuer psychologiquement la densité des combats et la responsabilité des agresseurs ;

3) désigner agresseurs et victimes par «belligérants», bien qu'il en soit ainsi pour la simple raison que victimes et agresseurs font partie de la guerre, c'est suggérer le partage des responsabilités et, par là, humilier ceux qui sont déjà dépourvus de tout (y compris de leur vie) et renforcer ceux qui sonnent le glas ;

4) désigner la conquête des uns et la défense des autres par «les peuples qui s'entre-tuent», c'est prendre les peuples de haut, en les traitant d'incultes. Cela implique que ces peuples, dénués d'intelligence et de conscience, ne savent pas pourquoi ils essayent de se protéger et d'épargner leurs foyers, d'une part ; pourquoi ils tentent de donner réalité à l'idée de conquérir des territoires à n'importe quel prix, y compris en tuant les populations voisines, d'autre part (3).

Ces Slaves du Sud inconnus

Grâce à cette pratique langagière que je viens d'esquisser, les membres du deuxième groupe réussissent à présenter les Slaves du Sud comme étant très éloignés de la mentalité française, presque comme des inconnus.

Des intellectuels du premier groupe méritent à mes yeux la plus grande attention. Puisqu'ils développent une réflexion qui m'est proche (sans être toujours identique à la mienne) et que par là je risquerais de donner des explications subjectives, je ne voudrais pas abuser de ma prise de parole pour en parler plus en détail. Leurs textes publiés présentent le mieux leurs analyses (bien que peu nombreux, je me permettrai de citer Annie Le Brun et Patrice Canivez et, à un autre niveau, Alain Finkielkraut).

Par ces quelques lignes, je crois avoir donné une première ébauche du fait que la grande patrie des intellectuels et des hommes politiques français (ceux du deuxième groupe) fondent leur raisonnement sur des connaissances manquantes, en emballant le tout dans un discours peu approprié à la «clarté française», tant revendiquée par ailleurs ; la preuve en est le grand nombre de «Français moyens» qui ne cessent de répéter ne rien y comprendre. Parallèlement, il faut se demander ce que nous, intellectuels croates, faisons pour donner à nos collègues français notre point de vue sur les événements malheureux qui déchirent notre pays.

La même question se pose à l'Etat croate, notamment à son ambassadeur en France, par exemple, qui, ces derniers mois, à ma connaissance, n'a pas trouvé une seule fois l'opportunité de donner des informations officielles de son pays au grand public et de faire ainsi mieux comprendre (et défendre, je suppose) les positions de l'Etat croate ; le même silence est caractéristique du parti au pouvoir en Croatie, l'Union démocratique croate (HDZ), qui ne cherche pas à expliquer sa politique, pourtant si souvent critiquée en France ; quant à l'opposition croate, un pas positif est à noter, venant du Parti populaire croate (HNS), qui a fait connaître, par la voix de son responsable des relations internationales, Nebojsa Koharovic, ses positions sur la situation actuelle à travers les pages du *Monde* à la mi-décembre 1993, mais cela reste loin d'être suffisant.

Apparemment, le manque d'un plus grand échange de connaissances et d'informations, ainsi que l'absence de confiance des deux côtés, sont à l'origine d'un certain vide qui sépare actuellement la France et la Croatie. Comme toujours, les intellectuels sont les premiers appelés à le combler. Les intellectuels français, dotés d'une démocratie qui vient d'entamer son troisième centenaire, ont le devoir moral d'y veiller et d'y inviter leurs collègues croates. Ces derniers auraient-ils lu plus attentivement Louis Aragon, qui a osé dire à son époque que *«les renseignements les plus contradictoires arrivaient à Paris des sources serbes»*, et un peu plus loin que *«la Serbie peut toujours être le brandon d'un incendie européen»* ? Tout a son envers et son revers. L'Histoire aussi. Les hommes qui la font surtout.

(1) Ce texte est disponible en français dans le livre de Grmek, Simac et Gjidara, *le Nettoyage ethnique*, Fayard, 1993.

(2) La chute de Vukovar a eu lieu autour du 20 novembre 1991, alors que la Croatie a été reconnue le 15 janvier 1992.

(3) A ma grande indignation, d'après un article paru dans *le Monde* du vendredi 7 janvier 1994, l'expression *«les peuples qui s'entretuent»* a été employée par le président de la République française lors de son entrevue avec le corps diplomatique, ce qui laisse entendre que l'Etat français ne sait toujours pas ce qui se passe sur le terrain ou, encore pire – je ne peux y croire –, qu'il n'est qu'un «embrouilleur».

► Marin Andrijasevic, Croate, est professeur à l'université de Zagreb, au département de linguistique générale et d'orientalisme.

Edouard m'a tuer

Suite de la première page

J'ajoute que ces personnages, qui ont ainsi scellé le destin d'Havas et aliéné (cela apparaîtra avec le temps) la capacité et l'indépendance de Canal Plus, appartiennent également aux conseils d'administration des trente plus importantes sociétés françaises !

Hélas ! le jeu de chaises musicales auquel M. Balladur, depuis son passage aux finances, s'est essayé avec tant de bonheur, sauf peut-être pour notre économie, a fait perdre toutes chances aux vraies entreprises indépendantes et risque de précipiter notre pays vers son déclin.

En effet, ce sont ses hommes et leurs établissements qui s'enrichissent de ce mal que nos patrons connaissent bien, et qui en a ruiné plus d'un : les « charges financières ». A cet égard, Canal Plus, indemne de toute dette, devra elle aussi se soumettre à la règle générale et venir remplir leurs escarcelles.

Ce sont eux qui, par ailleurs, préfèrent la monnaie à l'emploi, la docilité au goût du risque. Ce sont eux qui ont su convaincre l'opinion que la privatisation était le remède à tous nos maux, alors qu'elle a eu pour premier effet de vider les bas de laine de centaines de milliers de petits épargnants asservis ensuite au pouvoir sans partage de ces feudataires, préposés désormais à la distribution des miettes.

J'exagère pensez-vous, et les droits des petits porteurs sont protégés. Parlons-en. La règle dans la Communauté européenne était, jusqu'à la loi du 1er février 1994 en France, que tout groupe dont une participation dans une société passait la barre des 30 % était contraint de faire une offre publique d'achat, pour ne pas ruiner en pesant sur les cours les autres porteurs minoritaires, privés de tout pouvoir face à ces mastodontes.

Mais le législateur en a jugé autrement, et dans l'audiovisuel il a dispensé de cette mesure de protection les petits porteurs, se moquant comme d'une guigne de l'effet rétroactif de ses dispositions.

Désormais maîtres du cours de Canal Plus, ils sauront mettre en place les structures discrètes pour racheter les titres dont vous, petits actionnaires, justement inquiets, vous vous serez séparés à leur cours le plus bas.

«La plus extraordinaire réussite»

Dormez bien en paix petits porteurs qui avez fait confiance à M. Balladur. La Générale des eaux et Havas continueront à protéger vos intérêts et ceux de nos abonnés, comme l'a fait le gouvernement, qui, à l'occasion du renouvellement de la concession de Canal Plus, a décidé de lui imposer le versement, sans contrepartie aucune, de 450 millions de francs pour subvenir aux appétits de sociétés également privées auxquelles le gouvernement veut davantage de bien.

Et Canal Plus dans tout cela ? Son président est fier des équipes qu'il a animées pendant dix ans pour faire d'une société à l'avenir incertain la plus extraordinaire réussite unanimement reconnue dans le monde, sauf en France. Il sait aussi ce qu'il doit à ses abonnés, vers lesquels va sa pensée.

Notre stratégie, à l'élaboration de laquelle chacun a participé, aurait dû, et j'espère pouvoir y croire encore, en faire le premier groupe européen de communication. Des alliances nécessaires dans lesquelles la France conservait la maîtrise absolue de son destin étaient engagées, aussi bien outre-Rhin qu'outre-Atlantique.

Une difficulté résultait de l'opposition systématique que nous rencontrions en France de la part d'une société d'Etat, France Telecom, au palmarès riche de tous les échecs qui ont été les siens dans les dernières décennies (TDF1, D2 Mac Paquet, le plan câble) et dans lesquels elle a voulu nous entraîner, multipliant les embûches sur notre chemin.

Une fois de plus nous étions en butte à ses manœuvres utilement secondées dans les instances gouvernementales par des agents à elles présents aux postes-clés. Notre espoir était de convaincre le pouvoir. Hélas ! la décision d'en haut est venue brutalement : non seulement Canal + est désavouée par ses actionnaires principaux, mais, au cas où nous n'aurions pas compris, au cours de la même séance du même conseil d'administration qui décidait de nous priver de notre liberté, France Telecom entrait au capital d'Havas.

Du beau travail, messieurs, et bon appétit, mais sans moi.

ANDRÉ ROUSSELET

REVUES FRÉDÉRIC GAUSSEN

La planète en transition

De la Russie à l'Afrique du Sud, d'Israël à l'Europe centrale et à l'Allemagne réunifiée, les situations de transition se multiplient dans le monde. Faisant osciller l'opinion mondiale entre l'espoir et la crainte et exigeant des populations concernées de très grandes capacités d'adaptation.

CHUTE du communisme en Europe de l'Est, réunification de l'Allemagne, fin de l'apartheid en Afrique du Sud, réconciliation entre Israël et les Palestiniens... un peu partout, la carte de la planète se modifie et des situations entièrement nouvelles se créent. Cette fin de siècle est marquée par des transitions en série, dont on ne sait si elles déboucheront sur le progrès ou la catastrophe. Partagée entre l'espoir et l'inquiétude, l'humanité retient son souffle devant tant d'incertitudes.

Plusieurs revues braquent le projecteur sur ces situations de suspens, dans lesquelles l'Histoire semble hésiter entre le sursaut et l'effondrement. *Politique internationale* donne la parole à l'un de ces hommes qui, par leur audace, ont rompu avec l'ordre ancien et tiennent, en partie, notre sort entre leurs mains : Frederik De Klerk, président de la République d'Afrique du Sud, qui a osé rompre avec une partie des siens pour faire gouverner ensemble les Blancs et les Noirs. *«Pensez-vous,* lui demande-t-on, *que ces initiatives* [pour mettre en place un processus de transition] *suffiront à transformer votre pays en profondeur tout en évitant le chaos après les élections ?»* Et il répond tranquillement : *«J'en suis persuadé. Grâce à ces mesures, notre société est déjà entrée dans une phase de mutation décisive...»*

Pourtant, comme le rappelle l'expert Jean-Christophe Rufin, qui esquisse quelques scénarios possibles, la partie est loin d'être gagnée. Les opposants ne désarment pas (comme vient de le confirmer le refus des extrémistes blancs et noirs de participer aux élections), la conjoncture économique ne permet pas d'accompagner cette transformation politique des mesures sociales indispensables et les inégalités pourraient bien s'accroître, alimentant la violence et le rejet de la réforme constitutionnelle. Jean-Christophe Rufin n'exclut pas un *«scénario yougoslave»*, dans lequel chaque communauté chercherait à se constituer par la force des territoires ethniquement «purs». Cette évolution séparatiste lui paraît bien dans l'air du temps, quand on voit ce qui se passe dans l'ex-URSS, en Bosnie ou dans certains pays islamiques. C'en serait bien fini, alors, du rêve poursuivi par Frederik De Klerk.

«Une autre Allemagne»

A moins évidemment que celui-ci, comme l'en soupçonnent ses adversaires, ne joue un double jeu, le propre des hommes d'Etat étant d'avoir plusieurs fers au feu... Comment s'étonner que les politiques qui ont à gérer des situations aussi instables, aussi explosives, soient contraints à une certaine duplicité ? On peut lire dans le dossier que *Confluences Méditerranée* consacre au Proche-Orient («Israël-Palestine. Repenser le Proche-Orient»), un portrait du plus déconcertant de ces prestidigitateurs : Yasser Arafat, le terroriste au large sourire, le diplomate au pistolet à la ceinture, le clandestin médiatique. *«Rendez-vous à Jérusalem...»* (en passant par Jéricho), lance Arafat – tandis que Théo Klein, ancien président du Conseil représentatif des institutions juives de France, se fait l'avocat d'une confédération unissant les deux Etats : Israël et la Palestine. *«Si le processus de paix devait échouer, pouvez-vous imaginer une alternative ?»*, lui demande-t-on. Pour lui, la réponse ne fait pas de doute : *«Non... On ne peut pas dire qu'il y ait une autre perspective politique.»*

Si, en Afrique du Sud et en Israël, la transition est encore à construire, en Allemagne on en est déjà à l'heure des bilans. «Allemagne an III», titre *Géopolitique*, en consacrant un numéro au troisième anniversaire de la réunification. Bilan forcément nuancé, tant les réalités paraissent rudes et décevantes au regard de l'immense espoir né de la destruction du mur. Ce mur qui demeure *«dans les têtes»*, comme le constate Klaus Schubert. La réunification coûte cher. Les Allemands de l'Ouest et ceux de l'Est ont du mal à se comprendre. Les critiques réciproques se multiplient. Et pourtant, constate Klaus Schubert, *«au contraire des tendances séparatistes qu'on constate chez les voisins européens, à Prague ou à Milan, personne ne remet en cause à l'heure actuelle l'unité politique nouvellement acquise de la nation allemande.»*

Pour Kurt Sontheimer, dont la revue *Documents* publie la leçon inaugurale à la chaire Alfred-Grosser de Sciences Po, c'est en fait *«une autre Allemagne»* qui est en train de naître de la fusion de la RFA et de la RDA. Une nouvelle Allemagne encore floue, mais qui se sera nourrie de l'expérience difficile de la réunification. *«La réunification a effectivement transformé l'Allemagne»*, écrit-il, sans qu'on puisse encore bien déterminer ce qu'entraînera cette transformation.

La reconversion de la nomenklatura

Dans les autres pays ex-communistes, en revanche, qui n'avaient pas de «grand frère» pour les accueillir, les transformations sont d'une tout autre ampleur. Et souvent beaucoup plus difficiles à analyser qu'on ne l'imagine. Les *Cahiers internationaux de sociologie* publient le premier de deux numéros consacrés aux «sociétés post-totalitaires». Présentant ce travail, Michel Wieviorka souligne à quel point les mutations en cours sont rapides et divergentes. Loin d'être *«réduites à l'apathie»*, les *«sociétés anciennement communistes... se transforment à une vitesse considérable, produisant un travail sur elles-mêmes où se conjuguent en permanence la décomposition de l'ancien système, qui est loin d'être achevée, et des formules de recomposition dont tout indique qu'elles sont relativement diversifiées. Elles sont toutes en chantier et on constate que le changement est autant l'occasion pour de nouvelles élites de s'ébaucher, que celle, pour les anciennes, de tenter de se reconvertir»*.

Georges Mink, chercheur au CNRS, fait une étude très intéressante des anciens communistes des pays de l'Est, qui ont abandonné (momentanément...) le terrain politique pour investir celui de l'économie, retrouvant à la tête des sociétés privatisées le pouvoir qu'ils détenaient dans la bureaucratie d'Etat. Georges Mink les décrit comme des entrepreneurs efficaces et réalistes, très attachés aux valeurs communistes qui les ont formés, même s'ils en ont abandonné l'idéologie, et fiers de leur passé de réformateurs au sein de l'appareil du parti. Dans le contexte socialement difficile de la transition, ils sont souvent considérés comme plus proches du peuple que les anciens opposants, intellectuels ou syndicalistes, qui une fois au pouvoir n'ont pas répondu aux espoirs qu'ils avaient fait naître.

Selon Georges Mink, s'il est faux de voir dans le retour en puissance de cette ancienne nomenklatura le résultat d'une stratégie ou d'un «complot» délibéré, il est certain, en revanche, qu'elle a fait preuve d'une étonnante capacité d'adaptation aux idées nouvelles. Représentant le courant moderniste de l'ancien régime, ces hommes d'appareil ont su se reconvertir sans états d'âme aux dogmes nouveaux du marché et du libéralisme.

Car le succès des périodes de transition dépend d'abord de la souplesse des individus chargés de les mettre en œuvre...

► *Politique internationale*, nº 62, hiver 1993-1994, 80 F. 11, rue du Bois-de-Boulogne, 75116 Paris.

► *Confluences Méditerranée*, nº 9, hiver 1993-1994, 90 F. L'Harmattan.

► *Géopolitique*, nº 44, hiver 1993-1994, 50 F. 31, quai Anatole-France, 75007 Paris.

► *Documents*, nº 44, 1993, 50 F. 50, rue de Laborde, 75008 Paris.

► *Cahiers internationaux de sociologie*, volume XCV, juillet-décembre 1993. Presses universitaires de France.

هكذا من الاصل

La planète en trans

Le conflit dans l'ex-Yougoslavie et l'ultimatum de l'Alliance atlantique

■ **DURCISSEMENT.** Les autorités bosniaques ont refusé mardi 15 février toute négociation avec les Serbes et la FORPRONU sur la démilitarisation de Sarajevo. Attendant que les Serbes obéissent à *l'ultimatum* de l'OTAN, ils écartent aussi pour l'instant les discussions sur un règlement politique global.

■ **FERMETÉ.** L'OTAN et les dirigeants américains ont précisé mardi ce que doit être le contrôle international sur les armes lourdes autour de Sarajevo. Ils ont récusé l'interprétation laxiste qu'en donne la FORPRONU.

■ **CONTRADICTIONS.** Les *Serbes de Bosnie* ont fait des déclarations contradictoires. Leurs chefs militaires opposent un refus catégorique à l'ultimatum de l'OTAN. Leur leader Radovan Karadzic, moins intransigeant, joue le temps.

Ballet diplomatique à Sarajevo

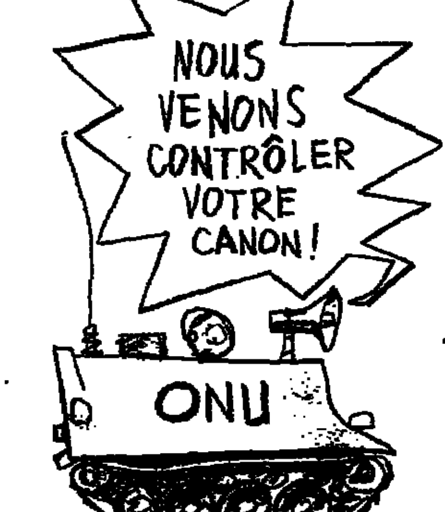
SARAJEVO

de notre envoyé spécial

Alors que les envoyés spéciaux des Etats-Unis et de la Russie étaient mardi 15 février à Sarajevo, les autorités bosniaques ont refusé de négocier avec les Serbes et la Force de protection des Nations unies les modalités de contrôle de l'armement lourd, estimant que les choses étaient déjà claires. L'OTAN semble leur donner raison. Aucun progrès dans les négociations globales n'a été annoncé.

A cinq jours de l'expiration de l'ultimatum de l'OTAN, alors que, en raison du délai technique nécessaire au retrait ou à la mise sous contrôle des armes lourdes serbes, on approche du moment où les choses vont basculer soit vers le scénario pacifique, soit vers celui des frappes aériennes, la présidence bosniaque a été le théâtre, mardi 15 février, d'un *ballet diplomatique sans précédent*. Et, semble-t-il, sans grands résultats.

Les deux grandes puissances, Russie et Etats-Unis, ainsi que les Nations unies, en la personne du général Cot, étaient mardi dans le bâtiment de la présidence endommagé par l'artillerie serbe. Aux trois hommes, les autorités bosniaques semblent avoir tenu un langage ferme, que ce soit sur la question du retrait des armes lourdes ou sur le problème d'une solution globale du conflit. Du moins si l'on en juge par les courtes déclarations qui ont suivi la série d'entretiens.



Camouflet pour la FORPRONU

Le général Cot, venu à Sarajevo pour assister à une réunion des commandants des forces serbes et bosniaques prévue à l'aéroport, a essuyé un camouflet enrobé de compliments pour la FORPRONU qu'il commande. Après son entretien avec le chef des *«casques bleus»*, le vice-président bosniaque Ejup Ganic a expliqué que la rencontre de l'aéroport *ne pourrait avoir lieu.*

Le commandant des forces gouvernementales bosniaques, le général Rasim Delic, *«est occupé en ce moment. Il se trouve en Bosnie centrale»* à cause des *«violentes attaques contre Gorni Vakuf* [sud] *et contre Bihac* [ouest]*»*, a expliqué M. Ganic. Tout en assurant que la partie bosniaque *«remplirait ses obligations»*, qui sont de mettre sous le contrôle de l'ONU ses armes lourdes à Sarajevo, le vice-président a déclaré : *«Nous ne devrions pas avoir trop de... réunions.»* Venu pour *«donner une nouvelle impulsion au travail* [de démilitarisation] *sur le terrain»*, le général Cot a regretté l'annulation de la réunion de l'aéroport et accepté d'aller rencontrer, mercredi, le commandant des forces bosniaques *«quelque part en Bosnie centrale»*.

Bref, le gouvernement de Sarajevo estime n'avoir rien à négocier pour l'instant et renvoie les Serbes et la FORPRONU devant l'OTAN. L'Alliance atlantique a clairement récusé mardi l'interprétation que la FORPRONU donnait du contrôle des armes lourdes, en faisant savoir qu'elle attendait *«un contrôle absolu, pas une observation»*, les armes devant être *«neutralisées»*. Mais pour le commandant de la FORPRONU en Bosnie, *«l'essentiel est de savoir où sont les armes pour répondre par la force si elles sont utilisées»*. La FORPRONU refuse maintenant de communiquer le nombre d'armes retirées, considérant que ce n'est pas un élément essentiel du contrôle.

Vitaly Tchourkine, l'envoyé spécial du président russe, qui a été reçu par le président Alija Izetbegovic, puis par le premier ministre Haris Silajdzic, a estimé qu'il fallait faire preuve de *«flexibilité»* dans l'application de l'ultimatum, tout en affirmant vouloir *«tout faire»* pour que le *«processus de remise des armes continue»*. M. Tchourkine a dit aussi espérer que *«les forces bosniaques feront preuve de retenue»* en cas de retrait de l'artillerie serbe. Sur un ton assez menaçant, il a estimé qu' *«en cas d'échec de la démilitarisation, les pires choses vont arriver»*, et a parlé de *«conséquences imprévisibles»*.

M. Tchourkine a d'autre part insisté sur l'importance des négociations en vue d'un règlement politique du conflit, mais n'a pas fait état de quelconques progrès dans ce domaine. Les autorités de Sarajevo refusent de discuter d'un règlement avant que les Serbes aient répondu à l'ultimatum de l'OTAN.

Pas de règlement politique pour l'instant

Après avoir été reçu par le président Izetbegovic, Charles Redman, l'envoyé spécial du président américain, qui entendait *«prendre avantage de l'ultimatum pour insuffler une nouvelle énergie aux négociations»*, a confirmé qu'il n'attendait pas de progrès avant l'expiration de l'ultimatum. Déclarant qu'on était dans une *«phase exploratoire»*, il a refusé de détailler les *«options»* et *«nouvelles idées»* envisagées par lui et le président Izetbegovic : *«Nous avons besoin de discussions privées et de discrétion»*, a-t-il dit.

De son côté, le président Izetbegovic s'est félicité de la *«détermination du gouvernement»* américain à appliquer sans changement l'ultimatum. Le secrétaire d'Etat américain Warren Christopher lui a confirmé cette détermination dans un entretien téléphonique, a-t-il dit.

M. Izetbegovic a *«bien sûr confirmé»* qu'il n'y aurait pas d'avance des troupes bosniaques en cas de retrait des armes lourdes serbes. Ce qui n'était pas évident au regard des déclarations de ses conseillers. Il semble que cet engagement ait été le seul véritable progrès annoncé de cette journée, si l'on excepte la remise dans une caserne serbe de trois armes lourdes serbes, sur près de trois cents en batterie autour de la capitale.

JEAN-BAPTISTE NAUDET

Les dirigeants serbes de Bosnie se retranchent derrière l'intransigeance des chefs militaires

BELGRADE

de notre correspondante

Les dirigeants serbes de Bosnie ont continué mardi 15 février à semer la confusion en faisant des déclarations de plus en plus contradictoires à propos de l'ultimatum qui leur a été adressé par l'OTAN.

Tandis que le général Mladic, commandant des forces serbes bosniaques, affirmait, mardi, qu'*«il n'y aura pas de retrait de l'artillerie serbe»* à Sarajevo, le leader des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic, assurait au contraire, lors d'une conférence de presse à Pale, qu'il était prêt à *«regrouper une partie»* de son artillerie lourde déployée sur les hauteurs de la ville *«afin d'en faciliter le contrôle»* par la FORPRONU. Le chef d'état-major de l'armée serbe de Bosnie, le général Manojlo Milovanovic, avait radicalement exclu un tel regroupement il y a deux jours, en affirmant que les armes lourdes *«ne bougeraient pas»*.

A cinq jours de l'expiration de l'ultimatum de l'OTAN, les chefs militaires serbes ne sont manifestement pas décidés à céder à la menace de raids aériens. Ce qui les préoccupe le plus pour le moment, c'est l'avantage que pourraient tirer les forces bosniaques d'un retrait de l'artillerie lourde des premières lignes de front.

C'est en effet grâce à la pression de bombardements réguliers sur la capitale bosniaque que les forces serbes ont réussi à tenir pendant vingt-deux mois le siège de Sarajevo, et c'est également grâce à leur artillerie lourde qu'elles ont repoussé les nombreuses tentatives de percées effectuées par l'armée bosniaque.

Les conquêtes territoriales

Lors de sa rencontre mardi avec les commandants de la FORPRONU, le général Mladic a notamment fait valoir, dans son style habituel, qu'il ne pouvait pas *«laisser sans défense* [son] *peuple face à des unités de musulmans fanatiques»*.

Les dirigeants politiques semblent en revanche s'inquiéter davantage de la menace de l'OTAN. Le président de l'assemblée des Serbes de Bosnie, M. Momcilo Krajisnik a souligné mardi que l'ultimatum de l'OTAN représentait *«le plus grand danger auquel les Serbes ont fait face jusqu'à présent en Bosnie»*.

Les dirigeants politiques pourraient ainsi être en passe de comprendre la nécessité pour eux de prendre au plus vite une initiative en faveur de la paix. D'autant plus que la démilitarisation de Sarajevo serait suivie d'une reprise des négociations sur le plan de partage de la Bosnie qu'ils soutiennent fermement puisqu'il doit entériner leurs conquêtes territoriales.

M. Karadzic a rappelé mardi, dans un entretien à une télévision britannique, qu'il était prêt à faire des *«concessions»* à la partie musulmane, mais qu'il entendait toutefois garder au moins 64 % des territoires. Les forces serbes en contrôlent actuellement 72 %, mais le plan de partage de la Bosnie, conçu par les médiateurs David Owen et Thorvald Stoltenberg, leur attribue seulement 50 % des territoires de la Bosnie-Herzégovine.

Pas de panique à Belgrade

Diplomates et médiateurs internationaux continuent à se succéder à Pale et à Belgrade. En visite mardi dans la capitale serbe, le chef de la diplomatie grecque qui exerce la présidence du conseil de l'Union européenne, Carolos Papoulias, s'est déclaré *«optimiste dans une certaine mesure»*, après un entretien avec le président de Serbie, Slobodan Milosevic. Le ministre grec a prolongé sa visite pour rencontrer mardi soir Radovan Karadzic qui semblait encore se retrancher derrière l'opposition de ses généraux pour justifier la lenteur du processus de remise des armes lourdes.

A Belgrade, la population continue ces jours-ci à faire preuve de résignation. Les médias officiels ont choisi de minimiser la menace d'intervention militaire. Ainsi, les Belgradois, qui à l'été 1992 et à l'hiver 1993 avaient fait des réserves de nourritures et de médicaments et nettoyé les caves et les abris, ne cèdent pas cette fois à la panique. Il est vrai que les menaces de l'OTAN ne concernent pas directement la Serbie, et que de nombreuses décisions annoncées par les Occidentaux sont restées lettre morte.

Les informations diffusées depuis le 9 février sur les chaînes officielles font état de divisions au sein de la communauté internationale et condamnent la politique *«agressive»* de la France et des Etats-Unis. La population paraît convaincue que la communauté internationale se rendra compte de l'*«injustice»* faite au peuple serbe.

FLORENCE HARTMANN

Les responsables américains tentent de dissiper l'impression d'indétermination

Les Etats-Unis ont adressé mardi 15 février un message de fermeté aux Serbes qui assiègent Sarajevo et tenté de dissiper une impression de manque de détermination qu'avaient engendrée notamment des différences d'interprétation de l'ultimatum lancé par l'OTAN.

«Après le délai de dix jours [qui s'achève le 21 février], *toute arme trouvée dans les 20 km de la zone d'exclusion et qui ne sera pas sous le contrôle de l'ONU fera l'objet d'une intervention aérienne de l'OTAN, que cette arme soit ou non en action contre Sarajevo»*, a déclaré le porte-parole du département d'État, Mike McCurry.

De son côté, l'amiral Mike Boorda, commandant des forces de l'OTAN en Europe du Sud, a précisé ce que l'on entendait par contrôle des armes par les «casques bleus». Céder le contrôle des armes lourdes à la FORPRONU, cela signifie, a-t-il expliqué, qu'*«elles ne sauraient être utilisées par les factions belligérantes à moins que la FORPRONU ne les leur rende et* [que], *si ces belligérants essayaient de les reprendre, il leur faudrait livrer bataille»*. Au siège de l'OTAN à Bruxelles, on a fait savoir mardi que le simple stockage des armes lourdes dans des casernes avec passages réguliers d'observateurs de l'ONU ne suffit pas.

Le porte-parole de la Maison-Blanche, Mme Dee Dee Meyers, a pour sa part indiqué que c'était aux commandants sur le terrain, c'est à dire aux officiers de la FORPRONU, de déterminer par quels moyens ils pouvaient rendre les canons serbes inopérants. Elle a toutefois estimé qu'un seul contrôle électronique par des avions volant au dessus de Sarajevo, évoqué par la FORPRONU, n'est pas suffisant. En effet, *selon les experts militaires*, cette méthode permet de déterminer la source de tirs *mais pas de les prévenir*.

En outre, les militaires américains, dans une claire démonstration d'impatience, ont estimé que le rythme de la remise des armes par les forces serbes était trop lent. L'incertitude risque désormais de prévaloir sur la poursuite de cette opération. La FORPRONU a en effet imposé un black-out sur cette question. Ses représentants ont refusé mardi de discuter avec les journalistes sur place d'un quelconque aspect du processus du retrait des armes lourdes.

Selon le HCR, de violents combats ces derniers jours autour de Mostar et de Bihac – respectivement *dans le sud-ouest* et le nord-ouest de la Bosnie – ont fait de nom*breuses victimes, surtout* des civils.

Un responsable de l'ONU a par ailleurs précisé que la situation était toujours tendue dans trois autres secteurs d'affrontements – Gornji Vakuf, Fojnica et Santici – avant une réunion entre les commandants des factions rivales. – *(AFP, Reuter.)*

EUROPE

ALLEMAGNE

Un Serbe a été inculpé de « complicité de génocide »

Pour la première fois, un milicien serbe, criminel de guerre présumé, doit comparaître devant la justice allemande (*le Monde* du 16 février).

BONN

de notre envoyé spécial

Le tribunal international créé voilà environ un an par les Nations unies pour juger les crimes de guerre dans l'ex-Yougoslavie n'étant toujours pas « opérationnel », c'est d'abord devant une cour allemande que le milicien serbe Dusko Tadic répondra de ses méfaits.

Le Code pénal de la RFA autorise le jugement de toute personne ayant commis des délits visant notamment à supprimer *« un groupe »* en raison de son appartenance nationale, de sa race ou de sa religion. Les auteurs de ces actes, coupables de meurtre ou ayant infligé des dommages corporels ou psychiques – indépendamment du lieu où ils ont été commis – sont passibles d'une peine d'emprisonnement à vie. Arrêté en pleine rue par une unité spéciale de la police bavaroise, samedi 12 janvier, à Munich où il vivait clandestinement depuis plusieurs mois, Dusko Tadic, vingt-huit ans, a donc été inculpé par le parquet de Karlsruhe de *« complicité de génocide, meurtre et coups et blessures »*.

Les autorités allemandes s'appuient sur plusieurs résolutions des Nations unies et du Parlement européen dénonçant la politique de purification ethnique menée par les Serbes dans l'ex-Yougoslavie, sur la liste des criminels de guerre publiée par l'administration américaine de George Bush ainsi que sur un dossier de quatre-vingt-deux pages – essentiellement des témoignages – remis par le gouvernement autrichien à la commission d'enquête de l'ONU et dans lequel le nom de Dusko Tadic figure à plusieurs reprises.

Un « cogneur » adepte de karaté

Cet homme, décrit par d'anciens amis à Zagreb comme un *« militant fanatique de la cause grand-serbe »*, *« fervent adepte de karaté »*, avec un tempérament de *« cogneur »*, se serait notamment illustré dans le camp de détention serbe d'Omarska (nord-ouest de la Bosnie-Herzégovine) où 1500 détenus – pour la plupart musulmans – auraient été tués au cours de l'été 1992. Début juin, selon l'acte d'accusation, il aurait, avec quelques acolytes, battu à coups de crosse de fusil quelque 150 détenus, dont l'un succombera.

Des scènes similaires se seraient produites deux semaines plus tard, des prisonniers étant contraints à maltraiter leurs codétenus. Dans le rapport autrichien, plusieurs témoins rescapés racontent que, le 24 mai, dans le village de Kozarac tombé aux mains des Serbes, les défenseurs musulmans furent exécutés immédiatement après leur capitulation, *« même s'ils brandissaient le drapeau blanc dans la rue »*. Dusko Tadic, affirment-ils, faisait partie d'un groupe de sept soldats serbes.

Près de 3 500 Musulmans et Croates auraient été internés, selon les estimations, dans ce camp d'Omarska – une mine – durant l'été 1992 ; mais lorsqu'il finira par y pénétrer, le 12 août, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) n'en dénombrera que 173. Les autres avaient sans doute été déjà transférés vers d'autres lieux de détention.

Il y a actuellement en Allemagne plus de 350 000 réfugiés de l'ex-Yougoslavie, et beaucoup pensent qu'un certain nombre de criminels de guerre présumés se cachent parmi eux – une centaine, selon l'Association de défense des peuples menacés, une organisation non gouvernementale. Quelques-uns seraient même arrivés en RFA en prenant le nom de leurs victimes.

Pour permettre leur arrestation, le député chrétien-démocrate Stefan Schwartz vient de réclamer que les témoins d'atrocités pendant la guerre de Bosnie-Herzégovine, vivant eux aussi aujourd'hui en Allemagne, se voient garantir l'anonymat car *« ils n'osent pas parler, ils ont une peur panique de représailles »*. Il a proposé, d'autre part, la création d'un centre de documentation européen sur les crimes de guerre dans l'ex-Yougoslavie, qui travaillerait en coopération avec le tribunal international de La Haye. Un centre dont le siège pourrait être en Allemagne, la plupart des réfugiés vivant dans ce pays.

ALAIN DEBOVE

ESPAGNE

Une nouvelle affaire de corruption éclabousse les socialistes

MADRID

de notre correspondant

Le président du gouvernement Felipe Gonzalez et le groupe parlementaire socialiste se sont déclarés favorables, mardi 15 février, à la création d'une commission proposée par le Parti populaire (PP, droite) afin d'établir la vérité sur la gestion de l'ancien directeur général de la guardia civil espagnole (gendarmerie), Luis Roldan.

Déchargé de ses fonctions en décembre dernier après sept années à la tête de cette institution, ce proche des socialistes est accusé de s'être enrichi de manière douteuse au cours de sa gestion. Cinq plaintes ont déjà été déposées contre lui et une enquête est en cours au sein de la guardia civil afin de vérifier l'usage qu'il a réservé aux fonds dont il avait l'administration.

« Je n'ai rien à cacher en ce qui concerne ma gestion », a affirmé Luis Roldan, âgé de cinquante ans, en se déclarant partisan de la création de cette commission parlementaire afin que son honnêteté puisse être démontrée. L'an dernier, lors de la déclaration de patrimoine à laquelle sont soumis tous les hauts fonctionnaires, il avait fait état d'une fortune chiffrée à 122 millions de pesetas (environ 5 millions de francs) et d'une dette évaluée à 36 millions de pesetas (1,5 million de francs). Mardi, en sortant du cabinet du juge d'instruction avec son client, son avocat a répété que sa fortune n'était que de 80 millions de pesetas (3,3 millions de francs) et qu'elle était *« le fruit de son travail »*.

Acquisitions de propriétés

En revanche, l'hebdomadaire *Cambio 16* soutient qu'au cours de ses fonctions Luis Roldan a augmenté son patrimoine de 400 millions de pesetas et détaille les appartements et les propriétés acquises alors qu'il était directeur général de la guardia civil. Ce journal le soupçonne d'avoir profité de commissions lors de l'attribution à des entreprises de contrats de construction de casernes et constate que son salaire ne lui permettait pas de payer les intérêts des prêts hypothécaires de ses acquisitions.

Si les socialistes sont d'accord pour que cette affaire soit éclaircie, le travail de la commission ne doit pas interférer avec l'action de la justice, comme l'a précisé M. Gonzalez, et ne doit concerner que la gestion des fonds que Luis Roldan avait à sa disposition.

Le PP souhaite pour sa part élargir le champ de l'enquête *« aux investissements et autres dépenses réalisés par la direction générale de la guardia civil »* à cette époque.

MICHEL BOLE-RICHARD

BELGIQUE

« Le Courrier », vestige menacé de la francophonie flamande

OSTENDE

de notre envoyé spécial

Le Courrier de Gand et *le Courrier du littoral* – *« le seul journal en langue française paraissant dans la région depuis 1944 »*, comme il est indiqué fièrement en dessous de ce titre – vont-ils disparaître et, avec eux, deux des trois derniers hebdomadaires belges francophones susbsistant en Flandre ? En tout cas, la menace est sérieuse. *« Les préavis de départ pour le 31 mars ont été donnés »*, confie Monique Lanoye, directrice de ces publications, qui n'a pas perdu tout espoir d'une solution de rechange.

A Ostende, où se trouvent le siège et l'imprimerie des deux *Courriers* appartenant à la même entreprise familiale, trois linotypistes travaillent à plein temps devant les Comet 300 *made in USA*, superbes machines de l'époque du plomb, propres à rappeler le bon vieux temps au journaliste visiteur, mais irrémédiablement obsolètes. Il faut trouver les fonds indispensables pour passer à des techniques plus modernes et moins coûteuses.

Dans les années 20, Ostende, *« la reine des plages »*, ne comptait pas moins de cinq hebdomadaires belges de langue française pour ses quarante mille habitants, souvent francophones. On en est aujourd'hui à deux cent vingt-huit mille habitants, mais, frontière linguistique et fédéralisation du royaume aidant, *le Courrier du littoral*, qui couvre toute la région, de Bruges à Knokke-le-Zoute, n'a plus que sept mille lecteurs.

Après que *la Métropole* et *la Flandre libérale* eurent disparu, en 1975, les Gantois francophones demandèrent à la famille Lanoye de reprendre le flambeau. D'où *le Courrier de Gand*, qui fait tronc commun avec l'autre titre, et qui attire plus de dix mille lecteurs dans ce haut lieu de l'ancienne francophonie flamande qu'est Gand ou dans les différentes régions du royaume où les uns et les autres sont dispersés.

Dans ses différentes variantes régionales, *le Courrier* ne se contente pas d'annoncer l'escale d'un sous-marin français ou la prochaine conférence de Raymond Barre au Cercle royal artistique et littéraire. Dans une récente édition, il avait un envoyé spécial à Alger (*« Zéroual président, l'armée monte en ligne »*) : Luc Beyer de Ryke, ancien présentateur du journal télévisé passé à la radio et illustre enfant de Gand.

Par attachement à la francophonie, le Wallon Pol Vandromme, une autorité en matière de critique littéraire, donne au *Courrier* des chroniques aussi réputées que bénévoles. Pour les uns et les autres, il s'agit, sans réveiller les querelles linguistiques, de maintenir un trait d'union entre Belges francophones autrement que par le seul carnet des naissances, mariages et décès.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

Guerre sans merci dans le Haut-Karabakh

Suite de la première page

Au sud, à l'est, au nord, la pression est quotidienne et le besoin du président ex-communiste Gueidar Aliev, arrivé au pouvoir à Bakou en juin 1993, de remporter quelques victoires militaires, voire de mener une stratégie d'épuisement avant une hypothétique négociation, est manifeste (*le Monde* du 1er février).

C'est la guerre, *« peut-être la dernière »*, se mettent à espérer ou à craindre, selon l'issue de celle-ci, les habitants du Karabakh. C'est une guerre totale, qui n'est pas sans rappeler la première guerre mondiale avec ses tranchées, ses combattants à peine sortis de l'adolescence, les nuits tombées où certains soldats ennemis terrés dans leurs abris se parlent, s'envoient des cigarettes – ils sont parfois séparés de seulement 50 mètres – et cherchent à se tuer une fois le soleil levé, avançant leurs positions de quelques mètres, reculant ensuite de quelques autres. Une guerre où l'on se nourrit de pain et de thé, parfois de viande et de conserves prises à l'ennemi, où l'on dort dans un manteau près d'un feu dans des montagnes sauvages et glacées. Des cirques, des vallées, des cols qui favorisent les attaques surprises, les actions commandos où se déversent en surnombre des forces azéries, souvent jeunes, effrayées et inexpérimentées. Des hôpitaux militaires de repli construits avec des bottes de paille et des toiles où les médecins donnent leur propre sang pour soigner les blessés. Des corps sans bouche, sans pieds, des têtes trépanées, des jambes déchiquetées. Un soldat revient de Goradiz, l'une des plus violentes zones de combats, et pleure en buvant sa vodka : *« Des morts, encore des morts... Mais pourquoi ne ramassent-ils pas leurs morts ? »* peste-t-il contre les Azéris.

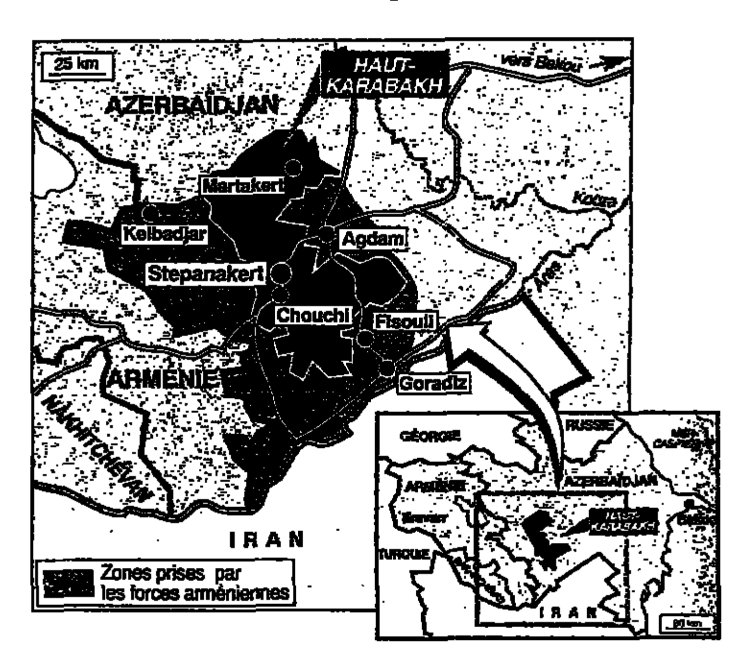
Mobilisation des adolescents

Jouant sur sa supériorité numérique – l'Azerbaïdjan compte 7,5 millions d'habitants, le Haut-Karabakh à peine 100 000 et l'Arménie, qui soutient celui-ci, 3,5 millions – et sur son potentiel économique dont les revenus pétroliers lui ont permis d'acheter dernièrement cinquante chars à l'Ukraine et d'employer de multiples mercenaires d'ex-URSS et... d'Afghanistan, Bakou puise dans son réservoir humain, mise sur l'usure et une tentative de professionnalisation de son armée qui, jusqu'à présent, lui a fait défaut. Ses succès demeurent pour l'instant très limités, voire symboliques.

Après avoir pris le contrôle, en janvier, du nœud ferroviaire de Goradiz et de quelques kilomètres à la frontière iranienne, les forces azéries subissent maintenant des contre-attaques particulièrement meurtrières. De même, au nord de Kelbadjar, les troupes du Haut-Karabakh ont réussi à prendre en étau mille cinq cents combattants qui, à court de ravitaillement, sont condamnés à périr dans les gorges d'Omar, les pieds gelés. *« C'est une guerre où il y a très peu de prisonniers »*, commente pudiquement un observateur indépendant, tandis que la Croix-Rouge s'évertue à diffuser à la télévision des spots de sensibilisation : *« Respectez vos ennemis, les populations civiles. Capturez les prisonniers, ne les tuez pas. »*

L'offensive azérie n'a pas ébranlé la certitude de l'enclave arménienne d'être supérieure sur le plan militaire et les événements lui donnent plutôt raison jusqu'à maintenant. De plus, elle renforce sa conviction de combattre en toute légitimité, retrouvant sa position d'assiégée : *« Nous, nous savons pourquoi nous nous battons, nous défendons nos villages, nos familles, nos voisins. Chez eux, les jeunes qu'on envoie au front se demandent bien pourquoi au juste ils vont mourir »*, assure un dirigeant de Stepanakert, la capitale de l'enclave arménienne. *« Gueidar Aliev a conquis le pouvoir et cherche à s'y maintenir en cultivant la démagogie et les appels à l'extermination des Arméniens*, déclare Boris Arouchianian, vice-président du comité de défense du Haut-Karabakh. *Il se distingue de ses prédécesseurs parce qu'il est plus rusé, plus expérimenté. Personne n'avait réussi à nous tromper de cette manière en donnant son accord, l'année dernière, à une négociation pour, en fait, gagner du temps et mieux se préparer à nous attaquer. Il fait massacrer ses hommes, remplace aussitôt un bataillon par un autre, abandonne ses morts pour ne pas démoraliser le reste de l'armée et la population. Nous verrons bien combien de temps cela peut durer. »*

Les pertes azéries semblent en effet très importantes depuis la mi-décembre : plusieurs milliers de morts, selon des estimations d'observateurs indépendants.



Celles subies par les Arméniens du Haut-Karabakh sont moindres – huit cents morts, plusieurs milliers de blessés – mais considérables au regard des effectifs de son armée qui compte à peine quinze mille combattants.

Dans les villages du Haut-Karabakh, des militaires, la kalachnikov à la main, visitent les maisons, d'autres surveillent les prés, à la recherche de conscrits. Dans le centre téléphonique de Stepanakert, les huit fonctionnaires s'interrogent, une convocation à la main : *« Comment fera-t-on pour passer les communications de la présidence si nous sommes au front ? »* A l'hôpital militaire, dix employés vont partir aussi. Le Haut-Karabakh puise dans ses dernières forces : la limite d'âge dispensant les hommes de combattre est passée de quarante à quarante-cinq ans. Certains adolescents sont également engagés, comme Hamo, dix-sept ans, qui se repose d'une blessure causée par l'explosion d'une mine : *« Je suis presque guéri, j'y retourne, je n'ai pas peur. J'ai eu deux mois de formation. Là-bas, on est avec les grands, ils nous donnent des instructions. »*

« Mikhaïl Gorbatchev n'a rien fait »

A l'hôpital, Nelson, vingt ans, amputé d'une jambe, raconte qu'autrefois, dans sa classe, il avait des amis azéris (ces derniers représentaient de 20 % à 30 % de la population avant la guerre) : *« Maintenant, je les imagine de l'autre côté. Je me souviens qu'il y en avait comme moi, contre la guerre. Maintenant, nous la faisons jusqu'à la dernière goutte de sang pour pouvoir vivre calmement, indépendant, sans guerre justement. »* Vartan, 24 ans, ingénieur en construction, essaie de chercher les raisons de l'engrenage, comme si, après tant d'années, il avait fini par oublier : *« Après le pogrome de Soumgaït* [contre les Arméniens en 1988], *nous sommes peut-être entrés trop vite dans l'autodéfense, trop vite dans une logique de guerre, mais il y avait eu des exemples d'exterminations dans le passé. Gorbatchev n'a rien fait pour juger et faire condamner les coupables des pogromes. Cette guerre n'a pas un caractère religieux comme on le prétend. C'est la Russie qui a créé le problème en 1923 : pourquoi créer une autonomie du Karabakh en dehors de l'Arménie, pourquoi le couper de son peuple, le rattacher à un pays étranger ? Cela nous vaut le sang d'aujourd'hui. »*

Dans les rues de Stepanakert, un chameau azéri est perdu et les passants s'en moquent tout se en demandant comment il a pu arriver là. D'Agdam, de Fisouli, les deux villes azéries bordant le Haut-Karabakh qui ont été intégralement pillées, certains ont rapporté et accumulé des matériaux de toutes sortes. Des maisons imposantes sont en construction, certaines cours sont illuminées avec des anciens lampadaires d'éclairage public. Des réfugiés se sont installés dans la ville de Chouchi à moitié détruite, prenant les habitations des Azéris, majoritaires avant la guerre mais qui depuis se sont tous enfuis.

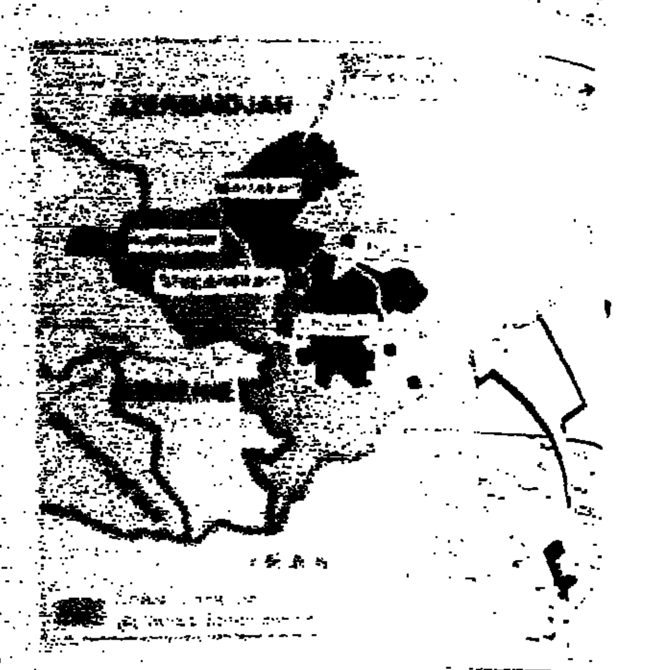
Mendier un litre de kérosène

Ces « prises de guerre » soulagent la population mais ne peuvent compenser l'extrême précarité matérielle d'un territoire grand comme un département français et soutenu par l'Arménie, un pays où le salaire mensuel officiel n'excède pas 2 dollars et dont l'aéroport est régulièrement envahi de femmes mendiant un litre de kérosène au pied des avions. Victime du blocus imposé par l'Azerbaïdjan et la Turquie, l'Arménie souffre aussi des troubles en Géorgie qui perturbent le ravitaillement des camions de farine, quand ces derniers ne sont pas bloqués par la neige au passage des cols montagneux. Des ingénieurs ont réussi à remettre en route une centrale hydraulique qui fournit Stepanakert en électricité. Sur le marché, réputé autrefois pour l'abondance de ses fruits et légumes, on ne trouve guère plus que des noix et des pommes de terre. Les hôpitaux sont surchargés et ne disposent d'aucun médicament en dehors de ceux fournis par la diaspora arménienne et Médecins sans frontières, la seule organisation humanitaire implantée sur place avec la Croix-Rouge qui, elle, distribue des vivres de première nécessité. Le cinéma diffuse un film américain, *Ultime Combat*...

Hormis une quarantaine de petites bombes à fragmentation tombées le 7 février dans les environs de la capitale sans faire de victimes, Stepanakert, à la différence des autres bourgades, est relativement épargnée et protégée par ses bases de défense anti-aérienne. Vastock, qui travaille dans l'une d'entre elles, a accueilli un technicien russe dépêché au Karabakh pour les travaux de maintenance : *« Notre matériel est russe, les avions qui nous attaquent sont russes. A Bakou, il y a aussi des officiers russes... »* Le directeur de l'hôpital militaire, M. Maroussian, lui, est plus explicite : *« Les Russes sont comme ces gens qui font grandir des coqs, puis les regardent se battre, misent de l'argent, attendent qu'ils s'épuisent et finissent par les manger tous les deux. »*

La « médiation de paix » lancée par Moscou est dans l'impasse, singulièrement compliquée par la volonté russe de réimplanter des bases armées en Azerbaïdjan, la surenchère militaire d'Aliev et l'hésitation du Haut-Karabakh à lâcher une partie du terrain conquis, l'enclave arménienne ayant toujours justifié l'occupation des territoires azéris – malgré la condamnation de l'ONU – par son souci de se constituer une zone de sécurité. Dans sa chambre d'hôpital, Armen, lui, est persuadé que l'Occident suit les péripéties de sa *« guerre de libération »* à la télévision...

DOMINIQUE LE GUILLEDOUX



EUROPE

RUSSIE

Le report de l'intervention de Boris Eltsine devant les députés confirme les incertitudes sur son état de santé

Après plus de dix jours d'absence, Boris Eltsine est brièvement réapparu mardi 15 février à Moscou pour recevoir le premier ministre britannique John Major, et signer un traité avec le président du Tatarstan *(lire ci-contre)*. Mais la « convalescence » du président russe n'est pas terminée pour autant. Au contraire, ses porte-parole ont fait savoir le même jour que l'intervention de M. Eltsine devant les députés des deux chambres du nouveau Parlement russe était repoussée du 18 au 24 février.

MOSCOU

de notre correspondant

Les incertitudes sur la santé du président russe ne sont nullement levées par sa réapparition en public, mardi 15 février. M. Eltsine a en effet remis au 24 février son intervention devant les deux chambres du Parlement. La réunion du gouvernement au grand complet et la présentation du budget sont eux-mêmes repoussés. Les députés, et aussi les partenaires occidentaux de la Russie, de plus en plus perplexes, devront donc attendre une semaine de plus avant d'espérer discerner un peu plus clairement dans quelle direction s'oriente l'exécutif russe.

Officiellement, le texte de 70 pages dans lequel le président russe doit, conformément à la nouvelle Constitution, présenter aux députés les grandes lignes de son action, est prêt. Ou plus exactement, explique un porte-parole du président, M. Krassikov, il est prêt à être discuté par le « conseil présidentiel », qui pourrait suggérer des amendements.

Il n'est donc pas certain que le choix d'une stratégie économique ait vraiment été fait. Après le départ, à la mi-janvier, des « radicaux », le premier vice-premier ministre, Egor Gaïdar, puis le ministre des finances, Boris Fiodorov, différents groupes d'experts, continuent à proposer des programmes de réorientation des réformes qui s'appuient sur un retour plus ou moins affirmé à certaines méthodes de direction centrale de l'économie.

Les ministres démissionnaires accusent le gouvernement de n'avoir pas de politique économique bien définie. L'entourage du premier ministre, M. Tchernomyrdine, réplique qu'il n'est pas question de renoncer à lutter contre l'inflation, mais qu'il faut bien résoudre les problèmes laissés en héritage par les « radicaux », et tout particulièrement par un ministre des finances qui oubliait délibérément de remplir les engagements de l'Etat. De fait, depuis quelques semaines, l'exécutif s'emploie à parer au plus pressé, tandis que les grèves et les menaces de grèves se multiplient dans le pays.

La situation est particulièrement tendue dans le secteur énergétique, où certains groupes de mineurs ou de travailleurs du *pétrole n'ont pas été payés depuis* des mois. Mais l'argent manque aussi pour la télévision, pour les enseignants, pour les services médicaux d'urgence, tandis que les agriculteurs et les militaires réclament eux aussi leur dû.

Bref, le temps presse, mais au lieu de prendre des décisions, d'opérer des choix difficiles, on *recule les échéances*. Après les bizarreries téléphoniques de la semaine dernière Bill Clinton a dû attendre trois jours avant de pouvoir établir un contact téléphonique avec Boris Eltsine à propos de la Bosnie, Russes et *Américains se rejetant mutuellement* la responsabilité de l'incident – il est difficile d'échapper à l'impression que quelque chose ne va pas. Le flottement que l'on perçoit du côté de l'exécutif n'est-il vraiment dû qu'à l'« *inflammation des voies respiratoires* » dont M. Eltsine se remet décidément bien lentement, ou bien le malaise est-il plus profond, et plus politique ?

Mardi, les apparitions publiques de M. Eltsine ont été relativement brèves – il n'y a pas eu de conférence de presse, comme c'est habituellement le cas après la visite d'hôtes de premier plan –, et le président russe est apparu un peu fatigué, la mine plutôt renfrognée, mais cela n'est pas vraiment inhabituel. Il a participé aux conversations, ainsi qu'au dîner offert le soir au premier ministre britannique, répondu à quelques questions de journalistes. En fait, contrairement à l'usage, c'est plutôt son entourage, en l'occurence l'un de ses porte parole, M. Krassikov, qui a fait remarquer qu'il n'avait pas bonne mine. Son porte-parole en titre, M. Kostikov, a de son côté publié un communiqué, où, *dans son style très personnel*, il dénonce les *« spéculations politiques inconvenantes et antipatriotiques »* concernant la santé du président, et affirme *« que le capital de santé de Boris Eltsine lui permet parfaitement d'assurer la direction du pays conformément aux échéances fixées par la constitution » (juin 1996), et « en cas de nécessité au-delà »*.

Une lourde mise au point

Une aussi lourde mise au point ne dissipe pas, bien au contraire, les doutes, sur la nature du problème, qu'il soit médical ou politique, passager ou durable. Depuis l'écrasement du Parlement et l'élaboration, par ses services, de la nouvelle Constitution, Boris Eltsine ne semble plus donner une impulsion très claire aux actions de l'exécutif – et l'on commence à relever, dans les conversations ou dans la presse, des réflexions cyniques et tout à fait irrespectueuses. Certains affirment que le temps de la « stagnation » (le qualificatif appliqué sous Gorbatchev à l'époque de Leonid Brejnev) est revenu, d'autres laissent entendre que le vrai pouvoir est désormais exercé par l'entourage, – le quotidien *Sevodnia* a même risqué une comparaison un peu scabreuse entre l'isolement actuel du président et celui de Lénine en 1923...

D'autres refont l'inventaire des diverses « éclipses » qui ont marqué la présidence de M. Eltsine, affublé par un quotidien du sobriquet de « Monsieur Nietu » (en russe, M. « *il n'est pas là* »), en référence au « Monsieur Niet » en usage en Occident dans les années 50). Beaucoup de bruit pour rien ? Mardi, Boris Eltsine était tout de même là, ne fût-ce que brièvement. Et il en a profité pour rappeler que la Russie entendait, elle aussi, rester présente sur le terrain de la politique mondiale : *« Certains tentent de résoudre la question bosniaque sans la participation de la Russie. Nous ne le permettrons pas »*, a-t-il déclaré devant quelques journalistes.

Cela clarifie les choses sans les clarifier tout à fait, car on ne voit toujours pas très bien comment Moscou entend s'y prendre pour infléchir la détermination nouvelle des Occidentaux à faire respecter leur ultimatum concernant le retrait des armes lourdes des environs de Sarajevo. Russes et Britanniques ont longtemps évoqué la question au cours de leurs conversations, sans qu'un résultat très net se dessine : M. Eltsine a fait valoir que les points de vue *« coïncidaient pour l'essentiel »*, M. Major, qui lui-même n'est peut-être pas l'avocat le plus *résolu des récentes* décisions de l'OTAN, expliquant que la Russie avait désormais *« une meilleure compréhension » de la position occidentale*.

MM. Eltsine et Major ont par ailleurs signé une déclaration par laquelle leurs deux pays s'engagent à ne plus diriger l'un contre l'autre leurs fusées stratégiques : un accord similaire, qui de l'avis des experts militaires est essentiellement symbolique, avait été conclu quelques semaines plus tôt entre Russes et Américains.

JAN KRAUZE

TATARSTAN

Signature d'un traité de normalisation avec Moscou

La République russe du Tatarstan a signé, mardi 15 février à Moscou, un traité normalisant ses relations avec Moscou après deux ans de brouille qui avaient suivi la proclamation unilatérale d'indépendance tatare en mars 1992. Le traité *« sert d'exemple »* au rétablissement des relations entre Moscou et l'autre République rebelle de Russie, la Tchétchénie, a déclaré le ministre russe chargé des nationalités, Sergueï Chakhraï, *en commentant le document signé* au Kremlin par Boris Eltsine et le président tatar, Mintimir Chaïmiev. Le Tatarstan et la Tchétchénie (Caucase du Nord) étaient les deux seules Républiques à avoir refusé de signer le traité de la Fédération de Russie au printemps 1992 et avaient boycotté les élections législatives fédérales de décembre.

La représentation tatare à Moscou a indiqué, mardi, que des élections se tiendront le 13 mars au Tatarstan, une République pétrolière de quatre millions d'habitants, peuplée à 42 % de Russes, qui abrite de nombreux combinats métallurgiques et chimiques de première importance pour la Russie. – *(AFP.)*

REPÈRES

LIBÉRIA

Des milliers de civils fuient les combats

Les différentes parties au conflit libérien se sont réunies, mardi 15 février, au bureau des Nations unies à Monrovia, pour tenter de résoudre les problèmes politiques et militaires qui bloquent depuis plusieurs semaines le processus de paix au Libéria, notamment le début du désarmement et l'installation des institutions de transition. Cette nouvelle réunion est considérée par plusieurs participants comme une « rencontre de la dernière chance », pour surmonter les difficultés majeures qui subsistent sept mois après la signature de l'accord de Cotonou. Selon les organisations humanitaires, quelque 18 000 civils se sont rendus depuis le début du mois dans le port de Buchanan, à 90 kilomètres au sud-est de Monrovia, fuyant des combats entre le Front national patriotique du Libéria (FNPL) et le Conseil de paix au Libéria (CPL). – *(AFP.)*

TUNISIE

Arrestation d'un opposant

Avocat près la Cour de cassation de Tunis, Me Abderrahamane El Hani, qui se présente comme *président du mouvement de* l'Avant-garde unioniste, de tendance nationaliste arabe, jusqu'ici totalement inconnu, a été interpellé par la police à la fin de la semaine dernière et déféré devant la justice. Selon une source informée, il aura *à répondre de « constitution illégale d'une organisation politique non reconnue »* et de *« propagation de nouvelles fausses et diffamatoires »*. L'arrestation de Me el Hani a eu lieu vingt-quatre heures après la diffusion d'un communiqué *annonçant son intention de présenter* sa candidature à l'élection présidentielle du 20 mars et critiquant les dispositions *« redhibitoires »* qui ont trait à ce scrutin. – *(Corresp.)*

UNION EUROPÉENNE

Leon Brittan candidat à la succession de Jacques Delors

Le commissaire au commerce extérieur de l'Union européenne, Leon Brittan, a déclaré, mardi 15 février, qu'il se sentirait *« honoré et enchanté »* si on lui demandait de prendre la présidence de la Commission européenne. *« Je suis disponible pour ce poste et je serais honoré qu'on me demande de le prendre »*, a-t-il dit à la presse à Dublin. A la tête de la Commission européenne depuis dix ans, l'actuel président, Jacques Delors, doit quitter son poste à la fin de 1994.

Leon Brittan, qui manifestait ainsi ouvertement pour la première fois *son intérêt pour ce poste*, a dit bénéficier du soutien du gouvernement britannique. Mais, au sein de l'Union européenne, le premier ministre néerlandais Ruud Lubbers fait figure de favori. – *(Reuter.)*

DIPLOMATIE

La visite du ministre français des affaires étrangères en Israël et dans la bande de Gaza

Alain Juppé a tenté de rassurer les Palestiniens sur l'attitude de Paris

Le ministre français des affaires étrangères, Alain Juppé, a regagné Paris, mardi 15 février dans la soirée, après un séjour officiel de deux jours en Israël, puis une visite de quelques heures dans la bande de Gaza au cours de laquelle il a tenté de rassurer les Palestiniens sur l'attitude de la France.

GAZA

de notre envoyé spécial

Soucieux, sans doute, de démontrer l'erreur de ceux qui estiment que la diplomatie française au Proche-Orient penche un peu trop du côté d'Israël depuis quelques mois, Alain Juppé, premier chef de la diplomatie française à se rendre dans ce qu'il est convenu d'appeler la «poudrière de Gaza», a mis, mardi, un point d'honneur à refuser la protection militaire israélienne. Son homologue britannique, Douglas Hurd, en visite au même endroit il y a un mois, n'avait pas eu le même égard pour la sensibilité de ses hôtes, et cela lui fut amèrement reproché.

A défaut de beaucoup de substance, les tournées diplomatiques se doivent de souligner les symboles. De ce point de vue, M. Juppé et son entourage n'ont pas failli. Petite réception au quartier général de l'UNRWA, l'agence des Nations unies qui vient en aide aux réfugiés palestiniens, visite d'une école gérée par l'agence, où le ministre n'a pas manqué de noter que les élèves sont plus de cinquante par classe, rencontre avec les enseignants et une poignée d'étudiants de la langue de Molière au petit centre culturel français de la ville. Le clou de la visite, si l'on peut dire, fut une brève incursion, à pied, dans l'un des camps les plus misérables de la localité, celui de Chati, où s'entassent plusieurs dizaines de milliers de pauvres hères.

Malgré le soleil radieux qui éclairait le vaste bidonville, M. Juppé a ressenti la misère du lieu et s'est dit *«choqué par les conditions de vie indignes»* qui y règnent. C'est la loi du genre : tout cela s'est évidemment déroulé au pas de charge et dans un joyeux désordre, qui n'était guère à l'honneur de la «police palestinienne» chargée de la sécurité du visiteur. Toutefois, mise à part une brève altercation entre gens du cru à propos de l'itinéraire du convoi officiel, tout se passa bien. *«Après tout*, s'excusa l'un des policiers en herbe, *nous n'avons pas encore l'habitude de recevoir des hôtes de marque et puis nous ne sommes pas encore officiellement en fonction.»* M. Juppé, qui insista à plusieurs reprises sur *«la nécessité de respecter le calendrier d'Oslo»* – lequel prévoyait le début du retrait israélien et de la mise en place de la police palestinienne pour le 13 décembre, ce qui ne s'est pas produit – ne pouvait pas ignorer ce détail.

Il a été reçu en terrain neutre, au siège de l'UNRWA – et non à celui du Fatah de Yasser Arafat –, par une douzaine de principaux notables locaux de l'OLP, commandés par Haïdar Abdel Chafi, vieux militant ronchon et très respecté. Le ministre, qui avait rencontré peu auparavant à Jérusalem-Est Fayçal Husseini, numéro un du Fatah en Cisjordanie, dit à peu près à ses interlocuteurs ce qu'ils souhaitaient entendre.

«Changer la vie quotidienne»

Le matin, le journal *El Qods*, premier quotidien des territoires occupés, avait publié une tribune libre dans laquelle M. Juppé, mettant en avant le soutien français au processus de paix, s'affirmait convaincu qu'à défaut de *«résoudre tous les problèmes»*, l'accord entre Israël et l'OLP offrait au peuple palestinien une chance réelle *«de décider de son histoire»*. A ses interlocuteurs de Gaza, le ministre répéta *grosso modo* la même chose.

Il dit que, contrairement aux apparences, la France, par sa voix, n'avait *«pas changé de langage»*. Qu'elle était toujours favorable *«au droit à l'autodétermination des Palestiniens et à leur terre»*, qu'elle souhaite *«le gel de la colonisation»* juive dans les territoires occupés et qu'elle demande à Israël que *«des mesures de détente et de confiance, comme le regroupement familial et la libération des prisonniers palestiniens»* – plus de dix mille encore – *soient prises rapidement»*. *«Réussir la paix*, a encore dit M. Juppé, *c'est d'abord changer la vie quotidienne des gens.»*

La France, pour sa part, malgré, ou à cause du réchauffement très particulier, et selon beaucoup de Palestiniens *«trop précipité»*, de ses relations avec Israël (*le Monde* du 15 février), *«fera tout ce qui est en son pouvoir pour aider au succès de l'autonomie»*. L'aide d'urgence, notamment dans le domaine de la santé, est portée de 6 millions à 10 millions de francs pour l'année en cours. Un protocole financier de 60 millions, dont les conditions n'ont pas été détaillées, a aussi été annoncé pour soutenir des investissements dans les territoires. Des fonds spéciaux, dont le montant n'a pas été révélé, sont dégagés pour aider à mettre en place la future chaîne de télévision palestinienne et une nouvelle antenne culturelle française est ouverte à Jéricho. Tout cela est-il symbolique? Le ministre n'a pas manqué de rappeler à plusieurs reprises que 20 % des fonds octroyés aux Palestiniens par l'Union européenne – 500 millions d'écus prévus pour les cinq ans qui viennent – sont financés par Paris.

PATRICE CLAUDE

Critiques arabes

Plusieurs quotidiens arabes ont critiqué l'annonce par la France de la relance de ses relations, notamment militaires, avec Israël et de l'obligation d'un visa de sortie faite aux ressortissants de certains pays arabes et aux Palestiniens.

«Il est regrettable que l'ouverture politique et militaire de la France vers Israël coïncide avec l'intransigeance exercée à l'égard des ressortissants d'autres pays du Proche-Orient», écrit le journal saoudien *El Chark El Awsat*, publié à Londres. L'annonce, *«avec fracas»*, de *«l'intensification»* du dialogue politique et militaire avec Israël *«ne peut qu'encourager l'entêtement de l'Etat hébreu»*, estime de son côté le quotidien tunisien indépendant *le Temps*. Ce journal affirme que *«les amis arabes de la France ne comprendront pas la politique des deux poids deux mesures, qui accentue les restrictions»* imposées aux Arabes, et il souligne que la France leur *«ferme les frontières, alors qu'elle les ouvre aux Israéliens»*. – (AFP.)

Visite de M. Monory à Pékin la semaine prochaine. – Le président du Sénat, René Monory, effectuera un voyage officiel en Chine du 22 au 26 février. Il sera reçu par le président de l'Assemblée nationale populaire (ANP), Qiao Shi, et s'entretiendra probablement avec le premier ministre, Li Peng. Après Pékin, l'ancien ministre des finances se rendra à Shanghaï et Canton avant de gagner Hongkong. – *(AFP.)*

Visite du premier ministre hongrois à Paris. – Le premier ministre hongrois, Peter Boross, se rendra le 23 février à Paris pour une visite de travail d'un jour, a annoncé, mardi 15 février à Budapest, le ministère des affaires étrangères. Au cours de son séjour, M. Boross, successeur de Jozsef Antall décédé le 12 décembre, doit rencontrer MM. Mitterrand, Balladur et Juppé. – *(AFP.)*

M. Léotard en Israël du 9 au 11 mars. – Le ministre français de la défense, François Léotard, se rendra en Israël du 9 au 11 mars, a-t-on indiqué, mardi 15 février, au ministère. Il y sera suivi par le chef d'état-major des armées, l'amiral Jacques Lanxade, qui répondra ainsi à une récente visite en France du chef d'état-major israélien, le général Ehud Barak.

ASIE

BIRMANIE

La dissidente Aung San Suu Kyi ne sera pas libérée avant 1995

La dissidente Aung San Suu Kyi, assignée à résidence à son domicile de Rangoun depuis quatre ans et demi, ne sera pas libérée avant 1995 au plus tôt, a déclaré, mardi 15 février, un responsable birman. Cette mise au point intervient au lendemain d'une rencontre entre la dirigeante de l'opposition birmane et un parlementaire américain, qui a pu s'entretenir avec elle en compagnie d'un représentant des Nations unies et d'un journaliste du *New York Times.*

La junte birmane avait annoncé, le mois dernier, la levée de la surveillance autour de la résidence du Prix Nobel de la paix 1991, et l'on spéculait à Rangoun sur sa possible libération en juillet prochain. Mais la déclaration du vice-responsable des services de renseignement, le colonel Kyaw Win, ne laisse pas de doute sur la date de la libération d'Aung San Suu Kyi : la loi birmane a beau fixer à un maximum de cinq ans la durée d'une assignation à résidence, Mme Suu Kyi ne sera pas relâchée avant l'année prochaine car sa première année de privation de liberté est considérée comme une *«période de détention»* et ne peut donc être incluse dans la présente *«peine»*.

Dans un entretien publié mardi par le *New York Times*, Mme Suu Kyi, dont le Parti avait remporté les élections de 1990, a une nouvelle fois repoussé les offres de la junte d'être libérée si elle acceptait de quitter le pays. *«Le principe consistant à obliger quelqu'un à s'exiler est totalement inacceptable»*, a-t-elle affirmé, ajoutant cependant : *«Il n'y a rien dont j'ai refusé de discuter* [avec les autorités], *sauf de m'en aller»*.

Critiquant la junte pour sa répression du mouvement en faveur de la démocratie, Aung San Suu Kyi s'est par ailleurs montrée encouragée par ce geste du gouvernement qui l'a, pour la première fois en près de cinq ans, autorisée à s'exprimer publiquement. – *(AFP.)*

AFGHANISTAN : M. Hekmatyar veut bloquer le passage des convois humanitaires. – Le parti Hezb-i-Islami du premier ministre afghan, Gulbuddin Hekmatyar, a décidé d'interdire le passage des convois humanitaires vers Kaboul, a déclaré, mardi 15 février, le représentant de cette faction à Peshawar. Ce «blocus» à la capitale afghane dont le centre reste sous contrôle de l'armée du président Burhanuddin Rabbani, intervient alors que les Nations unies viennent de lancer un cri d'alarme sur les risques de *«famine»*. Radio Kaboul a par ailleurs confirmé mardi qu'un accord de cessez-le-feu de quatre jours a été conclu entre les factions ennemies. – *(AFP.)*

CAMBODGE

Gildas Le Lidec nouvel ambassadeur de France à Phnom-Penh

Gildas Le Lidec a été nommé ambassadeur de France au Cambodge, en replacement de Philippe Coste, a annoncé, mardi 15 février, le Quai d'Orsay. Né le 14 avril 1947, diplômé de l'Ecole nationale des langues orientales, M. Le Lidec a effectué la plus grande partie de sa carrière en Asie, notamment à Tokyo (1973-1977, puis 1985-1988), Manille (1977-1980) et Hanoï (1980-1983). Consul-général à Bombay (1988-1991), il a ensuite été affecté à l'administration centrale (relations culturelles, scientifiques et techniques).

AFRIQUE

CÔTE-D'IVOIRE

En deuil, il s'offre aux crocodiles sacrés

Le quotidien *Ivoir'Soir* a révélé, lundi 15 février, que, vendredi, quelques jours après les obsèques de Félix Houphouët-Boigny, un Ivoirien de vingt-cinq ans s'est suicidé devant le palais présidentiel de Yamoussoukro, en se jetant dans un bassin où les crocodiles «sacrés» l'ont dévoré. Selon le journal, le jeune homme avait déclaré auparavant : *«Si Houphouët est mort, je ne vois pas pourquoi moi je vivrais»*. Plusieurs témoins ont raconté que, samedi, un des crocodiles *«a refait surface avec le corps»* et que *«d'autres caïmans se sont joints à lui, se sont disputés le corps, le déchiquetant avant de le dévorer»*. – (AFP.)

AFRIQUE DU SUD : le roi des Zoulous se dit prêt à créer son propre Etat. – Lors d'une rencontre avec le président Frederik De Klerk, lundi 14 février, le roi Goodwill Zwelithini a informé ce dernier de son intention de créer un Etat zoulou en Afrique du Sud. Cette revendication *«nie le sens de l'histoire du pays et la lutte pour la démocratie, la paix et la justice»* menée par toutes les communautés sud-africaines, a indiqué, dans un communiqué, le Congrès national africain (ANC), en renvoyant à la future assemblée provinciale du Natal le soin de déterminer quel pourra être le rôle du roi. – *(AFP, Reuter.)*

SOMALIE : libération de deux Italiens pris en otage. – Enlevés deux jours auparavant, deux coopérants italiens ont été libérés, mardi 15 février, ont affirmé des diplomates italiens dans la capitale somalienne, en précisant que la rançon de 50 000 dollars exigée par les ravisseurs n'avait pas été payée. Par ailleurs, après la mort de l'un de ses membres tué par des «casques bleus», une famille somalienne a réclamé, à titre d'indemnisation, cent chameaux et une femme, selon un officier botswanais de l'ONU. – *(AFP, Reuter.)*

TOGO : Paris dénonce l'assassinat d'un député. – La France a exprimé, mardi 15 février, sa *«consternation»* et son *«indignation»* après l'assassinat de Gaston Edeh Aziandouvo, récemment élu député, et de deux autres militants du Comité d'action pour le renouveau, une des principales formations de l'opposition (*le Monde* du 16 février). Les Forces armées togolaises ont *«catégoriquement»* démenti toute implication dans cette affaire. D'autre part, une bombe a explosé, sans faire de victime, dans la nuit de lundi à mardi à Notse, à 100 kilomètres de Lomé, au domicile d'un candidat de l'opposition, Sevald Afchandao, battu au premier tour des élections législatives du 6 février. – *(AFP.)*

ZAÏRE : Etienne Tshisekedi refuse de quitter son poste de premier ministre. – Le chef de file de l'opposition, Etienne Tshisekedi, a refusé, mardi 15 février, de quitter ses fonctions de premier ministre, alors que cela pourrait permettre un compromis avec le président Mobutu. *«Le poste de premier ministre n'est pas vacant»*, a-t-il dit devant plusieurs milliers de militants de son parti, en faisant valoir qu'il a été désigné par la Conférence nationale. Depuis mars 1993, le Zaïre a deux gouvernements rivaux, deux premiers ministres et deux constitutions. – (*Reuter.*)

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS

Un tribunal américain condamne le général haïtien Prosper Avril pour avoir torturé des opposants

Dans une décision qui fera date, le juge fédéral Peter Palermo, de Miami (Floride), a estimé, mardi 15 février, que le général Prosper Avril, qui dirigea Haïti entre 1988 et 1990, était responsable d'actes de torture commis à Port-au-Prince envers six militants luttant pour le retour à la démocratie. Le montant des dommages et intérêts des plaignants – Evans Paul, maire de Port-au-Prince, Serge Gilles, fondateur du Parti nationaliste progressiste révolutionnaire haïtien (membre de l'Internationale socialiste), Jean-Auguste Mesyeux, responsable syndical, et les hommes politiques Marino Etienne, Gérard-Emile Brun et Fernand-Gérard Laforêt – sera fixé lors d'une audience ultérieure. Ils ont réclamé collectivement 10 millions de dollars.

Leur plainte avait été déposée en février 1991, un an après la démission du général Avril, en vertu d'une loi américaine rarement invoquée, qui permet aux étrangers d'engager une action civile contre une injustice perpétrée en violation du droit international. Le général Avril, qui est retourné en Haïti après s'être refugié en Floride, a refusé de témoigner devant le juge Palermo. Ce dernier a précisé que les six plaignants, arrêtés le 1er novembre 1989, avaient été *«frappés sévèrement»*, au crâne et à l'aine notamment, et que *«des cigarettes allumées avait été introduites dans leurs narines»*. – (AFP, AP.)

Le procès du World Trade Center approche de sa fin

Le procès des auteurs présumés de l'attentat contre le World Trade Center approchait mardi 15 février de sa fin, après que les avocats de trois des quatre suspects, estimant que le procureur n'avait apporté aucune preuve contre leurs clients, eurent décidé de ne pas citer de témoins à décharge. Les jurés devraient commencer leurs délibérations dans les prochains jours. En vingt et une semaines de débats devant un tribunal de Manhattan, l'accusation a produit 207 témoins contre les suspects, Mohammed Salameh, vingt-cinq ans, présenté comme l'exécutant du complot, Nidal Ayyad, vingt-cinq ans, le chimiste du groupe, Mahmoud Abou Halima, trente-trois ans, le «cerveau», et Mohammad Ahmad Ajaj, vingt-sept ans.

Le procureur a passé en revue le rôle des suspects, qui n'ont cessé de clamer leur innocence. Mohammed Salameh, a-t-il dit, a loué la camionnette qui a transporté la bombe, a été vu au volant du véhicule le matin de l'explosion et avait visité deux fois le parking du World Trade Center où la bombe a explosé.

Ahmad Ajaj avait été arrêté en possession de faux passeports, de livres sur la confection de bombes et de vidéos appelant à la lutte armée contre les Etats-Unis. Ce militant islamique était emprisonné au moment de l'attentat, qui a fait six morts et un millier de blessés le 26 février 1993. Le procureur a cependant estimé qu'il faisait partie lui aussi du complot. Les quatre hommes sont passibles de la réclusion criminelle à perpétuité. – *(AFP.)*

Retraite anticipée pour le plus haut responsable de la Navy. – Le plus haut responsable de la marine américaine, l'amiral Frank Kelso, a annoncé, mardi 15 février, qu'il avait demandé à prendre une retraite anticipée afin de permettre au Pentagone de *«clore le chapitre difficile»* de «l'affaire Tailhook», le plus important scandale de harcèlement sexuel qu'ait connu l'armée américaine. Lors d'une convention annuelle d'aviateurs de la marine américaine, dans un hôtel de Las Vegas (Nevada), en 1991, quelque 1 500 militaires avaient participé à des scènes de débauche accompagnées d'agressions à caractère sexuel contre plus de 80 femmes, appartenant elles-mêmes à la Navy. A la suite de multiples plaintes de ces dernières, une enquête avait été ordonnée et la hiérarchie a été accusée à plusieurs reprises d'avoir minimisé les faits. L'amiral Jeremy Boorda, commandant les forces de l'OTAN en Europe du Sud, a été recommandé par le secrétaire à la défense William Perry pour succéder à l'amiral Kelso. – *(AFP.)*

HAÏTI : rejet d'un nouveau plan de paix. – Le président haïtien en exil, Jean-Bertrand Aristide, a rejeté, mardi 15 février, un plan élaboré par une délégation de parlementaires haïtiens et appuyé par Washington, qui prévoit la nomination d'un nouveau premier ministre pour résoudre la crise. Le Père Aristide, qui a refusé de rencontrer ces parlementaires et l'émissaire spécial de l'ONU, Dante Caputo, exige la démission des militaires qui l'ont renversé et demande un renforcement de l'embargo de l'ONU contre son pays. – *(AFP, Reuter, AP.)*

RECTIFICATIF. – Un titre malencontreux, donné à son reportage au Guatemala, paru dans *le Monde* du 10 février («Les guérilleros sortent de l'ombre»), a pu laisser croire que notre envoyé spécial Bertrand de La Grange épousait la thèse de l'appartenance à la guérilla des Communautés de population en résistance (CPR). Son article expliquait, au contraire, que l'amalgame entre CPR et guérilla est abusif, même si certains membres des CPR ont pu rejoindre à un moment où à un autre la résistance armée.

La nouvelle « affaire » Dreyfus

Les erreurs du service historique de l'armée

Le service historique de l'armée de terre a publié, dans l'hebdomadaire de l'armée *« Sirpa Actualité »* du 31 janvier, une note sur « l'affaire Dreyfus », affirmant notamment que l'innocence du capitaine Dreyfus était seulement *« une thèse généralement admise par les historiens »* (*le Monde* du 10 février). Le responsable de ce service a été relevé de ses fonctions par le ministre de la défense. Madeleine Rebérioux, présidente de la Ligue des droits de l'homme, qui fut fondée précisément pour défendre l'innocence de Dreyfus, a relevé plusieurs erreurs historiques dans cette note controversée.

Le service historique de l'armée de terre a rendu public, le 31 janvier 1994, un *document* à première vue bien étrange et qui appelle en *tout* cas quelques commentaires.

Sans manifester un excès de pédantisme, on s'étonnera tout d'abord de quelques bourdes *inquiétantes pour ceux qui* les ont commises comme pour ceux qui, sans doute, les ont relues. Quelques exemples : le futur capitaine Dreyfus, quand il vient au monde, se voit attribuer le prénom d'Alfred, et non celui d'*« Albert »*. Celui de sa femme s'orthographie, à la française, Lucie et non *« Lucy »*, à l'anglaise ou à l'image de notre préhistorique aïeule. La dégradation du capitaine, scène entre toutes célèbres, date du 5, – et non du 6, – janvier 1894. Le vice-président du Sénat, d'origine alsacienne, s'appelle Scheurer-Kestner, et non *« Cheurer-Kester »*. Est-ce enfin *« le gouvernement »* qui signe le décret de grâce le 19 septembre 1899 ? Ce droit régalien n'appartient, chacun le sait, qu'au président de la République. Arrêtons cet inventaire à la Prévert : sans doute les manuels de l'enseignement secondaire n'ont-ils pas cours dans les lycées militaires.

D'autre erreurs sont plus chargées de signification civique. Un *seul exemple : le premier procès*, celui qui, le 22 décembre 1894, *débouche sur la condamnation* unanime de Dreyfus. Sa *« forme »* est *déclaré « inhabituelle »*. Oui, s'agissant du huis-clos, tôt proclamé. *Mais la communication* aux seuls juges du *« dossier secret »* relève non d'un problème de *« forme »* mais d'une flagrante *illégalité* et mieux – ou pis – d'une forfaiture : parmi les pièces du dossier, l'état-major intégra en effet de faux rapports signés d'un policier, Guénée. La découverte de ce faux fut décisive dans l'adhésion au dreyfusisme de grands intellectuels – un mot curieusement absent de ce dossier – tels que l'historien Gabriel Monod, le chartiste Paul Meyer, le philologue Gaston Paris, le biologiste Emile Duclaux : ils y virent la négation de la méthode scientifique, base de leur déontologie.

Un mal profond

Passons à l'essentiel. Il tient à mes yeux en trois points :

– Un épais silence sur le rôle de l'état-major dans la forgerie de faux suscitée par *l'Affaire*. Ce silence avait à l'époque de sérieuses – sinon de bonnes – raisons. Souvenons-nous du sous-chef d'état-major, Gonse, disant, le 15 septembre 1896, au lieutenant-colonel Picquart qui venait de mettre à nu quelques mensonges : *« Si vous ne dites rien, personne ne le saura »*... Mais aujourd'hui ?

– L'analyse de la partition fort lente – contrairement à ce qui est ici audacieusement affirmé – *entre dreyfusards et antidreyfusards*, ou, autre manière de dire la même chose, la naissance du camp dreyfusard. Parlons des antidreyfusards d'abord, si longtemps les seuls, à l'exception des indifférents, à occuper la scène *médiatique. Antisémites et majoritairement* catholiques, certes ils *le sont. Mais* aussi nationalistes, vecteurs d'une idéologie qui voyait dans l'armée non pas seulement la garantie de la défense nationale, mais d'une conception de la société fondée sur l'ordre et le respect de la hiérarchie.

Et parlons des *dreyfusards*. Placer à leur tête *« les républicains mécontents du service militaire obligatoire »*, c'est se moquer du monde. Ils n'étaient pas nombreux alors, ceux qui voyaient dans l'armée *« l'école du vice et du crime »*. Trop long – trois ans –, inégal – les séminaristes, les élèves des grandes écoles et bien d'autres en étaient exemptés –, tels étaient les principeux reproches adressés au service militaire, en *principe* obligatoire, par ceux des républicains *qui le critiquaient*.

Puis, invoquer dans l'ordre *« les »* francs-maçons, *« les »* radicaux, *« les »* socialistes, quelle plaisanterie ! Du côté des radicaux francs-maçons, *sans même* parler des antisémites notoires, voyez Brisson, président du conseil après les élections de mai *1898*, et vous serez atterrés du manque de courage politique de ceux mêmes qui passaient pour convaincus ; voyez Huc, le rédacteur en chef de la *Dépêche de Toulouse*, un grand journal où Jaurès, qui en était le collabora*teur depuis 1887, dut renoncer* à écrire sur l'Affaire. Les socia*listes, alors ? Ils* ne sont longtemps guère mieux pourvus : Millerand, Viviani regardent vers leurs circonscriptions, peu enclines à pleurer sur le capitaine ; *Guesde ne parvient* pas à penser qu'il s'agit d'autre chose que d'une guerre entre bourgeois.

– *Que dire*, enfin, de la manière dont sont évoquées les conséquences de l'Affaire ? Ni le recul de l'antisémitisme avoué ni le vaste mouvement populaire qui présida au vote de la *séparation* des Eglises et de l'Etat ne *sont évoqués. Les conséquences* militaires ? J'attends qu'on me démontre que, sous la gestion vigilante du marquis de Gallifet, ministre de la guerre dans le gouvernement Waldeck-Rousseau, les crédits de l'armée ont été substantiellement diminués, alors que l'Allemagne réarmait : un réarmement naval, pour l'essentiel, jusqu'en 1905, jusqu'aux entreprises marocaines *en tout cas*. Quant aux Juifs, il faut beaucoup d'audace pour attribuer à leur *« communauté »*, c'est-à-dire à ceux qui fréquentaient la synagogue, un ralliement au sionisme inspiré par l'Affaire : ni Bernard Lazare, ni Théodore Herzl ne firent à cette époque école dans la diaspora française.

Comment s'étonner, dès lors, de la formule finale qui a étonné justement tant de publicistes ? Si en 1994 le Service historique de l'armée de terre continue de traiter les rapports entre l'armée et la République comme en 1894, il est normal que l'innocence de Dreyfus *soit caractérisée par lui* comme *« une thèse généralement admise par les historiens »*, en d'autres termes comme une vérité douteuse.

Décidément, dans l'*institution* militaire, le mal est profond. Et de longue durée.

MADELEINE REBÉRIOUX

► **Professeur émérite à Paris VIII, présidente de la Ligue des droits de l'homme.**

Député européen et conseiller régional

Pierre Ceyrac, membre de la secte Moon, quitte le Front national

Dans un article que *le Figaro* a publié, lundi 14 février, sous le titre « Pour un renouveau des valeurs », Pierre Ceyrac annonce, au détour d'une phrase, qu'il rompt avec le Front national. Député de ce parti entre 1986 et 1988, M. Ceyrac siège, depuis 1989, au Parlement européen dans le groupe « technique » des Droites européennes que préside Jean-Marie Le Pen, et, depuis 1992, au conseil régional de Nord-Pas-de-Calais, sous l'étiquette du Front national. A l'occasion du récent congrès du parti d'extrême droite, il n'avait pas sollicité le renouvellement de son mandat de membre du comité central.

Affirmant que *« depuis plusieurs années »*, il a *« œuvré pour infléchir les positions »* de son parti, M. Ceyrac écrit que ses *« efforts n'ont pas été suivis d'effets »*. Cela le conduit, aujourd'hui, à *« en tirer les conséquences »* et à *« prendre congé d'un mouvement qui ne* [lui] *permet plus de mener le combat qu'*[il] *estime être le bon »*.

M. Ceyrac rappelle qu'en 1987, *« déjà »*, il avait *« souligné les dangers d'une dérive raciste et antisémite »* et, en 1992, il s'était *« élevé pour protester contre une approche du problème de l'immigration dénué de toute générosité »*. Quelques semaines après les élections régionales, dans *le Figaro* du 27 avril 1992, M. Ceyrac avait qualifié de *« surenchère »* et d' *« erreur chèrement payée »* les cinquante propositions du Front national contre l'immigration que Bruno Mégret, délégué général du mouvement, avait présentées à Marseille cinq mois auparavant (*le Monde* du 19 novembre 1991).

« Son divorce me paraît normal. Il avait quelque chose en commun avec nous quand le communisme était fort », confie un membre du bureau politique du Front national, en faisant référence à l'engagement de M. Ceyrac au côté du Dr Moon, Coréen qui a donné son nom à l'Eglise de l'unification dont il est le fondateur. Présenté comme un des représentants de cette secte en France, M. Ceyrac s'en défend, affirmant qu'il est *« fidèle sans être responsable »*. Du côté du parti lepéniste, on assure que *« la stratégie d'entrisme de son organisation a doublement échoué, en France et au Front national »*.

O. B.

La première réunion publique du nouveau patron du PCF

M. Hue : « La droite est surtout forte par défaut »

Lors d'une réunion publique à Vitry (Val-de-Marne), la première depuis son élection à la tête du Parti communiste, Robert Hue a affirmé, mardi 15 février, que *« la droite est surtout forte par défaut »*. *« Si la montée du mécontentement du mouvement social est patente, il est tout aussi net que ce qui freine cette montée, c'est l'absence de perspective progressiste pour mettre en œuvre une autre politique »*, a-t-il expliqué.

Faisant allusion, en présence de son prédécesseur, Georges Marchais, député de ce département, à l'ancienne stratégie d'union de la gauche, M. Hue a estimé qu'*« il ne peut être question de refaire ce qui a échoué »*. Mais, a-t-il ajouté, *« il ne peut être question non plus de s'interdire de mettre le pied sur le terrain politique »*.

Le secrétaire national du PCF a, par ailleurs, affirmé, à propos de la situation dans l'ex-Yougoslavie, que l'ultimatum lancé par l'OTAN aux belligérants en Bosnie a *« enclenché un très dangereux engrenage »*. *« De l'ultimatum à la logique de guerre, il n'y a qu'un pas. On sait où cela peut mener »*, a-t-il déclaré. M. Hue a expliqué que l'une des tâches des militants communistes est d'*« aider l'opinion publique, légitimement bouleversée par les exactions des chefs nationalistes serbes à Sarajevo, par l'engrenage des massacres en représailles, à ne pas tomber dans le piège des va-t-en guerre »*.

Alsace et Centre

Positions divergentes des écologistes sur les budgets régionaux

Le budget de la région Alsace, que préside Marcel Rudloff (CDS), a été adopté, mardi 15 février, par 20 voix pour (UDF et RPR), 14 contre (Verts, Génération Ecologie et Front national), et 11 abstentions (PS, divers droite et indépendants). Jean-Louis Hoffet, conseiller régional PS, a expliqué que son groupe avait choisi *« une abstention responsable et constructive »* bien que *« très partiellement satisfait des économies réalisées »*, nous signale notre correspondant Jacques Fortier.

En revanche, le budget de la région Centre, que préside Maurice Dousset, député PR, a été adopté, mardi, grâce à l'appoint des voix écologistes. Alors qu'en décembre les orientations budgétaires avaient été repoussées, les élus écologistes – les Verts et Génération Écologie réunis en intergroupe – sont venus au secours de la majorité régionale UDF-RPR, *tirant parti de la situation pour « repeindre en vert »*, au moyen de multiples amendements, le budget qui s'élèvera finalement à 2,77 milliards de francs. Ils ont notamment obtenu, nous signale notre correspondant Régis Guyotat, *que la région ne verse plus un* centime, tout au moins pour l'exercice 1994, à l'Établissement public pour l'aménagement de la Loire et de ses affluents, que préside Jean Royer, pour la construction de barrages dans le bassin de la Loire.

L'intervention télévisée du premier ministre

M. Balladur : en Bosnie, l'ultimatum « ne sera pas prolongé d'un jour »

***A la suite d'un incident* technique, nous n'avons pas publié dans nos éditions du 16 *février les déclarations* faites, lundi 14 février, à « L'heure de vérité », par Edouard Balladur sur la Bosnie. Voici l'essentiel des propos du premier ministre sur la situation dans l'ex-Yougoslavie :**

« Il ne peut pas être question *pour nous de nous livrer à des* opérations humanitaires si les combats doivent durer encore cinq ans, dix ans, quinze ans. La présence de nos soldats n'y aurait plus aucun sens. Il fallait donc très clairement dire à nos partenaires *que* nous avions *le* devoir de faire une dernière tentative pour le rétablissement de la paix. Et pour que les diverses parties intéressées s'accordent les unes avec les autres.

» Depuis [...] dix mois [...] nous avons fait de multiples tentatives pour intéresser la communauté internationale à cette *affaire*. [...]

» Aujourd'hui, nous avons réussi à la mobiliser pour *qu'elle demande* aux belligérants – je pense que c'est le terme qu'il faut *leur* appliquer – d'abord de retirer leurs armements lourds et deuxièmement de se prêter à un règlement territorial définitif pour qu'on en finisse avec la guerre [...].

» Nous avons devant nous un délai d'une huitaine de jours, maintenant un peu moins, pour que les armes, les armements *lourds soient* retirés ou regroupés. Au terme de ce délai, nous verront ce qu'il en est. C'est-à-dire les membres de l'Alliance atlantique, l'ONU et les pays qui sont le plus présents en Bosnie, [...] ce qui veut dire : la France en premier lieu. Et si, comme je l'espère, et je ne peux pas envisager le contraire, les divers belligérants reviennent autour de la table des négociations, consentent à discuter *retirent leurs armements* comme on le leur a demandé, on pourra avoir un espoir. S'ils ne le font pas, il va de soi que ce qui a été dit devra être fait.

» [L'ultimatum] ne sera pas prolongé d'un jour, mais je serai particulièrement attentif, comme je le suis depuis dix mois, avec le ministre de la défense François Léotard, à la *situation de nos soldats qui* remplissent une mission qui est humanitaire, mais qui n'en est pas moins extrêmement périlleuse. Et nous devons prendre *toutes les dispositions* pour faire face à toute éventualité ! »

Les dirigeants politiques et syndicaux expriment leur scepticisme

Finalement, le RPR est toujours derrière Edouard Balladur. Il l'a réaffirmé à la suite de la prestation télévisée du premier ministre, lundi 14 février, à « L'heure de vérité » sur France 2. Le mouvement néogaulliste a apporté, mardi, en milieu d'après-midi, son *« entier soutien »* à la *« politique de redressement »* du gouvernement. Cet exercice effectué, Jean-Louis Debré, le secrétaire général adjoint du parti dont il est le porte-parole, a ajouté : *« Comme le premier ministre lui-même l'a souhaité, le RPR, préoccupé par la situation de l'emploi, ne manquera pas, notamment lors de la session parlementaire prochaine, de réserver une suite positive aux initiatives ministérielles en ce domaine et d'apparaître également, au sein de la majorité gouvernementale, comme une force de proposition. »*

Le scepticisme qui perce sous ce soutien sans illusion est exprimé plus franchement par l'autre composante de la majorité. Jean-Pierre Raffarin, porte-parole de l'UDF, estime *« utiles les clarifications »* apportées par M. Balladur *« pour la bonne compréhension de sa politique économique »*, en précisant que *« la meilleure des pédagogies sera celle des résultats »*. Au scepticisme s'ajoute l'inquiétude dans les propos de Jean-Marc Nesme, porte-parole des Clubs Perspectives et Réalités. Ce représentant de la famille giscardienne considère que *« la poursuite des objectifs »* fixés par le chef du gouvernement ne doit pas *« exonérer le pays des grandes réformes de fond qui restent à entreprendre »*.

« Théoriser l'impuissance »

L'aimable reproche d'absence de grands desseins – *« Edouard Balladur n'a pas promis la lune »*, dit M. Nesme, en se félicitant du *« maintien du cap »* fixé dix mois auparavant – est repris par la gauche. *« M. Balladur ne sait pas où il va : reprise, pas reprise, rien n'est prévu, et pendant ce temps, nous vivons à crédit »*, estime ainsi le premier secrétaire du PS. Et Michel Rocard d'accuser le premier ministre de *« théoriser l'impuissance »*, et résume son analyse par cette formule : *« On ne change pas une politique qui perd. »*

Les organisations syndicales n'ont pas plus été convaincues par le propos du premier ministre sur l'emploi. La plupart d'entre elles regrettent que le premier ministre se soit contenté de *« réaffirmer ses espoirs »* de voir baisser le chômage. *« Les espoirs ne suffisent pas »*, dit la CFE-CGC ; M. Balladur *« s'est limité à un appel à la patience et à la confiance dans sa politique »*, déplore la CFDT. Tout comme la CFTC, elle remarque que le gouvernement s'est contenté d'exhorter à *« l'optimisme »*. La CGT estime qu'il a *« pris des risques »* en annonçant la fin de la récession, et Force ouvrière dénonce la poursuite d' *« une politique enserrée dans les contraintes économiques, dont le social serait une résultante »*.

A l'extrême droite, Jean-Marie Le Pen, président du Front national, déclare que la prestation de M. Balladur a produit sur lui une *« impression profondément soporifique »*. Ce mal ne semble pas, pourtant, avoir atteint les six millions de téléspectateurs, selon les chiffres fournis par France 2, qui ont suivi, d'un bout à l'autre, cette « Heure de vérité » exceptionnelle avec le premier ministre. Un résultat qui place M. Balladur sur le même plan que François Mitterrand qui, le 25 octobre dernier, avait réalisé une performance comparable.

O. B.

CANTONALES : *un second* tour pour rien à Ribeauvillé (Haut-Rhin). – Les électeurs de Ribeauvillé risquent de se rendre en pure perte à leur bureau de vote, dimanche 20 février, pour le second tour d'une élection cantonale partielle. Un nouveau décompte des voix du premier tour a fait apparaître des erreurs dans les résultats proclamés (*le Monde* du 15 février). Or le bon décompte aurait permis au candidat des Verts, Pierre Schmitt, de se maintenir au second tour. Le préfet du Haut-Rhin a annoncé sa décision de déposer une requête en annulation de l'élection, mais il ne peut le faire qu'après le second tour.

La situation en ex-Yougoslavie au conseil des ministres

Appel à la « vigilance »

Au cours du conseil des ministres réuni, mercredi 16 février, à l'Elysée, sous la présidence de François Mitterrand, Alain Juppé, ministre des affaires étrangères, a justifié son voyage à Sarajevo en compagnie de François Léotard, ministre de la défense, *« afin de montrer »*, selon Nicolas Sarkozy, porte-parole du gouvernement, qui rapportait ses propos, *« la détermination de la France à pouvoir appliquer les décisions de l'OTAN »*.

Selon M. Sarkozy, Edouard Balladur *« a souhaité que la communication du gouvernement sur cette affaire soit principalement le fait de MM. Juppé et Léotard et de lui-même »*. *« En la matière, d'ici à lundi, il convient d'être très vigilant à la fois dans ce que l'on dit et ce que l'on fait »*, a ajouté le premier ministre, selon le porte-parole du gouvernement.

M. Juppé a également présenté au conseil des ministres deux projets de loi autorisant l'approbation d'accord entre la France d'une part, le Chili et le Vietnam d'autre part, *ainsi qu'un projet* de loi autorisant la ratification d'un acte révisant la convention de 1973 sur les brevets européens. Bernard Bosson, ministre de l'équipement, des transports et du tourisme a enfin présenté une communication sur la réforme de la gestion des autoroutes.

MÉDECINE

Innovations thérapeutiques et contraintes budgétaires

Le président du conseil national de l'ordre des pharmaciens dénonce le marché noir d'un médicament antimigraineux

De nouvelles négociations sont en cours entre les pouvoirs publics et la filiale française de la multinationale pharmaceutique Glaxo afin de trouver un accord sur le prix du sumatriptan, nouveau médicament de la crise migraineuse. Un an après avoir obtenu, au terme de longs atermoiements, une autorisation de mise sur le marché (*le Monde* du 26 mars 1993), ce médicament n'est toujours pas commercialisé en France, et Jean Parrot, président du conseil national de l'ordre des pharmaciens, dénonce l'existence d'un marché noir du sumatriptan. D'autre part, la firme pharmaceutique française Synthélabo s'apprête à commercialiser une nouvelle médication antimigraineuse, *a priori* peu coûteuse, et d'une certaine efficacité.



« *Nous savons que se développe aujourd'hui en France un marché noir du sumatriptan, sans doute à partir de pays frontaliers où cette molécule est officiellement commercialisée*, a déclaré au *Monde* Jean Parrot, président du conseil national de l'ordre des pharmaciens. *Ce marché illégal se développe à partir d'officines pharmaceutiques, mais aussi d'autres lieux. On m'a ainsi parlé de réseaux de taxis qui assurent la revente de cette molécule. Une telle situation est intenable, ne serait-ce que parce quE aucun contrôle ne peut être fait sur la qualité et l'innocuité du produit ainsi commercialisé. Le gouvernement ne pourra pas éternellement adopter, vis-à-vis de ce dossier, la politique de l'autruche. Je suis intervenu sur ce thème au sein des instances de l'Agence du médicament.* »

Les premières informations médicales vantant l'efficacité du sumatriptan remontent à 1990, lorsque Glaxo décidait de rendre publics, à Londres, les résultats des études menées dans vingt et un pays auprès de 6000 volontaires souffrant de manière chronique de douloureuses crises de migraine (*le Monde* daté 30 septembre-1er octobre 1990). Depuis, les polémiques n'ont pas cessé. Un an après la publication des premières informations grand public, le sumatriptan était autorisé en Grande-Bretagne et déjà, en France, les problèmes financiers liés à sa commercialisation (et à son remboursement par la Sécurité sociale) primaient sur les éventuels avantages en termes de santé publique (*le Monde* du 18 septembre 1991).

En dépit – ou à cause – de l'impatience grandissante des responsables de Glaxo et d'une série d'annonces médiatiques jugées inopportunes, les autorités gouvernementales françaises firent tout pour retarder leur prise de décision. L'une des solutions retenues en mars 1992 par Jean-Louis Bianco, alors ministre des affaires sociales, fut de confier la rédaction d'un rapport à Catherine Labrusse, professeur de droit, ancien membre du Comité consultatif national d'éthique, et à François-Claude Hugues, professeur de thérapeutique (hôpital Laënnec, Paris). Ce rapport recommandait aux pouvoirs publics de sanctionner les campagnes promotionnelles de Glaxo en faveur du sumatriptan. Il soulignait aussi que, si l'efficacité de cette molécule était effectivement supérieure à celle des autres, il ne s'agissait en aucune manière d'une médication « miracle », comme elle fut parfois présentée dans la presse.

Aucune sanction ne fut prise et un accord semblait être trouvé avec la filiale française de Glaxo (*le Monde* du 30 septembre 1992). « *Si on faisait n'importe quoi en termes d'indications et de prix, on risquait de faire sauter la caisse,* expliquait René Teulade, ministre des affaires sociales, dans un entretien au *Monde*, le 14 octobre 1993. *Pas moins de 10 milliards de francs chaque année, telle aurait pu être l'addition finale.* » L'hypothèse marchande alors retenue par le gouvernement était de 400 millions de francs lors de la première année de commercialisation du sumatriptan en France et de 700 millions pour la seconde année. Le gouvernement annonçait alors les bases de l'accord qui avait pu être passé avec Glaxo : le sumatriptan ne serait autorisé que dans sa forme injectable (1) et sur prescription médicale.

Reprise des discussions

Parallèlement, un accord était obtenu sur un volume de ventes qui, dépassé, entraînerait une baisse du prix, le tout étant associé à une évalutaion des 10 000 premières prescriptions afin de prévenir tout usage abusif. Dans cette hypothèse, la molécule devait être réservée aux migraineux dont les crises résistaient aux autres possibilités thérapeutiques présentes sur le marché pharmaceutique français.

L'autorisation de mise sur le marché ne fut accordée que le 24 mars 1993. Et, en dépit de l'accord passé entre le gouvernement et le fabricant, cette molécule ne fut pas commercialisée, le ministère des finances refusant *in extremis* sa signature, quelques jours avant le changement de majorité. On indique aujourd'hui de bonne source que les discussions ont repris entre le Comité économique du médicament et la filiale française de Glaxo.

Un prix de remboursement Sécurité sociale a été proposé, mais le fabricant n'a pas encore fait connaître sa réponse. L'hypothèse – risquée pour la firme – d'une mise sur le marché sans remboursement de la Sécurité sociale n'est pas exclue. Tout en rappelant son souci d'une extrême discrétion sur ce dossier qui a valu de nombreux ennuis à sa firme, Michel Zurmhule, PDG de Glaxo France, rappelle pour sa part que le sumatriptan est actuellement commercialisé dans trente-neuf pays à travers le monde, le plus souvent sous ses deux formes (orale et injectable), et généralement pris en charge par les organismes de protection sociale.

Le paysage pourrait rapidement évoluer avec la prochaine mise sur le marché français d'une association médicamenteuse originale, mise au point et commercialisée par la firme française Synthélabo (2). Cette évolution pourrait être accélérée par l'identification des premiers développements en France d'un marché noir du sumatriptan. On confirme, chez Glaxo, avoir eu connaissance de cas de commercialisation en officine pharmaceutique de ce produit et avoir aussitôt porté plainte devant le Conseil de l'ordre des pharmaciens (3).

On précise, auprès de l'Agence du médicament, que le problème soulevé – commercialisation occulte d'un produit disposant, du moins dans sa forme injectable, d'une autorisation de mise sur le marché – est du ressort de la direction générale de la santé.

JEAN-YVES NAU

(1) Le sumatriptan est une molécule qui, pouvant avoir une action sur les récepteurs, joue un rôle physiologique sur le diamètre des vaisseaux crâniens. A ce titre, elle peut avoir une action thérapeutique lors des crises aiguës de migraine résistant aux médications habituelles. Ce produit est disponible sous forme injectable et orale.

(2) Il s'agit d'une association de métoclopramide (ou Primpéran) et d'acétylsalicylate de lysine (ou Aspégic) qui sera commercialisée sous le nom de Migpriv et présentée sous forme orale.

(3) On précise auprès de la filiale française de Glaxo que le sumatriptan peut être réglementairement obtenu en Europe par un citoyen français, dès lors que ce dernier dispose d'une ordonnance médicale délivrée par un médecin français.

Dix-neuf cas recensés

Une pollution pourrait être à l'origine d'une « épidémie » de malformations congénitales en Grande-Bretagne

LONDRES

de notre correspondant,

Il n'y a aucune raison d'affoler l'opinion publique, mais les cas de malformations congénitales atypiques recensés en Grande-Bretagne ces dernières années représentent un phénomène insolite : leur nombre est trop élevé pour que le hasard puisse être invoqué. Dix-neuf cas d'enfants nés avec une malformation des membres – deux tiers d'entre eux seraient dépourvus de main gauche –, tous originaires de villes côtières de Grande-Bretagne ou d'Irlande du Sud, ont été recensés entre août 1988 et juin 1993. Le dernier exemple concerne deux enfants nés respectivement en avril 1992 et février 1993, à Hastings, dans le comté d'East-Sussex. Ils avaient été précédés par plusieurs cas à Irvine, en Ecosse, d'autres à Peterlee, dans le comté de Durham, ainsi que sur le littoral est de l'Irlande.

Le docteur Mark Denman-Johnson, médecin généraliste de Ryde (île de Wight), s'est intéressé à cette curieuse «épidémie» en constatant que cinq enfants étaient nés à Ryde avec la même malformation. Il a alors recherché les cas semblables, afin d'établir si oui ou non leur fréquence augmente dans les zones côtières. Après la publication de plusieurs articles, le gouvernement s'est intéressé à cette affaire. Tom Sackville, secrétaire parlementaire auprès du ministère de la santé, a annoncé, le 11 février, l'ouverture d'une enquête rapide. Reconnaissant que, « *dans l'état actuel des connaissances scientifiques* », l'origine de la plupart de ces malformations est inconnue, il a précisé que les autorités régionales de la santé vont centraliser tous les cas et les analyser.

Un parallèle avec le Vietnam

Chaque année, un certain nombre d'enfants naissent avec ce qu'on appelle des «malformations transverses» (l'absence de doigt, de phalange, de main, d'avant-bras ou de pied), qu'il ne faut pas confondre avec d'autres malformations congénitales. L'office britannique chargé du recensement de la population (OPCS) a dénombré 258 cas en 1991, ce qui représente un taux de 2,2 pour 10000 naissances. L'INSERM, que nous avons interrogé mardi 15 février, précise qu'il s'agit-là d'un pourcentage très comparable à celui observé, chaque année, dans d'autres pays : 2,4 pour 10000 en France, 2,3 en Australie, 2,9 aux Etats-Unis, environ 3 en Italie. Ni en France, ni en Angleterre, on ne constate une augmentation du nombre total d'enfants présentant de telles anomalies. L'OPCS, pour sa part, a relevé 210 cas en 1990 et 247 cas en 1989.

En France, aucun élément ne permet d'établir une corrélation entre la proximité de la mer et l'augmentation du nombre des malformations, à plus forte raison celles concernant l'absence de main gauche. Le docteur Denman-Johnson a soumis le résultat de ses recherches à différents organismes médicaux spécialisés, qui devront déterminer si ce taux anormalement élevé – 4 pour 300 naissances à Ryde – s'explique par des facteurs génétiques. Si ceux-ci doivent être exclus, les études se concentreront sur l'impact de l'environnement. Cette explication, que privilégie le docteur Denman-Johnson, pourrait alors mettre en cause une éventuelle pollution marine. D'autres experts évoquent une similitude entre les cas recensés en Grande-Bretagne et ceux constatés au Vietnam après les bombardements utilisant des défoliants. Enfin, certains chercheurs évoquent une ressemblance avec la maladie dite «des brides amniotiques», qui peut être à l'origine de sillons sur les membres, voire d'amputations congénitales.

LAURENT ZECCHINI

FAITS DIVERS

Accusé du viol d'une de ses élèves à Villetaneuse

Le « secret » du faux instituteur

Dominique Charini aura trompé son monde pendant trois ans. Engagé par l'éducation nationale en 1991 sur le foi de faux certificats, cet ex-instituteur suppléant de l'école Jules-Verne de Villetaneuse (Seine-Saint-Denis) est aujourd'hui soupçonné du viol d'une fillette âgée de sept ans et d'attentats à la pudeur sur d'autres enfants de la classe. Il a été écroué samedi 12 février et mis en examen pour « *viol et attentats à la pudeur sur mineur de quinze ans* » par le juge Baudoin Thouvenot, du tribunal de grande instance de Bobigny.

Groupe de réflexion sur les abus sexuels

Agé de trente-trois ans, l'instituteur avait été licencié la semaine dernière par l'inspection académique, qui venait de découvrir qu'il avait fourni un faux certificat de BTS et une fausse inscription en troisième cycle lors de son engagement. Selon l'inspection académique, qui a porté plainte pour usage de faux, ces documents étaient « *bien imités* ». Au cours d'un contrôle de routine, une conseillère pédagogique avait cependant constaté que le niveau de l'enseignant improvisé laissait à désirer, et une enquête administrative avait permis de déceler la supercherie.

Après son départ, des enfants ont osé dévoiler le « *secret* » – selon leurs termes – qu'ils partageaient avec l'instituteur, ce qui a rapidement conduit à son arrestation, bientôt suivie d'aveux. Dominique Charini, « *qui s'entendait parfaitement avec ses collègues* », selon Jacques Toffoletti, l'inspecteur d'académie adjoint de Bobigny, n'avait jusqu'alors fait l'objet d'aucune plainte. Il avait même pris part à un groupe de réflexion sur les abus sexuels.

Avant d'intégrer l'école Jules-Verne pour s'occuper d'un cours élémentaire première année à la rentrée 1993, il avait été nommé dans une école de Pantin, puis au Pré-Saint-Gervais. L'inspection académique et, sur commission rogatoire, le SDPM (service départemental de protection des mineurs) ont entamé des recherches pour savoir si l'imposteur y avait sévi de la même manière.

H. M.

RELIGIONS

Dans un livre très critique sur l'Eglise d'Angleterre

L'archevêque de Cantorbéry se dit fasciné par Taizé

LONDRES

de notre correspondant

On serait moins surpris si l'auteur de ce brûlot était un papiste revanchard ou un adversaire déclaré de l'ordination sacerdotale des femmes : il aurait tout simplement choisi de régler ses comptes avec l'Eglise d'Angleterre sous la forme d'un petit livre au titre anodin, *Spiritual Journey* (« Voyage spirituel ») (1)... Mais le signataire n'étant autre que George Carey, chef de l'Eglise anglicane, la vigueur de cette critique tous azimuts est plus curieuse, et révélatrice : ce récit illustre en fait la crise de confiance – et sans doute aussi d'identité –, qui frappe l'Eglise et la foi anglicane. Car le « voyage spirituel » de Mgr Carey trouve son inspiration dans le séjour qu'il a effectué, en août 1992, au sein de la communauté œcuménique de Taizé, en compagnie de mille jeunes anglicans. L'archevêque en revient ébloui, presque fasciné, et il n'en voit que mieux les carences et les errements de sa propre Eglise.

Devenu archevêque de Cantorbéry en avril 1991, George Carey sillonne l'Angleterre, et il est bientôt frappé par « *l'échec général de l'Eglise pour toucher et éduquer les jeunes* ». A Taizé, en revanche, « *les idéaux chrétiens, rendus obscurs dans tant de nos églises, sont vécus dans la conviction et la joie* », car le Frère Roger, prieur et fondateur (en 1940) de la communauté de Taizé, « *voulait démontrer que le christianisme est attirant, et qu'il détient la clé d'un monde transformé et changé* ».

En Grande-Bretagne, la réalité est toute autre : les jeunes critiquent abondamment « *les longues leçons, les multiples prières, les sermons ternes et les chants qui s'éternisent* » au cours des « *services verbeux* » du dimanche. Là-bas, des cérémonies calmes, tranquilles et simples ; ici, des services froids, arides et bruyants...

« *Le mot le plus souvent choisi par les jeunes* (anglicans) *à propos de l'office est : « ennuyeux »* », souligne l'archevêque de Cantorbéry. L'Eglise d'Angleterre, estime-t-il, doit profondément se transformer si elle veut attirer les futures générations de jeunes chrétiens.

Soulignant tout le prix des longues périodes de silence observées par les pèlerins de Taizé, il note que le silence est pratiquement inconnu dans la pratique religieuse anglicane. Ainsi, la liturgie moderne prévoit-elle de brefs moments, « *de 20 secondes* », très insuffisants pour que quiconque puisse se livrer à une « *prière personnelle profonde* ».

Le chef de la communion anglicane est particulièrement sévère sur les questions sexuelles : l'approche de l'Eglise est, à ce sujet, loin d'être « *saine et positive* ». Alors que, historiquement, le sexe était considéré jadis comme quelque-chose de « *honteux et d'embarrassant* », aujourd'hui c'est une position diamétralement opposée qui domine : « *Quiconque n'est pas sexuellement actif est regardé avec incrédulité et un certain dédain.* » L'Eglise, souligne le docteur Carey, doit convaincre les jeunes d'envisager les rapports sexuels « *dans le contexte d'une relation de mariage* ».

Profonde blessure

La publication, le 23 mars, de « *Spiritual Journey* » intervient au moment où l'Eglise d'Angleterre est confrontée à une crise multiforme, dont la manifestation la plus récente est la question de l'ordination sacerdotale des femmes. Le synode général, qui doit se réunir le 22 février, va entériner et permettre de promulguer cette réforme. Celle-ci ne s'est pas transformée en schisme, comme on le craignait, mais elle reste une profonde blessure pour de nombreux traditionalistes.

L'Eglise anglicane connaît, en outre, une grave crise financière, avec la disparition d'une partie de ses revenus. On parle de la perte de quelque 800 millions de livres (2). La crise de la foi est, elle, illustrée par les chiffres inquiétants de la fréquentation religieuse : alors qu'elle a perdu près de 1 million de membres depuis 1976, l'Eglise d'Angleterre compte aujourd'hui environ 1,8 million d'« adhérents », dont guère plus de 1 million se rend à la messe le dimanche.

Cela signifie que 2,4 % de la population d'Angleterre et du pays de Galles assistent à l'office dominical, contre 30 % pour les catholiques. Enfin, il y a cette crise de leadership si souvent dénoncée, et qui constitue une critique directe de l'action de Mgr Carey. L'archevêque voyage beaucoup à travers le monde, estiment de nombreux responsables de la hiérarchie, mais sa voix ne se fait guère entendre avec autorité dans les grands débats de société.

Chacun le déplore sans pour autant proposer la moindre solution pour redresser les choses. L'Eglise est en fait victime de cette crise générale des institutions britanniques qui touche aussi bien la monarchie, le gouvernement et le Parlement. *Spiritual Journey* est un pavé dans la mare : peut-être est-ce d'un électrochoc de ce genre que l'Eglise anglicane a besoin.

LAURENT ZECCHINI

(1) *Spiritual Journey*, de George Carey. Éditions Mowbray, 160 pages.

(2) Une livre sterling = environ 8,70 francs.

RECTIFICATIF : la lutte contre la drogue au Nigéria. – Un sous-titre ambigu, dont notre correspondante à Lagos n'est en rien responsable, pouvait sembler contradictoire avec le contenu même de l'article «Scandale au Nigéria», paru dans nos éditions du 16 février. Celui-ci faisait état, sans la moindre ambiguïté cette fois, de la volonté affichée par le nouveau régime militaire à Lagos de combattre «*sans pitié*» les narcotrafiquants. En outre, une erreur de transmission a déformé le nom de l'agence gouvernementale de lutte contre les stupéfiants au Nigéria, dont le sigle exact est : NDLEA (National Drug Law Enforcement Agency).

JUSTICE

Les suites de l'affaire VA-OM

Le juge Beffy rejette la demande de levée de contrôle judiciaire de Bernard Tapie

Bernard Beffy, le juge chargé de l'instruction de l'affaire VA-OM, a rejeté, mardi *15 février*, la demande de levée du contrôle judiciaire de Bernard Tapie. Mis en examen pour « complicité de corruption et subornations de témoins », M. Tapie avait été placé sous contrôle judiciaire le 10 février (*le Monde* des 11 et 12 février). Son avocat, Francis Debacker, avait immédiatement formulé une demande de mainlevée, jugeant ce contrôle judiciaire *« illégal »* et *« scandaleux »*.

Pour motiver son refus, le juge Beffy invoque dans un premier temps la légalité de ce contrôle : en l'absence de jurisprudence sur la question, il estime que le contrôle judiciaire, qui n'entrave pas *« l'indépendance et la liberté »* du député dans l'exercice de son mandat, ne peut être assimilé à l'« arrestation » évoquée dans l'article 26-3 de la Constitution sur l'immunité parlementaire. *Dans un second temps*, le juge Beffy évoque l'opportunité d'un tel contrôle : soulignant que *« de nouveaux risques d'infraction sont à redouter »*, le magistrat rappelle que le président de l'Olympique de Marseille avait été sanctionné en 1990 par la commission nationale de discipline de la Ligue nationale de football pour *« manquement grave à la morale sportive ». « La force de persuasion qui lui est prêtée par d'aucuns rend ces mesures plus impérieuses »*, conclut-il.

Par ailleurs, dans le volet « subornations de témoins » de l'affaire, une nouvelle confrontation a été organisée, mardi 15 février à Valenciennes, entre l'ancien entraîneur de l'USVA, Boro Primorac, et un ancien garde du corps de Bernard Tapie. Selon M. Primorac, ce garde du corps pourrait être le troisième homme du déjeuner du Fouquet's après lequel Bernard Tapie aurait tenté une subornation de témoins. *« M. Primorac n'est pas formel à 100 %, mais il existe des éléments troublants*, a précisé son avocat. *M. Primorac a toujours dit que s'il ne s'agissait pas du troisième homme, c'était son frère-sosie. »* Pour sa part, le garde du corps nie avoir rencontré M. Primorac et affirme n'être jamais allé au Fouquet's.

Après l'incendie du 5 février

Le concierge du Parlement de Bretagne est mis en examen

RENNES

de notre correspondant

André Hirel, soixante ans, concierge du Parlement de Bretagne depuis vingt-neuf ans, a été mis en examen mardi 15 février en fin de journée par le juge d'instruction Pascal Lemoine pour *« blessures involontaires ayant par maladresse, imprudence, inattention, négligence ou inobservation des règlements, entraîné une incapacité totale de travail de plus de trois mois »*. Le concierge, qui était aussi l'un des deux guides du prestigieux palais de justice de Rennes et qui partait en retraite cette année, avait, après l'incendie du 5 février, déclaré qu'il avait été réveillé par le signal d'alarme à 0 h 30.

La lecture, dès le 9 février, de la boîte noire, a révélé que le système d'alarme et de sécurité-incendie avait été neutralisé à 22 h 30, alors qu'il indiquait l'endroit précis où se déclarait l'incendie qui a détruit le somptueux Parlement du XVII[e] siècle. C'est seulement après trois interrogatoires d'une durée totale de plus de quatre heures par les policiers du SRPJ de Rennes, que le concierge a reconnu le 10 février *« avoir touché au système d'alarme »* qui, il est vrai, se manifestait depuis quelques jours par des déclenchements intempestifs, en raison notamment de travaux effectués à l'intérieur du palais de justice *(le Monde* du 16 février).

L'instruction du juge Pascal Lemoine devra déterminer le lien entre cette neutralisation et les conséquences du drame, les blessures subies par trois sapeurs-pompiers, dont un a été gravement brûlé à la suite de la chute d'une voûte enflammée. Elle devra aussi s'intéresser aux effets du respect bien partiel des prescriptions de la commission de sécurité concernant un bâtiment très sensible, non relié à la caserne de pompiers distante seulement de 200 mètres, au commissariat de police, ou à un centre de surveillance privé. Le 10 février, le préfet de région, Jean-Claude Le Taillandier de Gabory, qui connaissait déjà les secrets révélés par la boîte noire, déclarait : *« Il y avait un dispositif d'alarme, a-t-il fonctionné ? Si oui, pourquoi n'a-t-il pas entraîné une alerte plus rapide ? Et qu'en est-il des prescriptions de sécurité du 10 décembre 1992 ? »*

Quelque peu mis en cause par les chefs de cour sur la protection policière des bâtiments historiques du centre-ville lors de la violente manifestation des marins-pêcheurs du vendredi 4 février, le préfet de région ajoutait alors : *« Quant aux dispositions internes à chaque établissement, je suppose qu'elles ont été prises par le responsable chargé de la sécurité. »* Ce sera au juge Lemoine de le vérifier.

CHRISTIAN TUAL

SONDAGE : 64 % de Français estiment qu'un nouveau procès Raddad est « plutôt souhaitable ». – Un sondage réalisé par l'institut Louis Harris les 11 et 12 février (auprès d'un échantillon de 1008 personnes choisi selon la méthode des quotas) et publié dans *Globe-Hebdo* indique que 64 % des sondés estiment qu'il est *« plutôt souhaitable »* de réviser le procès d'Omar Raddad, le jardinier marocain condamné par la cour d'assises des Alpes-Maritimes à dix-huit ans de *réclusion criminelle* pour le meurtre de Ghislaine Marchal. 23 % trouvent que cela n'est pas souhaitable et 14 % ne se prononcent pas. Par ailleurs, une association « Justice pour Omar, justice pour tous » est née à l'initiative de l'avocat de M. Raddad, M[e] Jacques Vergès. Cette association est destinée à obtenir un second procès et *« œuvrer à la réforme des cours d'assises et aider la famille d'Omar Raddad tant que durera sa détention »*.

Un voyage d'études de M. Méhaignerie

Le modèle britannique pourrait inspirer une réforme de la justice de proximité

Accompagné de parlementaires de la majorité et de l'opposition, le garde des sceaux, Pierre Méhaignerie, s'est rendu, lundi 14 février, en Grande-Bretagne, afin d'observer le fonctionnement de la justice britannique qui repose largement, en matière pénale, sur la participation de juges non professionnels. Il n'est pas question de transposer ce modèle en France, mais il pourrait inspirer certaines des propositions de la commission sur la « justice de proximité » dirigée par les sénateurs Hubert Haenel et Jean Arthuis.

LONDRES

de notre envoyée spéciale

Au tribunal d'Uxbridge, au nord-ouest de Londres, les juges ne portent ni robe ni perruque. La justice est rendue dans la simplicité sous les armoiries de la monarchie britannique qui proclament les deux devises du Royaume *« Dieu et mon droit »* et *« Honni soit qui mal y pense »*. Assis sur une petite estrade de bois clair, le juge s'adresse au prévenu avec lenteur et courtoisie. *« Nous prenons en compte le fait que votre conduite en état alcoolique est chez vous un comportement inhabituel*, précise-t-il à un jeune homme au visage défait. *Le tribunal vous inflige une amende de 350 livres et douze mois de suspension de permis de conduire. Nous devons vous prévenir solennellement que si vous conduisez à nouveau pendant cette période vous vous exposez à de graves sanctions qui peuvent aller jusqu'à la privation de liberté. »*

Comme la plupart des *magistrate's courts* d'Angleterre et du Pays de Galles, le tribunal d'Uxbridge ne compte aucun juge professionnel (1). Les cent trente-cinq *magistrates* qui se relaient toute l'année dans les salles d'audience sont professeurs d'histoire, ingénieurs, informaticiens, officiers des pompiers, permanents syndicaux ou éditeurs. Deux ou trois jours par mois, ils viennent dans ce bâtiment de brique rouge rendre la justice au nom de leurs concitoyens. Leur geste est bénévole : les *magistrates* reçoivent au mieux une simple indemnité destinée à compenser le manque à gagner lié à leurs absences professionnelles. *« Ce n'est pas toujours très gai, mais c'est une façon de participer à la vie de la communauté*, précise l'un d'eux. *Cela demande un peu de temps mais c'est très intéressant. »*

Ces tribunaux, qui peuvent infliger des peines maximales de six mois d'emprisonnement, jugent les petites infractions, qu'il s'agisse de vols à l'étalage, de cambriolages, de défaut d'assurance ou de conduite en état alcoolique. Au total, 95 % des affaires pénales leur sont soumises. *« Les magistrates suivent une formation, mais ce ne sont pas des juristes »*, précise Martin Hamilton, le greffier en chef d'Uxbridge. *Pendant l'audience où ils siègent collégialement, ils sont assistés par un* clerk *qui a, lui, une formation juridique très solide. Son rôle est de contrôler l'application de la procédure et de donner aux juges l'état de la jurisprudence et des sanctions. Il ne doit cependant pas tenter de les influencer. Il faut qu'il y ait une claire séparation entre le clerk et les magistrates. »*

Les commissions de sélection

Aujourd'hui, tous les citoyens britanniques, à l'exception des parlementaires et des fonctionnaires de police, peuvent devenir *magistrates*. Il leur suffit de répondre aux annonces publiées dans les journaux et de se présenter devant l'une des commissions consultatives chargées de sélectionner les candidats. *« Ils remplissent un questionnaire et sont longuement entendus*, précise le responsable national des commissions, Richard Gobler. *Elle sélectionne ensuite ceux qui conviennent le mieux et transmet cette liste au Lord Chancellor, le ministre de la justice, qui les nomme. Ces magistrates qui, sauf faute grave, peuvent rester en fonction jusqu'à l'âge de soixante-dix ans doivent être estimés et refléter la communauté dont ils sont issus. »*

Malgré les efforts de rééquilibrage accomplis ces dernières années – sur les trente mille *magistrates, 45 % sont des femmes et le* recrutement au sein des minorités ethniques s'est accru, – cette justice locale, née au quatorzième siècle, conserve l'image d'une institution de notables. *« L'un des reproches que l'on nous adresse, c'est que nous sommes « middle class, middle aged and white », c'est-à-dire de la classe moyenne, d'âge moyen et Blancs*, note la présidente de l'Association nationale des *magistrates*, Rosemary Thomson. *Récemment, des enfants sont venus visiter le tribunal et ils nous ont demandé combien de terres nous possédions ! C'est difficile à entendre pour ceux d'entre nous qui se battent contre les hypothèques ! Nous avons beaucoup de mal à modifier cette image et à convaincre les jeunes, notamment les jeunes Noirs, que nous pouvons rendre une justice équitable. »*

Peu d'appels

Malgré cette défiance sociale, que les commissions tentent de désamorcer en rééquilibrant le recrutement, cette justice locale a le mérite d'être profondément enracinée dans la communauté. *« Nous vivons et nous travaillons dans les quartiers où nous rendons la justice*, souligne Ann Fuller, vice-présidente de l'association des *magistrates*. *Nous connaissons donc les lieux, les gens et les problèmes de notre région. C'est une de nos forces. »* La faiblesse du taux d'appels qui est l'une des caractéristiques de la justice britannique est l'un des meilleurs indices de cet enracinement : seules 0,3 % des décisions rendues par les *magistrates* sont frappées d'appel. En 1993, le tribunal d'Uxbridge en a enregistré un seul...

Ces chiffres ont parfois fait rêver les parlementaires français et le garde des sceaux. *« Nous sommes confrontés en France à un problème de compréhension de la justice et à un accroissement du contentieux qui provoquent un allongement des délais*, soulignait pierre Méhaignerie devant ses hôtes. *Tout ceci suscite chez nos concitoyens une vision très négative de la justice. Faut-il augmenter le nombre de juges ? Faut-il déjudiciariser certains contentieux ? Faut-il modifier la carte judiciaire ? La réponse n'est sans doute pas unique »*. Il y a huit mois, le rapport Raynaud sur l'état de la France avait souligné cette inflation continue des procédures. Si cette augmentation se poursuit, la machine judiciaire ne pourra y faire face sans engager de profondes réformes.

La justice britannique, secouée ces dernières années par une série d'erreurs judiciaires qui ont mis en lumière les limites du système accusatoire, n'est sans doute pas un modèle, mais ses *magistrates* représentent une forme de justice locale qui pourrait inspirer la commission sur la justice de proximité, dirigée par les sénateurs Hubert Haenel et Jean Arthuis (2).

Le système judiciaire britannique est si intimement lié à son histoire qu'il est bien entendu exclus de le transposer tel quel en France, mais l'idée d'introduire des magistrats non professionnels dans les tribunaux d'instance, au civil comme au pénal, fait peu à peu son chemin. *« Nous partons d'ici avec deux idées*, soulignait le garde des sceaux, Pierre Méhaignerie, à la fin de la journée. *Celle des* magistrates, *ces juges non professionnels qui tranchent une grande partie des affaires pénales, et celle des juges à temps partiel qui travaillent dans les tribunaux civils. Ces deux innovations peuvent peut-être améliorer le fonctionnement de la justice en impliquant davantage les citoyens et en raccourcissant les délais de jugement. »*

ANNE CHEMIN

(1) Ces tribunaux comptent également depuis le dix-huitième siècle des professionnels, mais ils sont actuellement moins d'une centaine. La justice civile britannique est plus proche de la justice française : les décisions sont rendues par des magistrats professionnels, les *judges*, qui sont recrutés parmi les hommes de loi. Rétribués par le ministère de la justice, ces juges qui peuvent être employés à mi-temps tranchent les petits litiges qu'il s'agisse de conflits de loyers ou de récupération d'arrhes indûment perçus.

(2) Hubert Haenel et Jean Arthuis ont réalisé, en 1991, un rapport sénatorial unanimement salué sur la justice. Ce rapport a été publié aux éditions Economica.

Un décret paru au « Journal officiel »

Les avocats intervenant en garde à vue seront rémunérés

Les avocats qui se rendent actuellement dans les commissariats et les gendarmeries afin d'intervenir auprès des gardés à vue travaillent à titre bénévole. La loi du 4 janvier 1993, qui leur permet de s'entretenir une demi-heure avec les gardés à vue, n'avait prévu aucun financement. Les permanences mises en place le 1[er] mars 1993 par les cent quatre-vingts barreaux de France fonctionnent donc actuellement grâce à des volontaires qui ne sont pas rétribués.

Le garde des sceaux, Pierre Méhaignerie, avait promis en arrivant place Vendôme qu'il remédierait à cette situation. C'est désormais chose faite : un décret publié au *Journal officiel* du 11 février précise que la contribution de l'Etat à la rétribution des avocats désignés d'office pour les gardes à vue sera de 300 francs hors taxes. Elle sera majorée de 200 francs lorsque cette intervention aura lieu de nuit, entre 22 heures et 7 heures, et de 100 francs lorsque l'intervention aura lieu hors des limites de la commune du siège du tribunal. Ces deux majorations sont cumulables, mais elles ne pourront être perçues qu'une fois lorsque l'avocat interviendra à plusieurs reprises, loin du tribunal, dans la même nuit.

A. C.

Devant la cour d'assises du Puy-de-Dôme

Un employeur condamné à cinq ans d'emprisonnement pour avoir abusé de sa secrétaire

CLERMONT-FERRAND

de notre correspondant

Un directeur de société de Clermont-Ferrand, propriétaire de plusieurs commerces de prêt-à-porter, a été reconnu coupable de viol par les jurés de la cour d'assises du Puy-de-Dôme siégeant à Riom, qui l'ont condamné, mercredi 16 février, à cinq ans d'emprisonnement dont deux assortis du sursis. L'avocat général avait requis une peine de cinq à six ans d'emprisonnement. *Il était reproché* à Alain Aledo, cinquante ans, d'avoir, en 1989, abusé sous la contrainte de l'une de ses secrétaires, âgée aujourd'hui de vingt-huit ans. La jeune femme qui s'était constituée partie civile par la voix de M[e] Dumolin du Fraisse, du barreau de Clermont-Ferrand, a toujours déclaré qu'elle avait été contrainte à cette relation pour conserver son emploi. L'accusé, dont la défense était assurée par M[es] Liénard, du barreau de Versailles et Martin, du barreau de Clermont-Ferrand, bien que reconnaissant la liaison, faisait valoir qu'il n'avait exercé aucune contrainte à l'encontre de son employée.

J.-P. R

REPÈRES

CATASTROPHES

Plus de cent morts dans un séisme à Sumatra

Au moins 117 personnes ont été tuées et plus de 900 blessées par un tremblement de terre survenu, mardi 15 février à 18 h 07 (heure française), dans l'île de Sumatra (sud de l'Indonésie). Le séisme, d'une magnitude de 7,2 sur l'échelle de Richter, a frappé l'ouest de la province de Lampung (250 km au nord-ouest de Djakarta), en particulier le district de Liwa (100 000 habitants), où l'on dénombre l'essentiel des victimes et où plusieurs immeubles ont été détruits.

Selon les services météorologiques indonésiens, l'épicentre de ce séisme se situait vraisemblablement en pleine mer, à 58 km au large des côtes de Sumatra. Le même jour, un tremblement de terre d'une magnitude de 5,6 a secoué la province chinoise de Qinghai, mais on ne connaissait pas, mercredi matin, le nombre de victimes. – *(AFP, Reuter.)*

INTEMPÉRIES

Le mauvais temps provoque deux morts en France

Le mauvais temps a provoqué, mardi 15 février à Bez-et-Esparon (Gard), la mort d'une sexagénaire dont le toit s'est effondré sous le poids de la neige. Mercredi matin, 4 000 foyers étaient toujours privés d'électricité dans la région du Vigan, où quelque cent quatre-vingts agents EDF, aidés de quatre hélicoptères, ont travaillé toute la journée de mardi pour réparer les ruptures de conducteur provoquées par des manchons de neige ou par des arbres tombés sur les lignes.

Trente groupes électrogènes ont été répartis dans les points les plus sensibles, notamment dans les maisons de retraite. Lundi 14 février, le froid intense avait causé la mort d'un homme sans domicile fixe à Strasbourg.

NUCLÉAIRE

Le gouvernement ne s'est toujours pas prononcé sur le redémarrage de Superphénix

Le gouvernement n'a pas encore pris de décision sur le redémarrage du surgénérateur Superphénix, a indiqué, mardi 15 février, le ministre de l'environnement Michel Barnier. *« On continue à travailler »*, a-t-il simplement commenté à l'issue d'un comité interministériel consacré à ce dossier et présidé par le premier ministre.

En janvier, un rapport de la direction de la sûreté des installations nucléaires (DSIN) avait émis un avis favorable, sous condition, au redémarrage du surgénérateur de Creys-Malville (Isère), tandis que les opposants à Superphénix réclamaient une contre-expertise étendue à *« l'ensemble des incidences financières, juridiques et sociales »* de l'installation (*le Monde* du 20 janvier).

Le cinquième «baromètre» du Comité catholique contre la faim et pour le développement

La solidarité de proximité prend le pas sur l'aide au tiers-monde

La France d'abord! Ainsi pourrait-on résumer les enseignements du baromètre 1993 de la solidarité internationale des Français (1), publié pour la *cinquième année* consécutive par le Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD). L'enquête, qui sera rendue *publique* le 21 février, montre en effet que la solidarité nationale (lutte contre le *chômage* et la *pauvreté* dans l'Hexagone) continue à prendre le pas sur la solidarité *internationale* (aide au tiers-monde, droit d'asile). Et cela de manière parfois brutale dans certains secteurs de la population.

Prééminence de la solidarité de proximité et effritement de la solidarité internationale : la version 1993 du *baromètre* du CCFD confirme le recentrage des préoccupations de l'opinion – pour ne *pas dire le repli* – sur les difficultés de la France. La solidarité internationale, lorsqu'elle s'exprime, tend, désormais, à favoriser les pays de l'Europe *de l'Est* au détriment de pays d'Afrique et d'Asie plus démunis mais plus *lointains. Dans les deux cas*, le phénomène amorcé ces dernières années s'est encore amplifié en 1993. Autre confirmation : la sensibilité tiers-mondiste demeure, année après année, l'apanage des jeunes (dix-huit-vingt ans).

Priorité des priorités, le chômage apparaît en 1993 comme la préoccupation majeure de trois Français sur quatre, surtout de ceux *qui sont moins bien armés* pour s'en défendre (couches populaires ou moyennes). Inversement, la faim dans le monde voit son «score» baisser depuis 1989 (*– 8 points*). *Le terrorisme, la pré*servation de l'environnement et les grandes catastrophes naturelles perdent de leur importance dans les réponses. Parmi les grandes causes *méritant d'être soutenues*, deux seulement voient leur score augmenter : la pauvreté en France (+ 11 points) et les «enfants martyrs» (+ 9).

Certes, la faim et la paix (introduite pour la première fois cette année sur la liste des questions à traiter d'urgence) dans le monde, mentionnées par une bonne moitié des interviewés, se classent aux deuxième et troisième rangs. Mais le choix, comme causes prioritaires à soutenir, de la recherche médicale (72,5 %) et de la lutte contre la pauvreté en France (56 %) manifeste la priorité accordée à la solidarité hexagonale, à ce que l'on pourrait appeler la solidarité de proximité, sur la solidarité internationale. Certes, le développement du tiers-monde conserve la sixième place parmi les causes prioritaires, mais de justesse : il chute de 8 points en un an. Avec 16,9 % des suffrages, il retombe à son niveau de 1990.

«Ce repli sur les difficultés de la société française se manifeste clairement dans le recul du nombre des réponses favorables à une aide aux pays pauvres, sauf pour ce qui concerne l'ex-URSS et ses anciens satellites», écrivent les auteurs du baromètre. En effet, lorsqu'il leur faut choisir, les enquêtés sont de plus en plus nombreux à favoriser les pays de l'Europe de l'Est (un *gain de 12 points en trois ans*) aux dépens de l'Afrique (une perte de *9 points* depuis 1990).

La baisse du score de certaines régions est parfois spectaculaire. C'est le cas de l'Amérique latine, du Proche-Orient et du continent africain. L'Afrique noire, pourtant en tête des régions que les Français souhaitent aider, perd 10 points par rapport à l'an dernier : 58 % contre 68 %. En revanche, les réponses exprimées en faveur de l'Europe de l'Est ont plus que doublé depuis 1989, passant de 24 % à 54 %. Selon les vœux de presque 6 Français sur 10 (59 %), l'aide apportée aux pays en voie de développement doit être augmentée. Mais, d'une part, l'immense majorité des partisans de cette augmentation (92 %) estiment que l'aide des nations développées doit bénéficier en priorité aux pays qui s'engagent à respecter les *droits* de l'*homme et à* promouvoir la démocratie. D'autre part, 83 % des sondés demandent qu'elle soit *mieux* utilisée. Pour un tiers des Français, la mauvaise utilisation de l'aide est un argument suffisant pour ne pas l'accroître du tout.

La limitation du droit d'asile

Les Français attendent de l'ONU qu'elle soit le premier responsable de l'aide au tiers-monde (71 %), avant le gouvernement (*61 %) et l'Union européenne* (52 %). Cela dit, leur confiance en la matière va, massivement (80 %), aux organisations humanitaires. Dans ce domaine, les sondés sont deux *fois plus nombreux à faire* confiance aux organisations non confessionnelles (58 %) qu'aux organisations religieuses (26 %).

L'opinion à l'égard du droit d'asile constitue, elle aussi, une mesure efficace des attitudes à l'égard du tiers-monde. Selon le *baromètre, deux groupes*, très inégaux, s'opposent à ce sujet : à peine un quart des Français estime que le droit d'asile doit être préservé, *«même s'il cache en partie une immigration économique»*; le reste (73 %) pense qu'il doit être limité, étant donné la crise économique. *«Ce constat*, notent les auteurs du rapport, *n'a rien d'étonnant». «Mais*, ajoutent-ils, *les contrastes observés entre les groupes sociaux se déclarant favorables ou hostiles à ce principe, et les effets que cela entraine sur la structure des réponses, montrent que le droit d'asile cristallise les convictions et sert de révélateur des systèmes de pensées et de croyances.»*

Pour le droit d'asile : les cadres *supérieurs*, les *diplômés* de l'Université, les jeunes, les urbains. Contre : les agriculteurs, les ouvriers, les inactifs, les personnes âgées, les *ruraux*, ceux *qui n'ont* pas de diplôme de l'enseignement secondaire. Comme on pouvait s'y attendre, *ce sont les groupes* sociaux privilégiés qui montrent le plus de tolérance à l'égard des problèmes *suscités par l'immigration*, et ce sont les groupes menacés économiquement qui manifestent des *réactions de rejet*.

L'idéologie joue aussi son rôle. Ainsi, se déclarer catholique ou sans religion est déterminant : 19 % des premiers seulement sont favorables au droit d'asile contre 29 % des seconds. *Ce qui conduit* les auteurs du rapport à se demander si la religion n'est pas *«un frein à la solidarité»*. Les choix politiques toutefois font considérablement varier le jugement porté sur le droit d'asile : moins d'un *enquêté sur dix*, se déclarant de droite ou de centre-droit, est d'accord pour préserver le droit *d'asile*; proportion qui monte à un enquêté sur quatre lorsqu'il se dit de gauche.

D'une façon générale se dessine *«une convergence des jugements en faveur des droits de l'homme, du développement et de l'aide au tiers-monde chez les Français de moins de cinquante ans, les titulaires d'un diplôme d'études supérieures au bac et dans les catégories socioprofessionnelles supérieures.»*

ROLAND-PIERRE PARINGAUX

(1) Enquête de l'institut Lavialle réalisée entre le 6 et le 16 novembre 1993 sur un échantillon national représentatif de 1 000 personnes de quinze ans et plus.

Évolution des causes prioritaires pour les Français
en pourcentage

1989 1990 1991 1992 1993
LA RECHERCHE MÉDICALE (cancer, sida) 70,7 72,5
LES ENFANTS VICTIMES DANS LE MONDE 53 60,7
LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ EN FRANCE 44,8 56

Le chômage : confirmation d'une priorité

Parmi les grandes questions du monde actuel, quelles sont les trois que vous considérez comme les plus urgentes à traiter? *(trois réponses maximum).*

	(En %)				
	1993	1992	1991	1990	1989
Le chômage	74,5	71,5	69,5	56,9	59,9
La faim dans le monde	58,2	65,8	67,9	62,7	65,5
La paix dans le monde (nouveau thème cette année)	53,9	–	–	–	–
Le risque d'un accident nucléaire	22,1	28,5	30,1	27,2	23,1
La préservation de l'environnement	18,7	35,4	31,4	30,5	27,4
Le terrorisme international	17,6	14,3	17,4	28,7	35,7
La croissance incontrôlée de la population mondiale	13,9	17,3	12,4	11	8,1
Les mauvaises conditions de santé dans le monde	13,6	.25	25,2	24,3	20,8
La protection contre les grandes catastrophes naturelles	11,2	12,2	10,7	13,5	16,4
La torture	9,9	11,8	15,7	16,1	16,8
L'approvisionnement en énergie et en matières premières	1,7	3,2	2,7	4,6	2,8
Aucune	0,1	0,5	0,1	0,5	0,6
Ne se prononcent pas	0,1	0,4	0,5	1,3	0,7
La course aux armements (non posée cette année)	–	10,2	11,4	13,8	12,2

Le français piégé par le multiculturalisme américain

Sur certains campus, l'étude du français est soumise à la censure de la vague du « politiquement correct » imposée par les minorités ethniques et sexuelles

NEW-YORK

correspondance

Aux États-Unis, la méthode Capretz est couramment utilisée dans les cours de français. Ce sont de petits films où de jeunes comédiens échangent des dialogues à la Rohmer : adjectifs, conjugaison et vocabulaire sur fond de jeux de séduction. Rien que de très banal, mais nous sommes aux États-Unis. A l'université Yale, une association d'étudiantes féministes a demandé son interdiction : *« Nous ne voulons pas hériter de la vision machiste des femmes telle qu'elle est décrite dans la littérature française. »* Ainsi, la vague de fond du *« political correctness »* (« politiquement correct ») – c'est-à-dire l'affirmation par les minorités ethniques et sexuelles de leur autonomie culturelle –, dont les excès sont souvent caricaturés en France, s'attaque aujourd'hui aux études de français, accusées ni plus ni moins d'être peuplées d'auteurs *« dead, white, european, males »* (morts, blancs, européens, mâles). Tandis que, d'après une étude de la Modern Language Association, le nombre d'étudiants en français n'a que très légèrement baissé (– 1,6 % entre 1986 et 1992), la remise en question de l'héritage européen trouve une expression particulièrement passionnelle quand il s'agit de l'influence des auteurs français sur la culture américaine.

Pour Michel Feher, directeur de la revue américaine *Zone* (1), la remise en cause de *« l'impérialisme de la culture européenne »* date des années 60. Quand les mouvements féministes et les organisations noires prennent acte de l'échec de la lutte pour les droits civiques et de la politique d'intégration, ceux-ci expriment les premières volontés d'un développement culturel séparé de la *« domination occidentale »*. C'est ainsi que le mouvement qui accompagne la révolution démographique (les citoyens américains d'origine européenne seront bientôt une minorité aux Etats-Unis) signe l'acte de naissance du multiculturalisme.

C'est en application de cette volonté d'affirmation des minorités les plus actives que sont créés, dans les universités, des départements d'études afro-américaines et féministes. Le multiculturalisme s'étendra, à partir de la fin des années 80, aux autres départements, sommés de s'intéresser davantage aux cultures minoritaires.

Ainsi, à la rentrée 1993, le catalogue de cours du département d'études françaises de l'université d'Ann-Arbor (Michigan) a été élargi, par exemple, après qu'un vote du conseil des professeurs a imposé à tout étudiant de suivre au moins un cours traitant d'une minorité. Désormais, la faculté propose une série de cours qui comportent davantage d'auteurs femmes, francophones d'Afrique ou des Caraïbes.

Le professeur Mireille Rosello se prête ainsi à l'exercice qui consiste à vendre à ses futurs étudiants son cours intitulé *African Carribean Litterature in France* : *« (Re) imaginer la culture beur afin de se demander ce qu'il en est désormais de notre définition de la « culture » du « postcolonialisme », de la « nation » et de la « francophonie »*... Exemples d'auteurs utilisés par le professeur Rosello : *le Thé au harem d'Archimède*, de Mehdi Charef, *les Carnets de Shéhérazade*, de Leïla Sebbar.

« Dans une université publique comme CUNY (City University of New York), où se trouve une forte minorité d'étudiants d'origine haïtienne et de la Côte-d'Ivoire, raconte Thomas Spear, professeur de français dans cette université située dans le Bronx, le quartier le plus défavorisé de la ville, *il est difficile de passer sous silence la littérature francophone. »* Les revendications « autonomistes » ont eu aussi pour conséquence d'ouvrir les cours à des auteurs qui auparavant étaient très peu étudiés, en particulier des femmes et des écrivains francophones.

Des romans comme *le Baobab fou*, de Ken Bugul, *Ex-Père de la Nation*, d'Aminata Sow Fall (les deux titres sont édités par les Nouvelles Éditions africaines) sont ici des classiques, traduits en anglais, alors qu'ils demeurent pratiquement introuvables en France.

Compartimentage des études

Mais ces nouveaux départements s'accompagnent d'un compartimentage des études : là francophone, ici féminine, ou noire homosexuelle, là refusant la portée universelle d'un texte au-delà de la minorité censée être représentée par l'auteur. *« Quand un professeur choisit d'enseigner l'histoire de la littérature française dans un département d'études féminines, il aura bien du mal à trouver de grands textes écrits par des femmes, jusqu'au XIXe siècle »*, explique le professeur Thomas Kavanagh, de l'université d'Ann-Arbor. Il sera obligé de se rabattre sur des auteurs secondaires.

L'avis est partagé par Françoise Burgess, une universitaire française en poste à la CUNY. Elle donne en exemple le cas de cette collègue féministe qui propose à ses *« freshmen »* (étudiants de première année) une liste d'auteurs composée uniquement de lesbiennes, dans un cours intitulé « Fondements de la littérature française ». Pour ce professeur, c'est là le seul moyen de compenser leur absence pendant des siècles des programmes universitaires... Autre exemple de cette « ghettoïsation » des auteurs : cette réponse donnée par Cecilia Feilla, une étudiante en doctorat de littérature comparée à l'université de New-York à une question sur la Déclaration universelle des droits de l'homme et du citoyen de 1789 : *« Un texte écrit par des hommes pour des hommes... »*



« Accusés d'eurocentrisme »

Cecilia ne rejette par pour autant les classiques. *« Je pense choisir un sujet de thèse autour de la littérature française et anglaise du début du XIXe siècle mais j'y ajouterai sûrement un* « twist » *féministe... »* Mais elle avoue dans le même temps que si elle a choisi d'intégrer un département d'études comparées et non d'études féministes, c'est bien par peur de se retrouver dans un ghetto... Les critiques des étudiants et professeurs de départements « politiquement corrects » suscitent de nombreuses réactions de la part d'universitaires de culture européenne – et en particulier des enseignants de français. *« Nous qui avons consacré notre vie à l'enseignement de la littérature française, nous sommes aujourd'hui inquiets, accusés d'eurocentrisme et désavoués par nos étudiants »*, expliquent Lawrence Kritzman, de l'université de Dartmouth (New-Hampshire), et Richard Stamelman, directeur du département de français de l'université de Boulder (Colorado).

« La culture française est attaquée à la fois par les libéraux, pour qui elle est "dominatrice", et par les conservateurs, qui la tiennent pour "postmoderne" », indiquent les deux universitaires, qui ont pris l'initiative de proposer aux services culturels de l'ambassade de France la mise en place d'un « Comité pour l'avenir des études françaises en Amérique ». *« A un moment où l'on doit faire face à un certain essoufflement de l'enseignement du français*, expliquent-ils, *il nous faut avoir une approche moins belle-lettriste et savoir se tourner vers d'autres domaines, en particulier les sciences sociales. »*

Car, pour le professeur Kritzman, qui dirige, aussi, une collection intitulée « Perspectives européennes » aux Presses universitaires de Columbia, c'est dans leur interdisciplinarité que les études de français ont encore une chance de garder leur influence dans le champ universitaire. Et c'est en montrant la richesse de ses origines que la culture française attirera les étudiants américains qui se détournent actuellement de la littérature étrangère et des auteurs français, mais qui, au nom du multiculturalisme, découvrent les littératures ethniques américaines.

Aussi, on ne s'étonnera pas si Lawrence Kritzman donne à l'université de Dartmouth un cours intitulé « Nationalisme, race et culture dans la France contemporaine », un enseignement interdisciplinaire qui s'appuie sur des auteurs aussi différents qu'Ernest Renan, Albert Memmi, Aimé Césaire et Julia Kristéva. *« On peut aujourd'hui proposer aux étudiants n'importe quel auteur*, résume Thomas Kavanagh, de l'université d'Ann-Arbor, *mais il faut savoir que si l'on ne parle pas de racisme, d'antisémitisme, d'anticolonialisme ou de féminisme à propos de la France, on n'intéressera personne. »*

COLOMBE SCHNECK

(1) Dans un article de la revue *Esprit*, janvier 1993.

REPÈRES

ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ. 178 575 élèves ont été accueillis et scolarisés dans les établissements spécialisés et adaptés, publics et privés des premier et second degrés du ministère de *l'éducation nationale* en 1992-1993, tandis que 131 635 *élèves étaient accueillis dans les* structures relevant du ministère des affaires sociales, de la santé et de la ville. L'enseignement spécialisé représentait alors 1,5 % des effectifs de l'école élémentaire. Ces effectifs sont en baisse, notamment dans les classes spécialisées en écoles maternelles et primaires (– 4 528 élèves), ainsi que dans les établissements médico-éducatifs relevant du ministère des affaires sociales (– 1 201 élèves), notamment les instituts médico-éducatifs (IMP). En revanche, ils sont en augmentation dans les sections d'éducation spécialisée (SES) et les sections d'enseignement général professionnel adapté (SEGPA) (+ 1 148 élèves) rattachées aux collèges.

MAGAZINE LYCÉEN. – Le premier numéro de *Cité-Lycée*, *« le magazine du lycéen citoyen »*, bimestriel gratuit lancé par le conseil régional du Centre et l'académie d'Orléans-Tours, vient de paraître. Le magazine s'adresse aux 112 000 lycéens de la région, et se donne pour objectif de les aider à *« vivre au mieux leurs années lycée »*. Au fil des seize pages couleurs richement illustrées, les lecteurs trouveront des témoignages, des entretiens, des informations pratiques sur l'orientation et la vie scolaire et culturelle. Le dossier du premier numéro porte sur l'art de négocier des délégués de classe.

ORIENTATION. Les unes après les autres, les collectivités locales, départements ou régions, organisent « leur » salon d'information et d'orientation à destination des lycéens et des étudiants. La Charente-Maritime n'y échappe pas, qui organise son premier rendez-vous les 17, 18 et 19 février au Technoforum de La Rochelle. Avec conférences et expositions, pour mieux bâtir son avenir.

► *Rens. : 46-45-90-90.*

PRÉPAS. La réforme des classes préparatoires aux grandes écoles, annoncée jeudi 10 février (*le Monde* du 11 février) par François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, et François Fillon, ministre de l'enseignement supérieur, a été bien accueillie par le SNES, qui relève néanmoins des incertitudes à propos des classes de mathématiques *supérieures. Dans un communiqué,* ses dirigeants rappellent leurs *« exigences en faveur d'une diversification progressive qui n'enferme pas les étudiants dans des choix irréversibles »*.

« On rénove, sans toucher à l'essentiel », estime de son côté le SGEN-CFDT, qui doute de l'efficacité de *certaines décisions, comme l'ouverture des études médicales aux littéraires. Le syndicat regrette* l'absence de *« remise en cause du bachotage, de la pédagogie des classes et du contenu des enseignements »* Il demande la définition de *« critères explicites de recrutement »* et la *« mise en cohérence de l'ensemble des formations à bac + 2, avec des coûts harmonisés »*.

SOLIDARITÉ. A l'initiative de la Maison des enfants du monde, deux mille jeunes des quartiers défavorisés venus de toute la France investiront la Grande Halle de La Villette à Paris, pour deux jours de spectacles intitulés « les gamins de l'art-rue », dont ils seront les principaux acteurs (le samedi 19 février de 11 heures à 6 heures et le dimanche 20 de 11 heures à 22 heures). Dans un décor de bande dessinée, des groupes de jeunes musiciens de quartier joueront notamment avec Jean-Louis Aubert, Bertignac, FFF, Mano Négra et Khaled. D'autres proposeront des ballets de danse de rue et présenteront des sculptures, des *tags* et des pièces de théâtre. Une programmation de films et de clips vidéo ainsi que des débats seront également proposés aux visiteurs. Les bénéfices de cette manifestation seront reversés à la Maison des enfants du monde, *pour l'aider à mener à bien différents projets de solidarité dans les quartiers défavorisés en France et* au Brésil.

► **Renseignements et réservations : la Grande Halle de La Villette, (1) 40-03-75-75.**

Avenir incertain pour l'enseignement professionnel

La relance de l'apprentissage et les projets de réforme du financement de l'alternance pèsent sur le devenir des formations professionnelles sous statut scolaire

QUEL est l'avenir des formations professionnelles sous statut scolaire, dites « en alternance », dont le baccalauréat professionnel, lancé en 1985, est l'un des fleurons, alliant études à l'école et temps de formation en entreprise ? La question mérite d'être posée quand, à quelques jours d'intervalle, des spots télévisés dynamiques, diffusés au cours de la première « semaine nationale de l'apprentissage » (du 7 au 11 février) ont rappelé cruellement le vide médiatique qui a entouré cette année la traditionnelle « semaine de l'enseignement technique », organisée en janvier et censée promouvoir les filières professionnelles de l'éducation nationale. A-t-on déjà oublié les efforts conjugués, entre autres, des secrétariats d'État à l'enseignement technique et aux droits des femmes pour mieux faire connaître, il y a deux ans encore, les métiers issus de l'enseignement professionnel et technologique ?

Tombées dans les oubliettes de la Rue de Grenelle, depuis la disparition de feu le secrétariat d'État à l'enseignement technique au printemps 1993, les filières de formation professionnelle initiale ne se sont pas vu, à l'évidence, accorder la même attention ministérielle que celle consacrée aux lycées généraux et technologiques ou aux classes préparatoires aux grandes écoles.

L'adoption de la loi quinquennale sur le travail, l'emploi et la formation professionnelle avait déjà marqué la prééminence du ministère du travail sur une partie de ce dossier, le ministre de l'éducation se voyant même contraint et forcé d'entériner un amendement réintroduisant la possibilité d'ouverture de classes préparatoires à l'apprentissage (CPA), en voie d'extinction pour cause de collège « unique » (1).

Dorénavant – ce n'est un secret pour personne – la préférence gouvernementale va à l'apprentissage (sous contrat de travail), dont Michel Giraud, ministre du travail, aimerait voir les effectifs doubler en cinq ans (c'était déjà là le souhait d'Edith Cresson, puis de Pierre Bérégovoy). Le ministre compte sur les régions pour accentuer l'effort, dès lors qu'elles ont, par la loi quinquennale, la complète maîtrise des plans régionaux de développement de la formation professionnelle.

Le succès des bacs pros

Le ministre pourra aussi compter sur l'appui (traditionnel) des chambres consulaires, comme en a témoigné le Forum de l'apprentissage où, avec tables rondes et parterre d'apprentis en sweat-shirts blancs immaculés, le Fonds national interconsulaire de compensation (FNIC) a réuni, vendredi 11 février à Paris, neuf cents délégués des assemblées consulaires (chambres de commerce et d'industrie, chambres d'agriculture, chambres des métiers). Celles-ci, très revendicatives, n'ont pas hésité à montrer leur hostilité envers l'éducation nationale, à qui elles reprochent, outre la *« lourdeur inhérente au système »* quand ce n'est pas *« l'inefficacité »*, de ne pas suffisamment orienter les élèves des collèges vers l'apprentissage. Invité au Forum, Guy Bourgeois, directeur de cabinet de François Bayrou, a rappelé que l'éducation nationale elle-même comptait s'engager sur la voie de l'apprentissage, en favorisant le développement, au sein même des établissements, ainsi que la loi quinquennale le permet, des sections d'apprentissage (2). Mais il ne s'est pas prononcé sur les projets de réforme de financement de l'alternance qui, pour le moins, déclenchent quelques inquiétudes du côté des défenseurs de l'alternance sous statut scolaire.

Dans un rapport remis au premier ministre en janvier, Jean-Yves Chamard, député (RPR) de la Vienne, préconise, en effet, que des mesures soient prises afin de geler la part de la taxe d'apprentissage (abusivement appelée ainsi selon M. Chamard) actuellement versée par les entreprises aux établissements de l'éducation nationale avec qui elles ont tissé des liens (3).

Ce tout-apprentissage en viendrait donc presque à faire oublier les succès actuels des formations professionnelles en alternance sous statut scolaire, tel celui des baccalauréats professionnels créés en 1985. Ce succès avait conduit les précédents gouvernements à élaborer un plan de généralisation de l'alternance sous statut scolaire aux classes préparatoires au certificat d'aptitude professionnelle (CAP), ainsi qu'au brevet d'études professionnelles (BEP). Un plan qui ne fait plus l'objet, aujourd'hui, d'aucune promotion.

JEAN-MICHEL DUMAY

(1) L'intitulé de ces classes a été changé au Sénat. Il s'agit dorénavant de « cycles d'insertion professionnelle ».

(2) Selon une étude du ministère, 53 % des chefs d'établissement (et jusqu'à 59 % en lycée professionnel industriel) envisageraient *« probablement »* ou *« certainement »* d'ouvrir de telles sections.

(3) Selon M. Chamard, les centres de formations d'apprentis (CFA) ont perçu, en 1992, 1,2 des 6,8 milliards de francs de la taxe d'apprentissage versée par les entreprises, soit 17,6 %, les établissements de l'éducation nationale 3,2 milliards, soit 47 %.

COURRIER

Repartir de zéro ?

Dans un entretien au *Monde* (*le Monde* du 5 février 1994), le ministre de l'éducation nationale fait savoir qu'il n'exclut pas de toucher à la loi d'orientation sur l'éducation de 1989, à l'issue du débat sur l'école que le premier ministre a initié.

Cette attitude paraît à première vue celle du bon sens : pourquoi ne pas concrétiser dans une nouvelle loi d'orientation le résultat du débat large qui va s'instaurer ? Pourtant, le danger est sérieux, si l'on dépasse ce bon sens de façade. Ce gouvernement n'a-t-il pas d'ores et déjà montré quelle voie il voulait suivre sur des dossiers déterminants comme l'enseignement supérieur et la révision de la loi Falloux, en portant atteinte au service public d'éducation ? N'est-il pas adepte d'un certain retour en arrière, lorsqu'il propose, par exemple, de réorganiser le baccalauréat 1995, en faisant triompher l'académisme ?

En remettant en cause la loi d'orientation de 1989, il sait fort bien qu'il pourrait s'appuyer sur les divers conservatismes pour revenir à une conception plus classique de l'enseignement. Ce serait l'occasion rêvée d'en finir avec les instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM), dont l'existence est prévue par la loi, et qui sont toujours « dans le collimateur », si l'on en juge par les attaques émanant d'une partie de la majorité politique actuelle. Ce serait l'occasion de laisser de côté les projets d'école et d'établissement, dont François Bayrou parle bien peu. Ce serait enfin l'occasion de supprimer le Conseil national des programmes (CNP) et de redonner ainsi un pouvoir plus important à l'inspection générale... En laissant planer une grande incertitude sur le sort de la loi d'orientation, le ministre de l'éducation nationale est en contradiction avec les propos qu'il a tenus au cours du même entretien : *« Le véritable danger est ailleurs. Il est dans l'idée que l'éducation nationale serait irréformable. »* Repartir de zéro, quatre ans et demi après le vote de la loi Jospin, serait en effet le meilleur moyen d'accréditer l'idée que l'éducation nationale est irréformable, alors que des actions de terrain novatrices, nombreuses, ont été menées ces dernières années. L'urgence, au contraire, est de mettre en œuvre la loi d'orientation en adoptant une loi de programmation pluriannuelle, qui avait fait défaut, hélas, en 1989.

JEAN-MICHEL BOULLIER

Secrétaire général du SGEN-CFDT.

Après une bataille boursière de cinq mois

La fusion de Paramount et de Viacom va donner naissance au second groupe multimédia mondial

La bataille boursière autour de Paramount, l'un des derniers grands studios de cinéma *indépendants* de Hollywood, s'est achevée, mardi 15 février, par la victoire du câblo-opérateur américain Viacom, propriétaire de la chaîne musicale MTV. Après cinq mois de confrontation, l'allié initial de Paramount l'a *emporté sur QVC,* le numéro un du télé-achat aux Etats-Unis. Viacom va donc acheter le studio et ses autres actifs (maisons d'édition, chaînes de télévision, salle de spectacles, équipes de sport...) pour près de 10 milliards de dollars (60 milliards de francs). La fusion de Viacom, Paramount et d'un troisième allié, Blockbuster Entertainment (numéro un de la location de vidéo-cassettes), va donner naissance au second groupe multimédia mondial, derrière Time Warner.

NEW-YORK

de notre correspondant

Paramount n'est plus ce qu'il était. Le studio de cinéma qui avait produit de nombreux films à succès, dont *la Fièvre du samedi soir* ou, plus récemment, *la Firme,* n'a récolté, lors de la cérémonie des Oscars, à Los Angeles la semaine dernière, que cinq nominations, loin derrière ses confrères Universal (vingt-trois nominations), Columbia (dix-huit) et même le petit Miramax (neuf). Pis, l'entreprise Paramount qui comprend, outre le studio de Hollywood et sa bibliothèque de films, la première maison d'édition américaine (*Simon et Schuster*), des chaînes de télévision, des salles de spectacle (la Madison Square Garden de New-York notamment) et quelques équipes de sport, vient d'annoncer des pertes pour son dernier trimestre.

Paramount a pourtant, sans doute, encore quelque pouvoir de séduction. Malgré *cette sombre photographie,* le groupe vient, en effet, de faire l'objet de l'une *des plus violentes et des* plus longues batailles boursières que Wall Street ait connues depuis le milieu des années 80.

La victoire de « Papy Redstone »

Mardi 15 février, après cinq mois de confrontation, le câblo-opérateur Viacom (la chaîne musicale MTV et le réseau de télévision Nikelodeon) l'a emporté sur l'autre prétendant, QVC, le numéro un américain du télé-achat. *« Nous allons pouvoir créer une super-puissance multimédia »,* s'est immédiatement félicité, enthousiaste, Sumner Redstone, soixante-dix ans, principal propriétaire et PDG de Viacom, le véritable vainqueur de cette épopée. *« Ils ont gagné. Nous avons perdu. Au suivant ! »,* se contentait-on de déclarer chez Barry Diller, cinquante et un ans, le patron de QVC.

Conséquence d'une bataille où se sont affrontés tout autant des « egos » que des logiques industrielles ou financières, le prix *que Viacom et ses alliés vont* devoir payer est élevé, très élevé. Il devrait approcher les 10 milliards de dollars *(60 milliards de* francs). *« Allons-nous devoir payer plus que ce que nous aurions souhaité ? Bien sûr »* a reconnu le milliardaire Redstone *« mais nous allons en faire un succès extraordinaire. »*

Au tout début de l'affaire, le 12 septembre, Viacom avait proposé d'acheter Paramount pour 8,2 milliards de dollars, une proposition qui avait été faite avec l'accord des administrateurs du studio hollywoodien. Les surenchères de QVC auront finalement *obligé* Viacom à ajouter 2 milliards de dollars supplémentaires.

Les actionnaires qui viennent d'apporter leurs titres s'en sont réjouis.

Conseillé par la *banque* d'affaires Lazard Frères, Sumner Redstone, un avocat de formation, très *« côte Est », qui* avait prospéré en reprenant puis en développant le petit cinéma « drive-in » *de son père en* Nouvelle-Angleterre avant d'acheter, en 1987, Viacom, n'a guère aujourd'hui de doute sur l'avenir de son affaire. S'il n'exclut pas de vendre certains actifs pour réduire la dette du nouveau groupe, il est confiant dans les potentialités de redressement de Paramount. *« Paramount a travaillé ces derniers temps dans des conditions extrêmement défavorables. Il dispose d'énormes potentialités »,* a-t-il déclaré quelques heures après l'annonce de sa victoire. En fait, *comme* Barry Diller, son adversaire malheureux, Sumner Redstone est *convaincu que seules les entre*prises qui auront su marier en leur sein les technologies du téléphone, de la télévision et du câble et les moyens de la programmation joueront un rôle à l'heure de l'ouverture de la « super-autoroute de l'information » et de la télévision interactive.

Cette conviction, largement partagée dans les milieux industriels américains et à Hollywood, est à *l'origine des multiples* mariages qui animent, depuis quelques mois, la chronique mondaine du secteur.

A l'issue de cette bataille autour de Paramount, Viacom va donc chercher à constituer un conglomérat multimédia venant concurrencer le numéro un mondial, Time Warner. Le chiffre d'affaires du nouvel ensemble devrait être de 12 milliards de dollars, assez proche de celui du leader, pour l'instant de 14 milliards. L'enfant de Sumner Redstone devrait être capable de produire des films, de les stocker (Paramount), de les diffuser sur ses propres réseaux de télévision (Viacom) et enfin de les exploiter soit sous la forme de livres (avec les maisons d'édition du groupe), soit sous la forme de cassettes vidéo.

La défaite de « Barry le charmeur »

Pour parvenir à ses fins, Viacom a, en effet, été conduit, pendant le conflit, à nouer des alliances qui devraient l'aider à constituer ce nouveau groupe *multimédia. M. Redstone a ainsi* dû faire appel à Nynex, la compagnie régionale de téléphone de New-York et de la Nouvelle-Angleterre. Cette dernière a accepté d'apporter 1,2 milliard de dollars pour le soutenir dans son OPA.

Il s'est aussi appuyé sur un autre allié important, Blockbuster Entertainment, le premier réseau américain de location de cassettes vidéo, qui apporte notamment au nouvel ensemble *ses 3 500 boutiques.*

En cours de bataille, Viacom et Blockbuster ont décidé de fusionner. Cette opération risque de provoquer quelques remous chez les actionnaires de Blockbuster, certains s'estimant d'ores et déjà mal traités. La personnalité du patron du réseau de magasins de location de cassettes, Wayne Huizenga, un autodidacte, pourrait aussi perturber *les plans de Sumner Redstone.* Ce dernier reste néanmoins le vrai patron du nouveau *groupe : il en détiendra normale*ment quelque 62 % du capital.

Pour Barry Diller, le patron de QVC, *la société de télé-achat,* la *défaite* est dure. *Viré par* Martin Davis de Paramount en 1984, alors qu'il dirigeait les studios de *Hollywood,* le *charmeur* Barry Diller avait une revanche à prendre. Il l'avait déjà prise, d'une certaine manière, en créant et en développant, avec succès, Fox, la quatrième chaîne nationale de télévision. Cela ne suffisait pas à ses *ambitions.* Introduit en 1992 chez QVC, il ne souhaitait pas limiter son horizon au télé-achat. *Il rêvait de faire rapidement de* QVC le noyau d'un empire multimédia. Malgré de multiples *manœuvres,* il n'a pas réussi à s'emparer de Paramount.

Barry Diller ne compte pas rester en dehors du jeu trop longtemps. Il a désormais constitué autour de lui un réseau d'amis qui pourrait lui être utile si une occasion se présentait. Il a notamment d'excellentes relations avec BellSouth, la principale compagnie régionale de téléphone américaine, basée à Atlanta. Elle était prête à investir 2 milliards de dollars aux côtés de QVC dans l'achat de Paramount. Il a de bons contacts avec des *éditeurs comme* Cox Entreprise et Advance Publications. M. Diller aurait déjà, *dit-on, quelques cibles dans son* champ de tir. Une chaîne de télévision, comme NBC, pro*priété de General Electric ? L'un* des studios détenus par des Japonais : MCA (Matsushita) ou *Columbia (Sony) ? Pourquoi pas* une maison comme Metro Goldwyn Mayer, MGM, encore dans les mains d'une grande banque nationale française. Le Crédit lyonnais ne se plaindrait sans doute pas de voir l'une de ses filles convoitée comme le fut Paramount.

ERIK IZRAELEWICZ

Le nouvel ensemble

NEW-YORK

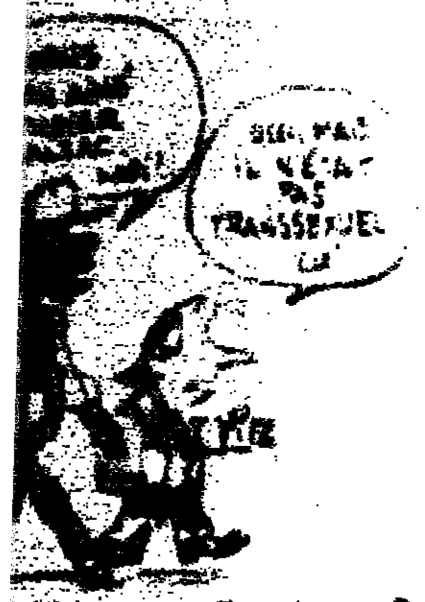
de notre correspondant

La fusion de Viacom, Blockbuster Entertainment et Paramount va *donner naissance au* deuxième groupe mondial multimédias. Avec les actifs de *Paramount, ce nouvel ensem*ble sera l'un des principaux producteurs mondiaux de films *et de séries télévisées et* disposera d'une bibliothèque comprenant plus de 890 films. Les *chaînes par câble de Viacom* (MTV, MTV-Europe, Nickelodeon, Movie Channel...) viendront *renforcer les intérêts de* Paramount dans ce secteur (USA-Network). Les cassettes *des films du groupe pourront* être mises en location dans le réseau de 3 500 boutiques qu'apporte Blockbuster à l'ensemble.

Le groupe possèdera, en *outre, une activité importante* dans l'édition avec Simon and Schuster, Pocket Books et *MacMillan notamment.* Il gèrera un ensemble de salles de spectacles (Madison Square Garden à New-York, *la chaîne de* 441 salles de cinéma de Famous Players au Canada...), des parcs à thème et des équipes de sport (celles de basket et de hockey de New-York *notamment*). Il continuera à se développer sur le marché du multimédia, celui notamment des systèmes d'enseignement assisté par ordinateur ou des jeux vidéos.

E. I.

ralisme améric



enseignement professio

LES JEUX OLYMPIQUES DE LILLEHAMMER

Légende

A l'époque, Sarajevo n'était pas un grand cimetière sous les bombes. C'était en 1984. La capitale de la Bosnie-Herzégovine était l'hôte des XIVes Jeux olympiques d'hiver. Les reporters qui avaient pris position aux alentours des minarets enneigés ne portaient pas de gilet pare-balles. Ils ne couraient pas à toutes jambes pour éviter les balles des tireurs embusqués. L'exercice le plus difficile consistait à tenter d'obtenir un entretien avec certains champions.

Rares furent ceux qui parvinrent à obtenir un entretien avec Marja-Liisa Haemaelainen, qui avait réalisé l'exploit – alors sans précédent dans les courses de ski de fond – de gagner trois médailles d'or (5, 10 et 20 km) et d'y ajouter une médaille de bronze (relais). La plupart ne virent que sa grande silhouette blonde s'esquiver devant la meute après ses exploits. Cette fuite ne contribua pas à dissiper le soupçon de dopage sanguin qui planait sur la trop puissante sélection nordique finlandaise.

Une légende était pourtant née, que Marja-Liisa alimenta avec trois médailles d'or et cinq médailles d'argent dans les championnats du monde. Elle prit aussi le temps de faire deux enfants avec un mari, Harri Kirvesniemi, qui n'a rapporté au domicile conjugal qu'un titre de champion du monde et neuf médailles de bronze. Les performances olympiques de Marja-Liisa en souffrirent. Alignée dans sept épreuves au total à Calgary, puis à Albertville, elle ne glana qu'une médaille de bronze dans le relais en 1988.

A maintenant trente-huit ans, Marja-Liisa ne semblait plus avoir sa place dans l'équipe nationale. Phénomène de longévité, puisqu'elle avait déjà participé aux Jeux olympiques d'hiver de 1976, à Innsbruck, elle a apporté à ses détracteurs la preuve qu'ils se trompaient. Ni le froid ni l'adversité ne l'ont empêchée de prendre, mardi 15 février, la troisième place du 5 km style classique. Et, cette fois, elle a fait face à la presse pour expliquer que la liste de ses exploits n'était sûrement pas close.

De nos envoyés spéciaux à Lillehammer et Hamar

Jérôme Fenoglio
Alain Giraudo
Bénédicte Mathieu

PODIUMS

SKI ALPIN

Super G dames

1. Diann Roffe (E-U), 1 min 22 s 15;
2. Svetlana Gladischeva (Rus.), 1 min 22 s 44;
3. Isolde Kostner (Ita.), 1 min 22 s 45;
...11. Régina Cavagnoud (Fra.), 1 min 23 s 13;
...14. Florence Masnada (Fra.), 1 min 23 s 43;
...19. Carole Merle (Fra.), 1 min 23 s 72;
20. Ménanie Suchet (Fra.), 1 min 23 s 74...

SKI DE FOND

5 km classique dames

1. Ljubov Egorova (Rus.), 14 min 08 s 8;
2. Manuela Di Centa (Ita.), 14 min 28 s 3;
3. Marja-Lisa Kirvesniemi (Fin.), 14 min 36 s;
...23. Sophie Villeneuve (Fra.), 15 min 31 s 9;
...41. Carole Stanisière (Fra.), 16 min 08 s 7;
...51. Is. Mancini-Rémy (Fra.), 16 min 31 s 4;
...54. Elisabeth Tardy (Fra.), 16 mn 39 s 3.

PATINAGE ARTISTIQUE

Couples

1. Ekaterina Gordeieva-Sergei Grinkov (Rus.), 1 pt;
2. Natalia Michkoutienok-Artur Dmitriev (Rus.), 2 pts;
3. Isabelle Brasseur-Lloyd Eisler (Can.), 3 pts.

HOCKEY-SUR-GLACE

Poule B

Suède b. Italie	5-1
Etats-Unis et Slovaquie	3-3
Canada b. France	3-1

SKI ALPIN

L'Américaine Diann Roffe remporte le super-G dames

Retour de flamme

Deux jours après avoir créé une énorme surprise en plaçant Tommy Moe sur la plus haute marche du podium olympique de *descente*, l'équipe de ski alpin américaine a récidivé, mardi 15 février : le super-G dames a été enlevé par Diann Roffe. Celle-ci a réédité à Lillehammer une opération qu'elle avait déjà réussie en 1985 à Bormio (Italie), où elle était devenue championne du monde de slalom *géant sans avoir gagné* auparavant une seule épreuve de ce genre en Coupe du monde. Le ski américain ne s'attendait pas à pareille fête après un début de saison médiocre.

Le ski alpin est affaire de trajectoires. Celles de la Française Carole Merle et de l'Américaine Diann Roffe sont à peu près parallèles. Elles sont nées à quatre ans d'intervalle, la première en 1963 et la seconde en 1967. Elles ont fait leurs premières glissades sur des « planches » en même temps qu'elles commençaient à marcher. Diann a connu son premier succès sur le circuit mondial à dix-sept ans. Carole a attendu vingt-quatre ans pour *monter sur la plus haute marche* d'un podium.

Après des hauts et des bas, elles arrivent maintenant au terme de carrières sportives qui s'étalent sur plus d'une décennie. Avant le début des Jeux de Lillehammer, les deux femmes valaient le même pesant d'or : un titre de championne du monde de slalom géant obtenu en 1985 par l'Américaine et en 1993 par la Française. *La balance penchait* néanmoins du côté de Carole Merle qui comptait plus de médailles d'argent (trois contre une) et plus de victoires en Coupe du monde (dix d'un côté, une de l'autre).

Une petite différence d'âge, *un* léger déséquilibre dans les palmarès, une mince nuance de taille et de poids... Presque les mêmes vies au bout du compte. Toutes les deux ont évolué dans des fédérations en crise où l'évocation des grands champions du passé – Jean-Claude Killy et Phil Mahre – a servi de politique sportive. Toutes les deux sont mariées à des techniciens du ski qui les suivent sur le circuit de Coupe du monde. Toutes les deux ont été tentées d'abandonner l'existence de saltimbanques imposée aux artistes du « cirque *blanc* ».

Après des tourments identiques *et le cycle infernal blessures-mauvais* résultats-doute, elles n'ont pas renoncé, et cela pour les mêmes raisons. Sentiments mêlés de ne pas avoir terminé la besogne, de ne pas être à bout d'arguments. L'une et l'autre ont trouvé des entraîneurs pour leur confirmer qu'elles avaient encore de la ressource et des perspectives, en clair pour les remettre au travail.

Là encore, c'est la même besogne qu'elles ont abattue. Il s'agissait de gagner en agressivité, de ne plus arrondir les courbes mais de *« tirer droit et de virer sec »*, comme le permettent les skis modernes pourvu qu'on soit sans arrêt à l'attaque. Ce sont de nouvelles sensations qu'il faut apprivoiser, de nouveaux groupes *musculaires* qu'il *faut* développer. Les résultats ne sont pas évidents immédiatement. Ni l'une ni l'autre n'ont été particulièrement brillantes au cours des premières étapes de la *Coupe du monde*. Avec des expériences aussi comparables, on aurait pu penser que, vaccinées contre le virus olympique, elles réagiraient à l'identique, qu'elles sauraient être patientes.

La fièvre de la performance

Hélas ! Carole Merle a contracté la fièvre de la performance. Il lui fallait des résultats tout de suite. Pendant que Diann Roffe continuait de travailler sagement avec Max Wahlquist, la Française se séparait brutalement de Maurice Adrait. Est-ce le jour *où elle a pris cette décision que* Carole Merle a scellé le sort du super-G olympique ? Aux Etats-Unis, il n'y avait que *la famille* Roffe pour croire à une performance de Diann mardi 15 février. En revanche, toute la France sportive attendait de Carole qu'elle remporte une médaille, de n'importe quel *métal, mais une médaille*. D'un côté de l'Atlantique, la surprise sera formidable ; de l'autre, la déception sera cruelle. Roffe a gagné et Merle s'est classée dix-neuvième. *Apothéose et* déchéance, deux versions d'un même thème, la fin de course, deux variations sur une fable unique, le retour de flamme.

L'une n'avait rien à perdre, l'autre voulait tout gagner. Le sort en a décidé à sa guise, mêlant les cartes, brouillant les *pistes*. Carole Merle s'attendait à courir sur de la glace. Diann Roffe a eu des skis préparés pour une neige froide mais douce. Les services de sécurité étaient nuitamment passés par là. L'Américaine ne pensait qu'à en finir vite quand la Française expédiait une affaire courante. C'était encore presque pareil. A l'arrivée, la différence était celle qu'il y a entre le jour et la nuit, le plein et le creux, *la victoire et la défaite. Ici* on pleurait, là on riait. Deux vies venaient de changer de sens, elles prenaient le chemin au soleil pour Diann, la route de l'ombre pour Carole.

A. G.

HOCKEY

Le Canada bat la France (3-1)

Profession rempart

La France s'est logiquement *inclinée, mardi 15 février*, devant le Canada (3-1). Paralysés dans le jeu offensif, les Français n'ont jamais menacé leurs adversaires. Une défaite plus lourde leur a été épargnée grâce à la performance de leur gardien de but d'origine finlandaise, Petri Ylonen. Jeudi, les *Bleus rencontreront* la Suède, favorite du tournoi.

« Vous avez été très occupé, ce soir ! », lance un journaliste canadien à Petri Ylonen. *Le gardien* de but de l'équipe de France sourit. Il est plutôt fier. Ce soir, il a endigué le flot de la marée canadienne presque à lui seul. Les attaquants *ont tiré à boulets* rouges. Sur les cinquante-sept tirs, trois seulement ont échoué dans ses filets. La France a perdu, mais il a bien fait son travail. Il a encore donné à *son* équipe l'illusion qu'elle pouvait rivaliser avec les meilleurs malgré des failles criantes, ce jeu offensif enrayé par la précision diabolique des adversaires.

Petri Ylonen, lui, a défendu son territoire, *comme on tente de* sauver sa peau : avec l'acharnement d'un perdu. C'est sans doute cet instinct de protection qui fait tout son talent. Comment *expliquer, autrement, qu'il* parvienne à lire la trajectoire du palet qui arrive vers sa cage à plus de 200 km/h ou qu'il ait le courage de venir au-devant d'un adversaire *lancé à plus de* 50 km/h ? Sur la glace, il se métamorphose. Ce colosse de 1,90 m et 90 kilos, lesté de 20 kilos supplémentaires de protections de cuir *et de plastique, peut bondir* comme un félin, se faire longiligne pour détourner un trait. Et redevenir cette muraille de muscles, dernier rempart des espoirs de son équipe.

On dit son style peu orthodoxe. *Qu'importe ! Ces gestes*-là sont devenus innés. A trente et un ans, Petri Ylonen garde des buts depuis vingt-cinq ans. Il avait moins de six ans le jour où son père *le mit à ce poste. Il était* Finlandais, alors. Comme tous les garçons de son âge, il jouait au hockey sur glace. L'hiver, il suffit de balayer la neige dans la cour de récréation pour découvrir la glace, et la partie peut commencer.

Suprême camouflet

Lui ira au-delà du jeu d'écolier. En 1986, il évolue en deuxième division lorsqu'il rencontre une Française, Hélène, une Bretonne venue enseigner le français à Helsinki. *Il* décide de venir en France avec elle. Il écrit à tous les clubs de première division pour leur proposer ses services. Briançon, alors au sommet, l'engage pendant deux saisons. Depuis 1989, il joue avec les Dragons de Rouen, avec qui il a remporté deux titres de champion de France.

La consécration vient à l'orée de 1990. Pour la première fois, Petri Ylonen, *naturalisé*, est sélectionné dans l'équipe de France. En quatre ans, il est devenu *l'une* de ses coqueluches. Il est flatté, mais ne s'en flatte pas. Ce grand gaillard aux yeux presque translucides est plutôt du genre timide. Il ne veut pas savoir *s'il* a du talent, *il* s'en excuserait presque : *« C'est juste du travail*, dit-il. *Il ne faut jamais quitter le palet du regard, même lorsqu'il est dans le camp adverse. »*

Contre les Etats-Unis, alors que la France menait 4-2, il a perdu de vue pendant une fraction de seconde la rondelle noire, qui s'est retrouvée au fond de sa cage. Elle venait de lui glisser entre les jambes, le pire camouflet pour un gardien. Lorsque les Etats-Unis ont égalisé, il s'est senti fautif. Il a ruminé sa « défaite » pendant une journée. Mardi, face aux Canadiens, Petri Ylonen s'est *racheté*. *Il* aura tout fait, sauf marquer des buts. A le voir piaffer dans sa cage, relancer le jeu encore et encore, on aurait juré qu'il aurait pu s'occuper de tout.

B. M.

PATINAGE ARTISTIQUE

Doublé russe en couples

Querelle de styles

Six ans après leur médaille d'or de Calgary, les anciens professionnels russes Ekaterina Gordeieva et Sergeï Grinkov sont redevenus champions olympiques de patinage en couples, mardi 15 février à Hamar, devant leurs compatriotes Natalia Mishkutienok et Artur Dmitriev et les Canadiens Isabelle Brasseur et Lloyd Eisler.

Le patinage en couples n'est plus tout à fait ce torrent de kitsch et de chutes où ne surnageait qu'un radeau d'élégance. La discipline n'est plus celle des talents solitaires qui venaient cueillir leur médaille sans frémir, *faute de concurrents*. Les *professionnels* sont revenus vers la source de leur gloire, les amateurs se sont laissé porter par le courant de l'ambition. Grâce à ces flux opposés, le niveau a naturellement monté. Mardi soir, les couples ont fêté leur sortie d'une longue crise en *additionnant* l'embarras d'un choix et une querelle de styles. La cœur de la patinoire olympique a longtemps balancé. En paraissant hermétiques aux hésitations, seuls les juges ont donné la désagréable impression qu'ils s'étaient déterminés à l'avance.

Des champions du monde *Lloyd Eisler et Isabelle Brasseur*, ils ont fait des médaillés de bronze. Vêtus de mauve, parés d'or, les Canadiens avaient, d'entrée, annoncé la couleur d'un patinage à la Barnum. Lloyd s'est amusé à faire tournoyer sa partenaire autour de sa tête, à l'enrouler *autour de son corps comme* dans un rock acrobatique. Ils se sont rués dans tous les coins de la piste, ont multiplié les difficultés à un rythme échevelé. Leurs exercices d'équilibristes étaient encore trop ludiques, leurs échafaudages trop tape-à-l'œil pour pouvoir *dégager de l'émotion*.

Ces baroques condamnés à la troisième place par des notes artistiques entre 5,7 et 5,8, il fallait trancher la vieille querelle *entre classiques et romantiques*. Dans leurs tenues noires et leurs voiles gris, Natalia Mishkutienok et Artur Dmitriev appartiennent à cette deuxième école. Celle des écorchés de la glace, des tourmenteurs de chorégraphies et des conteurs d'histoires tristes. Ils viennent de Saint-Pétersbourg, où leur professeur, Tamara Moskvina, s'est toujours inspirée de la créativité des ballets du Kirov.

A Albertville, ils avaient fait triompher leurs inventions qui ont longtemps été seules capables de réchauffer une discipline d'un conformisme glacial. Depuis, passés professionnels, ils ont pris l'embonpoint des sacres trop récents. Natalia s'est arrondie. Le bras d'Artur s'est mis à trembler au moment de l'arracher à la glace. A Hamar, lors d'un dernier *entraînement avant leur programme* technique, il a lourdement laissé tomber sa partenaire. Elle s'est relevée groggy mais sans blessure.

Fatalité

Mardi soir, l'histoire d'amour qu'ils devaient raconter s'est voilée de ce doute sur leurs capacités physiques. Comme s'ils devaient autant lutter contre leurs corps que contre la fatalité qui accablait leurs personnages. Natalia et Artur se sont méfiés des portés, *passages obligés de leur discipline*, qu'ils ont assurés avec deux appuis au lieu d'un. Leur patinage n'a guère eu besoin de ces prouesses d'haltérophile pour s'approcher de la perfection. Soudés l'un à l'autre, ils ont conçu leur propre abécédaire. Leurs corps se sont *moulés* dans des lettres imaginaires quand les autres récitaient un alphabet appris par cœur. Ils ont défriché des poses inconnues de leurs concurrents. Les juges ont apprécié chichement, avec des notes juste assez élevées pour laisser une place à *leurs rivaux*.

Ekaterina Gordieva et Sergeï Grinkov, eux, ont su transformer en atout leur passage chez les professionnels, après leur médaille *d'or à Calgary et leur quatrième* titre de champions du monde en 1990. Lorsqu'elle avait quitté les patinoires des amateurs, à *seulement* dix-huit ans, Ekaterina ressemblait encore à une Nadia Comaneci de la glace. Une jeune fille au visage buté et au sourire *mécanique*, qui savait si bien se transformer en objet volant dans les bras de son partenaire. Ces *deux-là ne formaient pas* un véritable couple. Il n'y avait pas d'amour dans leurs figures. Ils récitaient seulement *la* leçon que leur faisaient rabacher leurs professeurs moscovites, inspirés par les ballets athlétiques du Bolchoï, dans la lignée du maître Stanislas Zouk qui obligeait des couples dépareillés à se faire la courte échelle pour décrocher les médailles d'or.

Puis Ekaterina et Sergeï sont partis s'installer aux Etats-Unis. Au contact des professionnels, ils ont appris à ne plus patiner comme des robots, à ne plus exister en fonction des heures et des cadences *infernales* des entraînements. Surtout, ils se sont mariés et se sont accordé le temps d'avoir un enfant. Ekaterina a échangé ses regards apeurés contre *ce port de tête altier de jeune* mère de famille de vingt-deux ans, qui entend désormais mener sa vie à sa guise. Dès leur retour chez les amateurs, leur patinage, et non leur silhouette, s'est épaissi de cette expérience. Désormais, il possède cette intensité de *sentiments que les deux partenaires* ignoraient il y a quatre ans. L'émotion affleure dans leurs programmes, alors qu'elle était soigneusement enfouie auparavant.

Sonate au clair de lune

Mais l'ancien académisme d'Ekaterina Gordeieva et de Sergeï Grinkov n'a pas dépassé pour autant les bornes d'un classicisme de bon aloi. *Mardi*, sanglés dans des tuniques d'un strict bleu foncé, ils ont offert une épure au public. Sur l'air de piano de la *Sonate au clair de lune* de Beethoven, ils ont patiné avec cette sobriété dont ils n'ont jamais voulu se défaire. Hélas, ce dépouillement ne supporte que la perfection. Cette pureté de glisse souligne les moindres erreurs. Les Russes en ont commis deux. Leurs pirouettes parallèles se sont désynchronisées. Sergeï a escamoté un tour dans un de ses triples sauts.

C'est dans le décalage entre ces petits défauts et les huit premières places sur neuf possibles accordées aux patineurs que s'est glissé *un léger malaise. Entre classiques* et romantiques, les juges ont presque toujours choisi le camp du dépouillement qui fut longtemps celui du conformisme. Mardi soir, *sommés de se prononcer*, ils *ont* préféré se réfugier dans leurs anciens réflexes. Sans être un scandale, la victoire des Moscovites sur les patineurs de Saint-Pétersbourg semblait jouée d'avance. Comme si, peu habitué à être embarrassé par un choix, le patinage en couples avait soudain pris peur devant l'opposition de ses styles.

J. Fe.

ÉCHOS

CONSOLATION : le matériel français. – Quand on dit que le ski alpin français est de nouveau en crise, on parle des skieurs et non pas de ce qu'ils ont sous les pieds. Alors que les coureurs de l'équipe nationale n'ont pas réalisé *les performances qui étaient attendues* d'eux lors des deux premières épreuves, les fabricants de matériel se frottent les mains. La gagnante du super-G féminin utilisait des skis fabriqués par Rossignol et le vainqueur de la descente messieurs des skis Dynastar, une filiale de *Rossignol. Il paraît que cela n'a* pas de rapport, mais le roi de Norvège doit rencontrer prochainement le PDG de la firme de Voiron, Laurent Boix-Vives.

SECRET : les skis d'Alsgaard. – Le Norvégien Thomas Alsgaard, *vainqueur, lundi 14 février, du 30* km messieurs style libre, ne doit pas être mécontent de n'avoir intéressé aucun fabricant de ski à gros budget avant les Jeux. Cela lui a permis de bénéficier de « lattes » qui, selon leur fabricant norvégien, sont révolutionnaires : un manchon en fibre de verre spécialement conçu permettrait une meilleure répartition des forces sur toute la semelle, donc une *plus* grande efficacité du pas de patineur. Le procédé reste encore secret. Selon le responsable du fartage des skis, tout cela n'aurait rien changé au résultat : *« Alsgaard aurait gagné de toute façon, il a la meilleure technique de skating »*.

DÉRAPAGE : accident sur la glace. – Des quatre disciplines du *patinage artistique*, l'épreuve des couples reste de loin la plus risquée. Mardi 15 février, lors du programme libre, les patineurs allemands Mandy Woetzel et Ingo Steuer s'apprêtaient à effectuer une figure périlleuse lorsque la jeune fille a dérapé. Elle est tombée *sur les côtes, puis son menton* s'est entaillé sur la glace. Le programme des deux Allemands s'est achevé là, Mandy Woetzel devant être évacuée vers l'infirmerie où on lui a posé trois points de suture.

Cinq villes en quête d'avenir

III. – Barcelone, une active léthargie

Après Rome, (*le Monde* du 15 février), et Berlin (*le Monde* du 16 février) nous continuons d'explorer les crises de croissance et d'identité de cinq cités européennes. A Barcelone, après la période d'activité fébrile déclenchée par les Jeux olympiques en 1992, la capitale catalane est retombée dans une relative léthargie dont il lui faudra sortir pour tenir le rang européen auquel elle prétend.

BARCELONE

de nos envoyés spéciaux

Le théâtre lyrique de Barcelone, le Liceu, une des plus belles scènes lyriques d'Europe a disparu dans les flammes en moins de deux heures, le 31 janvier (*le Monde* du 2 février). Immédiatement, Jordi Pujol, président de la Généralité de Catalogne, la province autonome, faisait savoir que *«toutes les administrations qui font partie du Consortium du Liceu ont exprimé la volonté de reconstruire le théâtre au même endroit, dans le même style, avec la même forme»*. Il avait fallu un an tout juste pour rebâtir le précédent théâtre, détruit dans les mêmes conditions, en 1861. Les paris sont donc ouverts dans la capitale catalane pour savoir si ce délai sera dépassé... Dix contre un qu'il le sera, si l'on en juge par la situation actuelle de la ville. A moins que le sinistre n'agisse comme un électrochoc.

Car Barcelone, après l'activité fébrile qui a précédé les Jeux olympiques de 1992 semble s'être passablement endormie. Cette somnolence a une raison : les caisses de la municipalité sont vides. Son endettement est maximal et l'Etat dont la situation financière n'est guère meilleure se fait tirer l'oreille pour participer au financement de travaux. Par ailleurs, la Généralité (conservatrice) ne se précipite pas pour voler au secours de la mairie (socialiste).

C'est sans attendre les J. O. que Barcelone avait entrepris un vaste projet, urbain plus qu'architectural, sous la houlette d'Oriol Bohigas, puis, à partir de 1984, sous celle de Joan Busquets, visant à débarrasser la cité de son image certes pittoresque (les ruelles du barrio Chino avec ses bars à matelots, ses filles et ses travestis) mais passablement sordide. La ville était coupée de la mer par une formidable barrière d'installations portuaires périmées. Seule, isolée sur une langue triangulaire, prolongation du môle principal, Barcelonetta permettait à une population de marins et de pêcheurs pauvres de converser avec la Méditerranée. Les vieux quartiers, autour des fameuses Ramblas, large avenue populaire où, dès le soir venu, les habitants affluent par milliers, formaient un nouveau rempart où prédominaient encore les marques d'une économie peu clemente pour les plus faibles, malgré la présence d'une des plus somptueuses cathédrales d'Europe et de ce fameux Liceu, réservoir de rêves évanoui en fumée.

Les marques du franquisme

Au-delà seulement, bien loin de la mer, commençait l'Eixample, vaste quartier dont Ildefons Cerdà (1815-1876) avait dessiné la trame orthogonale, précurseur d'un urbanisme catalan décidément vivace. C'est là que Gaudi (1852-1926) a implanté ses chefs-d'œuvre et commencé l'étonnante Sagrada Familia, église devenue la seconde passion des Japonais (après l'impressionnisme) à laquelle ils apportent chaque année les sommes exigées par la poursuite des interminables travaux. Rendez-vous dans un siècle ou deux...

Le franquisme n'aura pas été qu'une chape de plomb morale ou économique dans le paysage catalan. Barcelone porte les marques d'une dictature qui, malgré quelques îlôots de résistance, sacrifia la ville à une spéculation d'autant plus redoutable qu'elle eut à traiter avec un parfait cynisme ce qu'on peut à peine appeler le logement social. De la mort de Franco en 1975, à la décision, en 1986, de faire de Barcelone le fief des derniers J.O., les architectes et urbanistes catalans n'ont en fait pas chômé. Cependant, à la différence de Berlin, où la question urbaine est devenue un exercice de laboratoire passionnant mais hétéroclite, le long sommeil franquiste avait permis d'élaborer une doctrine et un projet cohérent qui, dès le début des années 80 ont pu s'exprimer.

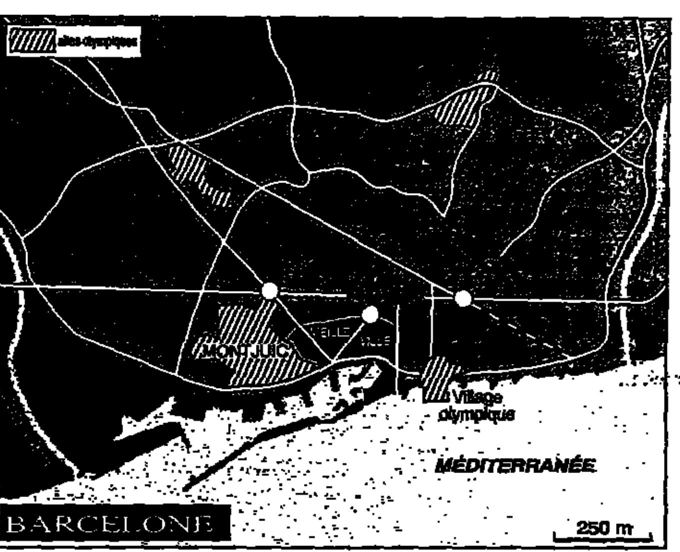
Les Jeux olympiques auront donc été le détonateur d'une immense opération de rénovation urbaine, complexe, tout à fait maîtrisée, mais qui reste incomplète sur deux plans, la crise économique aidant. Une fois la flamme éteinte, les bâtiments construits aux quatre coins de la ville pour la fête sportive devaient être reconvertis en habitat ou en bureaux. Tel n'est manifestement pas le cas, ou de façon incomplète et lente. De même l'effort financier engagé pour les infrastructures des jeux a conduit à faire traîner un autre aspect des ambitions catalanes : son projet culturel.

Dans le village olympique, le poisson de Frank Ghery, l'hôtel des Beaux-Arts (architectes SOM, Chicago) et la tour Mapfre d'Ortiz et Léon.

LUC BOEGLY/ARCHIPRESS

L'ex-village olympique et ses voisins

Les deux hautes tours à l'architecture étonnamment passe-partout pour cette ville d'invention, qui marquaient, face à la mer, la reconquête de la ville sur elle-même et l'entrée du village olympique, sont les symboles parlants du problème de la reconversion. L'une abrite depuis déjà quelque temps des bureaux et les services



financiers de la mairie, mais les panneaux de location confirment ce que l'observation inspire : il reste un bon nombre de mètres carrés vacants.

L'autre tour vient seulement de se transformer en hôtel de luxe. L'Hôtel des Beaux-Arts – trente-trois étages, quatre cents chambres – a reçu une décoration internationale avec beaucoup de marbre, des tapis épais et des teintes claires sur les murs égayés d'œuvres d'art, évidemment catalanes, et qui ne risquent pas d'effrayer les clients. Dans les sous-sol, les salles de conférences paraissent avoir des dimensions soviétiques. Sont-elles surdimensionnées, comme semble l'être, somptueux et glacé, l'aéroport international construit par Ricardo Bofill ? Seule la reprise économique partout attendue et le résultat de la joute entreprise par Barcelone avec ses rivales méditerranéennes – Marseille, Gênes, Naples... – permettraient de rendre un tel verdict. L'hôtel communique directement avec le grand magasin SOGO, filiale d'une société japonaise, appendice d'une construction du Californien Frank Ghery sommée d'un gros poisson métallique. Un bâtiment moyennement réussi en dépit de quelques échappées heureuses, souvenir de Santa-Monica.

Dans le village olympique, on a vendu 70 % à 80 % des logements, d'après la municipalité, mais seuls 50 % sont occupés. Si le profil des nouveaux habitants est assez jeune, plutôt aisé et intellectuel, les nouvelles plages créées à proximité sont devenues un lieu de rencontre pour toutes les couches sociales de la population barcelonaise. Le centre commercial commandé à Ieoh Ming Peï, près de la place Colon, se résume encore à une carcasse de béton (il attend des jours meilleurs pour être achevé), mais les restaurants du front de mer sont ouverts à la belle saison jusqu'à 5 heures. Pourtant les commerces se font attendre. Ce qui explique sans doute le côté un peu vide de ce nouveau quartier dont la structure urbaine est relativement lâche en dépit des apparences. Le problème à résoudre maintenant, ce sont les relations de l'ex-village olympique avec ses voisins. Vers Barcelonetta, on construit cinq immeubles pour améliorer la liaison avec cette presqu'île qui s'embourgeoise très vite. Avec le reste de la ville la communication n'est pas encore facile.

On retrouve le même contraste dans les trois autres zones olympiques, le parc de Montjuic, le Val Hebron et la Diagonal Pedralbes, les pôles autour desquels devaient se restructurer la ville à l'intérieur du nouveau périphérique. Ce dernier est un remarquable ouvrage d'art, sans équivalent dans le monde pour les soins dont il a fait l'objet, les architectes ayant été conviés à y travailler au même titre que les ingénieurs. Il a permis de désengorger considérablement la circulation dans la ville, et donne à Barcelone une forme nouvelle, sorte de fuseau oblong entre les montagnes et la mer.

Montjuic, la colline du grand stade, remplit remarquablement son office. Surprise : les batteries d'escaliers mécaniques qui devaient conduire les spectateurs des J. O. au sommet de la colline fonctionnent tous, parfaitement entretenues, et drainant même en période creuse des petits groupes de touristes encore éblouis par ces installations un peu fières et esseulées – catalanes en somme – peut-être trop grandes pour les besoins hebdomadaires de la cité, mais qui pourront reprendre du service le jour venu. Sur les flancs de la colline, plusieurs bidonvilles ont été nettoyés à l'occasion des Jeux, faisant de Montjuic un parc réellement séduisant. Leurs habitants ont dû être repoussés quelque part, sans doute au-delà du périphérique, dans un Grand Barcelone qui n'appartient plus vraiment à la ville.

«Le problème majeur de Barcelone, explique Oriol Bohigas, aujourd'hui conseiller municipal (PSC) chargé de la Culture, *c'est l'exiguïté de son territoire. Nous avions passé une charte communale avec les communes de la périphérie. Cette charte n'existe plus du fait de la Généralité. Nous essayons de renouer des liens sur des bases plus pratiques (transports, eau, électricité...). Il est en effet indispensable que nous ayons une concertation plus suivie avec ces communes qui font partie du Grand Barcelone.»*

A l'extrémité de la Diagonal, l'avenue monumentale qui coupe la ville en deux, sur l'aire de Pedralbes, quartier naguère réputé pour ses trafiquants en tous genres, malgré la proximité de l'université, le nettoyage semble avoir été singulièrement efficace. Mais c'est l'architecture qui, le long de l'immense boulevard, laisse en revanche sceptique. Les plus récents investissements entre la ville du XIXe siècle et la zone rénovée sont de l'ordre d'une franche et satisfaite spéculation : architecture souvent médiocre, vaniteuse, loin des manifestations du savoir-faire catalan. *Comme par exemple*, la *quatrième* zone olympique, le Val Hebron (les journalistes y étaient logés), qui a donné lieu à de remarquables réalisations – le centre du tir à l'arc ou ces espaces urbains, soignés, tendus, imaginatifs qui sont devenus une spécialité catalane internationalement reconnue. Ici, la greffe paraît avoir pris, les espaces aménagés sont devenus le lieu de confluence des quartiers et des équipements alentour, qu'ils soient riches ou pauvres, qu'il s'agisse d'université, d'hôpitaux ou naturellement de gymnases.

La reconstruction de l'est déshérité

Si dans ces quatre zones, le sport a permis l'aboutissement du projet de Bohigas et de Busquets, ailleurs les travaux, inachevés en 1992, tournent au ralenti quand ils ne sont pas arrêtés. Or il s'agit précisément des grands équipements culturels. Il est frappant de constater que sur la colline de Montjuic les seuls travaux en panne et qui, semble-t-il, risquent de le rester encore quelque temps, malgré les assurances de la Municipalité, sont ceux du Musée national d'art de Catalogne, une énorme pâtisserie construite lors de l'Exposition internationale de 1929, confiée il y a quelques cinq ans aux mains «délicates» de l'architecte italienne Gae Aulenti, la même qui nous a si légèrement aménagé le Musée d'Orsay. Le bâtiment est désormais solidement clos, ne laissant échapper pour le moment que quelques protubérances bleues.

Près du rond-point de Glories, paysage piranésien, on pose des charpentes métalliques sur les colonnes doriques du théâtre de Boffil (une des plus grandes scènes d'Europe) – avec une sage lenteur. A côté, Rafael Moneo, l'un des rares architectes castillans à avoir forcé la forteresse catalane, a moins de chance. L'édifice qu'il construit est arrêté à mi-parcours. Il doit accueillir deux salles de concert et un conservatoire. Le Musée des intruments de musique qui devait les rejoindre est resté en plan. Le Musée d'art contemporain dessiné par Richard Meier, carrer Montalegre, dans le vieux quartier, ne sera pas ouvert avant 1996. En revanche, son voisin, un centre consacré à l'urbanisme, devrait être inauguré le 25 février, dans un ancien couvent rénové.

Ces retards n'empêchent pas la Municipalité d'entamer une tranche de travaux ambitieuse : la construction de nouveaux quartiers dans l'est déshérité de la ville, du côté de Sant-Adria-del-Besos, à la limite du périphérique, une zone industrielle moribonde qui aboutit à des barres de logements désastreuses dont la plupart ont été érigées sous le franquisme, sans aucun souci d'urbanisme ni même d'hygiène. Pour irriguer cet espace sinistré, la Diagonale doit se prolonger du rond-point de Glories jusqu'à la mer. Et rejoindre là un autre boulevard, déjà ouvert et fraîchement planté – l'avenue Prim –, qui reliera deux nouveaux quartiers.

Côté mer, des promoteurs privés ont mis en chantier un programme de logements, un centre de loisirs et un parc zoologique. A l'autre bout de l'avenue, la Généralité et la Ville discutent d'une opération encore plus complexe puisqu'il s'agit de récupérer les terrains appartenant à la RENFE (la SNCF espagnole) pour créer ici, autour de la future gare TGV, un nouvel arrondissement de Barcelone. Enfin il faudra établir une nouvelle liaison avec le village olympique à travers Poble Nou, vaste quartier, longtemps négligé, enkysté au milieu des anciennes voies ferrées et des usines rompues, qui compte encore des petites rues provinciales, épargnées par l'orthogonalité d'Idelfons Cerdà.

Poble Nou s'achève en bordure du parc National, par des casernes vides qui doivent abriter, à terme, la troisième université de Barcelone. La reconquête de la ville sur elle-même sera alors achevée. La cité méditerranéenne pourra partir à l'assaut de l'Europe puisque l'Espagne, prétendent les Catalans, est un carcan trop étroit pour l'expression de leurs ambitions. Encore faut-il que sa léthargie ne se prolonge pas trop.

FRÉDÉRIC ÉDELMANN et EMMANUEL DE ROUX

Prochain article :

Bruxelles, ou les vertiges de l'autodestruction

MUSIQUES

Rencontre avec le chanteur Arno avant son concert parisien

L'albatros flamand

Deux mois et demi pour un rappel : en novembre 1993, Arno remplissait l'Elysée Montmartre. Un succès tel qu'un nouveau concert était programmé à Paris en fin de tournée. Le 16 février, le chanteur belge retrouve, comme promis, la salle du boulevard Rochechouart. Comment ne pas s'attacher à un tel personnage ? Ses disques, ses concerts révèlent une nature haute en couleur, grande gueule truculente de la Flandre de Bruegel, éructant ses émotions d'un accent rocailleux évocateur de petits matins embrumés par l'alcool et la nicotine. Bête de scène au gosier de marin, rocker d'Ostende à l'élégance débraillée, Arno touche aussi par sa maladresse quand, au repos, il ferraille avec des mots qui lui résistent.

Mais sa fragilité l'inspire, ses hésitations débouchent souvent sur des illuminations et de grands éclats de rire. Arno ne cache pas ses obsessions pour le corps et ses sensations. *«Le* groove *domine ma musique,* dit-il. *Il faut retrouver les vertus sexuelles du rythme et de la danse.»* Son premier émoi musical reste d'ailleurs un souvenir quasi charnel. *«C'était à Ostende à la fin des années 50. Mon meilleur copain avait deux grandes sœurs de seize et dix-sept ans qui possédaient un pick-up. Je leur ai demandé d'écouter un de leurs 45 tours, elles m'ont mis* One Night With You, *d'Elvis Presley. J'ai ressenti dans mon corps quelque chose d'inexplicable.»*

La Belgique est, à l'époque, l'avant-poste du rock anglo-saxon. Dans les années 60, le jeune Arno Hintjens s'initie aux Kinks et aux Ventures avant d'investir son argent de poche dans les disques du Captain Beefheart, le bluesman psychédélique de San-Francisco.

En 1967, Arno a vingt ans. Il donne son premier concert. A vingt-deux ans, il enregistre son premier album avec Freckle Face, groupe de blues-rock dont il est l'harmoniciste et le chanteur occasionnel. Il fonde ensuite le duo Tjens Couter, qui produira plusieurs disques dans les années 70, gardant le cap sur Muddy Waters et Sonny Boy Williamson. Mais un voyage aux Etats-Unis provoquera une réaction décisive : *«J'ai réalisé qu'ils jouaient mieux que nous les musiques anglo-saxonnes...,* s'amuse-t-il à présent. *Je me suis dit qu'il était peut-être temps de faire notre musique en mettant en avant nos spécificités européennes. J'ai arrêté Tjens Couter pour lancer l'aventure TC Matic.»*

Fixé à Bruxelles, le groupe s'affirmait, dès 1981, comme un des plus novateurs du circuit européen. D'une rigueur conceptuelle héritée du post punk, leurs disques étaient dominés par la violence froide du guitariste Jean-Marie Aerts, par des touches de synthétiseur flirtant avec les musiques industrielles et par le chant extraverti d'Arno qui redécouvrait à l'époque la fougue expressionniste de Brel. Volontiers ironique, TC Matic signait alors un des hymnes des années 80 : *Putain, putain* (*«C'est vachement bien, on est quand même tous des Européens»*). Mais contrairement à certains de ses homologues belges ou allemands, Arno ne s'est jamais coupé de ses influences américaines.

Idiots savants, son cinquième et récent album, a été enregistré à Nashville. On n'y relève pas pour autant d'influences country. Le partage reste le même entre rhythm'n'blues et goualante, funk et musette, boogie tex-mex et chanson de cabaret. En clôture de ce disque, Arno s'offre une relecture déjantée des *Filles du bord de mer* de son compatriote Adamo. Sur scène, accompagné entre autres de deux ex-TC Matic, ses compositions se contractent sous la violence des coups de Jean-Marie Aerts et un bruit plus blanc que soul.

Pourtant, comme à chaque nouvel album, l'écoute d'*Idiots savants* laissera un léger sentiment de frustration, une impression de promesses non tenues. Immanquablement, ses disques semblent rester en deça du personnage. Paresse ? Pudeur ? Le chanteur s'autorise quelques facilités, se vantant *«d'avoir deux mains gauches»*, reconnaissant *«avoir honte de gagner sa vie en s'amusant»*. On l'aimerait parfois plus introspectif, mais il manie l'ironie et la dérision comme un paravent. L'exercice serait-il trop douloureux ? *«Je ne veux pas me confronter tous les soirs à mes angoisses, je n'ai pas cette prétention. Et puis, même si j'ai beaucoup vécu, souvent sans argent, je n'ai jamais été très malheureux. Contrairement à Brel, je n'ai jamais connu de conflit familial. Je n'ai jamais connu ce genre de frustration. Sur disque ou sur scène, je veux donner aux gens quelque chose de positif. Le blues peut être une larme ou un sourire.»*

STÉPHANE DAVET

▶ Le 16 février à 20 heures à l'Elysée Montmartre, 72, boulevard Rochechouart ; le 17 février à *Nancy, salle des fêtes Vandœuvre.*
▶ Album : *Idiots savants,* un CD Delabel 871742.

THÉATRE : «Hamlet» à la Comédie-Française, annulation et changement de distribution. – L'acteur Philippe Torreton ayant dû être hospitalisé mardi 15 février, la Comédie-Française a annulé sa représentation en matinée de *Hamlet* le 16, salle Richelieu. Philippe Torreton, qui tient le rôle de Laerte, sera remplacé par le sociétaire Thierry Hancisse du 18 février à la fin du mois. Les représentations du 18 février en soirée et du 20 février en matinée seront assurées normalement. Depuis le 15 février, Philippe Torreton est également remplacé pour le rôle d'Arlequin dans *la Serva amorosa* de Goldoni, cette fois par Bruno Putzulu. Renseignements : 40-15-00-15.

Menaçant Tokyo de sanctions commerciales

Les Etats-Unis dénoncent la violation par le Japon d'un accord sur les téléphones cellulaires

■ MENACES. **Les Etats-Unis ont déclenché, mardi 15 février, un processus qui pourrait mener à des sanctions commerciales *contre le Japon,* a annoncé Mickey Kantor, le représentant américain pour le commerce. Il s'agit de la première mesure prise par Washington à l'encontre de Tokyo après l'échec, vendredi 11 février, des négociations commerciales entre les deux pays. Le gouvernement américain a constaté que le Japon n'avait pas suffisamment ouvert son marché de téléphones cellulaires aux exportateurs américains.**

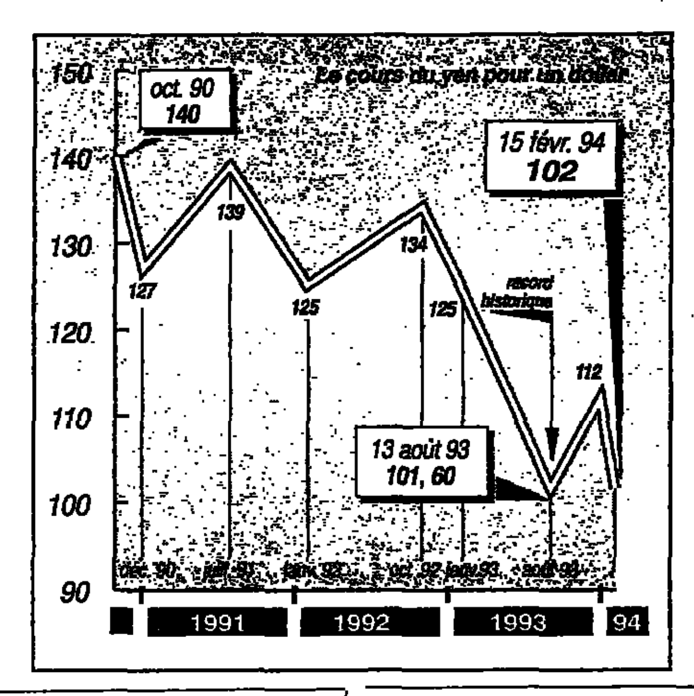
■ ATTENTE. **En réponse à la décision américaine de déclencher un processus de sanctions commerciales, le premier ministre japonais, Morihiro Hosokawa, a déclaré, mercredi 16 février, que son pays allait *« suivre de près les faits et gestes »,* des Américains. Selon certains membres du gouvernement, le Japon pourrait saisir les instances du GATT.**

■ HAUSSE DU YEN. **L'annonce de l'échec des négociations commerciales nippo-américaines a fait monter le yen de 5 % par *rapport au dollar. La hausse de* la monnaie nippone reste l'arme suprême des Américains pour réduire l'excédent commercial japonais.**

Mickey Kantor, le représentant américain au commerce, a violemment dénoncé, mardi 15 février à Washington, le comportement des Japonais dans le secteur du téléphone cellulaire. Quatre jours après l'échec du sommet « Clinton-Hosokawa », le négociateur américain a de nouveau brandi la menace de sanctions commerciales si Tokyo ne marquait aucune détermination à ouvrir ses marchés, nous indique notre correspondant à New-York.

« Le Japon n'a pas respecté les engagements pris à l'occasion d'un accord signé en 1989 entre nos deux pays et qui prévoyait l'ouverture du marché nippon de téléphones cellulaires aux fabricants américains » (Motorola essentiellement), a expliqué M. Kantor. *« C'est le comportement classique des Japonais »*, s'est-il inquiété après avoir expliqué en détail le dossier à la presse. Le Japon a laissé Motorola agir librement sur le marché nippon, mais pas dans la région la plus peuplée, où Tokyo a multiplié les contraintes. La conséquence en est que Motorola occupe la moitié du marché là où il a pu travailler librement, mais où il n'y a personne, alors que dans les zones urbaines, il a moins de 2 % du marché.

« La résolution de ce problème nécessite des mesures concrètes de la part du gouvernement japonais », a déclaré M. Kantor. Le représentant au commerce de Bill Clinton a précisé que, faute de telles mesures, des sanctions seront annoncées par les Etats-Unis dans les trente jours, celles-ci ne se limitant pas nécessairement au secteur des télécommunications. *« Ces sanctions devraient couvrir les dommages causés qui se chiffrent en centaines de millions de dollars »*, a-t-il indiqué. Cristopher Galvin, président de Motorola, a estimé, de son côté, à quelque 250 à 300 millions de dollars par an (1,5 à 1,8 milliard de francs) les pertes occassionnées par le protectionnisme nippon au groupe américain. Selon M. Kantor, ce montant reste modeste comparé à l'ensemble du commerce entre les Etats-Unis et le Japon qui s'élève annuellement à plus de 150 milliards de dollars. Mais il a expliqué que les technologies de pointe étaient stratégiquement importantes pour les Etats-Unis, car leurs firmes y sont très compétitives.



Le Japon a regretté, mercredi 16 février, la décision prise par les Etats-Unis d'amorcer un processus de rétorsions commerciales à son encontre et pourrait saisir les instances du GATT, selon plusieurs membres du gouvernement nippon. Interrogé par la presse, le premier ministre, Morihiro Hosokawa, a seulement indiqué que le Japon allait *« suivre de près les faits et gestes »* des Américains. Le gouvernement *« va étudier attentivement le contenu de la décision américaine et examinera les décisions à prendre »*, a ajouté le secrétaire général du gouvernement, M. Takemura. Un haut fonctionnaire du ministère du commerce extérieur, cité par l'agence Jiji, a précisé que Tokyo n'envisageait pas de se lancer dans des contre-représailles commerciales, même en cas de sanctions américaines sur les téléphones mobiles. Mais le Japon changera d'avis si les sanctions concernent les discussions menées actuellement avec Washington, notamment dans l'automobile, a-t-il déclaré.

3,13 milliards de dollars d'excédent commercial

A propos des négociations commerciales nippo-américaines, le ministre allemand de l'économie, Günter Rexrodt, en visite aux Etats-Unis, a affirmé, mardi 15 février, que l'Allemagne *« n'était pas d'accord avec les Etats-Unis »* sur la question des *« objectifs chiffrés »* que Washington veut imposer à Tokyo. Ces objectifs, qui visent à mesurer l'ouverture du marché japonais aux produits américains et à réduire ainsi le déficit commercial des Etats-Unis avec le Japon, *« vont à l'encontre de la liberté du commerce »*. Le ministère japonais des finances a annoncé, mercredi 16 février, qu'en données brutes, l'excédent commercial japonais vis-à-vis des Etats-Unis s'était élevé, en janvier, à 3,13 milliards de dollars.

Les marins-pêcheurs bretons ont repris le travail

La fermeté du gouvernement a-t-elle payé ? Mardi 15 février, dans la plupart des ports, les marins-pêcheurs se résignaient à Lorient comme au Guilvinec à reprendre le travail, comme le leur demandait le comité de survie de la pêche. Toutefois, La Rochelle votait la poursuite du mouvement. A Marseille, aussi, les pêcheurs – entrés dans le mouvement en début de semaine – levaient le blocus du port. Alors que le président de la Commission européenne, Jacques Delors, acceptait le principe d'une rencontre avec les conseillers généraux de cinq départements côtiers qui en avaient fait la demande la veille *(le Monde* du 16 février), le maire d'Arcachon (Gironde), Pierre Lataillade, également secrétaire national du RPR *chargé de la mer et président de la sous-commission pêche au Parlement européen, se prononçait pour un « Grenelle de la pêche ».*

La Fédération des industries et commerces utilisatrices du froid (FICUR) – en fait, les transformateurs – s'est élevée contre *« la démission totale »* de l'Etat devant *« la terreur exercée par quelques pêcheurs »*. Elle appelle ses adhérents à *« recourir massivement au chômage technique »*, après la *« rupture totale des approvisionnements »*.

Les gendarmes belges ont perquisitionné, à la demande de la justice néerlandaise, chez plusieurs grossistes de leur pays, soupçonnés de vendre du poisson en fraude après la fermeture de la criée à Flessingue, port de pêche des Pays-Bas situé à l'embouchure de l'Escault.

LORIENT

de notre correspondant

« Ca va finir par des coups de poing. » Devant la maison des pêcheurs, à deux pas des quais de Keroman, René Le Quellec, président du comité local des pêches de Lorient, pêcheur artisan à bord d'une pinasse, la *Talente*, et représentant du comité de survie, ne sait plus à quel saint se vouer. *« Non, ça ne va pas bien »*, dit-il au téléphone à l'administrateur des affaires maritimes, venu aux nouvelles.

Ce mardi midi, en accord avec la majorité du bureau du comité, il a appelé les centaines de marins rassemblés sous la criée à la reprise du travail. Tout comme les armateurs de la pêche industrielle, l'armement Lucas (cinq bateaux) tout prêt à appareiller, ainsi que le premier armement français, Jego-Quéré (dix-huit bateaux) et l'Union maritime CFDT. Le résultat du vote à bulletins secrets laisse pantois les responsables : sur 635 votants, 343 se sont prononcés pour la poursuite du mouvement et 289 pour la reprise du travail.

Lorient, second port de pêche français, se place seul à contre-courant. Sur les quais, on cherche à comprendre. A Groix, l'île des marins, sur cinquante votants, trente-huit ont voté pour la poursuite de la grève. Pourtant, dans l'ancienne capitale des thoniers, les fameux *dundees* à voile, les marins sont majoritairement embarqués à la pêche industrielle. Pour des marées de quinze jours au large de l'Ecosse et en mer d'Irlande. Avec un minimum de 4 020 francs de salaire assuré par marée. *« On n'y croit plus. On a des comptes à rendre à l'équipage et aux banques »*, dit ce pêcheur artisan, décidé coûte que coûte à reprendre la mer.

La passe de Lorient restera bloquée quelques heures, pour empêcher les chalutiers industriels qui ont fait dans la journée le plein de gasoil de faire « route-pêche » et puis le blocus sera vite levé le 16 février dans la matinée. *« On n'y croit plus »*, répète ce pêcheur. Un autre montre à ses collègues la lettre reçue le matin et signée par le ministre Jean Puech. Il la remet dans sa poche, sans le moindre commentaire. A Kéroman, comme au sud de la Bretagne, c'est l'amertume qui suinte du crachin de la mi-février.

MICHEL LE HEBEL

A Guilvinec

Le Comité de survie demande de reprendre la mer

QUIMPER

de notre correspondant

« Pour éviter le suicide de la filière et l'isolement complet des pêcheurs bigoudens », les dirigeants du Comité de survie ont demandé aux 3 000 grévistes rassemblés mardi 15 février à Guilvinec de reprendre la mer dès le lendemain. Forts de la confiance renouvelée des marins qui, jeudi 10 février, les avaient plébiscités (86 % des suffrages), ils n'ont pas jugé utile de procéder à un nouveau vote pour connaître l'écho de leurs propositions.

Depuis une bonne semaine, la plupart des hauturiers attendaient avec impatience la fin du conflit. C'est dire si cette décision les a réjouis. Il en allait tout différemment des côtiers. Leur détresse faisait peine à voir. Déçus, amers, ils affirmaient arrêter le mouvement *« mécontents et contraints »*. Ils n'ignoraient pas en effet qu'au même moment les autres milieux de la filière – mareyeurs, fournisseurs, employés de la chambre de commerce de Quimper, gestionnaires des ports – réduits au chômage, bloquaient la circulation aux alentours de cette dernière ville pour faire connaîtreleur lassitude et leurs doléances. *« Beaucoup parmi nous sont couverts de dettes. Or nous n'avons pratiquement rien obtenu. Dans ces conditions, il faut s'attendre dans les semaines à venir à une série de dépôts de bilan »*, soulignaient-ils désabusés. Financièrement étranglés, certains ne pourraient même pas quitter le port pour une nouvelle marée. Estimant ne plus avoir rien à perdre, ne seront-ils pas tentés de mener des actions sauvages ?

JEAN LE NAOUR

PORT DU HAVRE : nomination d'un nouveau directeur. – André Graillot, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, a été nommé, au conseil des ministres du mercredi 9 février, directeur du port autonome du Havre en remplacement de Jean Smagghe.

[Né en 1940 à Paris, André Graillot est ancien élève de Polytechnique et ingénieur en chef des Ponts et Chaussées. Il a été en poste en Afrique au début de sa carrière (1967-1974) avant de rejoindre la direction des ports maritimes et des voies navigables au ministère de l'équipement (1974-1977). De 1977 à 1984, il est directeur de la prospective et des études générales, puis directeur de l'outillage au port du Havre. En 1987, il a été nommé directeur du port autonome de Nantes-Saint-Nazaire.]

La hausse du yen

Suite de la première page

Ajoutons que, lundi 14 février, Laura Tyson, chef et conseiller économique de la Maison-Blanche, a déclaré qu'un recul du dollar n'aurait pas d'impact significatif sur les prix américains. Les opérateurs en ont conclu que l'administration n'est pas préoccupée par ce recul.

Toute cette agitation mise à part, quel est le cours d'équilibre rationnel du dollar à Tokyo ? 100, 110, 120 yens, ou davantage ? Les références font absolument défaut, car il n'y a pas eu de période où l'équilibre des échanges commerciaux ait été réalisé entre le Japon et le reste du monde.

Si on en croit l'agence officielle nippone EPA, le cours d'équilibre au-dessous duquel les industriels japonais seraient perdants s'établirait à 110 yens pour l'automobile et 115 yens pour l'électronique. Si on calcule en parité de pouvoir d'achat (PPA), en comparant les prix de détail dans les différents pays, le point d'équilibre monte à 140 yens, mais tout le monde sait qu'au Japon la vie est chère avec des marges considérables sur les prix à la production assez bas).

Il y a dix-huit mois, les experts des études économiques et financières du Crédit lyonnais abaissaient à 100 yens, et même moins (95 yens), le point d'équilibre en coûts de production pour les exportateurs nippons. Mais tout de même, à 100 yens, ces exportateurs semblent avoir été assez durement affectés l'été dernier, en dépit de leurs progrès de productivité. Au surplus, une hausse de 10 % du yen provoquerait une baisse de 0,5 % du PNB nippon, ce qui risquerait d'annuler une bonne partie des effets du dernier plan de relance du gouvernement de Tokyo.

Des excédents japonais records

Mais si on raisonne sur les données fondamentales, qui ne sont guère favorables au Japon, notamment la faiblesse de l'activité, les taux d'intérêt les plus bas du monde, avec un taux d'escompte officiel de 1,75 %, ce qui attire peu les capitaux, les parités réelles devraient remonter à 110 yens minimum, et plus vraisemblablement à 115 et 120 yens. L'ennui est que en dépit de la remontée en puissance des Etats-Unis face à un Japon en difficulté (*le Monde* du 16 février), l'excédent commercial du Japon a encore battu ses records en 1993 – à 141,43 milliards de dollars contre 132,35 milliards en 1992 – dont 50 milliards sur les Etats-Unis, avec une accélération en décembre.

Sans doute, la reprise américaine a-t-elle dopé les exportations japonaises, tandis que le ralentissement de l'économie nippone pesait sur la demande interne du pays et freinait les importations. Sans doute, également, la hausse du yen gonfle-t-elle, à due proportion, les chiffres exprimés en dollars, ce qui masquerait une diminution en volume des exportations japonaises ces deux derniers trimestres. Mais de tels excédents sont tout à fait provocateurs pour l'opinion américaine. Un tel phénomène explique la partie de bras de fer qui se déroule en ce moment.

Un petit inconvénient, toutefois, à cette ascension du yen : si les détenteurs japonais de titres américains sont trop lésés par les pertes de change, ils peuvent soit s'alléger, soit réduire leurs achats qui ont atteint 10 milliards de dollars au troisième trimestre 1993 pour les seuls bons du Trésor des Etats-Unis. Une telle perspective mérite considération.

FRANCOIS RENARD

EN BREF

HONGRIE : dévaluation de 2,6 % du forint. – La Banque nationale de Hongrie (BNH) a décidé de dévaluer la monnaie hongroise, le forint, de 2,6 %, a rapporté mardi 15 février l'agence MTI, citant un responsable de la BNH. La dévaluation est devenue effective mercredi 16 février. La BNH justifie cette décision par la nécessité de sauvegarder la compétitivité des exportations hongroises sur les marchés internationaux.

RECTIFICATIF : la date de naissance d'Elf Aquitaine. – La création d'Elf Aquitaine date de 1976 et non de 1966 comme une erreur de transmission nous l'a fait écrire dans nos premières éditions datées du 16 février. Elle résultait de la fusion de l'ERAP et de la Société nationale des pétroles d'Aquitaine. Déjà président de ces deux entités, Pierre Guillaumat fut également nommé à la tête du nouveau groupe.

DANS NOTRE PROCHAIN NUMÉRO

Le Monde

DES LIVRES

Réorganisation, augmentation de capital et concessions salariales

Le plan de sauvetage d'Air France sera présenté début mars

Christian Blanc, le président d'Air France, a présenté, dans un courrier adressé le 15 février aux 42 000 salariés de l'entreprise, les grandes lignes de son plan de sauvetage. Il repose sur une refonte complète des structures de la compagnie et sur des mesures d'économies s'accompagnant d'une recapitalisation de l'État actionnaire (*le Monde* du 16 février). Le plan, qui sera présenté début mars, prévoit de *« renouer avec les bénéfices d'ici deux ans »*.

Les structures hiérarchiques seront réduites au strict nécessaire. *« Au terme de cette réorganisation, trois ou quatre niveaux de décision suffiront à faire fonctionner l'entreprise »*, précise le président d'Air France. Les *« grandes directions verticales »* céderont la place à une *« organisation décentralisée »*, composée d'équipes *« gérant leurs recettes et leurs coûts »*. Ces unités correspondront à des zones géographiques (Afrique, Amériques, Asie...) ou à des activités (fret, maintenance, commercial, informatique...).

Cette réorganisation s'accompagnera de mesures d'économies visant à réduire l'endettement et le déficit de la compagnie. Elles porteront sur les achats et les investissements, sur les départs volontaires ou négociés, sur des *« concessions salariales »* volontaires contre des titres de la compagnie. Enfin, la réduction de l'endettement d'Air France s'appuiera sur une augmentation de capital par l'Etat actionnaire, *« d'autant plus ample que les efforts seront importants et le redressement crédible »*. Le président d'Air France, qui s'est rendu mardi 15 février à Bruxelles pour présenter les grandes lignes de son plan au commissaire européen chargé des transports, Abel Matutes, devra convaincre la Commission européenne d'autoriser la recapitalisation d'Air France. Il lui faudra également convaincre les syndicats. La CFDT a déjà émis des réserves, craignant que le processus de réorganisation n'aboutisse à un recours accru à la sous-traitance et à une modification des règles qui régissent les différentes catégories de personnel.

M. La.

INDUSTRIE

La restructuration de l'acier européen

Les sidérurgistes « non aidés » ne veulent pas consentir à des sacrifices supplémentaires

Le dîner qui réunissait, mardi 15 février à Bruxelles, Martin Bangemann et Karel Van Miert, les commissaires européens chargés respectivement de la politique industrielle et de la concurrence, avec les principaux dirigeants de la sidérurgie a confirmé que ces derniers n'étaient pas en mesure de prendre les engagements de fermeture nécessaires au bouclage du programme communautaire de restructuration, c'est-à-dire à la réduction de 20 millions de tonnes de la production de produits laminés.

BRUXELLES (Union européenne)

de notre correspondant

Les industriels ont demandé à la Commission de ne pas jeter l'éponge, de maintenir les mesures d'encadrement du marché actuellement en vigueur (limitation des importations en provenance des pays tiers ; échanges d'informations sur les prix et autres conditions de concurrence par le truchement des services bruxellois), car elles ont contribué au redressement des cours récemment constaté, et de se donner un délai de réflexion supplémentaire pour trouver une solution. Un nouveau rendez-vous a été pris pour le 23 mars.

Le programme de restructuration prévoyait, à l'origine, deux volets : 1) les pouvoirs publics imposaient des réductions de capacité significatives aux groupes continuant à bénéficier d'aides d'État ; 2) les industriels « non aidés » complétaient cet effort de rationalisation par des fermetures volontaires, étant entendu que ceux qui consentiraient de tels sacrifices bénéficieraient de la solidarité de leurs concurrents dont l'appareil de production ne serait pas affecté.

En décembre, après d'interminables négociations avec les Espagnols, les Italiens, les Allemands et, accessoirement, les Portugais, la Commission puis le conseil des ministres donnaient le feu vert à l'octroi des aides publiques nécessaires pour consolider des groupe en difficulté, contre des engagements de réduction de capacité de 5 millions de tonnes.

Le report des échéances

Comme prévu, les entreprises qui ont déjà mené à bien leur restructuration et qui ne sont plus aidées, ont estimé, mardi 15 février, que c'était là un effort insuffisant et que, dans ces conditions, elles ne pouvaient pas réduire leurs capacités au-delà de ce qu'elles avaient déjà programmé, soit environ 5 millions de tonnes, auxquelles il faut encore ajouter les 3 ou 4 millions de tonnes promises par les « Bresciani » italiens et qui sont comptabilisées à part. Au total, les réductions envisagées portent sur 13 à 14 millions de tonnes. Il manque 6,5 millions de tonnes, essentiellement des produits plats, pour arriver aux 20 millions de tonnes requises.

Mardi, aucune proposition nouvelle, sinon peut-être une éventuelle fermeture du laminoir de Falck en Italie (1,5 million de tonnes), n'a été faite par les industriels. *« Dans la situation actuelle, personne n'est en mesure de fermer un train supplémentaire. Il n'y a pas de solution nous permettant d'obtenir les 6 millions de tonnes de produits plats dont nous avons encore besoin »*, constate un haut fonctionnaire. Alors, à quoi bon ce nouveau délai d'un mois ? Apparemment pour laisser le temps aux rapprochements ou fusions en cours de négociations de se concrétiser qui, s'ils aboutissaient, pourraient se traduire par de nouvelles réductions de capacités. Le redémarrage de Klöckner, le sidérurgiste allemand, n'est pas définitivement acquis. Mais s'il se confirme, on parle de plus en plus d'une entrée en force d'Arbed-Sidmar dans le capital de l'entreprise de Brême... Autant d'indications qui ont milité pour reporter les échéances.

Mercredi, la Commission devait fixer le montant de l'amende à laquelle seront condamnés les principaux producteurs européens de poutrelles pour infraction grave aux dispositions du traité sur la libre concurrence. Les services de M. Van Miert ont pu établir qu'il y avait en tout à la fois répartition du marché, fixation des prix en commun, concertation, tous les ingrédients d'un cartel, et cela alors que la conjoncture était satisfaisante et les comptes des entreprises aucunement menacés. Afin d'être cohérent par rapport aux décisions de même nature prises dans le passé, M. Van Miert a annoncé mercredi 16 février en fin de matinée un montant total d'amendes de 105 millions d'Ecus (693 millions de francs). Les sidérurgistes les plus touchés en raison de la gravité de l'infraction et de son caractère de récidive sont British Steel, Usinor Sacilor et Thyssen.

PHILIPPE LEMAITRE

REPÈRES

CONJONCTURE

La production industrielle française a peu varié en janvier

Après avoir progressé en novembre et décembre 1993, la production industrielle française a peu varié en janvier, indique l'enquête mensuelle de conjoncture de la Banque de France auprès des chefs d'entreprise, publiée mardi 15 février. La production s'est stabilisée dans l'agroalimentaire et les biens intermédiaires. Elle a reculé légèrement dans les biens de consommation. Elle s'est redressée dans l'automobile et les matériels de transport terrestre et a poursuivi son expansion dans les biens d'équipement professionnel. Le taux d'utilisation des capacités de production s'est également inscrit en hausse. La demande globale a continué d'augmenter, la demande intérieure montrant de nouveaux signes de raffermissement et la demande extérieure restant favorablement orientée. Par ailleurs, l'appréciation plus favorable portée sur les carnets de commandes se confirme.

TRANSPORTS

L'autorisation du métro de Rennes retardée par le tribunal administratif

Le tribunal administratif de Rennes a prononcé mercredi 16 février l'annulation de l'arrêté du préfet d'Ille-et-Vilaine en date du 15 février 1993, qui avait déclaré d'utilité publique le projet de réalisation de la première ligne de métro VAL de l'aggloméraion rennaise et de ses opérations d'accompagnement. Le dossier, soumis à l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique qui s'était déroulée en mai et juin 1992, a été jugé incomplet par le tribunal administratif, en raison de l'absence de l'analyse des conditions et des coûts d'entretien et de renouvellement de l'installation projetée, de ses coûts d'exploitation et de l'estimation de son taux de rentabilité financière.

FINANCES

Nouvel épisode de la bataille judiciaire

Le Crédit lyonnais ne peut pas se porter partie civile dans l'affaire Sasea

Une semaine après avoir lancé un mandat d'amener contre l'ancien président du Crédit lyonnais Jean-Yves Haberer et l'actuel directeur général de la banque, François Gilles (*le Monde* du 11 février), le juge d'instruction genevois Jean-Louis Crochet persiste et signe. Le magistrat a demandé, mardi 15 février, à la justice française de notifier aux deux dirigeants du Crédit lyonnais leur inculpation pour banqueroute simple et complicité. Mais, peut-être plus important encore, M. Crochet vient de refuser au Crédit lyonnais le droit de se porter partie civile dans cette affaire et d'avoir accès au dossier.

Le Crédit lyonnais passe du banc des victimes à celui des accusés dans le dossier judiciaire de la faillite de la Sasea, la plus importante banqueroute de l'histoire financière helvétique, qui laisse un passif estimé à 5 milliards de francs suisses (environ 20 milliards de francs). Une attitude d'autant plus étonnante que la banque publique est, de loin, le premier créancier de la Sasea avec des engagements qui se montaient au 31 décembre 1992 à 8,4 milliards de francs.

Le juge Crochet a la conviction qu'entre l'été 1991 et l'automne 1992 le Crédit lyonnais a été gestionnaire de fait de la Sasea, dont l'administrateur délégué, le financier italien Florio Fiorini, est en prison à Genève pour *« fraude sur la saisie »*. M. Fiorini, auquel il est simplement reproché jusqu'à présent d'avoir caché des actifs au moment du dépôt de bilan, affirme qu'il aurait dû déposer le bilan en 1991 et en a été empêché par la banque française. L'avocat genavois du Lyonnais, Mᵉ Dominique Poncet, reproche au juge de *« faire fausse route »*. Le Crédit lyonnais a d'ailleurs demandé mercredi 9 février la récusation du juge.

« Au lieu de rechercher l'argent qu'a fait disparaître Florio Fiorini, qui est le plus grand escroc d'Europe continentale, on instruit contre le Crédit lyonnais », déclare Mᵉ Poncet, annonçant par ailleurs son intention d'interjeter appel contre la décision du juge de refuser la qualité de partie civile à la banque. En mai dernier, le Crédit lyonnais avait déposé une plainte contre Florio Fiorini pour *« escroquerie par métier »*. Aucune inculpation n'a encore été prononcée contre Florio Fiorini.

E. L.

INDICATEURS

ÉTATS-UNIS

■ **Production industrielle : + 0,5 % en janvier.** – La production industrielle a augmenté, aux Etats-Unis, de 0,5 % en janvier par rapport à décembre où elle avait progressé de 0,9 %. Il s'agit de la huitième hausse mensuelle consécutive. Le taux d'utilisation des capacités de production a atteint son plus haut niveau depuis quatre ans et demi, soit 83,1 % contre 82,9 % en décembre.

Sur fond de crise de la chimie

Dégradation des résultats de Rhône-Poulenc

« De mauvais résultats dans un contexte exécrable », tel est le jugement de Jean-Pierre Tirouflet, directeur financier de Rhône-Poulenc, à la vue des résultats du groupe chimique. En 1993, le bénéfice net a reculé de 36,5 %, tombant à 962 millions de francs, contre 1,5 milliard de francs l'année précédente. Le chiffre d'affaires s'est déprécié de 1,4 % à 80,56 milliards de francs.

Dès l'été dernier, les dirigeants avaient prévenu leurs futurs actionnaires séduits par la privatisation d'un tassement des résultats. Comme l'ensemble des chimistes européens, Rhône-Poulenc subit pour la quatrième année la crise de ce secteur, qui se traduit non seulement par un recul des ventes, mais aussi par une baisse des prix. Les gains une fois encore sont venus de la branche santé (Rhône-Poulenc Rorer et Institut Mérieux). Celle-ci contribue pour l'essentiel (5,694 milliards) au résultat opérationnel du groupe (5,913 milliards de francs).

Néanmoins, dans ce contexte, le groupe que préside Jean-René Fourtou a amélioré son autofinancement disponible. Revenu à l'équilibre en 1992, il est désormais excédentaire de 2,15 milliards. Grâce aux cessions d'actifs (6 milliards de francs qui comprennent la vente de la participation dans Roussel-Uclaf), la firme a poursuivi sa politique de désendettement : les dettes ont été ramenées de 33,7 milliards de francs à 24,1 milliards de francs.

Pour l'année en cours, si le groupe n'escompte pas de reprise de l'économie, il s'attend néanmoins à une certaine consolidation de ses marchés et table sur un arrêt de la guerre des prix. Des acquisitions pour étoffer certaines activités sont envisagées mais aucun commentaire n'est fait sur les rumeurs de rachat de la Coopération pharmaceutique française (Cooper), spécialisée dans la distribution de médicaments. Le groupe tenterait ainsi de reprendre à son compte la distribution du Doliprane, fabriqué par ses laboratoires Théraplix.

Enfin, concernant l'actionnariat, le projet de fusion entre l'Institut Mérieux et sa maison mère Rhône-Poulenc, stoppé en décembre 1993 (après la décision d'arrêter la production d'albumine placentaire), va être réexaminé.

DOMINIQUE GALLOIS

Un marché de 36 milliards de francs

L'Arabie saoudite passerait une importante commande d'avions à Boeing

NEW-YORK

de notre correpondant

Les coups de téléphone du président américain Bill Clinton au roi Fahd d'Arabie seraient, *semble-t-il*, plus efficaces que les visites du premier ministre français Edouard Balladur à Ryad. Après de multiples tergiversations, l'Arabie saoudite s'apprêterait à annoncer, mercredi 16 février, l'achat d'une cinquantaine d'avions commerciaux au constructeur américain Boeing, un marché que convoite aussi le consortium européen Airbus.

D'après des informations rendues publiques mardi 15 février par le réseau de télévision CNN et confirmées dans la soirée par la Maison Blanche, l'Arabie saoudite va passer commande à Boeing et à McDonnell-Douglas de 50 à 75 avions commerciaux, pour un montant qui pourrait approcher 6 milliards de dollars (36 milliards de francs). *« C'est un contrat important, une jolie vente de nos produits de l'aviation commerciale qui va se traduire par de nombreux emplois »*, a déclaré un responsable de la Maison Blanche, confirmant ainsi l'information. Il a indiqué que Bill Clinton donnerait des précisions sur ce contrat et le commenterait mercredi.

E. I.

Pour accroître leur efficacité

Le gouvernement veut réformer les chambres de commerce et d'industrie

Le ministre des entreprises, Alain Madelin, a donné, mardi 15 février, le coup d'envoi à la réforme des chambres de commerce et d'industrie (CCI) en confiant à Alain Gérolami, conseil maître près la Cour des comptes, le soin de rédiger avant le premier octobre un rapport sur cette question.

M. Gérolami s'appuiera pour cela sur un groupe de travail rassemblant des membres des CCI, mais aussi des chefs d'entreprises, des élus locaux et des représentants de l'administration. M. Madelin a défini *« trois champs de réflexion, au minimum »* : *« l'évaluation et l'évolution des missions des chambres de commerce et d'industrie, leur organisation territoriale et leur représentativité, leur gestion et leur financement »*. Le ministre a pourtant précisé que la réforme du dispositif électoral, qu'il aurait souhaitée *« rapide »*, ne n'appliquera pas aux prochaines élections. A la fin de l'année, en effet, les chambres de commerce et d'industrie doivent réélire la moitié de leurs représentants (titulaires de leur poste pour six ans).

Les pistes assignées à M. Gérolami montrent bien qu'une réflexion de fond est engagée sur les CCI, qui doivent développer leur rôle d'observateur économique et leur force de proposition, tout en réglant leur problème de représentativité (le taux de participation aux dernières élections était de 22,73 %), si elles veulent continuer de compter sur la scène économique du pays.

F. V.

SOCIAL

Pour faire face à une situation sociale difficile

Le gouvernement prend des mesures exceptionnelles en faveur de Marseille et des Bouches-du-Rhône

La réunion interministérielle, tenue mardi 15 février à Paris sur les problèmes économiques de Marseille, a débouché sur de nouveaux fonds structurels à hauteur de 750 millions de francs sur trois ans, destinés à redynamiser l'économie des Bouches-du-Rhône. Le gouvernement a confié une mission sur le même thème à la DATAR.

MARSEILLE

de notre correspondant régional

Le premier ministre, Edouard Balladur, a présidé, mardi 15 novembre, à l'hôtel Matignon, un comité interministériel entièrement consacré à la situation économique et sociale de Marseille et des Bouches-du-Rhône. Six ministres – Charles Pasqua, Edmond Alphandéry, Nicolas Sarkozy, Gérard Longuet, Bernard Bosson et Daniel Hoeffel – y ont participé. A l'issue de cette réunion, qui faisait suite à des démarches pressantes de Jean-Claude Gaudin, président (UDF-PR) du conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, le gouvernement a décidé de confier une mission spécifique à la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR) *«dans le but d'étudier les moyens de redynamiser l'économie de la région marseillaise»*. Un crédit global de 750 millions de francs, sur trois ans, a été prévu pour le financement de *«mesures exceptionnelles»* en faveur du développement industriel des Bouches-du-Rhône. Et des mesures d'urgence ont été arrêtées pour faire face aux problèmes des entreprises Sud-Marine, Saint-Marcel Ferroviaire (SMF) et du site des anciens chantiers navals de La Ciotat.

Le plan social de Sud-Marine, une entreprise de réparation navale et de construction offshore de 615 salariés, mise en liquidation le 6 janvier, sera amélioré de *«façon significative»* (départs en préretraite à partir de cinquante-trois ans, allocation sociale du FNE à partir de cinquante-cinq ans, indemnité minimale de 100 000 francs pour les salariés de moins de cinquante-trois ans, aide à la création d'entreprise de 50 000 francs). Jean-Claude Gaudin a également précisé que *«tout sera fait pour favoriser un projet de reprise partielle après la liquidation»*. La proposition *«la plus intéressante»* est celle avancée par les cadres de Sud-Marine, appuyée par des PME locales. Celle-ci ne permettrait, cependant, que de sauver environ 150 emplois.

Le premier ministre s'est engagé à demander à Bouygues Offshore d'accorder à Marseille la construction d'une bargeen béton représentant 500 000 heures de travail. En ce qui concerne l'entreprise Saint-Marcel Ferroviaire (223 salariés), spécialisée dans la rénovation de voitures de voyageurs et placée en redressement judiciaire en janvier 1993, la SNCF va sous-traiter 17 500 heures de travail mensuelles sur les six prochains mois (au lieu de 10 000 depuis décembre dernier) ce qui permettra le maintien de 150 emplois. La survie, à terme, de SMF passe par une fusion avec une autre entreprise de la région, Cannes-La Bocca Industries, également sous-traitante de la SNCF.

Le premier ministre a, enfin, *«jugé opportun»* qu'une table ronde ait lieu *«dans les meilleurs délais»*, sous l'égide du préfet de région, Claude Bussière, afin *«d'adopter le principe d'une vocation industrialo-maritime du site de La Ciotat»*. Deux entreprises industrielles complémentaires, dont les activités sont liées à la grande plaisance, pourraient s'installer sur les 30 hectares du domaine public maritime, tandis que le domaine privé (13 hectares) serait réservé au logement social et à des activités socio-éducatives. M. Gaudin s'est félicité *«de cette prise de conscience, par le gouvernement, des difficultés économiques de Marseille»*. De son côté, Marcel Carbasse, secrétaire de l'union départementale CGT a estimé que les propositions faites par le gouvernement comportaient *«des avancées»*, mais restaient *«très insuffisantes»*. A la fin de décembre 1993, le taux de chômage dans les Bouches-du-Rhône était de 16,4 %. Il atteignait 19,9 % à Marseille pour 70 562 demandeurs d'emploi dont 35 % de moins de vingt-cinq ans.

GUY PORTE

Négociation entre les partenaires sociaux

L'UNEDIC participera à l'indemnisation du «temps réduit de longue durée»

Gestionnaires du régime d'assurance-chômage, les partenaires sociaux ont négocié, mardi 15 février, un accord qui vise à la mise en place de l'allocation de «temps réduit indemnisé de longue durée» (TRILD), prévue par la loi quinquennale de Michel Giraud. Trois syndicats (CFDT, CFTC et CFE-CGC), ainsi que le patronat, sont disposés à signer un tel texte le 21 février, FO étant très réservée et la CGT hostile.

Selon la loi, après convention avec l'Etat, les entreprises pourront éviter les licenciements économiques en ayant recours au temps réduit pour une durée de 12 à 18 mois et un maximum de 1 200 heures indemnisées, une prolongation étant possible jusqu'à 1 700 heures indemnisées pendant deux ans. Mais le dispositif envisagé supposait qu'une partie du financement soit assurée par l'UNEDIC et dépendait donc de l'approbation des partenaires sociaux.

Le schéma retenu prévoit que l'UNEDIC prendra en charge 10 francs par heure indemnisée et par salarié, l'indemnisation globale devant être égale à 50 % du salaire. Cette contribution n'interviendra qu'au-delà du contingent de 700 heures de chômage partiel par salarié et par an, déjà financé par l'Etat (22 francs) et les entreprises (7 francs), et sera limitée à 500 heures par salarié et par an. Si l'aide du régime d'assurance-chômage devait engendrer un surcoût pour l'UNEDIC, celui-ci serait supporté par l'Etat.

Pendant la période de TRILD, la cotisation patronale à l'UNEDIC sera versée sur la base du salaire habituel à temps plein. En cas de licenciement, le salarié sera indemnisé en fonction de son revenu antérieur.

Différend autour d'un accord sur la réduction du temps de travail

Une filiale de Thomson-CSF accusée de ne pas respecter ses engagements

Le syndicat CFDT de Thomson-Tubes électroniques (2 000 salariés), filiale du groupe public Thomson-CSF spécialisée dans la fabrication d'équipements de télécommunications militaires et civils, accuse la direction de ne pas appliquer les mesures négociées de réduction du temps de travail.

Signé en mars 1993 par la CFDT, FO et la CFE-CGC pour une durée de trois ans et ratifié par un vote du personnel, cet accord prévoit de limiter les augmentations de salaire (1 % seulement l'an dernier) en échange de jours de congés supplémentaires et du maintien de 120 emplois entre 1993 et 1995 (*le Monde* du 18 mars 1993). Or, indique la CFDT dans un communiqué publié mardi 15 février, la direction de Thomson-Tubes électroniques a décidé que le nombre de jours d'absence payés serait en 1994 de cinq et non de dix jours comme prévu. Parallèlement, elle propose une politique salariale plus avantageuse avec une hausse de 3 % cette année. *«Alors que cela ne lui coûte rien, elle choisit de ne pas embaucher quarante personnes»*, dénonce le syndicat qui entend *«utiliser toutes les procédures légales»* pour obtenir l'application de cet accord qui, rappelle-t-elle, avait permis à la direction d'obtenir le prix de l'innovation sociale, remis par Michel Giraud, ministre du travail».

Le cas soulevé par la CFDT est, exemplaire s'agissant d'une entreprise du secteur public et d'un groupe, contraint l'automne dernier de revoir en profondeur son plan social sous la pression du gouvernement et donne une dimension supplémentaire à ce différend.

J.- M. N.

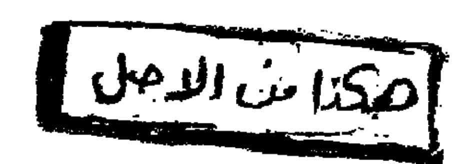
A la suite d'une circulaire du ministère du travail

Quatre syndicats de l'ANPE dénoncent un «programme prévisionnel de radiations»

Quatre syndicats de l'ANPE (CFDT, CGT, FO et CFE-CGC) ont dénoncé, mardi 15 février, les instructions visant à la radiation de chômeurs, contenues dans une circulaire adressée par le directeur de cabinet du ministre du travail. *«Ce dispositif impose un programme prévisionnel de radiations»*, comporte des *«objectifs qualitatifs et quantitatifs»* s'inscrivant *«dans un programme annuel d'actions coordonnées»*, l'estimation des résultats à obtenir étant établie *«par référence au nombre des radiations de l'année* précédente», affirment-ils.

Le ministère du travail a répliqué en faisant valoir que la nouvelle procédure, nécessitant la mise en place de conventions locales de coordination sur le contrôle de la recherche d'emploi, découle de l'application de l'accord sur l'assurance-chômage, signé par les partenaires sociaux. Ces mesures, a-t-il précisé, n'ont pas pour but de fixer des objectifs de radiation, ceux-ci ne pouvant être que *«qualitatifs»*.





Le Monde IMMOBILIER

POUR ACHETER, VENDRE, LOUER



appartements ventes

4e arrdt

Hôtel-de-Ville, 4 p., neuf, 87 m², cuis. équipée, 2 bains, 2 300 000 F. Tél. : 45-72-56-74

5e arrdt

PANTHÉON 100 M²

+ chbre de sce, imm. p. de taille, 3 100 000 F. 45-87-80-81

PANTHÉON. 100 m²

+ chbre de sce. imm. p. de taille 3 100 000 F – 45-87-80-91

PL. PANTHÉON

7 p., 200 m², gd stand., 7 800 000. PARTENA - 42-66-36-53

5e arrdt

PRÈS LUXEMBOURG

Imm. XVIIe, très beau volume, gd 4 p., parf. état, 3 550 000 F. FONCIA – 45-44-55-50

6e arrdt

VAVIN, 2 P. Vue agréable, 3e étage sud, asc., confort. – 1 060 000 F. Tél. : 43-20-77-47.

7e arrdt

CHAMP-DE-MARS 5 p. + serv., pierre de t., 3 700 000 F. 47-05-24-10

METRO DUROC 2 pièces, tt cft, étge élevé, clair, 790 000 F. CASSIL RIVE GAUCHE 45-66-43-43

9e arrdt

CADET A SAISIR, 2 p., cuis., bains, poutres, 3e étge, 760 000 F. 44-53-05-07

12e arrdt

DAUMESNIL

Superbe 4 p. tt cft, séj., 3 chbres, imm. récent, park, prix : 1 950 000 F. FONCIA - 43-87-07-65

13e arrdt

Pr. P. Montsouris. Im. 78, 3-4 p., 80 m², s/R. et jard., perf. ét., park. 1 650 000 F. – 43-35-18-36

14e arrdt

Mo Gaité à sais. pdt., 2 p. à rafr., ss vis-à-vis, cuis., sép. sol., calme, 740 000 F – 43-35-18-38

Quartier ALÉSIA STUDIO PARFAIT ETAT. Calme et ensoleillé. 330 000 F. ALÉSIA CONSEIL 42-18-01-01

METRO PLAISANCE Beau 5 p., récent, dble expo. sur square, 93 m², exceptionnel, 1 590 000 F. 43-35-52-82

S/jard. villa Montmorency PRIX INTERESSANT MICHEL ANGE-AUTEUIL récent, tt cft. 4e ét., 105 m², séj. s-à-manger, 3 chbres, 2 bains, balc., 34, rue Poussin samedi, dimanche 14 à 17 h

St-Jacques, stdg, ét. él. sol., calm. 3/4 p, 100 m², (liv. 38), 2 bs, balc., pk-dbl., 43-35-18-38

15e arrdt

Mo BIR HAKEIM, 80 m² à rénover, vue Tour Eiffel et verdure, 1 600 000 F

RÉSIDENCE ACADIE 2 P, 46 m², 9e ét. PARK. 950 000 F – 45-31-51-10

PROCHE MAIRIE 2-3 pièces, très bon état, tt cft, 1 430 000 F. CASSIL RIVE GAUCHE 60, rue de Sèvres - 45-66-43-43

17e arrdt

TERNES EXCEPT., 2 P cuis., s-d-bns. Vue imprenab. 770 000 F – 48-74-48-12

18e arrdt

LAMARCK, BEAU 2 P, cuis., bains, w.c., indép., imm. p. de t., 3e, asc., 670 000. 48-74-48-12

20e arrdt

80 M² 1 095 000 F

Beau 3 p., prox. Gambetta, 4e étge, tr. clair, 5 fenêtres, Sud PARTENA - 42-66-36-65

PLACE DES FÊTES

Immeuble construit en 1981, rue de Pixerecourt, 2 p., 3 p. et 4 pièces, à partir de 15 000 F/m², entièrement rénovés

PREBAIL

43-80-35-04

77 Seine-et-Marne

77 DAMMARIE-LES-LYS Beau F3, 70 m², entrée, cuis. amén., séjour, balcon, s. d. b. aménagée, 2 chbres, gds placards, 500 000 F. Tél. : 64-39-27-56

78 - Yvelines

A VENDRE Versailles Porchefontaine, résidence Saint-Martin, appt. F 3, 73 m², excellent état, sud-est, tout confort, cuisine et salle de bains aménagées haut de gamme, parking extérieur et sous-sol, cave, jardin privatif, clos 70 m², faibles charges, 1 200 000 F. 39-49-09-51 - (16) 35-85-45-04

VERSAILLES

Ermitage, rare 187 m² de résidence p. de t., très bon stand., 300 m² terrasse s/parc château, 5 300 000. GTL sarl 39-02-37-02

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY/ROULE, 2/3 P à rénov., succession, asc., chauff., 3e ét., 1 150 000 F. SIP 47-89-86-78

Sur BOULOGNE (92) 2 P., rue de Meudon. 35 m², 2e étage, asc., sud, soleil, vue, 455 000 F. SYNDIC : 43-20-77-47.

94 Val-de-Marne

VENDS APPARTEMENT F3. DUPLEX

CUISINE ET SALLE DE BAIN ÉQUIPÉES SURFACE DE 67 m² TOUTES COMMODITÉS : (écoles, crèche, transports, supermarché .) RER GARE SUCY-BONNEUIL

PRIX : 690 000 F
TÉL. : 49-82-43-17

VINCENNES, 5 950 F/m², IDEAL LOFT, 470 m², 2 800 000 F, pptaire. 42-60-30-15

Province

La Plagne, grand studio, 27 m², entièrement renové, meublé, cave, casier à skis, 270 000F. Tél. : dom. 47-88-88-99, bur. 34-84-15-82

fermettes

A VENDRE St-Denis-sur-Loire (41), 7' de Blois, ancienne ferme restaurée, formée de deux bâtiments communiquants sur terrain 2 200 m², cave voûtée 60 m², petit jardin clos avec puits, bûcher, chauf. fuel. R.-d.-ch. : cuis., entrée, séj., chaufferie, cab. toilette avec w.c., penderie, dégagement, grange, atelier, bureau, étage : 3 ch., bns, w.c., plancher sur grange, mezzanine, bureau. 950 000 F. Tél. : (16) 54-74-11-96

chalets

AU PAYS DU MONT-BLANC VOTRE CHALET NEUF individuel, construction traditionnelle, en bois massif : 3 chbres. + garage (terrain compris), de 880 000 F à 1 390 000 F. SA FOURNY PROMOTION

(1) 42-93-03-36

FAX : (1) 43-87-09-23

viagers

Pasteur, 70 m², standing, 7e étage et dernier, sur jardin, occupé, 1 tête, 420 000 F + rente. 45-67-80-91

immeubles

Un petit immeuble à Florence, placé sur les boulevards qui entourent le centre historique de la ville, très indiqué comme siège de banque ou de grande société.

Il s'agit d'une ancienne construction complètement modernisée avec air conditionné, alarme, chambre de sûreté blindée, sur une surface de 2 058 m², à laquelle s'ajoute aussi un grand jardin de 1 300 m² avec 20 places pour voitures.

A vendre, négociation discrète. Écrire Havas R/239388, BP231, 06024 Nice cedex.

appartements achats

EMBASSY SERVICE

Rech. pour clients étrangers, appts de haut de gamme. Paris, résidentiel et hôtels particuliers.

(1) 47-20-40-03

J. GALA Immob. ch. pr clients sérx, imm. anc. p.d.t. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, de 100 à 150 m², même av. travx. 43-35-18-36.

villas

20 Solaro, maison 143 m, hab. F7 + gar. 400 m², mer, ter. 2 740 m². 880 000 F. Tél. : 95-57-60-73

maisons individuelles

100 M du PARC MONTSOURIS

Maison 200 m², jardin, patio + 100 m² commercial. LITTRÉ 45-44-44-45

propriétés

CHEVREUSE MAISON ancienne caract., s/parc de 5 000 m² en partie boisé, proche centre Px : 3 150 000 F « C 21 » 30-52-65-44.

CHOISEL dans environn. exception. GENTILHOMMIÈRE en pierre pigeonnier, récept. 100 m², poutres s/900 m² Terrain beaucoup de charme. Px : 4 100 000 F « C21 » 30-52-65-44

locations non meublées offres

Paris

15e Mo CAMBRONNE, beau 3 p., 58 m², balc., 4e étge, asc., p. d. t., 6 800 H. Ch. - 47-42-07-43

16e RANELAGH, superbe maison 300 m², 35 000 F. PARTENA - 42-66-36-53

4e MARAIS, caract., charme, imm. XVIIe siècle, anc. hôtel de Moucy, bel escal., classé 2e ét., 3 p., cuis. équip., bns, haut. plaf. 3,50 m, 78 m², calme, soleil, 8 400 F charges compr. 42-40-35-84

7e INVALIDES R. UNIVERSITÉ 3 p., 70 m², 4e étge, asc., 6 800. H. Ch. PARTENA - 47-42-07-43

Glacière. Superbe 2 P., 53 m², à nf. 5e asc. Park. 5 500 net. 42-98-00-45

MÉTRO ST-MICHEL Idéal étudiant, studio tt cft, mezzanine, 3 500 F. CASSIL RIVE GAUCHE - 45-66-43-43

MÉTRO VANEAU 4 p., bel imm. p. de t., asc., tt cft, 9 500 F. CASSIL RIVE GAUCHE - 45-66-43-43

Pte Champerret, studio 28 m², coin cuis., équipé nf, 3e ét., 2 990 F net. 42-96-00-45

FÉDÉRATION NATIONALE DE L'IMMOBILIER
PARIS – ILE-DE-FRANCE

FNAIM

Achats

Bac Achat ou location, 116 m² envir. 4/5 p. parfait ét., 1er ét. 45-51-22-98.

Rech. URGENT 100 à 120 m² PARIS, Préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 9e. Paie compt. chez notaire 48-73-48-07.

Ventes

Michel Bizot pierre de t. beau ép. 42 m² à rénover 650 000 urgt. 47-34-82-58

ST-MARTIN-REPUBLIQUE

IDEAL INVESTISSEMENT neuf, prestation de qualité

DU STUDIO AU 3/4 PCES + TERR. DE 493 000 F A 2 588 000 F

I.P.M. 47-46-12-12

CHATELET

dans imm. caractère appt moderne 4 pièces, séjour (66 m²) Prix 3 450 000 F FONCIA 43-67-07-65

SCEAUX

BORDURE DU PARC MAISON 230 m², CONSTR. 1957 8 P.S/950 m² terr. 7 000 000 FONCIA 46-61-39-00

BEAU 2 PIECES - Rue Bosquet 7e ar. 1 chb, 1 séjour, douche avec WC. Prix : 856 000 F Agence CDF Tél. : 45-56-09-84

Affaires du Mois
Studio 20 m² 260 000 F
31 m² à RENOVER 330 000 F
3 P. 53 m² 690 000 F
3 P. 65 m² 745 000 F
Immo MARCADET 42-51-51-51

PORT ROYAL P.d.T. Stud. Vue dégagée calme terrasse Sud 490 000 F 43-25-97-16

CHEVREUSE MAISON ancienne caract. s/parc. de 5 000 m² en partie boisé, proche centre Px 3 150 000 F « C 21 » 30-52-65-44

CHEVREUSE Domaine KAUFFMAN et BROAD en lisière forêt VILLA 200 m² excellent état, terrain 700 m² Px 2 450 000 F « C 21 » 30-52-65-44

CHEVREUSE Proche centre et écoles Résidentiel MAISON récente 170 m², 5 chb, jard. clos 470 m² 1 950 000 F « C21 » 30-52-65-44

CHEVREUSE centre MAISON de ville 130 m² s/jard., chemin, anciennes poutres, 6 p. beaucoup de charme. Px 1 530 000 F « C 21 » 30-52-65-44

CHOISEL dans environn. exception. GENTILHOMMIERE en pierre pigeonnier, récept. 100 m², poutres s/900 m² Terrain beaucoup de charme - Px 4 100 000 F « C 21 » 30-52-65-44

St-Jacques stdg ét. él. sol. calm. 3/4 p. 100 m2 (liv. 38) 2 bs balc.pk-dbl. 43-35-18-38

PRES LUXEMBOURG

Imm. XVIIe, très beau volume gd. 4 P. parf. état 3 550 000 F. FONCIA - 45-44-55-50

PASSY 550 000 F

HAMEAU DE PASSY Studio 25 m² tt cft R-de-chauss. clair calme PARTENA – 47-42-07-43

8e DUPLEX 100 m²

St-Lazare Gds Magasins Superbe 4 P., 2 200 000 F PARTENA – 47-42-07-43

17e TERNES

4e asc. P.-de-T. Beau 2 P. tt cft sans vis-à-vis 865 000 F PARTENA - 47-42-07-43

Maubert im. 17e, ht plaf. bel. poutr. 4/5 p. 140 m², cuis. équip. 2 bs, mezzanines, 43-35-18-36

Mo Gaité à sais. pdt 2 p. à rafr. ss vis-à-vis cuis. sép. sol. calme 740 000 F 43-35-18-38

FRONT DE SEINE

VUE EXCEPTIONNELLE « TOUR PERSPECTIVE »
2 p. 63 m², park. 1 950 000 F
3 p. 72 m², park. 1 700 000 F
3 p. 78 m2, park. 1 995 000 F
4 p. 98 m², park. 2 400 000 F
« TOUR PANORAMA »
2 p. 47 m², park. 1 200 000 F
FONCIA – 45-44-55-50

SQU. G.-BRASSENS

Maison 6-7 p., s/gde cour pavée, charme exception., 3 975 000 F. FONCIA - 45-44-55-50

LA MEILLEURE VUE SUR L'IMMOBILIER

bureaux

Locations

Votre siège social

DOMICILIATIONS

et tous services 43-65-17-60

locaux commerciaux

Locations

ST-SABIN BASTILLE Local 47 m² refait neuf, décoré bureaux design, allée privative, fleurie, charme. Style architecte publicité. 7 000 net. Tél. HB : 42-72-36-16

fonds de commerce

Ventes

RUEIL Vd hôtel-bar. 20 chbres, 2 park., jard. 1 245 m²/295 hab. près château. 47-49-46-57

LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS

PARIS

8e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
F 2 55 m², 3e étage	12, rue Paul-Baudry SAGGEL-VENDOME - 47-42-44-44 Frais de commission	5 831,70 + 1 040,64 4 198,83
2 PIÈCES 50 m², 5e ét.	11 bis, rue de Moscou SAGGEL-VENDOME - 42-66-61-05 Honoraires de location	4 800 + 625 3 456
F3 75 m², 5e ét.	6, rue Jean-Goujon AGIFRANCE – 49-03-34-02 Frais de commission	8 927 + 1 013 10 163,18

9e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 71 m², 6e ét.	44, rue Blanche PHÉNIX-GESTION - 44-86-45-45 Frais de commission	5 865 + 888 4 173

12e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 55 m², r.-d.-ch.	107, av. du Gal-Michel-Bizot CIGIMO - 48-00-89-89 Honoraires de location	4 050 + 416 3 186

13e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3/4 PIÈCES 96 m², 3e ét. park.	27-29, av. Stephen-Pichon GENERALI IMMOBILIER - 40-16-28-70 Frais d'actes	6 750 + 1 994 346

14e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 51 m², 6e étage park.	96, avenue du Maine AGIFRANCE – 43-22-23-81 Frais de commission	5 492 + 557 4 104

15e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
F 3 67 m², 2e ét.	3, rue Edmond-Roger SAGGEL-VENDOME - 47-42-44-44 Frais de commission	6 000 + 1 270,56 4 320
3/4 PIÈCES 100 m² + terrasse r.-d.-ch. poss. park.	17-19, rue Bausset CIGIMO - 48-00-89-89 Honoraires de location	8 035 + 1 620 6 055

16e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 55 m², 3e étage cave	135, avenue de Versailles PHÉNIX-GESTION - 44-86-45-45 Frais de commission	4 990 + 700 3 550
4 PIÈCES 115 m², 6e étage	75, av. Paul-Doumer CIGIMO - 48-00-89-89 Honoraires de location	10 250 + 1 938 7 650

17e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES 136 m² + chbre de service, 3e ét.	9, rue des Dardanelles GENERALI IMMOBILIER - 40-16-28-71 Frais d'actes	15 800 + 1 856 604

18e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
F 4 81 m², 3e étage parking	114, rue Damrémont AGIFRANCE – 49-03-43-02 Frais de commission	8 071 + 891 5 743,32

20e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
5 PIÈCES 107 m² duplex, 7 et 8e ét. 2 park.	DIAMANT VERT PHÉNIX-GESTION - 40-30-23-27 Frais de commission	8 360 + 1 182 5 948,97
3 PIÈCES 66 m², 3e ét. cave, park.	4, rue Tolain PHÉNIX-GESTION - 44-86-45-45 Frais de commission	4 760 + 1 349 3 387

78 – YVELINES

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 66 m², 1er ét. cave, park.	SAINT-GERMAIN-EN-LAYE 40, rue des Ursulines PHÉNIX-GESTION - 44-86-45-45 Frais de commission	5 664 + 763 4 031

91 - ESSONNE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
STUDIO 32 m², r.-d.-ch. park.	GIF-SUR-YVETTE Rés. Les Grandes Coudraies GENERALI IMMOBILIER - 40-16-28-70 Frais d'actes	2 036 + 256 205

92 HAUTS-DE-SEINE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
STUDIO 56 m², 1er ét. parking	BOULOGNE rue Anna-Jacquin PHÉNIX-GESTION - 48-25-39-65 Frais de commission	3 700 + 1 300 2 632,92
2 PIÈCES 57 m², 2e ét. cave, park.	PUTEAUX 16, av. Georges-Pompidou PHÉNIX-GESTION - 44-86-45-45 Frais de commission	3 920 + 482 2 789
3 PIÈCES récent, 73 m², 2e ét., park.	SAINT-CLOUD 21, rue de la Libération SAGGEL-VENDOME - 46-08-80-36 Commission d'agence	5 350 + 834 3 852
2 PIÈCES 55 m² + balc. 1er ét., poss. park.	GARCHES 6, rue du Regard CIGIMO - 48-00-89-89 Honoraires de location	4 300 + 610 3 366
3/4 PIÈCES 63 m², 8e ét. park.	BOULOGNE 229, bd Jean-Jaurès GENERALI IMMOBILIER - 40-16-28-71 Frais d'actes	6 000 + 790 310
F2 106 m², 5e ét. parking	SAINT-CLOUD 11, rue des Gates AGIFRANCE – 49-03-43-02 Frais de commission	9 020 + 1 450 6 418,63

94 – VAL-DE-MARNE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES 91 m², 3e ét. parking	VINCENNES Résidence du Parc PHÉNIX-GESTION - 43-65-58-53 Frais de commission	7 440 + 1 082 5 294,30

La rubrique « Locations des Institutionnels » a été réalisée avec la participation de











VIE DES ENTREPRISES

Malgré les difficultés de la conjoncture

EDF dégage un bénéfice de 3,1 milliards de francs

En 1994, le prix de l'électricité devrait diminuer en francs constants. Conformément au contrat de plan, la hausse des tarifs ne devrait, en effet, pas dépasser 0,45 %, grâce aux bons résultats de la compagnie nationale d'électricité. En 1993, elle a dégagé un résultat net de 3,1 milliards de francs (contre 2,5 milliards en 1992), dont 30 % devraient être prélevés au titre de la *« rémunération complémentaire de l'Etat »*. Son chiffre d'affaires s'accroît plus modestement de 3,5 %, pour atteindre 183,6 milliards de francs.

Pour le prochain exercice, Jean Bergougnoux, directeur général d'EDF, reste confiant. Ni les entraves éventuellement portées à sa diversification à la suite du rapport de Jean-Pierre Guillet (*le Monde* du 9 février), ni la perte de son monopole à la production, après les recommandations du rapport de Claude Mandil (*le Monde* du 12 décembre 1993), ne devraient avoir de conséquences significatives sur ses résultats.

Certes, la crise n'a pas été sans influence sur l'activité d'EDF. La consommation annuelle d'électricité dans le secteur industriel a diminué de plus de 3 %. Cette diminution n'a été qu'à peine compensée par l'accroissement de la consommation résidentielle. La consommation nationale d'électricité a ainsi progressé de 0,5 %, tandis que les tarifs progressaient de 1,1 % en francs courants. En revanche, les exportations (14 milliards de francs en 1993) se sont développées. Le solde exportateur a augmenté de 18,7 %. Autre facteur contribuant positivement aux résultats de la firme, la disponibilité du parc de centrales nucléaires s'est accrue, passant de 71 % en 1992 (après les difficultés rencontrées avec les points de corrosion découverts sur les couvercles de cuves) à 80,7 % en 1993. Enfin, EDF a réduit son endettement de 18 milliards de francs, et donc abaissé ses frais financiers. En *1993, son endettement représente* 9,5 % de son chiffre d'affaires contre 27 % en 1983, à la suite des investissements réalisés pour la construction du parc de centrales nucléaires.

Les activités de diversification (dans le domaine de l'ingénierie, des services électriques, des réseaux câblés et du traitement des ordures) restent marginales, de l'ordre de 1 % du chiffre d'affaires. Raison pour laquelle, les limitations qui pourraient être imposées à EDF dans ces domaines, à la suite des attaques pour concurrence déloyale en raison des avantages découlant de son monopole, n'auront pas d'impact notable sur ses résultats.

Pour Jean Bergougnoux, ces activités n'en sont pas moins *« stratégiques »*. Le directeur général d'EDF entend ainsi continuer d'intervenir fermement dans le secteur du traitement des déchets, et ne semble guère prêt à se laisser émouvoir par les attaques pour concurrence déloyale adressées à son égard par la Lyonnaise et la Générale des eaux (*le Monde* du 14 décembre 1993). En revanche, il estime que le différend qui l'oppose aux entreprises d'installations électriques est le fruit d'un malentendu. Dans le domaine de l'éclairage public, à l'origine du conflit, *« les petites entreprises estiment que EDF veut leur prendre des parts de marché alors que nous voulons développer ce marché et faire travailler ces entreprises en partenariat »*. Même volonté d'apaisement à l'égard des ingénieristes : *« Il faut que l'on soit plus transparent, et que l'on applique les suggestions du rapport Guillet »*, reconnaît Jean Bergougnoux. La première recommandation de ce rapport est de marquer une pause au niveau de diversification atteint à ce jour.

Pour le directeur général d'EDF, *« la perte du monopole de production d'électricité ne devrait pas provoquer de bouleversement dramatique dans les dix à quinze ans à venir »*, car elle ne devrait porter que sur de faibles montants, *« avec deux réserves néanmoins »* : d'une part, que, conformément aux préconisations du rapport Mandil, EDF ne soit plus obligée d'acheter toute production indépendante, même quand elle n'en a nullement besoin, ce qui fut le cas en 1993 et lui a coûté environ 300 millions de francs ; d'autre part, que l'éventuel rapprochement entre Pechiney et la Compagnie nationale du Rhône (CNR), qui ferait de Pechiney un producteur d'électricité, se fasse dans des conditions équitables. S'il en était ainsi, le prix de cession payé par Pechiney à EDF pour exploiter les centrales de la CNR, évalué à 25 milliards de francs environ, allégerait d'autant l'endettement d'EDF, et compenserait son manque à gagner découlant du fait qu'elle ne pourra plus exploiter les ouvrages du Rhône.

A. K.

En rejetant l'offre d'indemnisation

Les membres des Lloyd's choisissent la voie incertaine du contentieux

LONDRES

de notre correspondant

Est-ce la fin d'un espoir et le début d'une très longue bataille juridique ? En rejetant, lundi 14 février, l'offre d'indemnisation de la direction des Lloyd's, pour un montant de 900 millions de livres (1) (*le Monde* du 9 décembre 1993), les *« names »*, ces riches particuliers membres d'un ou de plusieurs « syndicats » d'investisseurs, se sont livrés à un pari incertain, comme l'a souligné David Rowland, président de ce grand marché de l'assurance-réassurance : *« Le contentieux est une voie interminable et onéreuse*, a-t-il souligné. *Il peut produire des avantages pour quelques-uns, mais j'ai peur que les autres soient déçus au bout du compte. »* Près de 51,6 % des *« names »* se sont pourtant prononcés en faveur de l'acceptation de l'enveloppe d'indemnisation, mais ceux qui ont le plus perdu dans la déconfiture financière des Lloyd's ont émis un avis contraire.

En termes financiers, il fallait que 70 % de la valeur de l'offre soit acceptée pour que l'accord soit entériné. Or celui-ci n'a recueilli que 38 % du capital d'indemnisation. Ce refus peut se comprendre : 23 488 *« names »* ont perdu une partie de leur fortune (parfois la totalité), à la suite des résultats catastrophiques enregistrés depuis trois ans (de 1988 à 1990), par les Lloyd's. En tout, les pertes se sont élevées à 5,5 milliards de livres. Or les perspectives sont inquiétantes : selon les experts de la City, le déficit pourrait atteindre 2,05 milliards en 1991 et environ de 1 milliard en 1992. Les pertes cumulées du plus grand marché mondial de l'assurance devraient donc dépasser 8,5 milliards de livres sur cinq ans... Pour des centaines de « petits » investisseurs (le seuil minimal de fortune d'un *« name »* se situait à 250 000 livres), le montant des compensations financières proposées par la direction des Lloyd's ne leur aurait pas évité une faillite personnelle.

Ceux-là n'ont donc pas grand-chose à perdre en se lançant dans la bataille du contentieux. Les *« names »* figurant dans les fameux syndicats que sont Gooda Walker et Feltrim pouvaient espérer une indemnisation à concurrence de 40 % de leurs pertes. Les 3 000 *« names »* de Gooda Walker seront les premiers à défendre leur cause, le 26 avril, devant les tribunaux. Aucun d'entre eux n'obtiendra réparation avant, au mieux, 1995. Certains se raccrochent à l'idée que le refus des Lloyd's d'augmenter le montant de l'offre n'est que de principe. C'est cet espoir que Peter Middleton, le directeur général, a voulu tuer dans l'œuf : *« Il y a encore des gens qui croient que nous allons faire une nouvelle offre. Mais c'est terminé, définitivement. »*

LAURENT ZECCHINI

(1) Une livre sterling vaut environ 8,70 francs.

Préalable à la privatisation de la firme française

La séparation de Renault et de Volvo sera bientôt effective

La fusion entre Renault et Volvo n'ayant pu se concrétiser, les deux constructeurs automobiles se sont mis d'accord pour dénouer leurs liens capitalistiques. Chacun d'eux va retrouver sa liberté de manœuvre, et Renault pourra en particulier être privatisé et nouer des alliances avec d'autres constructeurs. *« Chacun reprend ses billes, tranquillement, poliment, systématiquement, pour que chacun retrouve sa liberté »*, commentait Gérard Longuet, ministre de l'industrie, mercredi 16 février sur RTL.

Les modalités de cette séparation devraient être annoncées prochainement, en tout cas avant le 20 avril, date du prochain conseil d'administration du constructeur suédois. Elle officialisera la rupture du contrat d'*« alliance »* conclu en septembre 1990 entre les deux constructeurs. En particulier, la clause qui empêchait l'un des deux partenaires de nouer des accords avec un tiers sans en avertir son ex-allié sera levée. Ce qui permettra à Renault de conclure des alliances industrielles ou de faire entrer dans son futur noyau stable un constructeur d'automobiles ou de poids lourds.

La privatisation de Renault devrait ainsi pouvoir devenir effective avant la fin de l'année. Il se pourrait que Volvo reste au capital de Renault avec une participation de l'ordre de 9 % (contre 20 % actuellement). Les modalités de ce retrait partiel et de l'abandon des participations croisées (Volvo détient aussi 45 % de Renault Véhicules industriels, et Renault 25 % de Volvo Car et 45 % de Volvo Truck) seront au cœur du nouveau contrat, annoncé prochainement, et qui liera les deux constructeurs jusqu'à la privatisation de la firme au losange.

De son côté, Renault céderait petit à petit ce qui lui reste de sa participation dans Volvo (3,45 %).

A. K.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

ALLIANCE

IBM-UNISYS : accord pour produire des micro-processeurs. – IBM et Unisys, deux fabricants américains rivaux dans le secteur des gros ordinateurs, ont annoncé avoir conclu un accord au terme duquel IBM produira des microprocesseurs mis au point par Unisys. Les deux firmes n'ont pas divulgué les conditions financières de cet accord, qui prendra effet en 1995. Il concerne des « puces » électroniques pour des ordinateurs du type serveur, c'est-à-dire reliés à un réseau de microordinateurs. IBM les fabriquera dans son usine de Burlington (Vermont).

CAPITAL

PHILIPS : achat de 250 millions de deutschmarks de certificats convertibles en actions Grundig. – Le groupe d'électronique néerlandais Philips a acquis, avec effet au 14 mars, des certificats convertibles en actions Grundig AG pour une valeur de 250 millions de deutschmarks (873 millions de francs). Ces certificats étaient proposés par un consortium bancaire constitué de la Dresdner Bank, de la Bayerische Vereinsbank et de la Société des banques suisses (SBS). Si cette acquisition était suivie de sa conversion, la participation de Philips au capital de Grundig AG passerait de 31,6 % aujourd'hui, à 50,5 %. Le groupe néerlandais a, toutefois, demandé à Grundig AG une prolongation du délai imparti pour cette opération, précisant qu'il *« ne voyait pas de raison impérieuse qui l'oblige à modifier la structure du capital* [de Grundig] *dans l'immédiat »*.

PLM : reprise de la société d'emballage Austria Dosen. – Le groupe industriel suédois PLM, spécialisé dans la fabrication de boîtes de conserve en aluminium, a confirmé, mardi 15 février, avoir acheté la société autrichienne Austria Dosen, sans donner le montant de la transaction. Austria Dosen, qui a été rachetée au groupe industriel américain Reynolds Metals Company, a réalisé l'an dernier un chiffre d'affaires d'un peu plus de 300 millions de couronnes (220 millions de francs) avec un effectif de 135 salariés.

RIVA : intéressé par la totalité d'EKO Stahl. – Le groupe italien Riva envisage d'acquérir immédiatement la totalité de la plus grande aciérie est-allemande EKO Stahl AG, dont il a acheté 60 % il y a un mois, a indiqué, mardi 15 février, l'agence gouvernementale des privatisations dans l'ex-RDA, la Treuhandanstalt. *« Riva se demande à présent s'il ne ferait pas mieux de prendre tout de suite l'option sur les 40 % restants d'EKO, auxquels il a droit »*, a indiqué le porte-parole de la Treuhand, Wolf Schoede. M. Schoede a précisé que la Treuhand était en principe d'accord avec une telle solution. Des discussions ont été engagées entre Riva et l'agence publique, qui attend qu'elles aboutissent *« le plus vite possible »*. La Treuhand avait vendu, le 18 janvier, 60 % de l'aciérie EKO Stahl au groupe privé milanais et gardé 40 % du capital de l'aciérie. Riva avait une option pour acquérir les parts de la Treuhand mais la cession totale ne devrait pas intervenir avant 1997 ou 1998.

COMMANDE

P & O : commande de deux paquebots aux chantiers italiens Fincantieri. – La compagnie maritime britannique Peninsular and Oriental Steam Navigation (P & O) a annoncé que sa division américaine Princess Cruises avait *commandé deux paquebots aux chantiers* navals italiens Fincantieri pour respectivement 295 millions et 385 millions de dollars (1,73 et 2,27 milliards de francs). Les deux bateaux, qui auront des capacités de 1 950 et 2 500 passagers, doivent être livrés à la fin de 1997 et seront mis en service pour les croisières autour des côtes d'Amérique du Nord, un marché qui a crû au rythme d'environ 10 % par an ces dix dernières années, a indiqué P & O dans un communiqué.

DÉNOMINATION

EXOR GROUP : nouveau nom du holding Ifint de la famille Agnelli. – Ifint SA, société holding de la famille Agnelli (Fiat), a annoncé lundi 14 février dans un communiqué, qu'elle avait l'intention de changer sa dénomination sociale en Exor Group, reprenant ainsi le nom de l'ancien actionnaire de contrôle des eaux minérales Perrier. La famille Agnelli avait pris le contrôle d'Exor en 1992, dans le cadre des grandes manœuvres autour de Perrier, dont le holding était à l'époque le principal actionnaire. Après la cession de Perrier à Nestlé, Exor avait conservé ses vignobles (château-margaux) et un important patrimoine immobilier. Ifint SA, dont le président est Giovanni Agnelli, gère un portefeuille diversifié d'investissements internationaux, et pense annoncer pour 1993 un bénéfice en progression de plus de 25 % par rapport à celui de 1992, qui s'était établi à 116,3 millions de dollars (696 millions de francs) hors éléments exceptionnels.

FERMETURE

CELLULOSE DU PIN (SAINT-GOBAIN) : la fermeture de l'usine de Tartas est « irréversible ». – Le projet de fermeture de l'usine de la Cellulose du Pin qui fabrique à Tartas (Landes) des pâtes destinées à la fabrication d'articles d'hygiène, est *« irréversible et ne sera pas remis en cause »*, a déclaré, mardi 15 février, Olivier Duval, directeur général de la Cellulose du Pin en Aquitaine. La fermeture de l'usine (330 salariés) et l'arrêt de la production interviendront *« légalement »* à la suite des deux comités d'entreprises des 22 mars et 15 avril. L'annonce de la fermeture de l'usine de la Cellulose du Pin, justifiée par les responsables du groupe par *« la surcapacité mondiale* (...) *et les pertes financières de l'unité de Tartas »*, avait provoqué, le 8 février, une manifestation de quelque 4 000 personnes dans la petite localité landaise (*le Monde* du 5 février).

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 16 février ⬇ Légère baisse

La Bourse de Paris, qui s'était rétablie la veille en fin de journée après trois séances de baisse, rechutait mercredi dans un marché animé par les échanges importants sur Elf Aquitaine. En baisse de 0,11 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une perte de 0,40 % à 2 249,70 points. Le montant des échanges atteignait 1 milliard de francs sur le marché à règlement mensuel.

Cette baisse des actions se manifeste parallèlement à un nouveau repli des marchés obligataires. En effet, une fois de plus, tout semble figé sur le front des taux d'intérêt à court terme. Mardi, le ministre de l'économie allemand, Guenther Rexrodt, a déclaré qu'il ne s'attendait pas à une baisse supplémentaire des taux d'intérêt en Allemagne dans un proche avenir.

Mercredi, la Bundesbank enfonçait en quelque sorte le clou en indiquant dans son rapport mensuel de février qu'il serait néfaste pour la conjoncture de baisser brutalement les taux courts au risque d'entraîner une remontée des taux longs.

Par ailleurs, les opérateurs commencent à devenir inquiets à quelques jours de l'ultimatum posé par l'OTAN aux Serbes.

Sur le marché des valeurs, Damart, qui avait beaucoup monté, s'inscrivait en baisse. La SCOA était en baisse.

Ce titre est exclu par la Société des Bourses françaises de l'indice SBF au profit de Sidel, une valeur récemment introduite sur le second marché.

NEW-YORK, 15 février, ⬆ Petite progression

Wall Street a continué à progresser mardi 15 février, profitant de la stabilité des taux d'intérêt à long terme américains et des espoirs des opérateurs que les Etats-Unis et le Japon réussiront à éviter une guerre commerciale. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3 928,27 en hausse de 24,21 points (+ 0,6 %).

Les échanges ont été actifs avec quelque 306 millions de valeurs traitées. Le nombre de titres en hausse a dépassé celui des valeurs en baisse dans un rapport de onze contre huit : 1 196 contre 867, tandis que 685 actions restaient inchangées. Le taux moyen sur les bons du Trésor à trente ans, principale référence du marché obligataire, restait étale à 6,45 % par rapport à la veille.

Viacom, qui a gagné la bataille pour le rachat de Paramount Communications contre son rival QVC Network, a cédé 3/4 à 34-1/8 dollars. Paramount a gagné 7/8 à 77 dollars et QVC a progressé de 1-1/2 à 49-3/4 dollars.

VALEURS	Cours du 14 février	Cours du 15 février
Alcoa	78 3/8	78 1/8
Allied Signal Inc.	78	78 3/4
American Express	31	30 1/2
ATT	54 3/8	54 3/4
Bethlehem Steel	22 1/2	22 1/4
Boeing	44 5/8	44 1/2
Caterpillar Inc.	108	107 3/8
Chevron	89 3/4	89 7/8
Coca-Cola	41 1/8	40 7/8
Disney Corp.	48 3/8	41 3/4
Du Pont de Nemours	54 3/8	54 7/8
Eastman Kodak	42 7/8	43
Exxon	66 1/4	66 5/8
General Electric	108 1/8	109
General Motors	65 5/8	61 5/8
Goodyear Tyre	48	47 1/2
IBM	54	54 1/2
International Paper	75 3/4	76 1/2
McDonnell Douglas	115 1/8	117 1/8
Merck and Co	33 7/8	33 5/8
Minnesota Mining	105 3/4	103 3/8
Morgan (J.P.)	69	69 3/8
Philip Morris	58 3/4	59 3/8
Procter Gamble	58 1/2	58 7/8
Sears Roeb. and Co.	47 7/8	48 5/8
Texaco	66 3/4	66 7/8
Union Carbide	25	24 7/8
United Tech.	67 3/8	69 3/8
Westinghouse El.	15 5/8	16
Woolworth	24 3/8	24 3/8

LONDRES, 15 février, ⬆ Solide

La Bourse de Londres a profité d'un regain de spéculation sur une baisse prochaine des taux d'intérêt britanniques pour s'inscrire en hausse, mardi 15 février. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a terminé la séance sur une progression de 29,7 points (0,9 %) à 3 393,2 points.

L'annonce surprise d'une baisse de 0,5 % de la production manufacturière britannique en décembre n'a que momentanément désarçonné les opérateurs, qui y ont finalement vu une nouvelle raison d'espérer une baisse des taux d'intérêt pour doper la reprise. La hausse du marché à terme et de Wall Street à l'ouverture ont accentué les gains en fin de séance. Le marché attendait d'autres indicateurs économiques importants mercredi 16 février, notamment les ventes de détail, l'inflation et le chômage.

VALEURS	Cours du 14 février	Cours du 15 février
Allied Lyons	6,10	6,16
BP	3,71	3,69
BTR	3,78	3,82
Cadbury	5,17	5,20
Glaxo	6,52	6,15
GUS	5,84	6,04
ICI	7,80	7,86
Reuters	20,04	20,32
RTZ	8,38	8,50
Shell	7,33	7,30
Unilever	12,10	12,12

TOKYO, 16 février ⬆ Reprise technique

Après deux séances consécutives de forte baisse, la Bourse de Tokyo s'est reprise mercredi 16 février, mais avant tout pour des raisons techniques. De nombreux investisseurs sont restés sur la touche en l'absence d'éléments nouveaux sur le conflit commercial entre les Etats-Unis et le Japon.

L'indice Nikkei est resté au-dessus de la barre des 19 000 points, fluctuant autour de 19 100 toute la séance. Il a fini la journée sur un gain de 77,51 points (0,41 %) à 19 052,11 points. Selon les boursiers, il devrait évoluer autour de ce niveau jusqu'à ce que du nouveau intervienne dans le contentieux américano-nippon.

VALEURS	Cours du 15 février	Cours du 16 février
Bridgestone	1 430	1 450
Canon	1 600	1 590
Fuji Bank	2 150	2 160
Honda Motors	1 540	1 580
Matsushita Electric	1 650	1 670
Mitsubishi Heavy	680	673
Sony Corp.	5 870	5 880
Toyota Motors	1 880	1 890

CHANGES

Dollar : 5,8812 F ⬇

Mercredi 16 février, le deutschemark variait peu à 3,4055 francs sur le marché des changes parisien, contre 3,4039 francs la veille en fin de journée (cours indicatif Banque de France). Après s'être redressé, le dollar revenait à 5,8812 francs à la mi-séance, contre 5,8870 francs mardi soir (cours BdF).

FRANCFORT	15 fév.	16 fév.
Dollar (en DM)	1,7260	1,7263
TOKYO	15 fév.	16 fév.
Dollar (en yens)	102,82	103,15

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (16 fév.)	6 5/16 % - 6 7/16 %
New-York (15 fév.)	3 9/16 %

BOURSES

PARIS

	14 fév.	15 fév.
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	2 243,16	2 257,97
(SBF, *base 1000 : 31-12-90*)		
Indice SBF 120	1 570,99	1 577,43
Indice SBF 250	1 516,76	1 522,18

NEW-YORK (*Indice Dow Jones*)

	14 fév.	15 fév.
Industrielles	3 904,86	3 928,27

LONDRES (*Indice « Financial Times »*)

	14 fév.	15 fév.
100 valeurs	3 363,50	3 393,20
30 valeurs	2 586,70	2 606,10

FRANCFORT

	14 fév.	15 fév.
Dax	2 116,01	2 115,62

TOKYO

	15 fév.	16 fév.
Nikkei Dow Jones	19 987,60	19 052,11
Indice général	1 556,34	1 559,10

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,8905	5,8925	5,9225	5,9335
Yen (100)	5,6930	5,6970	5,7495	5,7560
Ecu	6,5880	6,5920	6,5865	6,5930
Deutschemark	3,4050	3,4060	3,4075	3,4095
Franc suisse	4,0460	4,0490	4,0660	4,0705
Lire italienne (1000)	3,5100	3,5140	3,4900	3,4955
Livre sterling	8,6790	8,6840	8,7025	8,7115
Peseta (100)	4,1700	4,1740	4,1440	4,1500

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3 5/16	3 7/16	3 7/16	3 9/16	3 5/8	3 3/4
Yen (100)	2 1/8	2 1/4	2 1/16	2 3/16	2	2 1/8
Ecu	6 7/16	6 9/16	6 5/16	6 7/16	6 1/8	6 1/4
Deutschemark	6 1/16	6 3/16	5 13/16	5 15/16	5 5/8	5 3/4
Franc suisse	4 1/4	4 3/8	4 1/8	4 1/4	4	4 1/8
Lire italienne (1000)	8 3/8	8 5/8	8 3/8	8 5/8	8 1/4	8 1/2
Livre sterling	5 1/16	5 3/16	5 1/16	5 3/16	5 1/8	5 1/4
Peseta (100)	8 7/8	9 1/8	8 11/16	9 15/16	8 3/8	8 5/8
Franc français	6 5/16	6 7/16	6 1/4	6 3/8	6 1/6	6 3/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 16 FÉVRIER

Liquidation : 21 février
Taux de report : 6,13

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : −0,35 % (2250,18)

Règlement mensuel

Dernier coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
01/06/93	EDF-GDF 3%	5780	—	—
30/07/93	B.N.P. (T.P)	1122	1122	—
22/10/93	Cr.Lyonnais(T.P.)	1109	1120	+0,99
24/10/93	Renault (T.P.)	2705	2710	+0,18
01/10/93	Rhone Poulenc(T.P)	2645	2641	−0,15
15/07/93	Saint Gobain(T.P.)	1285	1290	+0,39
01/06/93	Thomson S.A (T.P)	1130	1145	+1,33
16/07/93	Accor 1	724	723	−0,14
01/07/93	Air Liquide 1	846	840	−0,94
30/07/93	Alcatel Alsthom 1	738	736	−0,27
28/06/93	Alcatel Cable 1	669	662	−1,05
25/06/93	Alspi 1	415	—	—
12/07/93	AGF(Ass.gle.Fce) 1	657	662	+0,76
21/07/93	Axa 1	1463	1499	+2,46
12/07/93	Bail Invest. 1	1203	1202	−0,08
26/03/93	Bancaire (Cie) 1	644	633	−1,71
15/08/90	Bque Colbert C2V	188,50	182	−3,45
21/06/93	Bazar Hot. Ville 2	676	677	+0,15
15/09/93	Berger (M) 2	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Dernier coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
17/08/93	Dassault-Aviation 1	549	574	[illegible]
06/05/92	Dassault Electro 1	471	471	—
18/08/93	De Dietrich 1	2588	2585	[illegible]
03/08/93	Degremont 1	540	544	[illegible]
18/08/91	Dev.R.N-P De Cal 2	40	41	[illegible]
20/09/91	Dev.R.Sud-Est.y/2	83,90	83	[illegible]
25/06/93	DMC (Dollfus Mi) 1	420,30	410,10	[illegible]
25/05/93	Docks France 1	761	759	[illegible]
10/07/92	Dynaction 1	139	140	[illegible]
26/07/93	Eaux (Gle Des) 1	2250	2248	[illegible]
04/08/93	E.B.F 1	945	942	[illegible]
01/07/93	Ecco 1	670	672	[illegible]
31/12/93	Eiffage 1	1320	1320	—
02/07/93	Elf Aquitaine 1	424	426,50	[illegible]
03/06/93	Elf Sanofi 1	1080	1061	[illegible]

Dernier cours	% + −	Dernier coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
3854	−1,13	25/05/93	Sommer-Allibert 1	2290	2300	+0,44
558	−1,22	30/06/93	Sophia 1	569	569	−0,18
451,10	−0,22	13/05/93	Sovac 1	1900	1920	+1,05
184,22	−0,35	31/07/91	Spie Batignolles 1	473	470	−0,63

Dernier coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
28/04/93	Hoechst 1	1020	1006	−1,37
10/12/93	I.B.M 1	319,10	320,60	+0,47
04/10/93	I.C.I 1	68	68,40	+0,59
01/01/94	I.T.T 1	574	594	+3,48
15/11/93	Ito Yokado 1	312	311	−0,32
20/12/93	Matsushita 1	92,50	94,20	+1,84
17/12/93	Mc Donald's 1	357,20	362,70	+1,54

Comptant (sélection)

Obligations

Actions

Étrangères

Hors-cote (sélection)

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
CBC 1	406,70	408
Centenaire Blanzy	387,50	375,10
Coragen Holding	21,10	21,10
Champex (Ny)	8,50	8,50
CIC Un.Euro.CIP 1	457,90	470
C.I.T.R.A.M. (B)	3500	—
Cpt Lyon Alem.2	458	461
Concorde-Ass Risq2	1210	1181
Constr.Met.Prov.	15	15
Credit Gen.Ind.	88	—
Darblay	636	—
Didot Bottin	685	686

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Ufiner Cobrab	1810	1810
Vicat 2	566	566
Virex	115	120

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Codetour	307	307
Creeks	196	—
Dauphin OTA	320	325
Devanlay 2	1404	1408
Laber.Dollens	145	147
Éditions Belfond	110	—
Europ Propulsion 2	405	405
Finabail	192	192
Finacor	265	265
G.L.M. S.A.	1175	1188
Gravograph	235	236
I.C.C. 2	253	250

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Unilog	340	335
Viel et Compagnie	294,90	293
Vilmorin et Cie 2	422,90	422,90

Sicav (sélection) 15 février

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Elancial	143,71	139,52
Emergence Poste	119,01	115,54
Energie	409,57	391
Eparcic	4182,85	4182,85
Eparcourt-Sicav	4495,71	4474,52
Epargne-Unie	1697,03	1655,64
Eafi Cash capi.	9144,17	9144,17 ◆
Eurco Solidarité	1246,06	1233,72
Eurocic Leaders	1375,32	1335,28
Eurodyn	1548,19	1510,43
Euro Gan	8878,72	8471,85
Fonsicav	16788,90	16755,39

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Oblicic-Mondial	3253,65	3205,76
Oblicic-Régions	1194,15	1178,50
Oblifutur	3545,62	3479,51
Oblig. très cant.	218,61	213,41
Obligim	1800,76	1782,93
Oblisécurité Sicav	14974,06	14974,06
Oblitys	540,49	532,59
Oraction	1768,42	1725,29
Patrimoine Retraite	268,95	263,69
Parvalor	707,88	693,98
Planistar	1580,63	1542,08
Plénitude	181,41	176,13

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 15/02	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,9325	5,8870	5,70	6,20
Ecu	6,5950	6,5900	—	—
Allemagne (100 dm)	340,0900	340,3900	327	350
Belgique (100 F)	16,5055	16,5225	15,95	16,95
Pays-Bas (100 fl)	303,3800	303,3800	291	312
Italie (1000 lires)	3,5215	3,5065	3,30	3,75
Danemark (100 krd)	87,0800	86,9000	83	91
Irlande (1 iep)	8,3365	8,3125	8,10	8,65
Gde-Bretagne (1 L)	8,7090	8,6935	8,30	9,10
Grèce (100 drachmes)	2,3545	2,3935	2,65	3,35
Suisse (100 f)	404,2500	404,1900	390	412
Suède (100 krs)	73,7100	73,2300	70	79
Norvège (100 k)	78,7200	78,6700	75	84
Autriche (100 sch)	48,3810	48,4210	46,80	49,80
Espagne (100 pes)	4,1750	4,1690	3,90	4,45
Portugal (100 esc)	3,3750	3,3750	3	3,75
Canada (1 $ can)	4,4043	4,3527	4,25	4,70
Japon (100 yens)	5,6879	5,7228	5,30	5,65

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 15/02
Or fin (kilo en barre)	72950	73000
Or fin (en lingot)	72950	73100
Napoléon (20f)	419	419
Pièce Fr (10 f)	360	—
Pièce Suisse (20 f)	423	423
Pièce Latine (20 f)	428	418
Souverain	533	532
Pièce 20 dollars	2550	2680
Pièce 10 dollars	1500	1540
Pièce 5 dollars	837,50	—
Pièce 50 pesos	2690	2690
Pièce 10 florins	444	444

Matif (Marché à terme international de France)

15 février 1994

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 244 024

Cours	Mars 94	Juin 94	Sept. 94
Dernier	128,66	128,24	127,50
Précédent	128,86	128,46	127,70

CAC 40 A TERME
Volume : 29 344

Cours	Février 94	Mars 94	Avril 94
Dernier	2268	2280	—
Précédent	2251	2262,50	2273,50

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

CARNET

Naissances

– Trois mois déjà !

Simon
est heureux d'annoncer la naissance de son frère

Edgar,

le 17 novembre 1993, à Granville.

Nadine et Serge BLOCH,
19, rue Saint-Jean,
50400 Granville.

Mariages

– On nous prie d'annoncer le prochain mariage du

docteur Roger ROSSANO
et de
Mme Claudine COLLASSON,
psychanalyste,

qui aura lieu dans la plus stricte intimité.

113, rue de la Tour,
75016 Paris.
223, rue Vercingétorix,
75014 Paris.

Décès

– Mme Jacques Ducastelle,
son épouse,
M. et Mme Alain Ducastelle,
Florence, Cécile,
M. et Mme François Ducastelle,
Mathurin, Capucine,
ses enfants et petits-enfants,
ont le chagrin de faire part du décès de

Me Jacques DUCASTELLE,
notaire honoraire,

survenu à Saint-Quentin, le jeudi 10 février 1994, dans sa quatre-vingtième année.

71, rue Michelet,
02100 Saint-Quentin.
29, rue Jean-Burger,
57070 Saint-Julien-lès-Metz.
91, rue Paul-Padé,
92140 Clamart.

– Les familles Lacraberie, Gahery, Chuine et Vormus
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Jeanne GAHERY,
née Bonnemaison,

survenu le 10 février 1994.

L'incinération a eu lieu le 14 février, à Mérignac.

– M. René Fuchs,
son mari,
M. et Mme Gérard Fuchs,
son fils et sa belle-fille,
Alice et Adrien,
ses petits-enfants,
Sa famille,
ont la douleur de faire part du décès, le 11 février 1994, dans sa quatre-vingt-unième année, de

Mme René FUCHS,
née Marianne Kleser.

Selon sa volonté, la cérémonie religieuse et l'inhumation ont été célébrées dans l'intimité familiale.

8, rue Delabordère,
92200 Neuilly-sur-Seine.
50, rue du Disque,
75013 Paris.

– M. Jacques Genevray,

M. et Mme Jacques Boucrot,
Sophie et Emmanuel,
Le docteur et Mme Bruno Genevray,

Mme Marcel Chatelain,
ses enfants et petits-enfants,
Le docteur et Mme Jean Genevray,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme André Genevray,
ses enfants et petits-enfants,
Le docteur et Mme Georges Leprêtre,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Paul Loquin,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Claude Boudène
et leur fille,
M. et Mme Henri Dufour
et leurs enfants,
Les familles Clément, Dropsy et Martzloff,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Jacques GENEVRAY,
née Marthe Leprêtre,

leur épouse, mère, grand-mère, sœur, belle-sœur et parente,

survenu le 13 février 1994.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 18 février, à 11 heures, en l'église Saint-Jacques de Neuilly, 167, boulevard Bineau, où l'on se réunira.

Ni fleurs ni couronnes, des dons au Secours catholique.

73, boulevard Victor-Hugo,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– Anne Leroy,
son épouse,
Karen Leroy Viard, Jean-Paul Viard,
Ingrid et Fernand Ferreira,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Jean et Michèle Leroy,
ses frère et belle-sœur
et leurs enfants,
Et toute sa famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jacques LEROY,
consultant aux Nations unies.

Les obsèques auront lieu le vendredi 18 février 1994, au cimetière parisien de Pantin, à 11 h 30.

8, avenue Gabriel-Péri,
95100 Argenteuil.

– Marie-Louise,
Luc et Geneviève,
Blaise et Elisabeth,
Benoît et Virginie,
ont la douleur d'annoncer la mort de

Bernard MARIN-CURTOUD,
ancien fonctionnaire international,

qui s'est éteint paisiblement le 14 février 1994.

Les funérailles auront lieu le 17 février, à 14 heures, en l'église Notre-Dame-de-Lourdes, à Thonon-les-Bains.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Nous avons l'immense douleur d'annoncer le décès, survenu le 14 février 1994, dans sa quatre-vingt-dixième année, de

Frymeta MURAWIEC,
née Rajch.

Rescapée du sinistre bloc d'expériences nº 10 d'Auschwitz, puis de Ravensbrück, matricule nº 52 335.

Srul (Jacques) Murawiec,
son époux,
Lou et Betty Murawiec,
Simone et Maurice Chomentowski
ses enfants,
Laurent et Laha Murawiec,
Gilles Murawiec et Michèle Grinstein,
Bruno Murawiec et Emmanuelle Noirot,
Agnès Chomentowski,
Marianne Chomentowski,
ses petits-enfants,
La famille et les amis.

L'enterrement aura lieu le vendredi 18 février, à 14 h 15.

Entrée principale du cimetière parisien de Bagneux.

– Son épouse,
Ses fils, belles-filles,
Petits-enfants,
Et amis,
ont la douleur d'annoncer le décès, survenu le 13 février 1994, de

Alexandre (Sacha) PESCHANSKI
(1908-1994),
officier de la Légion d'honneur
au titre de la Résistance,
officier FFI,
militant communiste des Brigades internationales en Espagne,
combattant pour la libération
de la France,
déporté-résistant.

Les obsèques se sont déroulées dans la stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

13, avenue de Chastenaye,
92290 Châtenay-Malabry.

– Saint-Florent (Corse).

Mme Ignace Simonetti-Malaspina,
née Marie Feydel,
son épouse,
M. et Mme Pierre Nicolai,
née Simonetti-Malaspina,
M. et Mme Gérard Simonetti-Malaspina,
M. et Mme Jean-Luc Simonetti-Malaspina,
Mlle Marthe Simonetti-Malaspina,
Ses petits-enfants, Nicolas, Mathieu, Olivia, Raphaelle, Arnaud, Dominique et Pascal,
Parents et alliés,
font part du décès de

M. Ignace
SIMONETTI-MALASPINA,
officier de la Légion d'honneur.

Les obsèques religieuses ont été célébrées en l'église de Saint-Florent, le mardi 15 février 1994.

– Le doyen de l'UFR de santé médecine biologie humaine Léonard-de-Vinci de Bobigny,
Et tous ses collègues,
ont le regret de faire part du décès du

docteur Jean TRICOIRE,
professeur honoraire,

survenu le 12 février 1994, à l'âge de soixante-sept ans.

Chef de service de médecine interne et professeur dès 1969 au CHU de Bobigny qu'il a contribué à développer, il a marqué les mémoires par sa personnalité, son dévouement pour ses malades et ses qualités d'enseignant passionné.

L'ensemble de la communauté universitaire de Bobigny présente à Mme Jean Tricoire et à ses enfants l'expression de ses condoléances très attristées.

– La Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF)
a la douleur de faire part du décès, survenu le 12 février 1994, à l'âge de soixante-treize ans, de

M. Pierre TROUVAT,
avocat international
et président-fondateur de la MNEF.

Une cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 17 février, à 14 h 15, en la chapelle de Barbizon (Seine-et-Marne).

Pierre Trouvat, né en 1921, à Toulouse, président de l'UNEF, élu au congrès de Grenoble en 1946, restera à la tête de l'organisation syndicale étudiante jusqu'en avril 1949. C'est au titre de président de l'UNEF qu'il participe, le 25 octobre 1948, à la fondation de la MNEF. Il en sera de fait le premier président : spécialiste du droit international (il a beaucoup fait pour « placer » l'UNEF dans le concert diplomatique de l'après-guerre), il devient, après avoir quitté la MNEF et l'UNEF, secrétaire général de l'Entraide universitaire (World University Service). Avocat à la Cour, il donnera des cours dans différentes universités américaines (Harvard, Maryland, etc.).

M. Pierre TROUVAT,
ancien président de l'UNEF,

est décédé le 12 février 1994.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 17 février, à 14 h 15, en la chapelle de Barbizon et sera suivie de l'inhumation au cimetière du même lieu.

Errata

– Une erreur s'est glissée dans l'annoncer de décès de

M. Ernest MEYER

parue dans *le Monde* du 15 février 1994.

Contrairement à ce qui a été écrit, celui-ci n'était pas compagnon de la Libération.

Remerciements

– Mme veuve Victor Benmussa,
Et ses enfants,
très touchés par les nombreuses marques de sympathie témoignées lors du décès de

Victor BENMUSSA,

vous expriment ici leur profonde gratitude et vous informent que les prières du septième jour auront lieu à la synagogue de Neuilly, 12, rue Ancel, le dimanche 20 février 1994, à 19 heures.

Communications diverses

– Au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e, ce jeudi 17 février 1994, à 20 h 30, M. Youri Rubinski, premier conseiller de l'ambassade de Russie à Paris : « Le nationalisme agressif, la xénophobie et l'antisémitisme en Russie ».

Expositions

– Du 4 au 25 février 1994,

Erik CHARRIER
expose Paysages de France.

Vernissage le vendredi 4 février, de 18 heures à 22 heures, église de la Madeleine, du lundi au vendredi, de 9 heures à 17 heures, sous-sol de l'église de la Madeleine. Tél. : 47-42-39-84. Métro Madeleine, parking à proximité.

CARNET DU MONDE
Télécopieur :
45-66-77-13
Téléphone :
40-65-29-94
40-65-29-96

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Thomas Ferenczi
Bertrand Le Gendre
Jacques-François Simon
Michel Tatu

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

AUTOMOBILE

Opel Omega : priorité aux choses sérieuses

Opel, la filiale allemande de la GM (General Motors), présente actuellement sur les routes portugaises ses Omega de nouvelle génération (*le Monde* du 12 février). Pour autant, ces nouvelles voitures d'allure bourgeoise, qui se situent dans le créneau des automobiles dites « moyennes supérieures » et « haut de gamme », n'apparaîtront dans les concessions françaises qu'en mai, après que l'Allemagne et l'Autriche, leurs marchés privilégiés avec le Portugal et la Grande-Bretagne, auront été servis. D'ici là, les prix, qui joueront un rôle essentiel dans le succès de ces modèles, proposés en berlines à trois volumes et breaks, seront fixés. On voit mal qu'ils dépassent lourdement les tarifs aujourd'hui appliqués pour les véhicules qu'ils vont remplacer et qui évoluent entre 139 000 F et 260 000 F.

On ne voit pas non plus de défauts majeurs à reprocher à ces nouvelles venues, cossues et précédées d'une réputation de solidité et de fiabilité. Toutes les conditions semblent donc réunies pour qu'elles s'installent à côté des voitures étrangères les mieux placées dans l'esprit des Français, à ce niveau de gamme.

Les nouvelles Omega sont, comme les BMW et les Mercedes, des « propulsions » (à la différence des autres séries de la marque, Corsa, Astra, Vectra, qui sont des « tractions »). Les suspensions arrière sont à bras multiples, une solution moderne et éprouvée, les pièces synthétiques sont toutes recyclables, les marges de sécurité en cas de chocs sont largement calculées, les « air-bags » et anti-blocage des roues sont là, la finition est parfaite. Que demander de plus ? On ne peut même pas non plus reprocher à ces nouvelles voitures un style audacieux qui pourrait déranger. Tant le break que la berline se situent dans les lignes contemporaines chères aux études par ordinateur : face avant basse, pare-brise très incliné, rondeurs à l'arrière, larges vitres bombées. Le confort de conduite et celui des passagers, tout en restant très « allemand », c'est-à-dire ferme mais riche en équipements, convient à une clientèle pointilleuse et donc argentée.

Quatre moteurs sont proposés par Opel sur la nouvelle gamme, tous placés en long à l'avant sur essieu : un 2 litres (1998 cm³ à 16 soupapes, 136 ch - 100 kW - 10 CV fiscaux), deux V6 de 2,5 litres et 3 litres (2498 cm³ à 24 soupapes, 170 ch - 125 kW - 12 CV et 2962 cm³ à 24 soupapes, 211 ch - 155 kW - 15 CV) et un 2,5 litres diesel suralimenté, en 6 cylindres en ligne (7 CV).

Aucun de ces moteurs ne déçoit vraiment à la route, mais le diesel, qui n'est autre que le 6 cylindres turbo de BMW monté sur la 325 TDS et sur la 525 TDS, a vu dans la version Opel son couple prendre le pas sur la puissance maximale. Un choix discutable. Avec 143 chevaux au maximum des tours, BMW en fait le diesel le plus rapide des voitures de série actuelles et c'est bon pour l'image. Opel, avec la même mécanique, se contente de 130 chevaux plus lents à sortir des écuries, en privilégiant, il est vrai, la souplesse et la discrétion de fonctionnement.

Avec toutes ces motorisations la voiture ne réagit pas en sportive mais en berline bien installée sur la route, et les fantaisies exagérées ne sont pas, à l'évidence, prévues au programme, malgré des roues indépendantes, des amortisseurs à gaz et des barres anti-roulis à l'avant et à l'arrière, qui sont là pour éviter les écarts. Les breaks, vastes et qui profitent des mêmes définitions, n'ont pas de comportement différent.

Priorité au sérieux, telel semble avoir été la consigne donnée aux équipes qui ont conçu les nouvelles Omega. La clientèle visée, mûre et installée, elle, dans la vie, ne regrettera évidemment pas qu'elle ait été si bien observée.

CLAUDE LAMOTTE

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 6238

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									■
III		■			■				
IV						■			
V					■			■	
VI	■	■	■	■					
VII									
VIII				■			■		■
IX									
X					■	■			
XI									

HORIZONTALEMENT

I. Pour elles, une séparation ne peut être que déchirante. – II. Avec lui, on a intérêt à glisser. – III. Degré. Possessif. – IV. Voie d'eau. Sur la rose des vents. – V. Coule à l'étranger. Tête de pont. – VI. Non conservé. – VII. Passent rarement inaperçues. – VIII. Invite à se détendre. Adverbe. – IX. Recouvrirait des fonds. – X. Mince, alors ! Manière de boire ou de manger. – XI. Fâcheusement diminuée.

VERTICALEMENT

1. Morceau de corde. Désormais disponible. – 2. Symbole. Quelque chose de honteux. Maîtres de cérémonies. – 3. Constructeur. En train de foncer. – 4. Possessif. Travail de goujat. – 5. Pronom. Moyen de direction. – 6. Fin de participe. Ne pas agir à la légère. – 7. Se succèdent invariablement. Fruit. – 8. D'un auxiliaire. Grêle. – 9. Hailé Sélassié Ier. Ordre de suppression.

Solution du problème nº 6237

Horizontalement

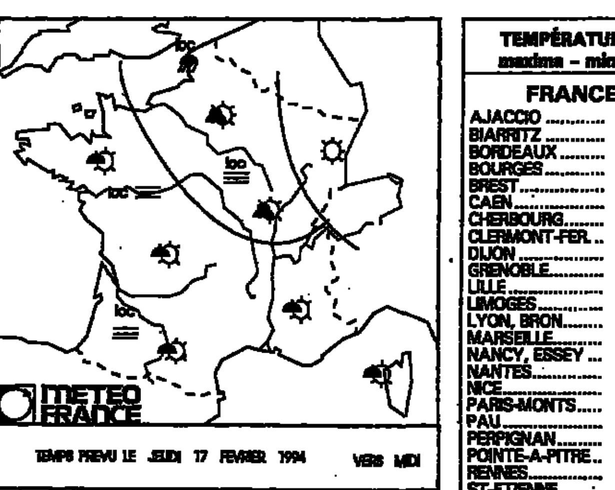
I. Lutteur. – II. Nourrice. – III. R.A.U. Iéna. – IV. Eupen. Gin. – V. Ilet. Su. – VI. Usées. Psi. – VII. Mise. Loi. – VIII. Es. Viser. – IX. Ecrasera. – X. Osée. Tees. – XI. Paresse.

Verticalement

1. Résumé. On. – 2. Unau. Sises. – 3. Toupies. Cep. – 4. Tu. Elée. Réa. – 5. Erines. Va. – 6. Ure. Liste. – 7. Ring. Posées. – 8. Caissières. – 9. Té. Nui. Rase.

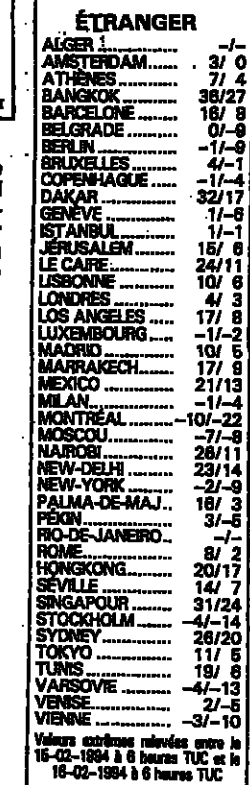
GUY BROUTY

MÉTÉOROLOGIE



Jeudi : temps calme mais plus froid. – Le matin, le ciel sera dégagé sur le Nord-Est ainsi que sur les massifs. Partout ailleurs, les brouillards domineront et seront souvent givrants sur le Sud-Ouest ainsi que sur la moitié nord du pays. Sur le Languedoc-Roussillon et le nord de la Corse, il y aura des entrées maritimes.
Les brouillards se dissiperont en fin de matinée et l'après-midi devrait être généralement peu nuageuse sur l'ensemble du pays. Des nuages bas pourront persister dans la vallée de la Garonne.
Les températures matinales seront légèrement positives sur les côtes méditerranéennes et atlantiques, entre 0 et 2 degrés. Dans l'intérieur du pays, le thermomètre descendra jusqu'à 8 dans le Nord-Est, le Massif central et les Alpes, 0 à –2 dans le Sud-Ouest, -2 à -5 sur le reste du pays.
L'après-midi, les températures seront de l'ordre de 0 à 4 degrés dans le Nord, le Nord-Est et le Centre-Est, 6 à 8 sur la Normandie et le Centre, 8 à 10 sur la Bretagne, les Pays de Loire et Poitou-Charentes et 10 à 14 sur les régions méridionales.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo France.)



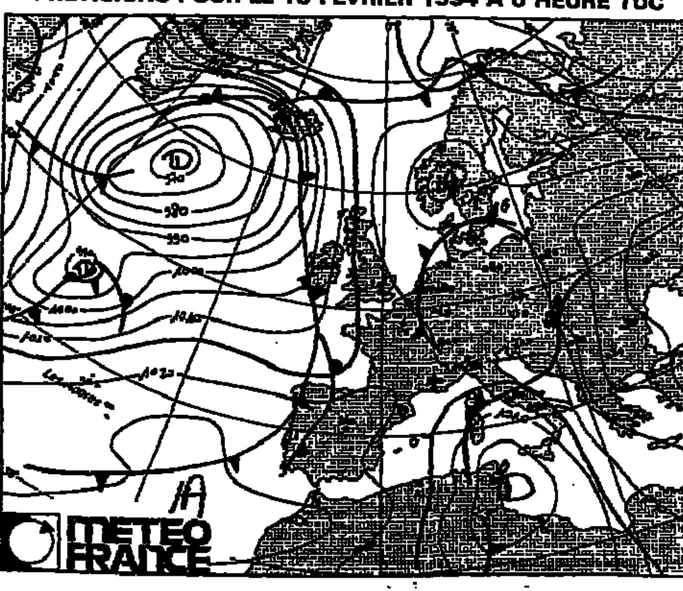
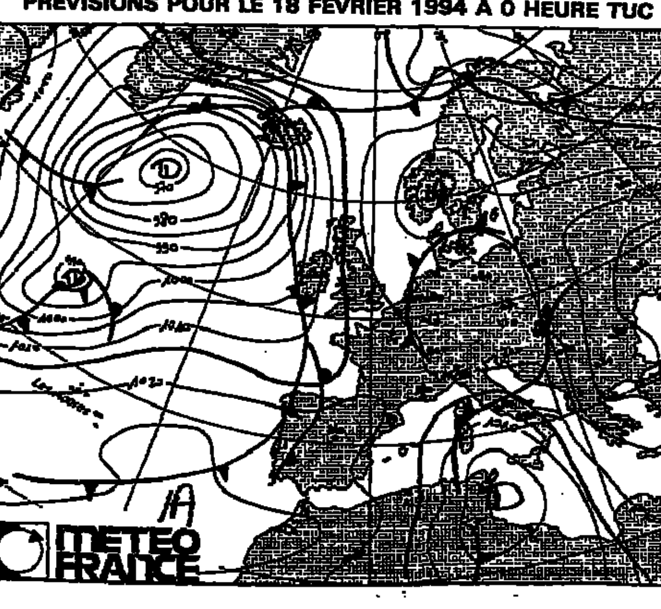
TEMPÉRATURES maxima – minima

FRANCE	
AJACCIO	12/ 3
BIARRITZ	15/ 3
BORDEAUX	14/ 4
BOURGES	12/ 0
BREST	9/ 0
CAEN	9/ 3
CHERBOURG	7/ 3
CLERMONT-FER.	11/–1
DIJON	3/–3
GRENOBLE	4/–1
LILLE	4/–1
LIMOGES	8/ 1
LYON, BRON	7/ 0
MARSEILLE	7/ 1
NANCY, ESSEY	2/–3
NANTES	13/ 2
NICE	6/ 2
PARIS-MONTS	10/ 1
PAU	14/ 3
PERPIGNAN	8/ 5
POINTE-A-PITRE	30/21
RENNES	12/ 4
ST-ETIENNE	10/–1
STRASBOURG	1/–2
TOULOUSE	8/ 4
TOURS	11/ 1
ÉTRANGER	
ALGER	–/–
AMSTERDAM	3/ 0
ATHÈNES	7/ 4
BANGKOK	36/27
BARCELONE	16/ 8
BELGRADE	0/–9
BERLIN	–1/–9
BRUXELLES	4/–1
COPENHAGUE	–1/–4
DAKAR	32/17
GENÈVE	1/–6
ISTANBUL	1/–1
JÉRUSALEM	15/ 6
LE CAIRE	24/11
LISBONNE	10/ 6
LONDRES	4/ 3
LOS ANGELES	17/ 8
LUXEMBOURG	–1/–2
MADRID	10/ 5
MARRAKECH	17/ 9
MEXICO	21/13
MILAN	–1/–4
MONTRÉAL	–10/–22
MOSCOU	–7/–8
NAIROBI	26/11
NEW-DELHI	23/14
NEW-YORK	–2/–9
PALMA-DE-MAJ.	16/ 3
PÉKIN	3/–5
RIO-DE-JANEIRO	–/–
ROME	8/ 2
HONGKONG	20/17
SÉVILLE	14/ 7
SINGAPOUR	31/24
STOCKHOLM	–4/–14
SYDNEY	26/20
TOKYO	11/ 5
TUNIS	19/ 6
VARSOVIE	–4/–13
VENISE	2/–5
VIENNE	–3/–10

Valeurs extrêmes relevées entre le 15-02-1994 à 6 heures TUC et le 16-02-1994 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

PRÉVISIONS POUR LE 18 FÉVRIER 1994 A 0 HEURE TUC

MERCREDI 16 FÉVRIER

TF 1

14.35 Club Dorothée vacances.
17.50 Série : Le Miel et les abeilles.
18.20 Série : Les Filles d'à côté.
18.50 Magazine : Coucou c'est nous ! Invité : Jean Veutrin.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 0.05).
20.00 Journal, Résumé des J. O., Météo et Météo des neiges.
20.30 Sport : Football. Match amical : Italie-France, à Naples ; à 21.15, Mi-temps ; à 21.30, 2ᵉ mi-temps.
22.45 Magazine : 52 sur la Une. De Jean Bertolino. Jeunes femmes russes en quête d'époux, de Marion Desmarres et Gérard David.
23.50 Magazine : Les Rendez-vous de l'entreprise. Invité : Gilles Ménage, président d'EDF.
0.10 Journal et Météo.
0.15 Série : Passion.
0.40 TF1 nuit (et à 1.40, 2.45, 3.20, 4.15, 4.50).
0.45 Documentaire : Histoires naturelles (et à 3.25, 5.30). Survivances : modes de chasse et de pêche traditionnels ; Survivances : Faire les moores ou la chasse aux grouses.
1.45 *Documentaire :* Ernest Léardée *ou le Roman de la biguine.*

FRANCE 2

15.45 Variétés : La Chance aux chansons. *Sevran en chantant.*
16.40 Jeu : Des *chiffres* et des lettres.
17.10 Série : Seconde B.
17.40 Série : *Sauvés* par le gong.
18.05 Magazine : C'est tout Coffe.
18.45 Jeu : Un pour tous.
19.15 Jeu : Que le meilleur gagne (et à 4.20).
19.50 Tirage du Loto (et à 20.45).
20.00 Journal, Résumé des J. O., Journal des courses et Météo.
20.50 Téléfilm : Mensonges d'amour. De Lou Antonio.
22.30 ▶ Première ligne. A qui profite la cocaïne ? 1. Le nerf de la guerre, de *Mylène Sauloy* et Gilles de Maistre, avec Yves Le Bonniec et *Franck Duprat.*
23.30 Journal et Météo.
23.50 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field.
1.00 Histoire courte. Sauve-toi, de Jean-Marc Fabre.
1.50 Magazine : Bas les masques *(rediff.).*

FRANCE 3

15.40 Série : La croisière s'amuse.
16.30 Jeu : Les Délires d'Hugo.
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Les Clippers français,* de *Claude et Jacqueline Briot.*
19.00 Le 19-20 de l'information. De *19.09 à 19.31, le journal* de la région.
20.05 Le Journal des Jeux.
20.30 Le Journal des sports.
20.45 INC.
20.50 Magazine : *La Marche du siècle.* Présentée par Jean-Marie Cavada. Les enfants du parloir. Invités : d'anciens détenus ; des enfants de détenus ; Marie-France Blanco, directrice de l'Association Relais enfants-parents ; Marcel Rufo, pédopsychiatre à l'hôpital Sainte-Marguerite à Marseille.
22.30 Journal et Météo.
23.00 Mercredi chez vous. Programme des télévisions régionales.

CANAL PLUS

15.10 Téléfilm : *Une lueur au crépuscule.* De David Jones.
16.40 *Documentaire :* Fanfares des Beaux-Arts. De Philippe Piazza.
17.05 Les Superstars du catch.
18.00 *Canaille peluche.* Orson et Olivia.

— *En clair jusqu'à 21.00* —

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs. *Présenté par Philippe Gildes et* Antoine de Caunes. Invités : *Philippe Sollers et Bjork.*
20.30 Le Journal du cinéma *du mercredi.* Bandes-annonces ou extraits *de films.* Festival de Berlin.
21.00 Cinéma : *Mensonge.* □ Film français de François Margolin *(1991).*
22.25 Flash d'informations.
22.30 *Cinéma* : My Girl. ■ Film américain de Howard *Zieff (1991, v.o.).*
0.10 Cinéma : *La Chasse aux papillons.* ■■ Film franco-germano-italien *d'Otar Iosseliani (1992).*

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —

17.00 Court métrage : Chariot musicien. De Charles Chaplin (rediff.).
17.25 Magazine : Transit (rediff.).
18.35 Chronique : Le Dessous des cartes. De Jean-Christophe Victor (rediff.).
19.00 ▶ Conte : Il était une fois... Annie Oakley. De Fred Warner et Los Lobos.
19.30 *Magazine : Mégamix.* Présenté par Martin Meissonnier.
20.28 Chaque jour pour Sarajevo.
20.30 8 1/2 Journal.
20.41 Opéra : Capriccio. De Richard Strauss. Avec Kiri Te Kanawa, Tatiana Troyanos, David Kuebler, Hakan *Hagegard, Simon Keenlyside,* Chœurs et Orchestre de l'Opéra de San-Francisco, dir. Donald Runnicles, mise en scène : Stephen Lawless.
23.05 Cinéma : Mouchette. ■■■ Film français de Robert Bresson (1966)
0.30 Court métrage : Rue Saint-Valentin. (30 min.).

M 6

13.30 M 6 Kid. La Guerre des tomates ; Conan, l'aventurier ; Robin des bois ; Rahan.
16.00 Magazine : E = M 6.
16.30 Magazine : Fax'O (et à 0.45, 5.10). Angélique Kidjo ; Culture Beat ; Buju Banton.
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : Rintintin Junior.
18.00 Série : V.
19.00 Série : Supercopter.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Ecolo 6 (et à 1.10).
20.40 Magazine : Duel autour du monde.
20.45 Téléfilm : Le Droit d'aimer. De Michael Ray Rhodes.
22.25 Téléfilm : La Danse du scorpion. De Josée Dayan.
23.55 Magazine : Emotions.
0.35 Informations : *Six minutes* première heure.

FRANCE-CULTURE

20.30 Tire ta langue. La métaphore, par Renée El Kaïm.
21.32 Correspondances. *Des nouvelles de la Belgique,* du Canada et de la Suisse.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française. Les transsexuels (1).
22.40 Les Nuits magnétiques. Travail : et s'il s'agissait de trouver sa place ? (2).
0.05 Du jour au lendemain. Avec Sylvie Germain (Immensités).
0.50 Musique : Coda. Mahalia Jackson (3).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 9 septembre 1993 lors des Musicades *de Lyon) : Quatuor pour cor et* cordes nº 1 en fa majeur, de Duvernoy ; Quintette pour piano et cordes, de Schnittke ; Octuor pour cordes et vents en fa majeur *D 803,* de Schubert.
22.30 *Soliste.* Isaac *Stern, violon.*
23.07 Ainsi la nuit. Sonate pour *piano nº 39 en ré* majeur, de Haydn ; Quatuor à cordes nº 5 en la mineur op. 18, de Beethoven ; Sonate pour piano nº 58 en ut majeur, de Haydn.
0.00 L'Heure bleue. Tendances hexagonales, par Xavier Prévost. Le concert : le *Trio du guitariste David Chevallier* avec Hélène Labarrière, contrebasse, et François Verly, piano et percussions.

Les interventions à la radio

Radio-Shalom, *18 h 30 :* (« Le grand débat »).
France-Inter, *19 h 20 :* « Entreprises : la panique des cadres ».

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Les bonbons de l'agresseur

COMME étonné de sa propre audace, Daniel Leconte, sur ARTE, offrait la parole aux agresseurs eux-mêmes, aux Serbes. Plus *précisément,* à un Serbe de Belgrade, Petar, étudiant en *médecine.* A vingt-deux ans, on pouvait l'espérer récupérable. *Il allait certainement* se démarquer du bellicisme de *Milosevic et consorts. Hélas !* Parti à la recherche d'un jeune, vierge de *préjugés, Daniel* Leconte rencontra un Serbe *authentique, nourri des récits* d'exactions des oustachis *croates, qui ne regrettait rien,* même s'il confessait parfois *une certaine « tristesse ».*

Se sentait-il vraiment solidaire de ses compatriotes ? Autour du massacre du marché de Sarajevo, Daniel Leconte avait construit une séquence qui lui ouvrirait peut-être les yeux. Avant le massacre, une des futures victimes, mère de famille, avait été filmée par hasard par ARTE, avec sa fille et son mari. On projeta à Petar ce portrait posthume. Suivirent le massacre, l'enterrement, puis la douleur du mari, désormais veuf. Vous sentez-vous responsable ? interrogea Leconte. Responsable, sûrement pas. Mais quel dommage, la guerre ! soupira Petar.

« Vous parlez comme les leaders politiques, mais vous avez vingt-deux ans ! », insista *Leconte, atterré. Représentées,* elles, sur le plateau d'ARTE, *par deux jeunes filles du même* âge que Petar, la Croatie et la *Bosnie donnaient une image* « moins crispée », remarqua *l'animateur. Et de préciser :* Petar parlait *« comme au dix-neuvième siècle »,* tandis que les deux filles étaient *« déjà dans le vingtième siècle ».* Ainsi l'indéfendable cause serbe s'in*carnait-elle* commodément dans ce jeune mâle borné, *incapable de parler aux filles.* Heureuse distribution ! On n'ose imaginer l'émission *si* la partie serbe avait été représentée par une avenante jeune fille, et les autres par des garçons obtus...

Tout s'était passé comme si la télévision tremblait d'offrir *aux méchants, aux « agresseurs »,* l'arme redoutable de la *parole. Comme si, à peine donnée,* il urgeait de la leur reprendre. *Comme si, quel que fût* notre désir de les convoquer à *la barre des témoins – et nous* pouvions attester de la bonne volonté de Leconte, allant chercher chez Petar l'étincelle d'humanité – les Serbes ne pouvaient décidément prétendre à un autre rôle que celui d'agresseurs. Quelques minutes auparavant, à 20 heures, France 2 interrogeait un général serbe, qui proposa étrangement à l'équipe française de venir poser à ses côtés. Les journalistes obéirent, non sans s'interroger sur les intentions de l'officier. Le général offrit ensuite des bonbons à l'équipe. *« Il veut montrer à la presse internationale qu'il est l'ami de tout le monde »,* commenta le reporter, déjouant ins*tantanément* la tentative de manipulation du général. Car *dans la vareuse d'un agresseur,* il n'est guère de bonbons *innocents.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du *câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté* dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde *radio-télévision* » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

JEUDI 17 FÉVRIER

TF 1

6.00 Série : Mésaventures (et à 0.35, 4.45).
6.28 Météo (et à 6.58, 8.28).
6.30 Club *mini* Zig-Zag. Alfred J. Kwak ; Quick et Flupke.
7.00 Journal.
7.20 Club Dorothée avant l'école. Transmutazors ; L'île au trésor ; Les Attaquantes ; Clip ; Le Manège enchanté ; Transmutazors.
8.30 Télé-shopping.
9.00 Club Dorothée vacances. *Princesse Sarah ; Sailor Moon ;* Le Collège fou, fou, fou ; Les Chevaliers du zodiaque ; Ranma un demi ; Clip ; Jeux.
10.55 Sport : Jeux olympiques. Ski alpin : super-géant messieurs.
11.55 Jeu : La Roue de la fortune.
12.25 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Résumé des J. O., Météo et Tout compte fait.
13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.25 Série : Hawaii, police d'Etat.
15.20 Série : Mike Hammer.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.35 Club Dorothée vacances. Sacrée famille ; Arnold et Willy ; Clip ; Jeux.
17.50 Série : Premiers baisers.
18.20 Série : Les Filles d'à côté.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous ! Présenté par Christophe Dechavanne. Invité : MC Solaar.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 0.25).
20.00 Journal, Résumé des J. O., Tiercé et Météo.
20.50 Série : La Guerre des privés. Deux morts sans ordonnance, de Josée Dayan, avec Robert *Lamoureux, Daniel Prévost.*
22.30 Magazine : Méfiez-vous des blondes ! Présenté par Amanda Lear. Invité : Sacha Distel.
23.35 Série : Peter Strohm. A trois minutes près, de Sigi Rothemund, avec Klaus Löwitsch, Marita Marschall.
0.30 Journal et Météo.
1.05 TF1 nuit (et à 2.05, 3.00, 3.35, 4.35).
1.10 Documentaire : *Histoires naturelles* (et à 3.45, 5.30).
2.10 *Documentaire* : La Pirogue.
3.10 Documentaire : *L'Aventure des plantes.*
5.10 Musique.

FRANCE 2

5.55 Dessin animé.
6.05 Feuilleton : Secrets.
6.30 Télématin. Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
8.35 Feuilleton : Amoureusement vôtre.
9.00 Feuilleton : Amour, gloire et beauté.
9.25 Série : Mission casse-cou.
10.20 *Sport : Jeux olympiques.* En direct de Lillehammer. Ski nordique : fond 10 km, messieurs ; à 12.05, Ski alpin : slalom super-géant, messieurs (en différé).
12.55 Loto, Journal et Météo.
13.45 INC.
13.50 Série : Le Renard.
14.50 Série : L'Enquêteur.
15.40 Tiercé, en direct de Vincennes.
15.55 Variétés : La Chance aux chansons (et à 5.10). Emission présentée par Pascal Sevran. Nos chères maisons. Avec Alphonse Boudard, *Jacqueline* Danno, Robert Ripa, Caroline Clerc, Rosalie Dubois, Stéphane Chomont, Muriel, Marie-Thérèse Orain, Jo Privat, Charlotte Julian, Patachou.
16.50 Jeu : Des chiffres et des lettres. Animé par Laurent Romejko.
17.20 *Sport : Jeux olympiques.* En direct de Lillehammer. Hockey sur glace : France-Suède.
20.00 Journal, Résumé des J. O., Journal des courses, Météo et Point route.
20.50 ▶ Magazine : Envoyé spécial. Avortement : les nouveaux croisés, de Thierry Hay et Pascal Pons ; La grande secousse, de Michel Mompon*tet et Vincent Maillard ; La télé* du futur, de Marie-Odile Monchicourt et Bernard Monsigny. *Des groupuscules anti-avortement ; la menace d'un séisme à Los Angeles ; une révolution dans les télécommunications.*
22.25 *Expression directe.* RPR.
22.30 Série : Haute tension. Notorious, de Colin Bucksey, avec John Shea, Jenny Robertson.
0.05 Journal et Météo.
0.25 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field.
1.35 Téléfilm : La Colline du diable.
3.10 Magazine : Mascarines (rediff.).
4.10 Dessin animé (et à 5.00).
4.15 24 heures d'info.
4.25 Documentaire : Bolivie, les oubliés de l'Altiplano.

FRANCE 3

7.00 Premier service. Présenté par Brigitte Vincent.
7.15 Bonjour les petits loups. Les Moomins ; Naftaline ; Souris, souris ; Barney ; Les Histoires du père Castor ; Les Aventures de Tintin : l'île noire.
8.20 Les Minikeums. (Sur France 3 Aquitaine et Paris-Ile-de-France, Centre) Les Pastagums ; Les Animaux *du bois de quat'sous ; Denis la* malice ; Peter Pan ; Fantômette ; Jeu : Génies en herbe.
8.20 Continentales. (Sauf sur France 3 Aquitaine et Paris-Ile-de-France, Centre) Churchill ; A 9.25, A Touch of Love, magazine de la BBC *(v.o.).*
9.30 Magazine : Génération 3. Crobs ; à 10.00, Semaine thématique : Les mutations du monde rural (rediff.) 3. Occuper l'espace. Invité : Edgard Pisani. Documents : L'Ardèche tranquille, de Gérard Grizbec ; Agriculteur en Champagne : des pionniers aux managers, de Christi Cohen et Micheline Paintault ; La Creuse, de Rémy Lunet et Thierry Derouet.
11.00 *Magazine :* Français, si vous parliez. *La jalousie au masculin.*
11.45 La Cuisine des *mousquetaires.*
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.00 Série : Gavilan.
13.55 Magazine : Votre cas nous intéresse. Guide pratique de l'héritage.
14.25 Série : Capitaine Furillo.
15.20 Série : La croisière s'amuse.
16.10 Magazine : La Fièvre de l'après-midi. *Invité : Frédéric François.*
17.45 Magazine : *Une pêche d'enfer.* Invitée : Lova Moor.
18.25 *Jeu : Questions* pour un champion.
18.50 *Un livre, un jour.* *Catalina,* de Florence Delay.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Le Journal des Jeux.
20.30 Le Journal des sports.
20.40 Keno.
20.50 Cinéma : Madame Bovary. ■■ Film français de Claude Chabrol (1990). Avec *Isabelle* Huppert, Jean-François Bal*mer,* Christophe Malavoy.
23.10 Journal et Météo.
23.40 Sport : Jeux olympiques. En direct de Hamar. Patinage artistique : programme technique messieurs.
0.45 Continentales. L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL PLUS

— *En clair jusqu'à 7.25* —

7.00 CBS Evening News. Journal américain présenté par Dan Rather et Connie Chung.
7.23 Le Journal de l'emploi. *Présenté* par Martine Mauléon.
7.25 Canaille peluche. La Famille Addams.

— *En clair jusqu'à 8.10* —

7.50 *Ça cartoon.* Présenté par Valérie Payet.
8.10 Documentaire : La Flotte engloutie de Guadalcanal. De Robert Kenner (rediff.).
9.00 Le Journal du cinéma.
9.05 Cinéma : La Femme du déserteur. ■ Film franco-israélien de Michal Bat-Adam (1991). Avec Fanny Ardant, Sharon Alexander, Didi Gov. *Drame intimiste en Israël.*
10.25 *Flash d'informations.*
10.29 Surprises.
10.45 *Téléfilm : Le Destin tragique* d'Hetty Sorrel. De Giles Foster, avec Patsy Kensit, Iain Glenn.

— *En clair jusqu'à 13.35* —

12.30 Magazine : La Grande Famille. Présenté par Jean-Luc Delarue.
13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 *Cinéma :* L'Accompagnatrice. ■ Film français de Claude Miller (1992). Avec Romane Bohringer, Elena Safonova, Richard Bohringer. *Bien filmé, bien joué par les actrices.*
15.20 Le Journal du cinéma *du mercredi (rediff.).*
15.45 Surprises.
16.00 *Cinéma : Le Vent sombre.* ■ Film américain d'Errol Morris (1991). Avec Lou Diamond Phillips, Gary Farmer, Fred Ward. *Dans le désert navajo. Bonne description des coutumes indiennes.*
17.45 Surprises.
18.00 Canaille peluche. Orson et Olivia.

— *En clair jusqu'à 20.35* —

18.30 Ça cartoon.
18.45 *Magazine :* Nulle part ailleurs. *Présenté par Philippe* Gildas et Antoine de Caunes. Invité : Philippe Léotard.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Cinéma : Trois lits pour un célibataire. □ Film américain de Will McKenzie (1989). Avec Mark Harmon, Madeleine Stowe, Lesley Ann Warren.
22.10 Flash d'informations.
22.20 Cinéma : Max et Jeremie. ■ Film français de Claire Devers (1992). Avec Philippe Noiret, Christophe Lambert, Jean-Pierre Marielle. *Comédie policière bien menée.*
0.15 Cinéma : Scanners 3, la Conquête. □ Film canadien de Christian *Duguay* (1991). Avec *Liliana* Komorowska, Steve Parrish, Valérie Valois. *Les bas-fonds du film d'horreur.*
1.50 Cinéma : Faisons un rêve. ■■■ Film français de Sacha Guitry (1936). Avec Sacha Guitry, *Jacqueline Delubac, Raimu.*

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —

17.00 Cinéma : S'en fout, la mort. ■■■ Film français de Claire Denis *(1990, rediff.).*
18.30 Vidéos : Pack de cinq *(rediff.).*
19.00 Série : Naked Video.
19.30 *Documentaire :* O sport, tu es la paix. *Juan Antonio Samaranch et l'esprit olympique.*
20.05 Documentaire : Les SDF à Saint-Pétersbourg. De Dietmar Schumann.
20.28 Chaque jour pour Sarajevo.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 ▶ Soirée thématique : Salman Rushdie. Soirée proposée par Antoine Perset sur des photos de William Klein.
20.41 Débat (et 21.10, 21.30, 21.55, 22.20, 22.55). La fatwa, décret religieux ou manipulation politique ? ; La fatwa et les musulmans ; Enjeux politiques de l'affaire *Rushdie ; Blasphème et religion :* fiction et textes sacrés ; Salman Rushdie écrivain. Invités : Claude Lanzmann, Bernard-Henri Lévy, Pierre Nora, Fritz Raddatz.
20.45 Document : 1829 Jours. Chronologie de l'affaire Rushdie, d'Antoine Perset.
21.40 Lettres *hommage* (et à 22.40, 23.15). Courts métrages réalisés par Patrice Chéreau, Romain Goupil, Agneska Holland, Ken Loach, Raul Peck, Raul Ruiz, Werner Schröter, Yolande Zauberman, Abbas, Found El-Koury, Michel Semeniaco.
23.20 Documentaire : L'Enigme de minuit. *L'auteur des* Versets *sataniques est retourné en Inde et s'interroge sur l'identité de son pays* (75 min.).

M 6

7.00 Informations : M 6 express (et à 8.00, 9.00, 10.00, 10.45, 11.50).
7.05 Contact 6 Manager.
7.10 Les Matins d'Olivier (et à 8.05). Emission présentée par Olivier Carreras.
9.05 M 6 boutique. *Télé-achat.*
9.30 Infoconsommation.
9.35 Musique : Boulevard des clips (et à 10.05, 1.40, 6.05).
10.55 Série : Daktari.
12.00 Série : Papa Schultz.
12.30 Série : Les Routes du paradis.
13.30 Série : Drôles de dames.
14.20 Variétés : Musikado. Emission présentée par Valérie Pascale.
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : Rintintin Junior.
18.00 Série : V.
19.00 Série : Supercopter.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Zoo 6.
20.50 Cinéma : Police Python 357. ■■ Film français d'Alain *Corneau* (1975). Avec Yves Montand, François Périer, Simone Signoret.
23.00 Téléfilm : Vengeance au-delà du temps. De Michael Pressman, avec Susan Lucci, John James.
0.35 Informations : Six minutes première heure.
0.45 *Magazine :* Fréquenstar (et à 4.20).
3.00 *Rediffusions.* Les Enquêtes de Capital ; Le Monde des hélicoptères ; Culture pub ; E = M 6.

FRANCE-CULTURE

20.30 Ecrit pour la radio. La Cadence, de Jean-Pierre Ostende.
21.30 Profils perdus. Alphonse Dupront (1).
22.40 Les Nuits magnétiques. Travail : et s'il s'agissait de trouver sa place ? (3).
0.05 Du jour au lendemain. Avec Georges-Arthur Goldschmidt (la Ligne de fuite).
0.50 Musique : Coda. *Mahalia Jackson (4).*

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées à Paris) : *Les Préludes,* de Liszt ; Concerto pour violon et orchestre nº 1 en ré majeur op. 6, de Paganini ; Symphonie nº 4 en ré mineur op. 120, *de Schumann, par l'Orchestre* national de France, dir. Charles Dutoit.
22.30 Soliste. Isaac Stern, violon.
23.07 Ainsi la nuit. *Trio pour piano,* violon et violoncelle en ré mineur op. 120, Barcarolle pour piano nº 6 en mi bémol majeur op. 70, de Fauré ; *Quintette à cordes nº 1 en fa* majeur op. 88, de Brahms.
0.00 L'Heure bleue. Jazz s'il vous plaît, par André Clergeat. Concert : Bud Shak at Birdland.

Les interventions à la radio

O'FM, 19 heures : Lucette *Michaux-Chevry (« Le grand O-O'FM- la Croix »).*

Le Monde

AU JOUR LE JOUR

Incertitude

Dans les courées du Nord comme sur les quais du port de Marseille, à La Garenne-Bezons comme à Neuilly-sur-Seine, dans les files d'attente de l'ANPE comme dans les conseils d'administration, une question hante la France : Edouard Balladur sera-t-il candidat à la succession de François Mitterrand ?

Aux questionneurs enfiévrés, il répond que d'autres tâches urgent. Aux amis angoissés, il conseille la longue sagesse de la patience, tandis qu'il sourit aux traîtres potentiels.

Il fait semblant d'hésiter, et tout le monde fait mine d'ignorer que, naturellement, il sera candidat. Alors, pourquoi cet intérêt pour un problème déjà résolu ? Parce que l'on veut passer à la question suivante : qui sera candidat à l'Elysée pour remplacer Balladur ? Et ainsi de suite, puisque ainsi va la République...

PROCYON

L'ESSENTIEL

DÉBATS

Ex-Yougoslavie : « Dans quel temps vivent les intellectuels français ? », par Marin Andrijasevic ; Revues, par Frédéric Gaussen : « La planète en transitions » *(page 2).*

INTERNATIONAL

Incertitudes sur la santé de Boris Eltsine

Après plus de dix jours d'absence, Boris Eltsine est brièvement répparu mardi, mais ses porte-parole ont fait savoir le même jour que l'intervention de M. Eltsine devant les députés des deux chambres du nouveau Parlement russe était repoussée du 18 au 24 février *(page 5).*

La visite d'Alain Juppé en Israël et à Gaza

Le ministre français des affaires étrangères a tenté de rassurer les Palestiniens sur l'attitude de la France *(page 6).*

POLITIQUE

La nouvelle « affaire » Dreyfus

Le service historique de l'armée de terre a publié, dans l'hebdomadaire de l'armée *Sirpa Actualité* une note sur l'affaire Dreyfus, affirmant notamment que l'innocence du capitaine Dreyfus était seulement *« une thèse généralement admise par les historiens » (page 7).*

SOCIÉTÉ

Le marché noir de la migraine

Le président du conseil national de l'ordre des pharmaciens dénonce l'existence d'un marché noir du sumatriptan, molécule efficace mais très onéreuse contre la crise migraineuse (médicament de la multinationale pharmaceutique Glaxo qui n'est pas encore officiellement commercialisé en France). La controverse éclate au moment où la firme pharmaceutique française Synthélabo s'apprête à commercialiser un antimigraineux moins coûteux *(page 8).*

COMMUNICATION

La fusion de Paramount et de Viacom

La bataille boursière autour de Paramount, l'un des derniers grands studios indépendants d'Hollywood, s'est achevée par la victoire du câblo-opérateur américain Viacom *(page 13).*

JEUX OLYMPIQUES

■ Ski alpin : l'Américaine Diann Roffe remporte le super-G dames ■ Hockey sur glace : le Canada bat la France (3-1) ■ Patinage artistique : doublé russe dans l'épreuve des couples *(page 14).*

CULTURE

Cinq villes en quête d'avenir : Barcelone

Après Rome et Berlin, l'exploration des crises de croissance et d'identité de cinq cités européennes continue avec Barcelone, retombée dans une relative léthargie après la période d'activité fébrile des Jeux olympiques de 1992 *(page 15).*

ÉCONOMIE

La restructuration de l'acier européen

Pour les sidérurgistes « non aidés » de l'Union européenne, il est actuellement impossible de consentir à des sacrifices supplémentaires *(page 17).*

Services

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC
et 36-29-04-56

Ce numéro comporte un cahier « Arts et Spectacles » folioté I à XII

Demain

Le Monde des livres

Philippe Sollers a lu les étranges *Esquisses autobiographiques* de Thomas de Quincey. Dominique Rolin vient d'avoir quatre-vingts ans. La sortie de ses deux derniers livres est l'occasion de jeter un regard rétrospectif sur son parcours d'écrivain. Et puis aussi François Maspero, Danièle Sallenave, Alain Corbin, R. K. Narayan...

Le numéro du « Monde » daté mercredi 16 février 1994 a été tiré à 464 429 exemplaires

3,7 milliards d'endettement pour la SOCPRESSE

Le groupe Hersant est dans une situation financière délicate

Le fleuron du groupe de communication de Robert Hersant, la SOCPRESSE, qui coiffe les principaux journaux du groupe – *le Figaro, France-Soir, Le Dauphiné libéré, Nord-Eclair, le Progrès,* etc. –, est dans une situation financière délicate. Selon des sources sûres, l'endettement de la SOCPRESSE a atteint 3,7 milliards de francs à la fin de l'année 1992 pour un chiffre d'affaires de l'ordre de six milliards de francs. L'année 1993 devrait encore alourdir ce bilan, du fait de la récession publicitaire et de l'érosion de la diffusion de la majorité des titres du groupe, voire imposer au groupe des révisions stratégiques à l'avenir.

L'endettement de la SOCPRESSE, qui s'est accru de 500 millions de francs entre 1991 et 1992, est, pour sa majeure partie, dû à des dettes financières. Celles-ci pèsent sur les filiales du groupe à l'étranger, notamment en Espagne (le groupe Hersant y contrôle *Diario 16*, quotidien madrilène en situation difficile), mais aussi dans les pays d'Europe centrale, comme la Pologne, la Hongrie, la République tchèque ou la Slovaquie, où la SOCPRESSE contrôle à la fois des journaux et des imprimeries qui ont nécessité des investissements (plus de 100 millions de francs).

En France, la SOCPRESSE s'est endettée en acquérant pour 130 millions de francs les quotidiens du groupe Amaury, *le Courrier de l'Ouest* (Angers) et *le Maine libre* (Le Mans), mais aussi pour venir en aide au groupe Progrès, à Lyon. Enfin, une part importante de l'endettement financier est localisée à Paris.

France-Soir « à l'abandon »

Le pôle parisien de la SOCPRESSE pèse d'un poids considérable dans son chiffre d'affaires puisque *le Figaro* et ses suppléments magazines, *France-Soir, Paris-Turf* ainsi que les sites de fabrication et d'impression de Paris et de Roissy représentent 67 % du chiffre d'affaires global, soit 4,1 milliards de francs. Mais son endettement est également conséquent, puisqu'il atteint 1,4 milliard de francs en 1992. L'imprimerie de Roissy-Print représenterait, à elle seule, 100 millions de francs de frais financiers par an. Or, à l'intérieur du groupe Hersant, la création de cette imprimerie ultra-moderne est de plus en plus ouvertement critiquée. Roissy-Print a mobilisé jusqu'ici un investissement de presque 1 milliard de francs. Sa rentabilité est sujette à caution, compte-tenu du déclin de la diffusion des journaux et de leurs recettes publicitaires (– 6 % en moyenne pour la diffusion des journaux nationaux entre 1991 et 1992, année fatidique où *le Parisien* a dépassé la diffusion du *Figaro*, et – 18 % en moyenne pour leur chiffre d'affaires publicitaire). Dans les rédactions du groupe Hersant comme au Livre CGT, on critique notamment les impératifs de Roissy imposant au *Figaro* un « bouclage » qui le rend obsolète lors de sa mise en vente en province, tandis que *France-Soir* – qui perd plus d'une centaine de millions de francs par an – est qualifié de *« titre voué à l'abandon ».*

Pour alléger ses contraintes financières, la SOCPRESSE a réduit ses effectifs de 7 505 salariés en 1991 à 7 056 un an plus tard, et poursuit actuellement ces réductions d'effectifs, notamment parmi les ouvriers du Livre. Mais le dispositif de départs en FNE ou en pré-retraite implique de nouveaux investissements, à côté de ceux consentis par l'Etat. En outre, la SOCPRESSE a procédé à divers mouvements de trésorerie – les journaux de l'Ouest ont ainsi prêté des fonds au pôle parisien –, elle a négocié un délai de paiement de sa TVA et retardé le paiement de charges dues à l'URSSAF, aux caisses de retraites et aux mutuelles.

Inquiets de *« la viabilité de l'entreprise à l'horizon de deux ans »*, les délégués CGT au comité d'entreprise de l'atelier de fabrication du *Figaro*, la SIRLO, ont unanimement demandé, le 31 janvier, le déclenchement de la « procédure d'alerte » et la présence d'un commissaire aux comptes, pour le 18 février. Philippe Villin, PDG de *France-Soir* et vice-PDG du *Figaro*, a finalement fixé cette réunion au 28 février.

YVES-MARIE LABÉ

L'accès à la publicité locale serait autorisé à toutes les catégories de radios

Le décret d'application réglementant l'accès de la publicité locale aux radios doit paraître prochainement au *Journal officiel*. Selon nos informations, la dernière mouture de ce texte, telle qu'elle a été élaborée par le Service technique et juridique de l'information (SJTI) autoriserait – contrairement à ce qui était attendu – l'accès de la publicité à toutes les catégories de radios.

Ce texte, qui vise à combler un vide juridique, expose toutefois les contreparties attendues. Tout programme local devra compter au moins trois heures de diffusion quotidienne, aux heures de grande écoute (6 h 30-22 h 30). Cette condition limiterait *de facto* la marge de manœuvre des radios commerciales généralistes, qu'on verrait mal « décrocher » cent-quatre-vingts minutes par jour – à l'exception notable de RMC, qui pourrait au contraire trouver dans ce texte l'occasion de s'ancrer enfin davantage dans le Sud, où elle compte neuf bureaux, ainsi que le souhaite sa direction actuelle et, stratégiquement, ses deux repreneurs les plus en vue, Havas et Alcatel-Alsthom.

Le texte du décret prend également soin de verrouiller les libertés accordées en veillant à ce que les programmes locaux soient effectivement réalisés par des personnes engagées sur le terrain, et non par des équipes parisiennes. Enfin, l'obligation minimale des « 30 % de programme parlé », que devait comprendre le programme local, n'a finalement pas été retenue.

ARIANE CHEMIN

La cinquième édition du « colloque FM » au Sénat

M. Boutet craint que les stations locales ne pâtissent de la nouvelle loi

En l'absence de tout représentant du ministère de la communication, qui avait estimé ne pas avoir été invité dans les règles et qui avait jugé provocant l'intitulé des tables rondes prévues, la cinquième édition du « colloque FM » organisé, lundi 14 février, au Palais du Luxembourg, par Gérard Delfau, sénateur socialiste de l'Hérault, et Jean Paillet, président de la Confédération nationale des radios libres (CNRL), a pris, malgré lui, un tour politique. La promulgation de la loi du 2 février 1994 relative à la liberté de la communication a donné l'occasion aux différents acteurs, et notamment au Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), de commenter le texte adopté au Parlement.

Le président du CSA, Jacques Boutet, a néanmoins précisé que, dans l'attente du décret d'application sur la publicité locale fixant les conditions d'accès des radios de chaque catégorie à une manne publicitaire jusque-là réservée aux radios commerciales locales ou régionales indépendantes (B), aux radios affiliées, franchisées ou abonnées (C), et, à hauteur de 20 %, aux radios associatives (A), *« la loi n'est pas suffisante pour dire ce que sera le paysage radiophonique de demain »*. A la tribune de la salle Clemenceau, M. Boutet s'est d'abord inquiété des conséquences de l'article 28 de la loi, qui prévoit le renouvellement automatique, *« hors appel à candidatures »* et dans la limite de deux fois, des autorisations accordées aux radios pour cinq ans. Cette *« présomption de renouvellement »*, a expliqué le président du CSA, *« profitera forcément à un certain nombre de radios »* – les réseaux – tandis que les radios associatives et les radios locales commerciales n'en *« bénéficieront pas forcément »*.

Tout en précisant que *« le CSA fera en sorte qu'une associative remplace une associative »*, M. Boutet a craint *« que l'évolution du paysage radiophonique ne se fasse au détriment des radios locales »*. Enfin faisant allusion au relèvement du seuil anticoncentration (de 45 à 150 millions d'auditeurs) le président du CSA a admis qu'il lui semblait *« moins grave*, pour un titulaire d'autorisation qui se retrouverait en situation difficile, *d'être abonné à un programme national, plutôt que de laisser 40 % de son capital à un autre réseau »*.

Ar. Ch.

RADIO : les journalistes de France 3 Alpes-Auvergne récusent M. d'Hérouville. – Réuni en assemblée générale, mardi 15 février, le personnel de la station Alpes-Auvergne de France 3 a demandé au président de France Télévision, Jean-Pierre Elkkabach, de *« reconsidérer »* la nomination d'Yves Boucher d'Hérouville, ancien collaborateur d'Alain Carignon, ministre de la communication, au poste de directeur régional (*le Monde* du 12 février). Il a été adopté, par seize voix (les membres de la rédaction) contre dix (les cadres techniques), une résolution ne remettant pas en cause *« les qualités professionnelles de M. d'Hérouville »* mais demandant la nomination d'une personnalité *« neutre et indépendante »*.

Emotion et interrogations à Canal Plus après la démission d'André Rousselet

« Lescure... Mais pour combien de temps ? »

Pierre Lescure a été élu, mercredi 16 février, à l'unanimité, président de Canal Plus par le conseil d'administration de la chaîne. Les instances représentatives du personnel (délégués syndicaux, délégués du personnel, comité d'entreprise) ont rendu hommage à André Rousselet, démissionnaire, et exprimé, mardi 15 février, leur attachement « à l'esprit d'indépendance de la chaîne, à ses choix stratégiques et à sa liberté d'expression ».

Entrée refusée aux journalistes, bouches cousues, visages fermés. Quelques heures après l'annonce de la démission d'André Rousselet, au 85-89, quai de Javel, siège de Canal Plus, tout le monde semble « assommé » par la nouvelle. *« On a subi un choc émotionnel »*, dit Charles Biétry, directeur des sports. Erik Gilbert, directeur de l'information, affirme sa *« tristesse »*, sa *« grande amertume pour la façon dont les choses se sont passées ». « On a l'impression,* lâche-t-il, *d'avoir assisté à un mauvais coup. »*

Tous les membres du personnel ne connaissaient pas André Rousselet, mais tous se déclarent touchés. Comme Valérie, cette assistante intérimaire, nouvelle venue et pourtant déjà éperdue d'admiration *« pour ce qu'il est, pour ce qu'il a fait ». « C'est triste, un départ comme ça,* murmure-t-elle. *c'était un grand monsieur. Quelqu'un qui fait des grandes choses avec les petits aussi... »* La présentatrice du « Journal du cinéma », Isabelle Giordano, a *« l'impression d'avoir perdu un papa »*. Il y aura désormais, pour elle *« un avant André Rousselet et un après. A partir d'aujoud'hui, ce n'est plus le même Canal Plus... »*

La perspective de l'absence est ressentie comme un vide même si Pierre Lescure, initié par André Rousselet, fait l'unanimité parce qu'il est le seul qui puisse *« garder le cap »*. En espérant son élection à la présidence, chacun suppute. Charles Biétry, sans états d'âme, entend placer les actionnaires au pied du mur : *« On attend Pierre Lescure. Il n'y a pas d'alternative. On ne peut pas en quelques heures nous priver d'André Rousselet et de Pierre Lescure. »*

Ferme sur ses positions, le directeur des sports se déclare prêt à partir *« dans l'heure qui suit »* si Pierre Lescure ne succède pas à André Rousselet. Isabelle Giordano se déclare *« confiante et optimiste »*. Mais elle se pose une question qui hante tous les esprits : *« Lescure... Mais pour combien de temps ? Avec quel pouvoir ? Quelle marge de manœuvre ? »* A l'image d'Erik Gilbert, tous les salariés de la chaîne font corps autour du dauphin désigné : *« Dans la mesure où c'est Lescure qui prend la suite, notre seul objectif est de tenir autour de lui, de se souder. »* Le directeur de l'information est convaincu que *« Pierre* [Lescure] *ne va pas gâcher l'héritage de Rousselet. Car on ne fera pas faire à Pierre le contraire de ce qu'a fait Rousselet ».*

« J'ai trois mille cartes du RPR... »

Sous l'humour, l'inquiétude perce également chez les saltimbanques de la chaîne. La rumeur – démentie – de l'éventuelle nomination au poste de directeur général de Canal Plus de Michel Boutinard-Rouelle, ancien directeur des affaires culturelles de la Ville de Paris, l'actuel président d'Avenir, filiale d'Havas, inspire un mot aux auteurs des « Guignols de l'info », Bruno Gaccio et Jean-François Hallin : *« Cela va être drôle de travailler sur une chaîne de droite... »*

Plus féroce, un membre de l'équipe de Karl Zéro jette un froid, à la cantine, en lançant à la cantonade : *« J'ai trois mille cartes du RPR antidatées. Qui en veut une ? »* Philippe Vandel, le ludion volubile du « Journal du hard » et de « Nulle part ailleurs », conjugue son incompréhension de la situation avec son ironie coutumière : *« Toutes ces choses capitalistiques me dépassent. C'est symptomatique de l'esprit français imbécile. Cela me rappelle le Français qui a arrêté la course de ski de fond à Lillehammer parce qu'il avait froid aux pieds. Avoir froid aux pieds, en Norvège, au mois de février, personne ne pouvait le prévoir... » « La crainte qu'on a,* ajoute-t-il en résumant le sentiment général, *c'est que l'on touche à nous, que l'on touche aux programmes, au cœur de la chaîne... »*

GUY DUTHEIL



Le Monde

ARTS & SPECTACLES

Pendant les travaux la culture continue

Grand Palais, Opéra-Garnier, Palais de Tokyo, Musée Guimet, Comédie-Française, Olympia... Nombre de phares culturels ont fermé ou vont le faire pour travaux. Et voilà que le Centre Pompidou a également besoin d'être rénové. La France entretient-elle ses monuments ?

L'ANNONCE spectaculaire de la fermeture du Grand Palais a fait l'effet d'une bombe, en France comme à l'étranger. Car c'est bien là que l'on célèbre les grands-messes de la culture française depuis la fameuse exposition Toutankhamon, en 1967. Ce n'est pas tout. L'Opéra-Garnier et la Comédie-Française vont également fermer pour être rénovés. Et voilà qu'un rapport – doublé d'une rumeur – explique que le Centre Pompidou devrait faire l'objet d'une refonte globale.

Ces fermetures seraient-elles le symbole de la décrépitude qui frapperait quelques vénérables institutions nationales ? Ou le signe de l'incurie des pouvoirs publics ? L'Etat n'est pas tenu, pour ses biens, à des obligations d'amortissement. La tentation est donc grande de négliger des investissements peu gratifiants, que l'on reporte toujours au lendemain. Christian Dupavillon, ancien directeur du patrimoine, estimait indécent de devoir consacrer un budget aussi considérable à la rénovation de Versailles. Dans son esprit, l'indécence tenait, bien sûr, à la négligence de l'Etat, qui avait trop longtemps « oublié » l'entretien du château et de son domaine.

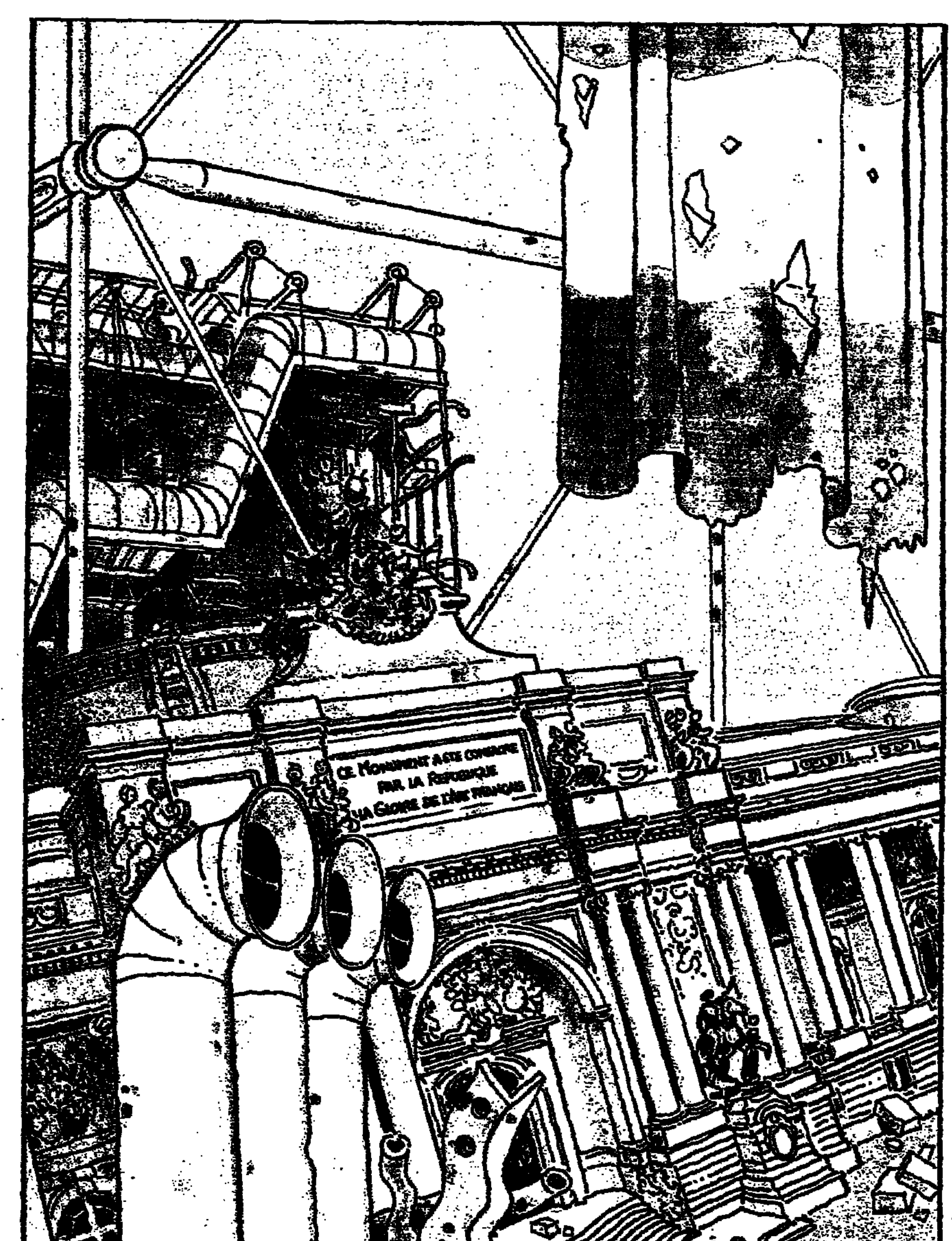
L'un des architectes de Beaubourg, Renzo Piano, se plaint, lui aussi, du manque de soin dont le Centre Pompidou a été la victime depuis sa construction. A terme, ces négligences se payent toujours au prix fort. Le vice n'est pas nouveau. *« La négligence et le trop peu d'amour que ceux de notre nation ont pour les belles choses sont tels qu'à peine sont-elles faites qu'on n'en tient plus compte »*, écrivait Poussin en 1643, et André Chastel, qui cite le peintre, affirme que ce dernier dénonce là un trait du tempérament national.

La réalité, cependant, est à nuancer. Et les indignations, les phantasmes, les peurs, les émois ont souvent leurs sources ailleurs que dans le réel. Ils n'en existent pas moins et méritent qu'on fasse l'analyse de ces frayeurs.

Premier phantasme : l'instabilité du Grand Palais, l'état du Centre Pompidou, les besoins de Garnier seraient les corollaires des « Grands Travaux ». L'Etat aurait consacré des moyens trop importants à l'Opéra-Bastille, à la Grande Arche (initialement construite pour devenir un Carrefour de la communication), à la Cité de la musique, à la Grande Bibliothèque ou même au Grand Louvre.

FRÉDÉRIC EDELMANN
et EMMANUEL DE ROUX

Lire la suite page II



DESSIN DE TARDI

LES DÉSIRS DE LA JEUNE DANSE

Comment protéger l'homme, espèce en voie de disparition pour cause de guerre ou de maladie ? Des jeunes chorégraphes, avec des danses secrètes, délicates, racontent la matière précieuse qu'est le corps. Aucune grandiloquence, aucun désir de faire la morale. Juste un besoin d'humanité. Cette offensive de valorisation du corps correspond à une confiance retrouvée dans la danse. Ils revendiquent tendresse et altruisme.

Lire page V

PALESTRINA, LE RÉNOVATEUR INSOLENT

Il y a quatre cents ans mourait le compositeur qui a sauvé, *in extremis*, la musique religieuse des foudres de l'Eglise. *« Trop de notes, mon cher Palestrina ! »*, lui avait dit le pape Marcel.

Lire page XII

LA CRITIQUE DE TOUS LES FILMS NOUVEAUX PAGES VI ET VII

Ange ou démon
de E. B. Clucher
L'Ecureuil rouge
de Julio Medem
L'Enfer
de Claude Chabrol
L'Homme de cendres
de Nouri Bouzid
Je t'aime quand même
de Nina Companeez
Tombstone
de George P. Cosmatos

DISQUES

Des « Brandebourgeois » modernes avec pour thèmes les chansons des Beatles : *Beatles go Baroque*. Retrouver dans la rythmique de Bach d'obscures racines africaines : *Lambarena*. Deux disques musicalement différents mais que tout apparente sur le fond. Deux réussites.

Page IV

LA SÉLECTION DE LA SEMAINE

Cinéma, théâtre, danse, musique et arts : une sélection des rendez-vous de la semaine

Pages VIII à XI

CINÉMA

L'ENFER, *de Claude Chabrol*

Soupçons

Inspiré d'un scénario d'Henri-Georges Clouzot, « l'Enfer », le dernier film de Claude Chabrol, traite moins de la jalousie que des « folies bourgeoises ». Du pur Chabrol.

L*E Nouvel Observateur* « fait » sa couverture avec Emmanuelle Béart et François Cluzet, cadrés très serrés, presque méconnaissables, et titre : « Enquête sur le plus vieux poison du monde, la jalousie ». Jean-Marie-Cavada consacre sa « Marche du siècle » à la jalousie. Des jaloux, des psychiatres, viennent disserter doctement de cette passion funeste, *« cet inquiet besoin de tyrannie »*, comme dit Proust qui s'y connaissait.

Etrange exploitation « sociétale » et médiatique d'un film en train de sortir, flatteuse digression, sans doute. Mais aussi inquiétant détournement. Ainsi, désormais, pour se défendre, pour se « vendre », un film ne se suffit plus de ses seules armes, la force de son sujet, la personnalité de son metteur en scène, le talent de ses interprètes. Il faut qu'il devienne « fait de société », prétexte à débats, colloques ou séminaires. *L'Enfer* de Claude Chabrol ne mérite pas cet excès d'honneurs pervers. Pervers, dans le sens où vont certains effets.

C'est un film passionnant et ironique, sensuel et intemporel, une variation ultra-chabrolienne sur un thème éternel : l'appropriation jouissive du scénario d'un autre film mort-né. A lire les deux scripts, celui de Henri-Georges Clouzot revu par José-André Lacour *(lire page VII)*, et l'adaptation de Chabrol, on est étonné de leur intime parenté apparente.

DANIÈLE HEYMANN

Lire la suite page VI

LE SPECTATEUR

MICHEL BRAUDEAU



FRED MAYER/MAGNUM

La verrière du Grand Palais.

On ferme !

UN boulon tombe de la verrière, on ferme illico le Grand Palais. Pour raisons de sécurité. Un lieu d'exposition de moins, pour un temps indéterminé. Le Salon du livre ainsi que plusieurs autres manifestations devront se tenir ailleurs sous des cieux moins plaisants mais plus cléments, qui ne perdent pas leurs boulons. C'est le syndrome de Séville, où le décor de l'Opéra avait gravement failli aux lois de la gravité, doublé du syndrome de Furiani où les tribunes du stade avaient fait de nombreuses victimes en s'écroulant. A quoi l'on pourrait ajouter aussi le syndrome du stade du Heysel, soit de la foule en implosion meurtrière, qui pourrait menacer Beaubourg quotidiennement surpeuplé ou même le Louvre. Rappelons que le premier jour de l'ouverture au public de l'aile Napoléon, les amateurs d'art sont venus si nombreux qu'on a dû faire donner les CRS.

Nous sommes des millions de par le monde à prendre l'avion pour aller regarder les ruines de Tikal ou de Tenochtitlan, les temples de Palenque ou d'Angkor, les soldats enterrés de Xian. On s'est rué à plusieurs reprises, Napoléon en tête, sur la grande et généreuse Egypte pour la désensabler, la démonter, la piller, la dessiner, la fantasmer, la clubméditerraniser, la chartériser. Chacun est reparti chez soi avec des momies, des morceaux de fresque, des mastabas. Le pillage s'est un peu calmé avec l'arrivée sur place du gardien, de la pancarte et du billet d'entrée. On salit plus, on dérobe moins. Tous ces pharaons, déjà dévalisés depuis des siècles, certes, par de cupides brigands, mais qui dormaient bien au chaud sous la pierre, sont désormais exposés au regard du touriste, dans leur plus profonde intimité. Au début des années 70, avant l'apparition d'un mauvais champignon, on pouvait voir au Caire la momie de Ramsès II à moitié nu, ses bras tordus écartant les bandelettes, pathétique. C'était bouleversant. Heureusement les conservateurs ont dit : conservons. La momie a été soignée et cachée sous un drap noir. C'est le rôle double du musée, de montrer et de cacher. Parce que les yeux usent ce qu'ils regardent, peut-être . Alors, même dans la Vallée des Rois, on ferme.

DONC, des millions de gens à chaque instant se précipitent les uns chez les autres pour observer gravement ce qu'ils ont fait de leur passé, de leurs choses mortes, de leurs monuments, c'est-à-dire de tout ce qui reste. Ah ! vos peintres hollandais, ah ! vos arènes romaines ! Et vos châteaux forts, vos mâchicoulis, vos statues grecques... Les Américains, encore en panne d'un passé lointain, avancent leur montre, décrètent lieux historiques, une foule d'endroits ou de constructions pas très anciens. *Historical landmarks*, disent-ils. Ou bien *hysterical* ? Il y en a tant.. Devant la boulimie des bétonneurs, il arrive en France qu'un ministre de la culture, selon son tempérament, muséifie des choses toutes vivantes, pour les protéger. Le Fouquet's ? Lieu de mémoire. Tant mieux, on a frôlé le Mac Do'. Mais la maison de Céline à Meudon ? Et l'Olympia, qui pour des milliers d'anciens teen-agers est vraiment un lieu de mémoire ? Sans parler du défunt Bobino bombardé par un horrible hôtel où nous n'irons jamais dormir. Pas plus que dans celui qui a remplacé, place Clichy, le Gaumont et ses orgues. Les « promoteurs » devraient réfléchir à la nostalgie et à la rancune qu'ils soulèvent parfois.

On pourrait avantageusement simplifier la question des boulons, des gardiens et des investissements en créant dans une zone d'accès facile et bien dégagée, à Marne-la-Vallée, par exemple, quand Euro Disney aura fermé ses portes, un vaste Musée des musées français. A droite en entrant, le Louvre, à gauche les cathédrales gothiques, les châteaux de la Loire, le Mont-Saint-Michel et Versailles. Le tout serait intégré dans une structure plus large, le Musée des choses qu'on ne fera plus. Et en cherchant bien dans le ciel de France, par beau temps, on distinguerait très haut dans l'azur des traces brillantes et fugitives. Des avions, penserait-on. Ce serait des reflets de la très haute verrière qui couvrirait tout le pays. Etc.

ET on pourrait là aussi tout fermer, un beau jour, comme à Pompéi. Les musées sont des endroits d'hésitation, de vertige. D'un côté il y a l'exemple italien, ou des villes entières, Rome, Florence, encore plus Venise, sont de purs musées, habités, vivants, mais presque intouchables. D'un autre côté, il y a les musées d'art moderne, un peu partout dans le monde, où l'on voit exposés des objets pas très différents de ceux qui sont au-dehors, affiches, boîtes de soupe, carcasses d'automobiles. Où et quand sort-on du musée, y rentre-t-on ? C'est peut-être le bon côté des fermetures, comme il y a un bon usage des maladies, outre le fait de procéder à des réparations nécessaires, de retirer momentanément du circuit des objets qui ont besoin de se reposer de nous, de nous les donner à rêver, de ne pas nous les donner tout le temps tout de suite. C'est la part d'érotisme des musées. Ce que résume à sa façon l'histoire du site de Lascaux. L'air respiré par les visiteurs abîmait les peintures préhistoriques. On a construit une nouvelle grotte avec des copies des peintures et fermé l'original. Le même champignon malin attaque, dit-on, les répliques. Va-t-on devoir construire un deuxième simulacre ? ■

PATRIMOINE

Que faire du Grand Palais ?

Jugé dangereux, le Grand Palais a été fermé en novembre dernier. Les travaux seraient l'occasion de redéfinir sa mission. Au choix : rester un centre « multiservices » qui abrite le Palais de la découverte et l'université ou devenir un lieu prestigieux d'exposition au cœur de Paris.

LE Grand Palais continue de basculer (très) lentement vers la Seine. La dérive est ancienne. Mais le phénomène inquiète, car il s'accélère : depuis la fermeture de la grande nef, en novembre dernier, on a constaté un affaissement du bâtiment de 2 millimètres, côté fleuve. Au total, quelque 2,5 centimètres séparent les deux ailes du Grand Palais.

Le phénomène a été constaté dès 1972. Mais la chute d'un gros boulon lors de l'exposition consacrée au design, en juin 1992, avait provoqué une étude approfondie des structures de l'édifice. Le Grand Palais a été construit hâtivement de 1897 à 1900, sur les plans d'une équipe d'architectes dont la coordination ne fut pas la vertu principale. Il était pourtant fait pour durer. Il s'agissait d'urbaniser ce coin du VIII[e] arrondissement et d'assurer une liaison entre l'Elysée et la rive gauche à travers un nouveau pont, le pont Alexandre-III.

Monument de style « beaux-arts », il n'a rien d'original, sinon son immense et magnifique verrière. *« Comme il repose en partie sur un terrain alluvial, on a cherché le sol stable en enfonçant des pieux de bois de 15 à 20 mètres »*, explique Jean-Loup Roubert, l'architecte responsable de l'édifice. Les modifications de la nappe phréatique ont entraîné la putréfaction des pieux. Résultat : les maçonneries en béton de chaux, fondées à 8 mètres de profondeur, ne reposent plus sur du solide.

L'affaissement va s'accélérant depuis le début des années 90, mais le Grand Palais ne va pas s'abîmer du jour au lendemain. Les experts estiment pourtant qu'un événement exceptionnel – une crue particulièrement forte de la Seine – pourrait entraîner des désordres imprévisibles qui, de proche en proche, pourraient gagner l'ensemble du bâtiment. La grande nef (toujours close) a donc été étayée, des issues de secours ont été disposées, en liaison avec l'extérieur, pour permettre la réouverture des autres sections du Grand Palais : Galeries nationales, université, Palais de la découverte et un certain nombre d'administrations qui relèvent presque toutes du ministère de la culture.

Les travaux de remise en état – environ 300 millions de francs étalés sur deux ans – posent à nouveau le problème de l'affectation de l'ensemble du bâtiment. La totalité de l'édifice (40 000 mètres carrés) ne peut-il retrouver sa vocation première ? Un vaste parapluie qui abrite, au gré des saisons, divers « événements ». Le propriétaire des murs – l'Etat (le sol appartient à la Ville de Paris) – dispose d'un centre d'expositions temporaires incomparable, à cause de sa taille et de sa localisation. Le volume des espaces, la hiérarchie des locaux et la variété des hauteurs sous plafond permettent la tenue simultanée de plusieurs manifestations culturelles d'importances variables. Un tel espace nécessiterait des aménagements considérables.

Il faudrait surtout évacuer les « locataires » pour que le Grand Palais soit exploité au maximum de ses possibilités. Les diverses administrations trouveraient refuge ailleur, sans difficulté. L'université de Paris-Sorbonne, qui occupait une bonne partie des galeries sud, a déjà déménagé boulevard Malesherbes, déménagement peut-être durable.

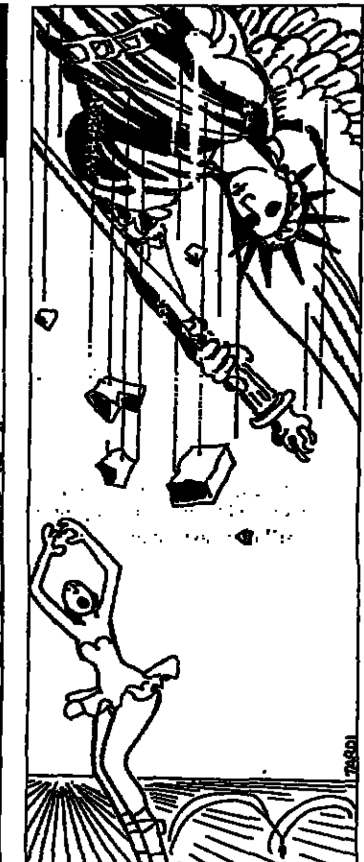
La délocalisation du Palais de la découverte est plus épineuse. Il occupe, depuis 1937, l'ensemble du pavillon d'Antin (15 000 mètres carrés), qui s'ouvre avenue-Franklin-Roosevelt, et communique parfaitement avec la grande nef. Ce centre de vulgarisation scientifique, qui dépend du ministère de l'éducation nationale, reçoit 600 000 visiteurs par an dont 120 000 scolaires. Où le Palais de la découverte pourrait-il déménager ? A La Villette, dit-on. Une travée (40 000 mètres carrés) de la Cité des sciences et de l'Industrie est bien vacante, mais la cohabitation des deux institutions scientifiques n'est pas simple. Elles se sont tour à tour dénigrées ou méprisées. Leurs retrouvailles sous un même toit restent problématiques.

Le mathématicien Michel Demazière, qui dirige le Palais de la découverte depuis trois ans, plaide vigoureusement pour le maintien sur place : *« Il y a une adéquation entre un lieu et une institution. Notre mission, nos visiteurs, ne sont pas les mêmes que ceux de la Cité des sciences. Cette dernière présente les applications de la science. Alors que nous en diffusons les bases. Nous sommes beaucoup plus proches de la culture que de l'industrie. Aussi n'est-il pas absurde d'avoir des artistes pour voisins. La société ne peut vivre ni au sein d'une culture amputée, ni perdre le contact avec le monde de la recherche scientifique – ce qu'elle est en train de faire. La Villette est a-historique. Nous avons l'épaisseur de l'histoire et l'inquiétude de l'avenir. »*

200 millions de francs sont prévus pour rénover le Palais de la découverte, rejeton de l'Exposition universelle de 1937. 69 millions ont été débloqués en 1992, mais ils sont restés dans les tiroirs de l'administration... L'Etat, semble-t-il, préfère mener une réflexion plus globale sur le bâtiment. Après d'ultimes études, le sort de l'ensemble du Grand Palais devrait être connu à la fin du printemps.

E. de R.





Pendant les travaux la culture continue

Suite de la page 1

Les observateurs étrangers alignent ainsi les exemples d'édifices culturels majeurs qui ont vu le jour ces quinze dernières années pour les opposer à la désinvolture avec laquelle seraient traités nos monuments plus anciens. Or le budget de la direction du patrimoine est en constante augmentation depuis le début des années 80. Avec une accélération notable à partir de 1987 (première loi-programme sur le patrimoine), puis de 1990.

Mais, à travers ce type de réactions se manifeste une conscience nouvelle du patrimoine dont il faut créditer l'inquiétude générale devant un avenir incertain, une méfiance croissante envers la modernité, une assimilation du patrimoine à l'écologie – valeur montante –, mais aussi l'effort médiatisé des pouvoirs publics, nationaux et internationaux – l'UNESCO, pour ses travaux dans la vallée du Nil ou à Borobudur et pour les effets induits par sa liste du patrimoine mondial – sans oublier quelques catastrophes dont l'incendie du Parlement de Bretagne est l'exemple le plus proche de nous.

Le patrimoine français, pris dans son ensemble, est bien l'un des plus riches du monde avec celui de l'Italie. Mais c'est un tonneau des Danaïdes. Chaque année, il est grossi d'un lot nouveau d'édifices classés qu'en théorie l'Etat s'oblige à protéger. En pratique, le parc est si vaste que des bâtiments majeurs – certaines cathédrales – ou des chefs-d'œuvre de taille plus modeste – les calvaires bretons – doivent parfois attendre l'avant-veille de la ruine pour entrer dans la comptabilité et le souci publics.

Autre élément : les problèmes liés à chacun des édifices en cause sont différents. Le Grand Palais est d'abord victime de la baisse de la nappe phréatique. L'Opéra-Garnier doit fermer pour être mis aux normes du jour et profiter de la construction controversée de Bastille pour souffler. Quant au Centre Pompidou, son succès inespéré (25 000 personnes par jour au lieu des 6 000 à 7 000 escomptées) l'a fait vieillir prématurément : sa rénovation est la conséquence d'une vigilance sans doute tardive mais aussi d'une réadaptation du bâtiment à des fonctions qui ont évolué trop vite. D'autres lieux de culture, publics ou privés, ont fermé – ou vont fermer – pour des raisons propres, du palais de Tokyo à l'Olympia, du Musée Guimet à la Comédie-Française.

Rappelons également qu'en pleine floraison des Grands Travaux, nombre d'édifices majeurs ont été restaurés. Pour la seule ville de Paris et pour ne citer que les plus insignes d'entre eux : le palais du Louvre avec le jardin des Tuileries, le Val-de-Grâce avec ses bâtiments conventuels, l'énorme hôtel des Invalides, la gare d'Orsay – sauvée de la destruction par sa transformation en musée – et la tour Eiffel, allégée d'une bonne partie de son poids.

Les inquiétudes, enfin, se sont manifestées après le drame de Furiani. Des gradins provisoires n'ont rien à voir avec les monuments qui agitent notre monde. A cela près, et ce n'est pas négligeable, que deux d'entre eux, le Grand Palais et le Centre Pompidou, appartiennent à l'architecture métallique. Paradoxalement, on se méfie du fer en France. Malgré Eiffel, malgré Prouvé, ce type de construction, très majoritaire aux Etats-Unis, reste marginalisé dans l'Hexagone au point que nombre des édifices qui paraissent relever de ce domaine dissimulent des structures en béton, carrossées ensuite de métal et de verre. Les craintes des services de sécurité, le luxe de précautions qu'exigent les pompiers en cas de construction métallique ont engendré chez les constructeurs, maîtres d'ouvrage, et utilisateurs, le syndrome de la « tour infernale ».

Reste que l'addition de ces différents travaux est une mauvaise surprise pour le ministère de la culture. La note devrait largement dépasser le milliard de francs. Or Jacques Toubon a annoncé à plusieurs reprises qu'il veut, en matière d'équipements, réorienter les efforts de l'Etat vers les régions à partir de 1995. A cette date, la fin des Grands Travaux parisiens aurait dû alléger son budget de plus de 2 milliards de francs. Il n'en sera rien. La régionalisation des investissements lourds sera difficile. D'autant que Jacques Toubon devrait annoncer la prise en compte dans son budget de la fin de la rénovation du jardin des Tuileries (avec, en particulier, la construction sur la Seine de la passerelle Solferino) et l'aménagement, à La Villette, d'une aire permanente pour les cirques et les forains...

Le ministre doit faire le point courant juin. Il est à parier que Paris pèsera encore d'un grand poids dans ses projets.

FRÉDÉRIC EDELMANN et EMMANUEL DE ROUX

Comédie-Française : la salle Richelieu sera fermée du 1er mai au 31 décembre 1994 pour rénover la machinerie scénique. La troupe trouvera refuge dans deux salles parisiennes : Mogador (salle privée) et Favart (salle semi-privée). Le Théâtre Mogador présentera *le Prince de Hombourg*, de Kleist, du 18 mai au 12 juin, puis *Hamlet* du 17 au 30 juin (créé à la Comédie-Française, le 12 février). La salle Favart présentera une création de la Comédie-Française du 15 octobre au 30 novembre. D'octobre à décembre, la troupe présentera, à Villeurbanne, Marseille et Amiens, *Hamlet* et *les Précieuses ridicules et l'Impromptu de Versailles* (mise en scène de Jean-Luc Boutté, créée en 1993).

Palais de Tokyo : les salles d'expositions pour la photographie ont fermé en juin dernier. Les travaux pour y installer un Palais de l'image consacré au cinéma n'ont toujours pas commencé.

Musée Guimet : de 1995 à 1997, le Musée sera entièrement remodelé, des caves aux toits. L'architecte Henri Gaudin a conçu un nouveau plan de circulation pour rétablir les connections entre les différents départements. Le dernier étage sera transformé en jardin japonais.

Opéra de Nice : fermé, depuis juin 1992, pour raisons de sécurité, l'Opéra de Nice (classé monument historique) rouvrira ses portes en avril, avant une nouvelle fermeture, dans quatre ans, pour une restauration à l'identique.



Voyage au centre de Beaubourg

Victime de son succès, le Centre Georges-Pompidou doit être rénové : trop de visiteurs, des collections qui enflent, la bibliothèque qui « explose ». Rénovation douce ou fermeture temporaire ? Le ministre tranchera. Le personnel, lui, parle de l'aventure Beaubourg : un lieu « de rêve », « magique », « épique ».

« MOTUS, *hein ?* » ... Ça, c'était sur la terrasse de la cafétéria, tout en haut du bâtiment. *« Je ne vous connais pas, d'accord ? »* Ça, c'était dans le musée, au quatrième étage. *« Ni citation, ni description, c'est entendu ? »* Et ça, c'était à la bibliothèque. Mais qu'est-ce qui leur prend, au Centre Georges-Pompidou ? D'où vient cette crainte qui les rend si frileux ? Le fait est qu'une douce « parano » s'est emparée de Beaubourg, tout au moins de sa tête, qui, pour parer on ne sait quelle attaque, entreprend – quelle gageure ! – de se recroqueviller sur ses parois de verre.

Mais les gens de Beaubourg sont plus proches des artistes que des technocrates. L'équipage parle donc. De l'architecture du Centre, son vieillissement, certains dysfonctionnements. Il parle avec passion, sûr d'une légitimité tirée davantage d'un lien à une communauté que d'un contrat de travail. Est-ce parce que sous le gardien se cache un écrivain, que derrière l'hôtesse se profile un « sculpteur », qu'un documentaliste se révèle être peintre, qu'une surveillante est avant tout graphiste ? Ils parlent du lieu en disant sa *« magie »*, ils évoquent le personnel en parlant de la *« troupe »* et certains pensent *« famille »* ; ils résument dix-sept ans d'histoire du Centre en parlant d' *« aventure »* si ce n'est d' *« épopée »*. Ils disent *« utopie »*, ils ajoutent *« généreuse »*. Ils sont mordus de Beaubourg, *« accros à son vertige »*, avoue une documentaliste, *« drogués par son énergie »*, dit un agent d'acueil, *« givré, vraiment »*, sourit un manutentionnaire.

La preuve ? Des brassées d'indices comme ce fou rire général, le jour où un pli est arrivé au nom du « Ventre national d'art contemporain ». *« Ce lapsus sonnait juste*, rappelle une jeune femme, *le Centre est un ventre énorme, protecteur, rassurant »* ... qu'on ne quitte pas impunément. *« Quitter Beaubourg, c'est comme se mettre hors course, hors la vie. »*

Et pourtant il y a ce bâtiment stupéfiant que ses détracteurs continuent d'appeler *« la raffinerie »*, *« le bastringue »*, ou *« Notre-Dame-des-Tuyaux »* et qui, à dix-sept ans, accumule les rides autant que les points de rouille, victime de quelques partis pris audacieux sinon imprudents dans le choix des matériaux, de légèretés coupables lors de sa livraison, d'un contentieux ancien qui le priva longtemps de l'entretien minimum des peintures ; et, pour tout dire, d'un furieux décalage d'époque entre la fin des années 60, date de sa conception, et les années 90, où la notion de précarité n'est plus vraiment au goût du jour... Il pleut donc abondamment dans les gros ascenseurs rouges qui vont et viennent à l'extérieur de la façade, côté rue Beaubourg, en transportant pêle-mêle personnel, matériel, œuvres de la collection et approvisionnement des restaurants du cinquième étage...

L'escalator de la chenille n'est pas à l'abri des pannes. Les sanitaires sont en nombre insuffisant et dans un état désastreux. La moquette grise a souffert plus que de raison. *« Avez-vous vu ces traces de cigarettes ? Cette brûlure de rouille ? La peinture qui s'écaille ? »* On a vu. Cela, dit-on, est bien anodin. *« Simple question de maintenance. »* Qu'on ne s'avise pas de conclure à la fragilité globale de l'édifice.

Il n'est point besoin de voir le président du Centre, François Barré, ou le directeur des bâtiments et de la sécurité, Pierre Alexandre, pour s'entendre confirmer que la structure du bâtiment n'est pas en cause, pas plus que la sécurité du personnel et des visiteurs. L'amalgame révulse le personnel. Les plus critiques ont été ulcérés qu'un journal ait pu évoquer l'hypothèse d'un « Centre Pailleron ». *« On aurait dû tous porter plainte ! »* crie un jeune syndicaliste.

Il y a pourtant ces dysfonctionnements. Cette architecture pensée pour le public mais totalement oublieuse du personnel, ces conditions de travail exécrables qui compliquent leur tâche, des effectifs en diminution dont ils doivent s'accommoder : 1 879 personnes travaillent à Beaubourg, sous différents statuts (dont près de 500 vacataires). Ils doivent se frayer un chemin à travers les milliers de visiteurs, les escalators de la chenille et un labyrinthe effroyable de bureaux paysagers. Car une fois dans la place, le personnel est pratiquement contraint d'emprunter pour se déplacer les mêmes circuits que le public.

Quatre mille questions par jour !

Ce n'est pas au bureau que le salarié trouvera un semblant de calme et d'intimité : une immense salle commune, 6 mètres sous plafond, des panneaux d'un vert très vif pour délimiter les cellules de travail, un bruit qui transperce cette caricature de bureau paysager. Un coup de gueule, un fou rire, une ligne téléphonique capricieuse et cent têtes apparaissent au-dessus des parois... Les plus chanceux reçoivent la lumière et grillent derrière leurs stores. Mais les trois-quarts du bâtiment sont éclairés par une lumière artificielle intense – *« La nuit, les yeux fermés, j'ai encore en tête les ampoules du forum »*, confie une hôtesse de l'accueil. Quant à la climatisation du Centre, que l'on dit capricieuse, on lui impute une bonne partie des allergies, troubles visuels et céphalées recencés dans un service médical intensément fréquenté.

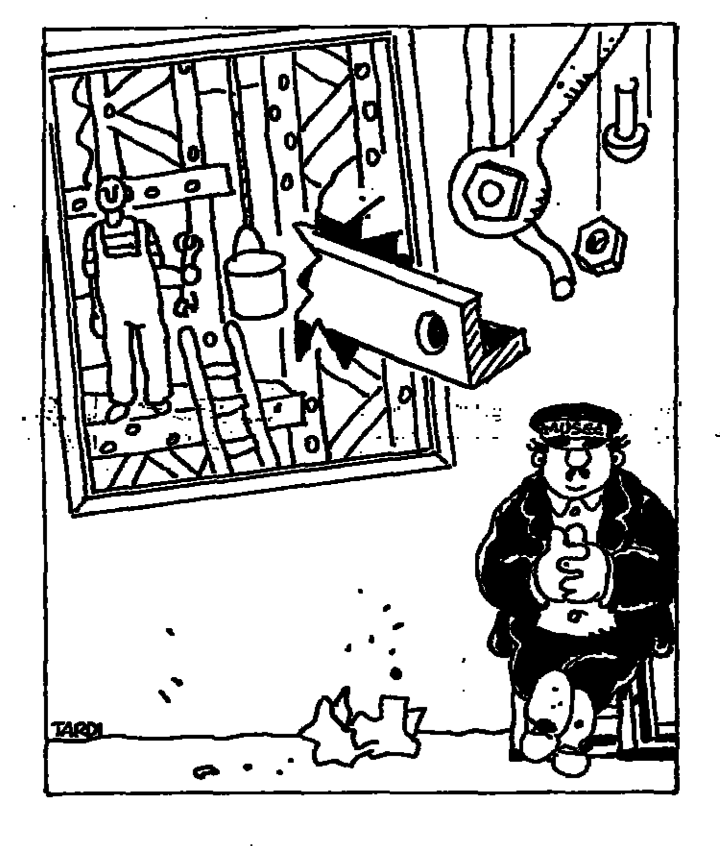
Tout cela serait banal s'il n'y avait la foule. Quelle foule ! *« C'est le plus grand centre culturel du monde »*, a expliqué le ministre de la culture, Jacques Toubon. Plus de 25 000 visiteurs par jour dans un édifice prévu pour 7 000. Les gens se massent devant les minuscules portes de la piazza, une heure avant leur ouverture, puis se précipitent vers la bibliothèque d'actualité qui ne peut accueillir en même temps plus de 150 visiteurs ; se ruent vers les escalators et l'entrée de la grande bibliothèque qui, passé 1 800 visiteurs, organise une file d'attente (ces temps-ci, cela prend moins d'une heure), investissent les cabines du laboratoire de langues (180 langages et dialectes !), s'approprient les ordinateurs de la logithèque, les écouteurs de la discothèque, les casques des magnétoscopes.

La foule est motivée ou flâneuse, pressée ou vagabonde. La force – les faiblesses aussi – du Centre est d'accueillir toutes sortes de publics : ceux qui viennent juste « pour voir » – admirer ou détester – le premier bâtiment culturel contemporain que l'on regarde aussi comme un monument. La foule de touristes et d'étudiants, de Parisiens et d'immigrés, d'amateurs d'art et de bibliophiles, de lecteurs de journaux, de cinéphiles, de paumés, de solitaires, de sans-abri et de tribuns en mal d'auditoire. La foule qui s'incruste et trouve la maison et la température à son goût, compliquant singulièrement la tâche des agents de sécurité (et de leurs caméras fouineuses) chargés de faire en sorte que la nuit vide le Centre.

« La foule... Comment vous dire ? s'interroge une hôtesse d'accueil, l'œil gourmand, *elle est fascinante et angoissante. Dès le matin, en fonction de la lune et du temps, on peut prévoir l'humeur. Les gens veulent être pris en charge. Il faut les renseigner, les orienter, rompre leur solitude. Pendant l'exposition « Matisse », nous avons répondu chacun à près de quatre mille questions par jour ! C'était de l'abattage ! Mais c'est la magie de Beaubourg. Nulle part ailleurs je ne pourrais mieux satisfaire ma curiosité... »*

La magie Beaubourg, c'est aussi une bibliothèque de référence, assaillie et plébiscitée, qui souhaiterait bénéficier d'une « prime au succès » et d'un accès particulier pour éviter l'engorgement des couloirs et du hall, en cas d'afflux exceptionnel. C'est un musée riche de plus de trente-cinq mille œuvres, frustré de ne pouvoir en présenter que huit cents et désireux d'étendre ses surfaces... C'est tout cela Beaubourg. Un lieu culturel victime de son succès. Son architecture de plateaux immenses, sans cloisons ni entraves, laisse un champ libre aux concepteurs de demain. A eux de rénover un lieu sans casser *« la belle idée »*.

ANNICK COJEAN





DESSINS DE TARDI

Rénovation douce à Garnier

L'Opéra-Garnier fermera en 1995 pour être mis aux normes de sécurité. Il retrouvera ensuite sa mission lyrique et chorégraphique. Ce qui repose le problème de l'Opéra-Bastille et provoque des grincements.

DÉJÀ restauré en 1936 et en 1963, le palais Garnier va faire l'objet de nouveaux travaux, qui nécessiteront la fermeture du bâtiment de février à décembre 1995. Les premières rénovations n'ont pas dénaturé les lieux. En 1936, on s'était attaché à la remise en état de la salle, des salons et à la réfection de la cage de scène, détruite par un incendie en septembre de la même année.

En 1963, les parties ouvertes au public furent remises en état. Ces travaux n'eurent pas la même ampleur. Les parquets furent néanmoins repris, les peintures et les mosaïques nettoyées. Dès 1982, les tentures, moquettes et rideaux sont restaurés, et l'on entreprend la réfection partielle des velours des sièges. Malgré ces travaux, une restauration générale des parties ouvertes au public est lancée en 1984-1985. La rotonde du glacier retrouve alors sa splendeur. En 1991, les parquets du grand foyer sont refaits. Puis la bibliothèque-musée est entièrement rénovée et réaménagée sous la direction de l'architecte Jean-Loup Roubert et du scénographe et décorateur Richard Peduzzi (*le Monde* du 20 décembre 1992).

Au point où l'on en est, la structure de l'Opéra (consciencieusement bâti par Charles Garnier) est dans un état excellent. Mais les nouvelles normes de sécurité incendie exigent des travaux importants accrus par l'état de délabrement du circuit électrique qui a souffert des faibles crédits d'entretien alloués à l'Opéra. Du coup, on en profitera pour refaire le plancher de la salle, remplacer la moquette, restaurer, voire remplacer le rideau de scène (déjà refait à l'identique en 1952), améliorer le circuit de ventilation qui passe sous le plancher, créer des coupe-feu, dépoussiérer la salle et reprendre l'extérieur du bâtiment, dont la statuaire de bronze et de cuivre repoussé tient plus ou moins solidement en place. Plus tard, une réfection totale des loges sera entreprise. Le montant estimé des travaux s'élève à 350 millions de francs. La première tranche devrait coûter au moins 80 millions de francs (50 millions de francs pour l'électricité et les équipements scéniques ; 30 millions de francs pour le bâtiment). Ces travaux seront supportés par la direction du patrimoine et par l'Opéra.

Ce chantier sera placé sous le contrôle de Jean-Loup Roubert, architecte en chef des bâtiments civils et palais nationaux, également chargé du Grand Palais. M. Roubert suit les travaux du palais Garnier depuis 1979. On lui doit déjà, outre la bibliothèque, l'installation d'une belle salle de répétitions réalisée en collaboration avec Rudolf Noureev. Pour Jean-Loup Roubert, ces travaux importants ne sont pas occasionnés par une désaffection de l'Etat, qui a toujours pris soin de ne pas laisser le palais Garnier sans entretien, *« mais ont été rendus nécessaires par les nouvelles normes de sécurité incendie et par la volonté d'Hugues Gall de rendre l'Opéra-Garnier à sa vocation lyrique et chorégraphique originelle. Par chance, les travaux effectués jusque-là n'ont pas dénaturé le bâtiment, qui, échappant aux traumatismes de la modernisation, a gardé les qualités d'un théâtre à l'italienne. Les travaux portant sur la machinerie consisteront à la refaire en profitant des matériels mis aujourd'hui à notre disposition sans la changer dans son esprit. »*

La fermeture de Garnier va contraindre le corps de ballet à se produire à Bastille. Les danseurs froncent les sourcils. Le plateau de Bastille manque de souplesse et n'a pas la pente requise. Les loges sont trop lointaines, le rapport scène/spectateurs est moins chaleureux qu'à Garnier, et la troupe ne sait pas encore où elle pourra répéter pendant la fermeture.

Le futur patron de la programmation des Opéras de Paris, Hugues Gall, veut donner des opéras à Garnier et de la danse à Bastille. Dès lors, on s'interroge, une fois de plus, sur le projet Bastille. Il était prétendument impossible de rentabiliser artistiquement Garnier du fait de l'éloignement des ateliers de décors – à l'époque regroupés boulevard Berthier –, de l'exiguïté de la salle et de ses équipements scéniques de conception trop ancienne. Or les ateliers de Bastille ne semblent pas en mesure d'assurer les coups de feu imprévus (trois des quatre actes de *Carmen* ont été sous-traités), bien que l'Opéra les décharge en faisant appel à des entreprises extérieures, moins coûteuses, pour les éléments de décor qui n'exigent pas une grande technicité. Les ateliers de Berthier font actuellement l'objet d'enjeux importants. Ceux dévolus à l'Opéra-Comique seront détruits pour faire place à des logements sociaux. La partie réservée à Garnier sera maintenue dans ses fonctions actuelles d'ateliers de peinture. Elle servira également à stocker les décors de l'Opéra-Comique, de Garnier et de l'Odéon. Le tout à Bastille ne fut donc qu'une chimère. La « restauration » de Garnier dans sa splendeur passée le confirme, d'autant que l'on sait déjà (*le Monde* du 27 novembre 1993) que la fermeture de Garnier va entraîner des licenciements et des transferts de personnels.

ALAIN LOMPECH

Faire et défaire l'Olympia

APRÈS s'être beaucoup inquiété au sujet de l'Olympia, on a maintenant une idée plus précise du devenir du plus célèbre des music-halls parisiens. Le 7 janvier, la Société générale, propriétaire du quadrilatère délimité par le boulevard des Capucines, la rue Caumartin et la rue Edouard-VII, et le Fonds de soutien des variétés, qui réunit les producteurs de spectacles, signaient un protocole d'accord sous les auspices du ministère de la culture.

Le texte détaillé de ce protocole, qui n'a pas été rendu public, prévoit que le nouvel Olympia sera reconstruit à l'identique. L'entrée se fera toujours par le 28, boulevard des Capucines, la façade gardera son emprise. Mais une fois passé le seuil, les spectateurs parcourront un couloir beaucoup plus long que celui qui existe aujourd'hui. En légère déclivité, le nouveau hall les mènera à une salle qui gardera les proportions de l'actuel Olympia : même longueur, même hauteur, même balcon, placé au même endroit. Seule la scène sera agrandie. La pente douce amorcée dans le hall se poursuivra dans la salle, de façon à ce que la scène se trouve à peu près au niveau de la rue, ce qui devrait faciliter le chargement et le déchargement des camions de matériels. Grâce à l'allongement du couloir et à l'agrandissement des coulisses, ceux-ci pourront passer par la rue Edouard-VII. Les travaux de construction devraient commencer avant la démolition de la salle actuelle, sous le contrôle du Fonds de soutien.

Ces opérations sont rendues possibles par l'expiration, le 10 février, de l'instance de classement de l'Olympia, décidée par Jack Lang en janvier 1993. Au ministère de la culture, Patrick Renaud, chargé de mission auprès de Jacques Toubon pour les industries musicales, se déclare confiant quant à l'application de cet accord. La SOGEPROM, filiale de la Société générale chargée de la mise en œuvre du projet, s'est engagée à ne pas fermer l'Olympia plus de six mois, dont les mois de juillet et août. Les travaux se dérouleraient en 1996 ou 1997.

THOMAS SOTINEL

DISQUES

CLASSIQUE

Les introuvables de Marcelle Meyer

Pièces pour clavecin de Rameau, Couperin et Scarlatti – Prélude prétentieux ; Un regret, un espoir ; la Savoie aimante ; Un sauté ; Ouf, les petits pois ! de Rossini.

La pianiste Marcelle Meyer (1897-1958) fut une championne du répertoire contemporain de son temps. Cela ne l'empêchait pas de jouer les clavecinistes comme le faisait Riccardo Vinès, son maître. Et c'est paradoxalement dans ce domaine qu'elle est irremplaçable. Jouer Couperin et Rameau au piano est pourtant un exercice aussi périlleux que trier des lentilles avec des gants de boxe. Les ornements pointillistes, les lignes brisées, les nuances microscopiques, les attaques légères et pincées et le silence ne sont pas le fait du piano, de sa lourde mécanique et de sa sonorité grasse. Le piano aime les beaux accords et les arpèges ravageurs. Sans jamais imiter le clavecin et tout en profitant de toutes les ressources de son Steinway, Marcelle Meyer a inventé un nouvel art du piano. Son intelligence, sa vivacité de doigts, son esprit léger, son allégresse, son art de la litote lui permettaient de s'affranchir du romantisme et du « pianisme » qui en découle. Elle fut bien la seule qui sut accomplir ce miracle et ridiculiser les bretteurs qui s'opposent depuis un siècle sur le bien-fondé de jouer ces musiques sur l'instrument à marteaux. – A. Lo.

Un coffret de 4 CD EMI « Classics » CZS 5 68092-2.

Bruch-Mendelssohn

Concertos pour violon
Maxim Vengerov (violon), Orchestre du Gewandhaus de Leipzig, Kurt Masur (direction).

Pour la première fois, le jeune violoniste le plus couronné de l'époque se mesure à deux tubes du répertoire concertant. Vengerov, c'est évident, joue mieux du violon que beaucoup de ses confrères plus âgés. C'est naturel, il a dix-neuf ans, et à cet âge-là, quand on est doué, on joue comme on respire, sans penser. Ses précédents disques étaient ainsi : naturels, brillants et insouciants. Et voilà qu'accompagné par le magnifique Gewandhaus de Leipzig et l'attentif Kurt Masur, Vengerov se fait plus grave. Sa voix d'homme est rude, chaleureuse et autoritaire. Muer à cet âge-là, c'est tard pour un garçon, pas pour un artiste. C'est la première bonne nouvelle discographique de ce début d'année, d'autant que la prise de son exceptionnellement claire lui permet de se faire entendre... haut et clair. – A. Lo.

1 CD Teldec 4509 90875-2.

Stravinsky

Suite de l'Oiseau de feu

Rimski-Korsakov

Shéhérazade
Orchestre de l'Opéra-Bastille, Myung Whun Chung (direction).

Il est toujours un peu suspect qu'un Français écrive cela d'un orchestre français, mais c'est ainsi : l'Orchestre de l'Opéra-Bastille est devenu l'un des meilleurs orchestres du monde. On ne serait pas taxé de chauvinisme si l'on écrivait que l'Orchestre de l'Opéra de Paris est redevenu le meilleur orchestre français. Cela ne revient-il pas au même ? L'Orient de *Shéhérazade* fait de moins en moins sourire les esprits distingués. L'œuvre est splendide, les idées de Rimski-Korsakov supérieurement agencées et orchestrées. Le rapprochement avec la *Suite de l'Oiseau de feu* de Stravinsky n'en est que plus pertinent. L'époque de leur création s'éloignant de plus en plus de nous, les deux ballets se rapprochent singulièrement (on ne dirait pas cela du *Sacre* ou de *Petrouchka* s'ils étaient réunis à *Shéhérazade*). Si Chung et ses musiciens sont élégants, si leur exécution se signale par une plastique sonore somptueuse, leur discours est incroyablement svelte et articulé. Depuis Kondrachine et Monteux, on n'avait pas entendu pareil dégraissage. Un grand jury ne l'ayant pas fait récemment, nous décernons, en nous fondant sur notre intime conviction, le prix du meilleur orchestre français de l'année à l'Orchestre de l'Opéra-Bastille. – A. Lo.

1 CD Deutsche Grammophon 437 818-2.

Saint-Saëns

La Muse et le Poète, duo pour violon, violoncelle et orchestre – Odelette pour flûte – Tarentelle pour flûte, clarinette et orchestre – Suite pour orchestre – Morceau de concert pour violon et orchestre – Romance pour flûte et orchestre – Une nuit à Lisbonne
Patrice Fontanarosa (violon), Gary Hoffman (violoncelle), Clara Novakova (flûte), Richard Vieille (clarinette), Ensemble orchestral de Paris, Jean-Jacques Kantorow (direction).

Dire que l'on va chercher loin dans le temps des musiques qui n'en valent pas toujours la peine et que l'on oublie de regarder celle écrite hier matin ! L'œuvre de Saint-Saëns devrait être plus systématiquement relue, car il est évident qu'un compositeur aussi maître de ses moyens n'a pas pu écrire qu'un opéra, une symphonie, deux concertos pour piano et *le Carnaval des animaux*. Pour sa première apparition à la tête de l'Ensemble orchestral de Paris, Jean-Jacques Kantorow a donc eu la main heureuse en dénichant ces petits chefs-d'œuvre raffinés jamais ou si peu enregistrés qu'il faut bien les considérer comme des premières. On dit tellement souvent que Saint-Saëns était sec comme un coup de trique qu'on avait presque fini par le croire. Ce disque remet les idées en place. Les interprètes sont d'ailleurs coresponsables de cette surprise. Hoffman est un violoncelliste impeccable comme de nombreux confrères de sa génération. Le voilà artiste, pliant sa basse à la tyrannie du chant et de l'expression. Fontanarosa que l'on désespérait de retrouver à la hauteur de sa réputation passée triomphe dans le *Morceau de concert (ex-Premier Concerto pour violon)*, par une lecture fougueuse et impeccable. L'EOP joue juste, ensemble, avec chaleur et générosité. Cet orchestre que l'on croyait presque « perdu » est donc capable de redresser la tête. C'est l'autre bonne nouvelle musicale de ce début d'année. – A. Lo.

1 CD EMI « Classics » 7 54913-2.

« Beatles Go Baroque » et « Lambarena »

Les morts sortent du tombeau

Deux disques qui n'ont musicalement rien à voir et que tout apparente sur le fond. Ils partent d'une idée folle. Et, prenant tous les risques du ridicule, du mauvais goût, de l'abracadabrant, constituent à l'arrivée des réussites épatantes.



ON ne sait rien de Peter Breiner ni de son orchestre de chambre, rien non plus des quatre solistes (deux violonistes, un violoncelliste, un flûtiste) dont il s'est entouré pour signer, en tant que chef et arrangeur, *Beatles Go Baroque*. Il se pourrait qu'il fût slovaque puisque ce CD, dans son emballage plus que modeste, a été produit à Bratislava. On ignore tout mais on demande des explications. Par quel miracle a-t-il réussi à faire renaître le style de Bach, de Vivaldi ou de Haendel dans des concertos grossos écrits de main de maître (et interprétés à l'avenant), de vrais petits chefs-d'œuvre de rythmique et d'orchestration ? Des faux ? Pas du tout. Breiner a composé avec l'aisance d'un grand compositeur baroque quelque chose comme des *Brandebourgeois* modernes. A ceci près que leurs thèmes sont des chansons des Beatles. Raffinement suprême, ces airs qu'on a tous dans la tête, de *Lady Madonna* à *Penny Lane*, de *Yellow Submarine* à *Michelle*, sont là sans y être, apparaissent, disparaissent à l'oreille, véritables « dessins dans le tapis » à la Henry James. L'écoute donne des ailes (le swing baroque, rien de tel...). C'est aussi réussi que dénué de prétention.

De prétentions, *Lambarana* n'en manque pas. Là encore, le projet, d'emblée, paraît ahurissant. Mais le résultat tient la route et, mieux que cela : l'émotion déborde. Le héros de l'affaire est Albert Schweitzer qui, en 1913, fit sortir de terre un hôpital à Lambaréné, au Gabon. Pasteur, médecin, théologien, Schweitzer était aussi organiste, ce que nul cinéphile n'ignore depuis que Pierre Fresnay l'a réincarné dans un très mauvais film d'André Haguet *(Il est minuit, docteur Schweitzer)*. Pas question, cette fois, de réincarnation. Mais de résurrection d'un climat musical et d'un saut de 80 ans dans le passé.

Schweitzer vénérait Jean-Sébastien Bach, il devait lui consacrer un impérissable essai (*Bach, le musicien-poète*), il avait apporté un orgue au Gabon, il en jouait après avoir tenté toute la journée de sauver les Africains de la malaria. Autour de lui, les Gabonais vivaient et faisaient eux aussi de la musique, leur musique. C'est cet entrecroisement de rythmes et de sonorités que *Lambarena* tente de reconstituer. Le disque commence par les premières notes de *l'Hymne à la joie* de Beethoven, chantées par un enfant. La suite sera constituée d'une sorte de « tuilage » entre baroque occidental vigoureusement scandé et rythmes africains résolument binaires. Dans un climat général de ferveur et de solennité.

Pierre Akendengué, figure centrale de la musique africaine, s'est assuré la collaboration de 250 de ses concitoyens, pas moins. Choristes, percussionnistes, chanteurs, instrumentistes solistes, tous se sont enfermés, 35 heures durant, dans un studio d'enregistrement parisien en compagnie de 50 musiciens « classiques » français, dont un haute-contre. Les uns ont joué Bach, les autres y sont allés de leurs chants sacrés et de leurs percussions. Le percussionniste brésilien Nana Vasconcelos mène le bal avec ses diableries sur bois, métaux et peaux. *« Il y a eu de la passion là-dedans »*, dit-il dans le court-métrage tourné au cours de l'enregistrement. La déclaration concerne la musique de Bach. Elle s'appliquerait aussi bien à l'action d'Albert Schweitzer au Gabon. Elle définit parfaitement l'utopie culturelle qui a fait naître *Lambarena*. Retrouver dans la rythmique de Bach d'obscures racines africaines. Démontrer que le sens du sacré s'exprime, d'un continent à l'autre, d'une époque à l'autre, avec des moyens finalement assez semblables. Et que des rencontres peuvent s'opérer.

ANNE REY

Beatles Go Baroque : 1 CD Naxos 8 990050F. Distribué par Média 7. Lambarena : 1 CD Celluloïd 66938. Distribué par Mélodie.

JAZZ

Claude Bolling

Cross Over USA

Œuvre à la mesure de la prestation de son créateur aux Victoires de la musique, qu'il a obtenues pour le cross over aux Etats-Unis, le 7 février : affrontant les sifflets, donc hardie, interminable et sans aucun mystère sur ses intentions. L'agressivité en moins (quelle « mouche » avait donc piqué Bolling, le 7 ?) ! Pour l'anecdote, la rencontre avec les classiques (Rampal, Marielle Nordmann) est ce que l'on fait de plus poussif dans le genre. Le reste est moyen. Le « cross over » de l'aventure est à la transgression, ce que Lagaff est au marquis de Sade. Cela dit, d'excellents moments gratinés avec du gratin, incontestablement. – F. M.

1 CD Milan 14080-2. Distribué par BMG.

Gus Viseur

Spécial Gus Viseur (1938-1951) (1)
Compositions (1934-1942) (2)

Ce spécial fait glisser Gus, par les Ferret ou Philippe Brun interposés, vers un *swing* auquel il s'accordait comme spontanément. Comme tous les musiciens de l'époque qui viennent au jazz à l'amiable – c'est vrai aussi de Grappelli –, ça « foxtrottine » encore pas mal, ça ne se dégage jamais à fond, mais Gus Viseur met une grâce infinie à ne pas être un musicien de jazz complet. Son instrument et ses mains sont bien trop habités pour cela. L'accordéon explose dans l'autre disque à lui consacré, *Compositions (1934-1942)*, interprétées par Tony Murena, les frères Colombo et lui-même. – F. M.

(1) 1 CD Jazztime/EMI 701 254-2.
(2) 1 CD Frémeaux & Associés FA 010. Distribué par Night and Day.

ROCK

African Head Charge

In Pursuit of Shashamane Land

Plus qu'un label, On U Sound est un laboratoire. Adrian Sherwood, son propriétaire, en est le savant fou. Depuis plus de dix ans, poursuivant à sa manière les travaux des vieux sorciers du dub jamaïquain (Lee Perry, King Tubby), il y manipule les sons et les rythmes, greffant aux plus chaudes musiques de danse (funk, reggae) la froideur conceptuelle de la cybernétique. Il impose son empreinte aux artistes qu'il produit. Les disques de Tackhead, Dub Syndicate, Gary Clail, Bim Sherman ou Mark Stewart sont les fruits de cette synthèse. Sa longue collaboration avec le percussionniste Bonjo Lyabinghi, formalisée sous le nom d'African Head Charge, reste l'une de ses expériences les plus réussies. On retrouve dans *In Pursuit Of Shashamane Land*, leur nouvel album, les ingrédients d'une formule assez envoûtante. Soit les réminiscences d'une musique africaine piégée par l'épaisseur de la jungle urbaine. L'électronique côtoie les psalmodies ancestrales pour mieux capturer leur essence chamanique. Des chœurs s'élèvent, légers, évocateurs de paysages lointains, mais l'acoustique sèche des percussions est aussitôt doublée de basses reptiliennes et des trucages singuliers de l'informatique musicale. Ces mélodies produisent l'effet obsédant d'une spirale hypnotique. – S. D.

1 CD On U Sound ONU CD 25. Distribué par Musidisc.

CHANSON

Au P'tit Bonheur

Le Bal des moins pires

Avec *Ya du soleil*, Au P'tit Bonheur avait fait danser, siffloter tout un été, puis un autre. La voix éraillée et vive de Djamel Laroussi, l'énergie scénique du groupe, ses racines musicales multiples (violon, accordéon, guitares, basse, batterie) avaient permis de prendre une rasade de confiance dans la France franco-pluriethnique. Pour ce second album, le violon pleure toujours comme en Afrique du Nord, l'accordéon fait danser, mais la conviction n'y est pas. *Arletta*, le titre de lancement, est carrément énervant. S'ensuit un long tunnel anecdotique où la Kabylie disparaît sous les redites. Le naturel revient pourtant quand on ne l'attendait plus : voici les jolies *Filles de maintenant*, guitare, oud, derbouka, mots scandés, suivi d'un *M. Dupont* acide (en banlieue, Dupont rime parfois avec canon) et teinté au reggae. Voici *le Bal des moins pires* (la tendresse du tatoué face à son rejeton, comme l'indique la pochette), une chanson suffisamment douce pour convaincre. Enfin (et surtout ?), une reprise de *J'me voyais déjà*, grande chanson de Charles Aznavour, interprétée ici façon Django des banlieues, un peu voyou, un peu gitan. – V. Mo.

1 CD Polydor 521184-2.

Pascal Comelade

Danses et chants de Syldavie (Apologie de la reprise individuelle)

Avec ses pianos-jouets, ses guitares en plastoche et ses accordéons de gosse, dont il faut sans cesse mettre les clings et les clangs à l'unisson, Pascal Comelade invente une nouvelle musique, instrumentale, sur des chansons entrées depuis longtemps au panthéon des classiques. Quelques-unes étaient d'ailleurs inscrites au répertoire de ses précédents albums (*Haidouks de piano, 33 bars, Bel Canto*). Une OPA en deux temps. Musicien solitaire, amateur d'art brut, de peinture et de fausse innocence, Comelade fait tout lui-même, *toy-piano*, grand piano, *plastic guitar* et « réduction d'orchestre » sur synthétiseur. Gérard Nguyen (production) est venu l'aider à préciser un imaginaire quelque peu éclaté, Pierre Bastien met une touche de cornet, violon, trompette. Subtil, délicat, Comelade s'approprie *Honky Tonk Women* des *Stones*, *It's all over now*, *Baby Blue* de Dylan, dont le musicien français s'est promis un jour de publier l'intégrale en valse, *les Yeux noirs*, thème traditionnel tzigane, *l'Eté indien* de Joe Dassin, *C'est un parc* de Gérard Manset, ou encore *Bela Ciao* et *Besa me mucho*. Ces *Danses et chants de Syldavie* ne sont pas d'une écoute évidente. Comelade fouille partout, bricole et gagne à être vu en scène, car ces instruments d'un autre âge (de la vie) l'obligent à la brièveté, au collage de séquences. – V. Mo.

1 CD Delabel 394272.

MUSIQUES DU MONDE

Koffi Olomide

Noblesse oblige

Le livret nous fait l'honneur de la transcription des paroles en lingala, langue natale du Zaïrois Koffi Olomide. Tant qu'à faire, les producteurs auraient pu pousser ce louable effort jusqu'à la traduction. Pour saisir le sens du propos, on pourra chercher, tels des aiguilles dans une botte de foin, les mots en français dont Koffi, idole de ces dames au Zaïre, parsème ses chansons : *« débrouillard, cimetière, chorégraphie-Jeux olympiques, Béjart, sans garantie, champagne millésimé, mon amour, curé, Bongo, somalien, vraiment, petite sœur »*, etc. De quoi cerner l'univers – amour, politique et belle vie – du roi du *soukouss* balancé. Koffi Olomide a du style, énormément de décontraction naturelle, et une belle voix, capable de passer du grave profond au chant flûté. Le charme est irrésistible, d'autant que ce *Noblesse oblige* est un album équilibré, bien joué. Les guitares, les chœurs, le rythme (le *soukouss*, dérivé de la langoureuse rumba congo-zaïroise) sont agencés avec tact par l'Orchestre Quartier Latin, sur un impeccable et irrésistible tempo binaire. Au royaume de la libre-parole, la danse est reine. Depuis 1978, Olomide, auteur-compositeur, chanteur, guitariste, tient le haut pavé de la chanson zaïroise. Ce n'est pas avec ce très stylé *Noblesse oblige* que le « Rambo du Zaïre », ainsi dénommé pour avoir supplanté les stars nationales avec une énergie sans égale, va l'abandonner. *Papa plus*, la chanson qui ouvre l'album sur un air de valse, est inscrite dans tous les hits africains. – V. Mo.

1 CD Sonodisc CD 713 07.

Franco et le tout-puissant O. K. Jazz (1)

Mario

Franco et son T. P. O. K. Jazz (2)

Troisième anniversaire de la mort du grand maître Yorgho

Franco est mort à Kinshasa il y a bientôt cinq ans, victime du sida, une maladie qu'il fut parmi les premiers à dénoncer en chanson. Il avait cinquante ans, et sa carrière avait débuté dans la rue. Petit vendeur de beignets, il racolait les clients en chantant des airs à la mode. A dix-huit ans, il fonde son premier orchestre au bar-club l'O. K. Il joue de la guitare électrique « à l'hawaïenne », et son style mêle la rythmique zaïroise avec le merengue des îles. L'Afrique de l'Ouest avait adopté le jazz et le calypso, elle se latinise plus encore dans les années 60. Les rééditions en CD des morceaux de bravoure de celui qui régna, aux côtés de Rochereau, pendant trente-six ans sur la musique du Zaïre (autant dire sur l'Afrique, tant la rumba a inondé le continent), sont incontournables pour l'amateur des musiques du Sud. *Mario* (ici présenté en deux versions successives d'un quart d'heure chacune) fut un tube absolu et un délice de chaloupage tranquille. Sur l'album anniversaire paru au Zaïre en 1992, on retrouvera avec plaisir *Freins à main*, *Héritier*, ou *Ayant droit*, avec leur nonchalance et leurs démarrages subits. – V. Mo.

(1) 1 CD Sonodisc CDS 6851.
(2) 1 CD Sonodisc CDS 8461.

Juan Carlos Caceres

Solo

Argentin, pianiste, tromboniste, chanteur, Juan Carlos Caceres a la voix rugueuse, tremblée, raclée et faussement fragile des chanteurs de tango des origines. Juan José Mosalini, autre enfant de Buenos-Aires qui a adopté Paris, joue du bandonéon. Avec un quatuor à cordes, un percussionniste et un bassiste aux accents jazz, ils bâtissent un univers de nuit, de nostalgie douce qui penche vers la milonga, le jazz et la chanson sud-américaine (du Brésil). Les textes sont autant de promenades dans les sentiments humains et les rues des villes d'ailleurs, les mots s'adaptent avec bonheur à tous ces doux mariages musicaux. – V. Mo.

1 CD Mélodie/Celluloid 66 937.

RAP

MC Solaar

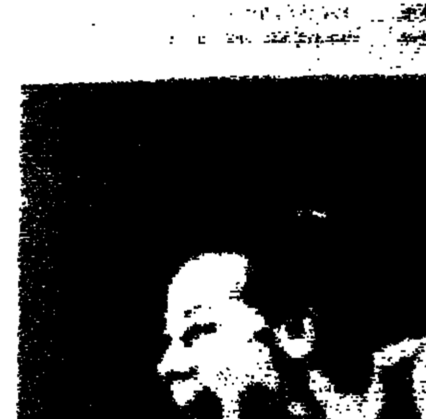
Prose Combat

En trois ans, MC Solaar (Claude M'Barali pour l'état civil) s'est retrouvé investi – à peu de choses près – de l'avenir de la musique populaire française. L'incertitude qui repose sur l'avenir des Négresses vertes, l'insuccès relatif des chanteurs de variété classiques, la volonté de ses collègues en rap et raggamuffin (IAM, NTM, Massilia) de se maintenir aux marges du métier de la montre, ont laissé MC Solaar en première ligne. Seul à être mû par une urgence autre que celle des disques d'or et des victoires et à enregistrer des messages publicitaires pour un mensuel futile. Seul à participer aux grandes émissions de variété tout en enregistrant avec Guru, le rapper de Gangstar, incarnation du radicalisme américain.

Jusqu'ici cet exercice de haute voltige reposait sur un seul album, l'excellent *Qui sème le vent récolte le tempo*. Voici *Prose Combat* un disque brillant qui assiéra l'autorité de Monsieur Claude. D'une extrême diversité sonore, *Prose Combat* est d'abord un moment musical fort qui témoigne d'une vision très juste de l'avenir du rap : pour que cette musique continue d'exister, il lui faut diversifier ses sources et en même temps se mettre à faire son propre bruit, ne plus dépendre uniquement du recyclage. En Grande-Bretagne, US3 se nourrit de jazz et invente un swing pour la fin du siècle, en Californie, Dr Dre invoque l'esprit de George Clinton et produit des grooves faits pour les autoroutes de Los Angeles. En France, MC Solaar lorgne du côté de Gainsbourg et ébauche une version contemporaine de la chanson à texte. Cela s'appelle du rap. Dans le rôle des grands arrangeurs de la variété, Jimmy Jay se fait de son rôle de DJ une idée surprenante qui relève plus de la fonction de chef d'orchestre que de virtuose des platines.

Une fois dit tout le bien que l'on pense de ces progrès musicaux, il faut noter que l'écriture même de Solaar marque le pas au moment où ses ambitions d'auteur suivent une courbe exponentielle. Rien ne fait peur au maître de cérémonie. Il dit la guerre *(la Concubine de l'hémoglobine)* ou la mort. Ses formules restent fortes *(« Dieu ait ton âme, ces vers sont pour ton corps »)* mais la pédanterie pointe souvent le bout de son nez. Pour une allitération qui fait mouche, il y en a trop qui font écran, qui masquent l'émotion. Solaar est un virtuose, il lui reste à maîtriser la simplicité. C'est aussi – revoilà le modèle pour la jeunesse – un artiste qui, depuis ses débuts, se trouve en état d'apprentissage permanent. Il n'y a pas lieu de s'inquiéter. – T. S.

1 CD Polydor 521 289-2.





Les tendresses des nouveaux chorégraphes

Une nouvelle génération de créateurs digère les acquis et les découvertes des aînés – Monnier, Gallotta, Larrieu – et marque son territoire. Ils revendiquent d'autres modes de communication entre les corps. Plus de douceur, plus d'humanité pour combattre la dureté des temps. Passage en revue.

ILS n'affichent pas l'assurance de leurs aînés, bientôt ou déjà quadragénaires. C'est à peine si on les entend ces nouveaux chorégraphes, ceux nés entre 1960 et 1970, mais ils arrivent. Après le fracas des corps jetés à terre, après la réconciliation « historique » du classique et du contemporain, entre la violence et l'œcuménisme des années 80, quel est aujourd'hui le désir de danse de cette génération du silence ? Comment l'exprime-t-elle ? Citons d'abord leurs noms : Paul les Oiseaux, Andréas Schmidt et Nathalie Pernette, Hela Fattoumi et Eric Lamoureux, Meg Stuart, Marceline Lartigue, Hervé Robbe, Olivia Granville, Vera Mantero...

La danse a été pendant ces vingt dernières années un grand agitateur. Théâtre, texte, images, arts visuels, effets spéciaux empruntés à la scène rock, figures du rap, la danse a tout expérimenté, à défaut de tout réussir. Pour marquer son territoire, elle a débordé ses frontières, une tactique bien connue pour se faire reconnaître, pour montrer sa force.

Retour aux sources. Ceux qui débutent aujourd'hui, tiennent entre leurs mains l'acquis de ces conquêtes. Ils donnent l'impression de vouloir examiner une à une les pièces de l'héritage. L'inventaire a commencé. *A priori*, et sans préjuger de l'avenir, la danse semble vouloir retourner dans son lit, se rappelant peut-être le mot de Cocteau : *« La source désapprouve presque toujours l'itinéraire du fleuve » (le Coq et l'Arlequin)*. La nouvelle génération interroge les valeurs intrinsèques de l'écriture de la danse, que sont le mouvement, le temps, l'espace, pierre triangulaire de la chorégraphie. Elle traite le corps avec une humilité et une confiance retrouvées. *Exit* donc le corps spectaculaire, athlétique, acrobatique, poussé aux limites de ses résistances ; et à l'inverse, le corps virtuose, glorieux, magnifié.

Souvent possesseurs d'une technique supérieure à celle de leurs aînés, ils s'en servent comme outil principal de questionnement de leurs pratiques. Ils privilégient l'invention de gestes minuscules, de difficultés invisibles à l'œil non averti. Sans devenir une attitude précieuse pour *« happy few »* ou de repli sur soi.

Réconcilier le corps avec lui-même. La nouvelle génération se démarque de l'apologie du chaos. Ces créateurs osent être humains. Ils se demandent comment le rester face à la guerre, l'absurde, la maladie, la lâcheté. Ils traitent le corps avec soin, mais sans ostentation. Ils ne jouent ni les gros bras, ni les grandes gueules, ils disent simplement que, pour construire-reconstruire, il n'est pas nécessaire d'aller loin, ils font émerger une sorte de théorie du voisinage. S'aimer soi-même pour aimer l'autre. Un comportement qui explique peut-être la prolifération de solos, de duos, attribuée parfois un peu vite aux facteurs économiques, ou au manque d'imagination des programmateurs et des chorégraphes eux-mêmes. Parmi ces derniers, ils sont plus nombreux que jamais à travailler en couple : Schmidt-Pernette, Fattoumi-Lamoureux, Valérie Rivière et Olivier Klémentz de Paul les Oiseaux. Etre deux, c'est le début de la solidarité.

L'humanisme. *« On s'est tous fait prendre de court par le sida. Il a été un détonateur*, explique Andreas Schmidt, *il faut revenir aux choses essentielles, se méfier des concepts qui viennent trop du monde des idées et pas assez de celui de l'instinct. Nous cherchons des histoires de corps, des rêves de corps, des territoires à explorer. »* Au discours politique, ils opposent le retour de la sensation vraie. A la furia des hommes, ils préfèrent l'individu. Valérie Rivière parle du contenu de son prochain solo : *« Imaginez que vous regardez un homme. De l'image qu'il dégage, vous cherchez à capter l'esprit. C'est cet esprit que je vais tenter de concrétiser en gestes. »* Des mots qui vont au-devant de la spiritualité, du sacré. Les chorégraphes préfèrent inventer des difficultés invisibles à l'œil non averti.

En 1994, partout notre planète hésite toujours entre barbarie et humanisme. La jeune danse a choisi son camp. Partout, elle cherche les failles, les fissures d'où elle peut encore faire surgir le vivant. Elle ne se tourne pas vers le passé, ne s'essaie pas à la « relecture » des grandes œuvres, elle ne bascule pas dans le militantisme – différentes tendances développées par les aînés, – elle cherche dans ses propres corps des raisons d'apaiser ses peurs.

L'érotisme. A force de côtoyer le corps intime, secret, ils rencontrent l'érotisme et s'y intéressent. Un signe de santé et de vie. Mais là aussi, ils laissent à leurs aînés les fantasmes sur papier glacé, avec sa panoplie d'accessoires. Ils parlent d'érotisme naturel. Marceline Lartigue en a fait le sujet central de son dernier solo *Tabou* (1993) : *« Il s'agit d'une réflexion sur mon propre corps, sa nature même. J'aime montrer ce qui est. Le naturel qui peut être monstrueux. La recherche du corps parfait me dérange. C'est un principe dangereux. Le vrai corps fait toujours peur à la danse, au public. Encore aujourd'hui, la liberté d'Isadora Duncan ne serait pas supportée. »*

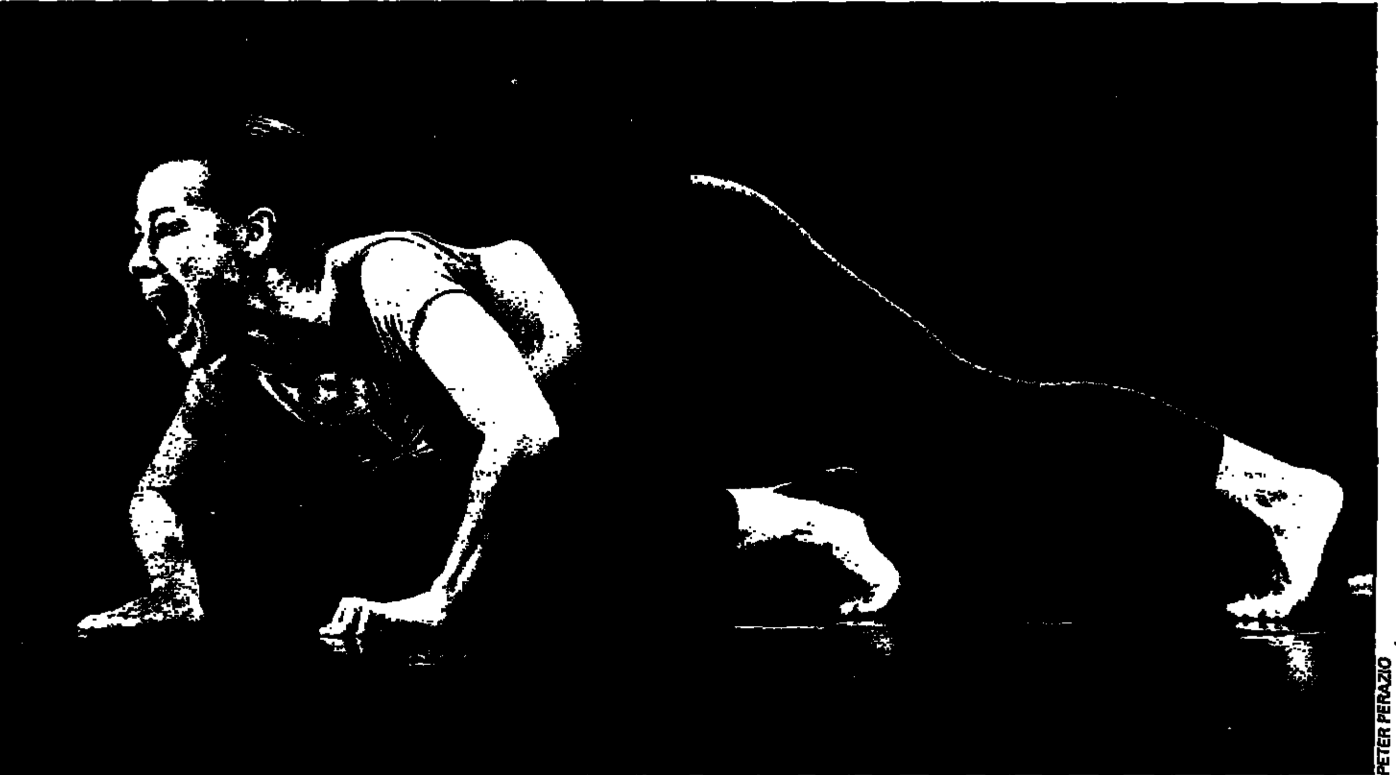
La chorégraphe parle de revalorisation du corps féminin et du corps masculin. Dans ce but, elle a entamé un album de portraits chorégraphiques des danseurs et danseuses qui l'inspirent, avec *« le désir de s'approcher du secret de l'autre »*. *Tabou* était son autoportrait. Le couple Schmidt/Pernette pense à une pièce qui développerait l'érotisme en liaison avec leur enfance. On se rappelle avec quel plaisir ils se barbouillaient d'argile dans leur *duo le Frisson d'Alice* (1992). Valérie Rivière, elle, parle d'érotisme de l'esprit. Quand ils évoquent le féminin et le masculin, tous expriment la même contradiction : ils aiment le corps ambigu, surtout chez l'homme. Problématique historique de la danse qui attire le masculin du côté du féminin. Comme si danser s'avérait, au bout du compte, une affaire de femmes...

L'Orient. Au sens large, l'Orient *jouit à nouveau des faveurs de cette* jeunesse à la recherche d'elle-même. Les bourses que les jeunes créateurs demandent pour se perfectionner tournent le dos à l'Occident, et à la grande Mecque que fut New-York. Ils demandent Madras, Cochin, Le Caire, le Japon, l'Afrique aussi. L'enseignement des maîtres à penser et à danser est à leur programme. *Tabou*, de Marceline Lartigue, a pour point de départ le déhanchement, non pas de gauche à droite, à l'orientale, mais d'avant en arrière. La chorégraphe s'inspire librement de ce qu'elle a vu en Egypte pour trouver une manière de bouger adaptée à son corps qui ressemble à celui d'une divinité de la fécondité. Valérie Rivière étudie le katak indien. Cécile Proust intègre la danse orientale à son travail, et Blanca Li la transe maroco-africaine.

Ces créateurs sont sérieux. Ils savent que les aînés tiennent tous les centres chorégraphiques, mais ne désirent pas d'aussi lourdes machines. Pas encore. *Qui va piano va sano*. Est-ce pour conjurer l'avenir qu'ils parlent du vieillissement de leurs corps avec une rare objectivité ? *« Quand je noue mes lacets, ma nuque me tire. Déjà, je perds ma souplesse, ma vitesse. Ça ne se voit pas encore, mais je le sens »*, constate Valérie Rivière. *« J'ai une hernie discale. Il faut apprendre aussi à danser avec le corps blessé »*, ajoute Eric Lamoureux. Hela Fattoumi rêve à ses muscles qui changent. Le plus âgé vient de fêter ses trente-deux ans.

DOMINIQUE FRÉTARD

★ Principales manifestations : « Duos », Maison de la culture de Rennes, du 16 au 19 février. « Les Hivernales » d'Avignon, du 26 février au 5 mars. « Nouvelles », à Pôle Sud, à Strasbourg, du 25 au 29 mars. « Danse à Lille », du 5 au 14 avril. « Danses d'Avril », à la Ferme-du-Buisson, à Marne-la-Vallée, du 29 avril au 7 mai.


PETER PERAZIO

Marceline Lartigue dans « Tabou »

Profils

Valérie Rivière et Olivier Klementz

VALÉRIE RIVIÈRE et Olivier Klementz se sont rencontrés à Mudra, l'école bruxelloise créée par Maurice Béjart. Lui venait du Nord de la France, elle de Toulouse, mais élevée à Bordeaux, où elle avait étudié le ballet classique au conservatoire. Remarquable danseuse, son visage possède la finesse de traits d'une jeune comtesse du dix-huitième siècle. C'est elle qui parle, d'une voix articulée et hésitante : *« Après Mudra, nous avons fondé notre compagnie intitulée Paul les Oiseaux, en hommage au peintre Paolo Ucello. Pendant quatre ans, nous nous sommes enfermés pour apprendre à désapprendre tout ce que nous savions. A nous harmoniser, à trouver notre propre écriture. Nous n'avions aucune certitude de réussir. C'était en 83. Notre premier duo,* Noces chymiques, *a vu le jour seulement en 87. Le Festival Sygma, à Bordeaux, nous a programmés et nous avons tourné partout. Olivier avait écrit la musique, et moi, réalisé les costumes. On continue toujours à tout faire. Ensuite, nous avons choisi deux danseuses pour* La Semaine des quatre jeudis *(1988/1989), un hommage aux jeunes filles du peintre Balthus. Des extraits de cette pièce vont être dansés par Bertrand Lombard et Dominique Brunet aux prochaines rencontres de Rennes,* Duos.

» Nous ne sommes pas des gens violents, nous faisons partie des doux, des calmes. Notre curiosité va du côté de la tendresse. Même quand on parle de la guerre, celle de 14-18, comme dans Les Stratégies obliques, *notre rapport à la mort est traité avec des yeux bleus. On ne cherche jamais la force, mais le non-dit, le voilé. On doit, à travers le corps, apercevoir l'esprit du danseur, l'âme du geste, son empreinte. On prend notre temps. »*

Depuis deux ans, Valérie Rivière et Olivier Klementz chorégraphient chacun leur tour. Valérie Rivière prépare un solo pour Danses d'Avril à la Ferme-du-Buisson. Elle le doublera par un film.


ÉRIC LUCAS

Valérie Rivière dans « Ainsi soit-il Paul les Oiseaux »

Après l'Inde, elle est allée au centre Mandapa, à Paris, perfectionner son katak. Elle veut intégrer à son travail les martèlements subtils et hypnotiques de cette danse. Moins inquiète que pour *Ainsi soit-il Paul les Oiseaux*, sa première chorégraphie qu'elle avait écrite de bout en bout, elle a décidé de faire davantage confiance au hasard lors des répétitions. *« Je danse, mais je ne sais ce que je ferai demain. Passer derrière la caméra, écrire ? Je danse pour apporter un sourire, une bouffée d'air. »*


LAURENT PAILLIER

Andreas Schmidt et Nathalie Pernette dans « le Mur palimpseste »

Nathalie Pernette et Andreas Schmidt

ILS travaillent et vivent ensemble. Ils sont la simplicité même et le coup d'œil aigu. Andreas Schmidt est de Baden, en Suisse, et il a des yeux de chat. Architecte de formation, il est venu tard à la danse. Nathalie Pernette est une Bourguignone de Montceaux-les-Mines.

Ils disent leur confiance dans le corps, leur goût pour les rapports de proximité, la sincérité. Ils ont créé trois duos : *les Ombres portées* (1989), *le Frisson d'Alice* (1992) et *le Mur palimpseste* (1993). Eux aussi s'isolent du *milieu chorégraphique, conscients que pour* leur génération tout sera plus difficile : ils comprennent qu'il faut d'entrée de jeu imposer un style, des différences. Qu'ils n'ont pas d'autres solutions que de travailler longuement sur leur propre corps, leur personnalité.

« On a envisagé le corps comme une matière, cherchant à accorder la motivation, l'état intérieur et le geste final, explique Andreas Schmidt, *moi, je suis très pratique. Je me sens paysan. J'aime essayer, vérifier, faire des hypothèses. A chaque fois qu'on a voulu ouvrir sur l'extérieur, ça n'a pas marché. On cherche donc ce qui est en nous...* Le Frisson d'Alice *était une pièce sale, lourde, avec ce côté jouissif de la terre collée à la peau, de l'argile dont on se couvrait jusqu'à en avoir des allergies. Dans* le Mur palimpseste, *on a eu envie de revenir à la matière gestuelle. »*

Nathalie Pernette enchaîne avec lucidité : *« Oui, mais du coup, nous avons basculé dans l'esthétisme, les apparences, avec peut-être trop d'élégance ? Notre prochaine création aura lieu en janvier 95. Pour la première fois deux danseurs viendront nous rejoindre. On sait déjà que le savon sera au cœur des évolutions. C'est le texte de Francis Ponge qui nous emballe. Il ne s'agit plus d'une matière collante comme l'argile, mais glissante, insaisissable ; elle installera d'autres relations de peau et de toucher. Entre l'enfance, l'érotisme et le jeu : la chorégraphie naîtra de notre vie privée, de notre histoire familiale.*

« Masculin/féminin ?, reprend Andreas Schmidt. *Au début, on a volontairement évacué cette notion. Dans trop de spectacles, les femmes en robe et les hommes en pantalon et chemise nous excédaient. D'ailleurs Nathalie ne porte jamais de robe ! Mais on va se pencher sur le sujet »*. – D. F.

L'ÉCUREUIL ROUGE

de Julio Medem

LE point de départ de *l'Écureuil rouge* est tellement séduisant qu'on s'en voudrait de le dévoiler. On dira seulement qu'il aurait pu servir à Hitchcock, ou à Clouzot. Bref, que c'est du Boileau-Narcejac – la naissance ambiguë d'une passion qui porte en elle autant d'amour que de mort. Après ce début foudroyant, *l'Écureuil rouge* suit avec un bonheur inégal les amours de Jota (Nancho Novo), chanteur de rock au chômage, et Lisa (Emma Suarez), motarde mystérieuse.

Mais Julio Medem pèche par excès d'ambition. Il voudrait mener de front la critique sociale (le film se passe pour l'essentiel dans un camping pour Espagnols moyens), l'intrigue policière et la rêverie analytique (où l'écureuil rouge et sa queue touffue tiennent une place prépondérante). Le dénominateur commun de toutes ces envies de film n'existe pas, alors Medem s'est rabattu sur le minimum esthétique contemporain : éclairage vif, caméra agile, montage rapide. Il revient aux acteurs de porter le film, ce qu'Emma Suarez fait avec un charme indéniable. On remarquera quelques rôles secondaires intéressants, dont Maria Barranco, déjà vue chez Almodovar, en mère de famille aussi aguichante qu'aliénée. – THOMAS SOTINEL

TOMBSTONE

de George P. Cosmatos

ÇA commence avec des bouts de film tournés dans l'Ouest à la fin du XIXe siècle, cela continuera par de nombreuses allusions aux maîtres du genre, de Ford à Eastwood, mêlées à des détails « véridiques ». Et comme l'expression « western crépusculaire » est devenue l'étiquette enviée par ce genre de production, Cosmatos filme beaucoup de soleils couchants. Depuis que le western, mort les bras en croix dans la grand'rue de *la Guerre des étoiles*, est devenu un fantôme post-moderne, il se sent obligé de donner des preuves de sa légitimité, à la fois vis-à-vis de l'Histoire et vis-à-vis du mythe hollywoodien. Charlton Heston, la voix off de Mitchum et le fils de Pedro Armendariz se dévouent pour oindre *Tombstone*.

D'autant que le scénario de Kevin Jarre affronte un des épisodes les plus filmés de l'Ouest, la légende de Wyatt Earp et Doc Holliday (interprétés cette fois par Kurt Russell et Val Kilmer), avec le célèbre échange de pruneaux à O.K. Corral. Le jeu consiste à en rajouter dans tous les registres : plus authentique, plus violent, plus étrange. Les fabricants du film ont tellement redouté la comparaison avec les films de Ford (*My Darling Clementine – la Poursuite infernale*) et de Sturges (*Règlement de comptes à O.K. Corral*) qu'ils ont travaillé cette séquence, de loin la meilleure.

Le reste hésite entre numéros de citation outrés, grandes rasades de psychologie façon sitcom familiale, étreintes complètement hors sujet, intermèdes touristiques dans les vastes plaines herbeuses. Et un très net, très simpliste et très antipathique penchant à plaider pour qu'on descende une bonne fois tous les bandits, comme ça on aura la paix. Une dépêche de l'AFP, datée du 12 janvier dernier, indiquait que les habitants de Tombstone (Arizona) viennent d'obtenir le droit de se promener avec le pistolet à la ceinture (sauf les jours de reconstitution de la fameuse bataille avec les frères Clanton). Dans cette ville sympathique, ils ont dû adorer le film qui porte son nom. – J.-M. F.

ANGE OU DÉMON

de E. B. Clucher

TOUT de blanc vêtu, petites lunettes cerclées, le sourire angélique orné d'une pointe de naïveté, Victor (Thierry Lhermitte) est l'envoyé du Bien sur terre. Face à lui se dresse Veronica, dont la chevelure noire et les habits rouges trahissent les infernales origines. L'enjeu de leur affrontement : l'âme de Bull, colosse au cœur d'or, chauffeur de taxi et violoniste (médiocre) à ses heures. Pourquoi avoir choisi ce brave type comme prétexte à ce nouvel épisode de la lutte entre le Bien et le Mal ? Sans doute parce que le rôle convient à Bud Spencer, dont E. B. Clucher, alias Enzo Barboni, est le réalisateur attitré. Mais pourquoi avoir tourné (en 1989) ce film où il ne se passe à peu près rien, avant qu'une poursuite-carambolage-bagarre ne vienne mettre tout le monde d'accord ? On ne sait pas. – PASCAL MÉRIGEAU

JE T'AIME QUAND MÊME

de Nina Companeez

PARCE qu'il se sent sur le retour, Ramon Nogrette (Roland Giraud), baryton d'opérette, revient à Toulouse. Il y retrouve son ex-femme Betty (Danièle Lebrun) et son fils (Pierre Palmade), qu'il abandonna vingt-cinq ans plus tôt après l'avoir baptisé Florestan. Le jeune homme se fait appeler Vincent et a embrassé la carrière fiscale. Depuis que Lauzier s'en est emparé dans *P'tit con*, cette inversion du conflit des générations fait rire.

Ce pauvre jeune de Vincent est donc un incapable affectif, imperméable aux émotions esthétiques. Il revient à Ramon de lui expliquer que les femmes sont désirables et que la vie présente d'autres attraits que la réussite aux concours administratifs, l'opérette par exemple. On le voit, *Je t'aime quand même* exige bien des efforts du spectateur. Qu'il aime l'opérette, premièrement. Mais enfin, on a bien demandé aux cinéphages de tolérer le grunge à l'occasion de *Singles* et le néo-bop pour *Mo Better's Blues*. Cette bluette de Toulouse voudrait aussi que l'on prît Roland Giraud pour l'archétype du séducteur et Pierre Palmade pour un élève réticent mais doué. Là, c'est franchement beaucoup. D'autant que Palmade change d'avis de séquence en séquence : quand il oublie qu'il tourne un film – ce qui lui arrive souvent – il se conduit comme au music-hall, ce qui ne lui réussit pas mieux qu'à Fernand Reynaud au cinéma.

C'est Danièle Lebrun qui fournit en légèreté ce petit film chaleureux, et étrangement maladroit de la part de Nina Companeez. Elle donne une figure de mère digne et perpétuellement dépassée, très juste, drôle et discrète. – T. S.

L'ENFER,

Soupçons

Suite de la page 1

Le décor est identique : un hôtel à la clientèle familiale, l'été, au bord d'un lac, près d'une petite ville ensoleillée. Le dialogue a été certes musclé, épousseté, mais rien de plus. Les personnages sont identiques, seuls les prénoms ont été modernisés. Il y a le propriétaire, un modeste qui a de l'ambition, sa femme trop jolie peut-être pour être honnête et la copine coiffeuse, le maître nageur séducteur, les pensionnaires typés. Les scènes-clés sont identiques et les détails aussi, qui vont alimenter l'appétit dévorant de l'héroïne principale : la jalousie.

C'est elle qui change tout, c'est elle que Chabrol embrasse comme jamais Clouzot ne l'eût fait. *L'Enfer*, pour Clouzot, c'était l'étude clinique – et esthétique – d'un cas pathologique. *L'Enfer*, pour Chabrol, c'est l'occasion de revenir à la savoureuse et cruelle exploration des médiocres « folies bourgeoises ». Genre où il excelle, qui a donné ses meilleurs films, de *la Femme infidèle* à *Betty*.

On n'aime pas ses films, qui donne ici une superbe démonstration de virtuosité et de santé. Car, évidemment, *l'Enfer* devient intéressant quand le vernis du bonheur se craquelle. Paul est jaloux. De tout, comme il se doit, et la moindre étincelle alimente le brasier de ses tourments. Nelly (Emmanuelle Béart) rit. Pour qui ? Elle va faire une course en ville. Pour retrouver qui ? Elle descend à la cave. Avec qui ? Elle arrache le timbre d'une lettre. De qui ?

Chabrol multiplie les indices qui peuvent signifier à Paul la permanence de son infortune. Tous sont plausibles. Sa grande force est d'amener le spectateur à douter, lui aussi. Il y a des plans diaboliques. Ainsi celui où Paul est dans le bar de l'hôtel, il parle à un client attablé. Nelly passe, sort. Dehors, les arbustes s'agitent, il fait du vent. Paul surveille Nelly qui marche, pressée comme vers un rendez-vous. Elle croise un jeune homme, s'arrête, demande du feu. Le client attablé à la faconde insistante distrait un instant Paul de son observation. Lorsqu'il relève la tête, Nelly a disparu, le jeune homme aussi. Ne reste que le vent dans les feuilles, une sensation de vide et d'angoisse. Toute la scène a été vue par Paul à travers ce store orientable qu'on appelle une jalousie...

Avec délectation, Claude Chabrol brosse aussi les silhouettes annexes. C'est là que sa verve de caricaturiste, de moraliste aussi, s'exerce sans indulgence : ses vacanciers sont croqués tout crus, couple mûr indécemment amoureux (Christiane Minazzoli, Jean-Pierre Cassel), vieux beau radoteur (Mario David), sportif de pacotille (Marc Lavoine). Mais ce qui rend son *Enfer* si douillettement cruel, malgré une fin qui retourne trop aux procédés traditionnels du film de terreur, c'est le style subtilement contradictoire qu'il adopte en permanence.

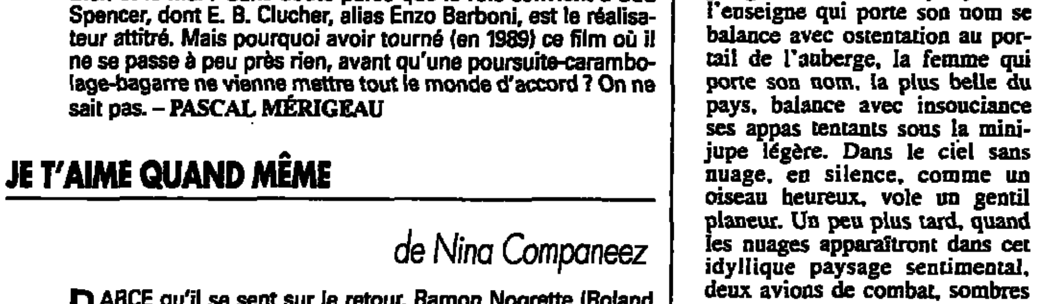
Tout ce qui est réalité – les repas, les activités nautiques, les angines de l'enfant – est traité en léger décalage, dans un ton un peu exagéré, en images à la limite de l'hyperréalisme, comme les bribes éparses d'un cauchemar assez gai. Et tout ce qui est fantasme, délire progressif de Paul, « preuves » de l'infidélité supposée de Nelly, projections de son imagination morbide où Nelly apparaît comme une vouivre dépravée, donne lieu, au contraire, à un traitement sobre, sec, crédible. Astuce assez remarquable qui donne au film son poids de mystère et d'ambiguïté, qui égare les soupçons et les renforce en même temps.

L'évidente culpabilité de l'innocence

Et que l'interprétation extraordinaire du couple Béart-Cluzet exalte constamment. Lui, d'abord attendrissant dans la joviale et naïve contemplation de ses succès mérités, puis, peu à peu, attaqué, miné, rongé de l'intérieur, s'émaciant, se calcinant à vue d'œil, n'explosant plus que par saccades douloureuses, drogué d'amour et de haine, extraordinaire. Et elle, pour la première fois dans un rôle de totale composition, jamais tout à fait naturelle et par là même convaincante. Dans son inconsciente séduction, en premier lieu, puis flattée des premières manifestations de la jalousie, puis piégée comme un petit animal sauvage qui est entré volontairement dans une cage. C'est là qu'Emmanuelle Béart, dirigée par Claude Chabrol, donne toute la mesure d'un talent qui ne craint pas de prendre des risques.

Elle réussit à être ce corps coupable et ce cœur innocent, elle réussit à parler faux quand elle dit la vérité – ce qui est la marque absolue de la dépendance à un jaloux – elle réussit à merveille à servir maître Chabrol dont on comprend bien pourquoi il a été attiré dans ce pari un peu morbide de ressusciter le scénario défunt de Clouzot. Il s'agissait moins pour lui de parler de la jalousie qu'une fois de plus, une fois encore, de parler de la culpabilité. Et à l'évidence, pour lui, ce n'est pas Paul le coupable, c'est Nelly. Puisqu'elle est innocente.

D.H.



François Cluzet et Emmanuelle Béart.

Ouverture ludique, presque à l'accéléré, on est tout de suite avec Paul (François Cluzet), avec sa fièvre et sa fierté. C'est un bosseur, Paul, il réussit « à la force du poignet ». Voilà, ça y est, l'enseigne qui porte son nom se balance avec ostentation au portail de l'auberge, la femme qui porte son nom, la plus belle du pays, balance avec insouciance ses appas tentants sous la mini-jupe légère. Dans le ciel sans nuage, en silence, comme un oiseau heureux, vole un gentil planeur. Un peu plus tard, quand les nuages apparaîtront dans cet idyllique paysage sentimental, deux avions de combat, sombres vautours, vrombriront dans l'azur.

Tout le parti pris de Chabrol est là, dans l'humour qui attire l'attention sur le drame qui se noue, mais désamorce en permanence la convention en semblant s'y plier. Vieux brigand, que l'on dit quelquefois paresseux quand

Entretien avec le réalisateur

Tout pour être heureux,

QUAND cet entretien s'est déroulé, il faisait un vent terrible près du lac de Saint-Ferréol (Haute-Garonne), où Claude Chabrol tournait *l'Enfer*. Le vent était assorti à la scène du jour. Cela n'avait pas empêché qu'à midi, sous le « barnum » de la cantine, on ait servi en hors-d'œuvre du foie gras avec un petit verre de sauternes. Les cantines, sur les films de Chabrol, savent qu'elles doivent être à la hauteur. Comme pour confirmer que cette réputation de gourmandise militante n'est pas usurpée, le metteur en scène, dans la pochette accrochée à son fauteuil de metteur en scène, n'avait pas placé, comme il est d'usage, son scénario, mais deux volumes fatigués d'avoir été beaucoup feuilletés : *le Guide Gault et Millau* et *les Maîtres cuisiniers de France 93*...

« Le sujet de *l'Enfer*, *dit Claude Chabrol*, m'est arrivé alors que j'étais en train de construire une bulle de savon. Ça m'amusait beaucoup, mais c'était diaphane, ça n'avançait pas. Les premières dix minutes étaient formidables, je reprendrai sûrement ce projet. Il s'agissait de gens qui essayent de passer de l'argent. Mais de Suisse en France ! Tous ces crétins qui, en 1981, ont paniqué et se sont aperçus depuis que les agios sont nuls en Suisse... Aujourd'hui, ils veulent rapatrier leur magot en douce ! C'est peut-être drôle, on saura plus tard.

» Clouzot est un homme dont j'admire deux films au-delà de tout, et le reste nettement moins. Mais *le Corbeau* et *Quai des Orfèvres*, c'est quelque chose ! La construction du scénario de *l'Enfer* était extraordinaire mais entièrement destructrice. Il voulait montrer la vie d'un jaloux pathologique en dix secondes, en un flash-back fulgurant, mais on ne peut pas faire évoluer une situation en commençant par la fin. Dans son script, Clouzot, qui adorait les slogans, avait noté un truc insensé : « *C'est alors que le film commence. Et il commence mal !* »

» Il fallait se donner le droit de bousculer tout ça. On peut considérer « mon » *Enfer* comme le remake d'un film qui n'a jamais été fait... Les conclusions en sont différentes, même si l'intrigue est restée semblable. Chez Clouzot, le héros ne prenait jamais la décision d'arrêter les scènes de ménage, de faire taire ses soupçons. Or ces tentatives désespérées pour cesser d'être jaloux comme d'autres tentent de cesser de boire, c'est la définition même du jaloux. Et la raison pour laquelle les femmes, beaucoup de femmes, acceptent de vivre, aux côtés de ces hommes obsédés, l'enfer.

» Une de mes amies, qui vit avec un jaloux et qui savait que je travaillais sur le sujet, m'a raconté : « *Ce qu'il m'a fait de pire ? Je dormais. Il m'a réveillée au milieu de la nuit pour me demander* : « A qui rêves-tu ? » Je l'ai mis dans le film. Mon point de vue, c'est que la jalousie n'existe pas. Je crois qu'on est fou avant d'être jaloux, et non pas que l'on devient fou de jalousie. J'essaye de faire en sorte que le spectateur devienne Paul, le jaloux que joue François Cluzet, qu'au fur et à mesure il se pose les mêmes questions que lui, qu'il s'identifie à lui. Le film finit par devenir un polar. Un polar sans solution. Avec de plus en plus d'indices ; un regard est un indice.

» Il y un plan dans le couloir qui mène à la chambre conjugale, un couloir immense, anormal, que j'ai déjà allongé en le filmant avec des focales courtes : Paul avance, il avance en travelling avant, et en même temps, j'écarte le fond. Alors, c'est sans fond... Sans fin. Emmanuelle Béart a tout pour incarner Nelly, d'une seconde à l'autre on peut avoir envie de la traiter d'ignoble salope ou bien d'ange descendu du ciel. C'est épatant. Il y a une telle dichotomie entre son visage et son corps...

ouzot, l'aventu



uf le bonheur

de Claude Chabrol

Clouzot, l'aventure suicidaire


COLL. INES CLOUZOT

Henri-Georges Clouzot sur le tournage de « l'Enfer », en 1964.

Henri-Georges Clouzot a tourné, en 1964, quatre-vingts bouts d'essai de « l'Enfer », un film maudit et inachevé. Chabrol est resté proche du scénario initial mais lui a imprimé une atmosphère très différente. Retour sur un projet en crise.

AVANT *l'Enfer* de Chabrol, il y eut Clouzot en enfer. Et trente ans après, l'aura mortifère qui entoure son film « maudit » et inachevé – en fait à peine commencé – ne s'est pas encore dissipée. Que s'est-il vraiment passé ? Un ouvrage passionnant de José-Louis Bocquet permet de reconstituer, grâce à de nombreux témoignages, l'engrenage de cette aventure suicidaire.

A la fin de l'été 1963, Clouzot a terminé un script de mille pages qu'il a successivement intitulé *le Fond de la nuit, la Ronde, Inferno,* enfin *l'Enfer*. Il demande au romancier belge José-André Lacour (toujours crédité au générique du film de Chabrol) d'élaguer cette jungle de papier et de rendre le plus littéraire possible le descriptif des scènes. Comme Lacour s'en étonne, Clouzot lui affirme que seul un texte « écrit » peut donner naissance à des images frappantes. Cela donne dans le scénario définitif des passages très « écrits », en effet : *« C'est alors que là-bas la sirène hurle, plusieurs fois. Le train annonçait son passage sur le viaduc... Puis ce fut le fracas des roues sur la construction métallique. Un éclair blanc. Photo : le visage bouleversé de Marcel* (devenu Paul chez Chabrol). *Un éclair blanc : Photo : le verre de porto d'où jaillissait, immobile une gerbe de liquide figé. Un éclair blanc. Photo : Odette* (devenue Nelly chez Chabrol) *: la cruelle distorsion de l'instantané avait fait de son sourire, en l'arrêtant, une grimace perfide... »*

A l'époque, Clouzot a découvert l'art cinétique, Vasarely, il veut multiplier les effets, les recherches sur la lumière, la couleur, restituer par des distorsions chromatiques les pulsions passionnelles d'un esprit malade. Le son aussi devra être travaillé, « trafiqué ». Clouzot s'intéresse aux travaux de Pierre Schaeffer, va jusqu'à Munich pour explorer les possibilités du premier synthétiseur, le Vocoder de Dudley, utilisé par Karlheinz Stockausen.

Puis il s'intéresse, avec la même fièvre pefectionniste, aux comédiens. Serge Reggiani, choisi pour être Marcel le jaloux, est contraint d'enregistrer son texte à l'envers. Dany Carrel, pressentie pour le rôle de la coiffeuse légère, raconte qu'à sa première audition Clouzot lui demande de prendre un plateau sur sa tête, d'y poser deux verres et de marcher. Elle lui précise qu'elle n'est ni jongleuse ni équilibriste, prend tout de même le plateau et casse aussitôt les deux verres. Elle sera engagée.

De février à juin 1964, Henri-Georges Clouzot réalisera quatre-vingts bouts d'essai aux studios de Boulogne avec le chef opérateur Andreas Winding. Il semble que les négatifs en soient égarés. Une copie est cependant conservée aux Archives du film, propriété des assurances qui, à l'époque, ont déboursé 500 millions pour dédommager la production lorsque le tournage du film s'est brutalement interrompue.

Frédéric Mitterrand a diffusé une partie de ces essais fous lors d'une de ses émissions : ils dégagent une force étrange, pathétique, d'autant que l'héroïne, belle, avec encore aux joues quelques rondeurs de l'enfance, mais déjà beaucoup de tristesse prémonitoire dans le regard, c'est Romy Schneider. Les essais sont muets, tantôt en couleurs, tantôt en noir et blanc.

Romy en robe de mariée

Voilà Romy en robe de mariée, elle porte des gants, une fleur comme une étoile de mer venimeuse au front, son visage est impassible. Devant elle tourne un mobile qui fragmente ses traits, on ne voit bientôt plus qu'une bouche mauve offerte. Romy en robe d'été. Son visage est comme une cire luisante en train de fondre, elle fume. Ses cheveux, la lumière méchante coule dessus, ses cheveux sont des serpents, sont des flammes. On voit ses mains, elle tremblent un peu. Clap. Romy. Sa tête est prise dans un sac de cellophane. Elle crie. Elle crie. Des mains derrière sa tête apparaissent, l'étranglent. Romy sur un lit. Elle porte une combinaison de satin avec de la dentelle. Elle entame un jeu érotique et délicieusement maladroit avec ce serpentin métallique qui était à la mode à ce moment-là. Elle le laisse couler sur ses seins, sur son pubis. Fin de la prise. Elle regarde la caméra, soudain elle-même, avec une petite moue interrogative et confuse qui semble dire : *« Ça allait ? »*

Mario David est le seul acteur qui devait jouer dans *l'Enfer* de Clouzot et qui se retrouve dans *l'Enfer* de Chabrol. Toujours baraqué, mais le cheveu peut-être d'un geai un peu jeune, il résume bien le temps qui passe : *« Chez Clouzot, je jouais un play-boy ; chez Chabrol, je joue un vieux con. »* Depuis qu'il a eu (presque) le rôle principal des *Bonnes Femmes* en 1960, devenu un des acteurs fétiches de Claude Chabrol, il est apparu une bonne dizaine de fois *« chez l'ami Claude »*. Comme un vétéran de la légion étrangère revenu d'une embuscade meurtrière, il raconte l'unique et cauchemardesque semaine de tournage du premier *Enfer* dans un Cantal calciné de soleil, près du viaduc de Garabit.

« Margot Capellier, la directrice de casting, m'avait dit d'aller voir M. Clouzot à l'hôtel George-V, d'autres acteurs étaient là. De l'autre côté de la porte entrouverte de la chambre-bureau, sa femme prenait un bain. Moi je matais un peu, mais nous faisions tous semblant de ne pas entendre les clapotis évocateurs... Quand je suis arrivé à l'hôtel de Garabit, les copains me disent : « Ne reste pas là, Clouzot se réveille la nuit pour parler aux comédiens... » Il fallait être bronzé mais ne pas aller au soleil, j'étais peint en bleu. En attendant mes scènes, je jouais à la belote au café du coin, en bleu.

» Vous voulez que je vous décrive une de mes journées ordinaires ? Je suis allongé dans un rocking-chair, Dany Carrel à côté de moi, je dois lui donner une claque sur la fesse. Elle enlève sa chaussure, me frappe à la tête et me roule un patin. Vingt-cinq prises, ça n'allait jamais. La fesse de Dany avait doublé de volume, a moi il était venu une énorme bosse. Encore une prise. Encore un coup. La bosse pète. Je suis innondé de sang. Un silence de mort s'installe. Puis on entend la voix satisfaite de Clouzot, sous la caméra : « Eh bien, voilà ! »

Eh bien, voilà, une semaine plus tard, Serge Reggiani est transporté à l'hôpital. Pneumonie annoncée. Dépression avouée. Le lac au bord duquel on tourne appartient à l'EDF, qui annonce qu'elle va le vider dans dix jours. Il faut trouver un remplaçant à Reggiani. Clouzot fait des essais avec Jean-Louis Trintignant. Le réalisateur s'écroule. Infarctus. Le premier *Enfer* est mort.

D. H.

★ *Henri-Georges Clouzot cinéaste*, de José-Louis Bocquet, La Sirène 1993, 164 p., 239 F.

sauf le bonheur

Rivette a utilisé son corps dans *la Belle Noiseuse* et Claude Sautet son visage dans *Un cœur en hiver*, mais jusqu'ici, me semble-t-il, personne n'avait réuni les deux. Et c'est cela qui m'intéresse.

» Je pense que Clouzot considérait davantage la fille comme une allumeuse, à la limite une putain. Moi, pas du tout. Je pense que c'est une enfant. Elle se sent coupable. Cette folie vient bien de quelque chose... Ça vient d'elle, c'est par tout ce qui le séduit qu'elle le rend fou. Dès que mes options sur les personnages, sur les modifications que j'apporterai au scénario, ont été fixées, l'ombre de Clouzot a cessé de planer sur le film. Il ne m'a jamais ennuyé, sauf les premiers jours de tournage : il s'obstinait à pleuvoir, quelqu'un a dû oser prononcer la formule interdite de « film maudit » ; et puis le temps et moi, nous nous sommes réconciliés.

» Le phénomène d'appropriation était achevé. Parmi tous mes films issus d'une adaptation, ce qui est en fait le cas ici, un seul ne représente pas mon univers, mais celui de l'auteur initial, le colonel Rémy. C'est un film que j'ai fait pour Georges de Beauregard dans les années 60, *la Ligne de démarcation*. On y montrait que tous les Français avaient été résistants... Je m'étais permis une facétie : à la fin, il y avait un enterrement, et, suivant le convoi, on voyait un ancien combattant de la guerre de 14 qui boitait de la jambe gauche et un ancien combattant de la guerre de 40 qui boitait de la jambe droite....

» Clouzot avait commencé à tourner son *Enfer* en 1964, mais l'atmosphère qui s'en serait dégagée aurait tout de même été plus proche des années 1940-1950. Moi, j'ai fait avancer la pendule d'une trentaine d'années, donc je devais donner un film des années 80. Une époque où tout le monde ne pense pas encore qu'il est malheureux. *L'Enfer* est une prémonition de ce que vont être les années 90 pour la plupart des gens. Les seuls films que je n'ai pas eu besoin de décaler sont ceux de ma série pompidolienne qui commence avec *les Noces rouges*. L'époque était caricaturale en soi... Cette fois, il y a l'histoire, et puis en dessous il y a l'époque. Ce n'est pas un film gai, mais pas un film sinistre au point d'être contemporain ! Comme dit l'autre, ils ont tout pour être heureux, sauf le bonheur. »

Propos recueillis par DANIÈLE HEYMANN

L'HOMME DE CENDRES, *de Nouri Bouzid*

Mosaïque tunisienne

Ce film a fait un scandale puis un triomphe, chez lui, en Tunisie, pour s'être confronté à tous les tabous. Huit ans après sa réalisation, il est enfin montré en France.


D.R.

Imed Maalal dans le rôle d'Hachemi.

DERNIÈRES images du film : un jeune homme court, santant de terrasses en terrasses dans la vieille ville de Sfax. Comme jouant une innocente partie de cache-cache, il fuit la police, qui le poursuit pour meurtre. Il paraît voler. S'envoler, échapper aux pesanteurs, c'est tout le problème du premier long métrage de Nouri Bouzid (qui a réalisé depuis les *Sabots en or* et *Bezness*). Et les lourdeurs qui le menacent sont plus nombreuses que les argousins aux basques du bondissant Farfat (Khaled Khsouri).

Les premiers obstacles sont extérieurs, et postérieurs au film, mais le précèdent du fait de sa tardive arrivée sur nos écrans. Bouzid, intellectuel militant de gauche qui a passé cinq ans dans les geôles de Bourguiba, a eu maille à partir avec la censure, pour ce film qui ne tient pour intouchables aucune des règles de vie dans son pays. *Les Sabots en or* a par ailleurs été considérablement cisaillé par les servants tunisiens d'Anastasie. Mais l'indispensable solidarité avec un cinéaste victime des atteintes à la liberté d'expression, le triomphe public de *l'Homme de cendres* en Tunisie et sa moisson de récompenses dans les festivals ne prouvent rien du film lui-même.

Le film, donc : il affronte d'emblée un thème dérangeant, l'homosexualité masculine, qui plus est dans un univers populaire et musulman, celui des artisans de la vieille ville de Sfax. Un jeune homme, Farfat, est jeté hors de chez lui par son père furieux, après que des graffitis eurent proclamé qu'il *« n'est pas un homme »*. La scène est observée par un autre jeune homme, le taciturne Hachemi (Imed Maalal). Son refus d'une invite féminine, l'état de terreur absent dans laquelle le plonge la perspective de son mariage organisé par sa famille, suggèrent qu'il est, lui aussi, homosexuel. Le film paraît faire du thème son enjeu, traité à travers les itinéraires parallèles de Farfat et d'Hachemi. Mais Nouri Bouzid détourne et complique le cours de son plaidoyer, en s'attardant bientôt sur les liens familiaux qui conditionnent l'existence de tous les adolescents, et où la société des femmes et l'autorité personnelle du père jouent des rôles complémentaires. Puis il dévie encore, vers une série de portraits de jeunes gens mal dans leur peau, en proie à la misère et à la frustration – et adeptes de l'alcool, que réprouve la religion.

Très vite, on voit que le cinéaste tente d'éviter les lourdeurs de la démonstration en multipliant les thèmes, dans un patchwork où chaque élément concourt à déséquilibrer les autres. Il marque un nouveau point en insérant une scène quasiment impossible dans un film arabe du milieu des années 80 : une longue visite d'Hachemi chez un vieux juif, dispensateur de sagesse, mais lui aussi incapable d'entendre le secret du jeune homme. Cette composition en mosaïque fait que *l'Homme de cendres* n'est pas plus un film « sur » la cohabitation des communautés au Maghreb que « sur » l'homosexualité, la jeunesse ou la famille.

Ce principe d'incertitude guide aussi la mise en scène. Le film ne manque pas de plans démonstratifs, ni de métaphores insistantes. Il ne résiste pas non plus aux tentations de la « belle image », artistique ou folklorique. Ce sont les équivalents esthétiques des « grands sujets » successivement abordés, puis entrelacés pour obtenir un effet de brouillage. Il faut du temps pour mettre en doute la nature de ce que montre Bouzid, pour que le réalisme apparent des images laisse place à une sensation de cauchemar dans un demi-éveil.

D'autant que le cinéaste ne nous épargne pas la pesante convention du flash-back-retour à la scène primitive (les deux jeunes gens ont été successivement violés par l'artisan chez qui ils étaient apprentis) avec sa tartine de psychologie, et incidemment le désaveu de son sujet de départ – l'homosexualité devient une « maladie », inoculée par le méchant adulte.

Il faut une très belle séquence pour défaire cette rigide construction narrative et visuelle, une scène véritablement hallucinée où une très vieille prostituée convoque les fantômes du passé et les déesses de la féminité, où se déclenche soudain une crise d'une incroyable violence, symétrique d'une très belle scène d'amour, avant que ne se produise un meurtre rituel, montré comme un extrait de tragédie antique. Le jeu dangereux et la légèreté joyeuse de la scène finale deviennent alors possibles.

Cela fait un étrange film, à la fois laborieux et intrigant. Jamais le cinéaste n'invente de véritable échappée, ni ne fait confiance au présent de son tournage. Mais il fabrique une complexité et un trouble uniquement à partir d'éléments qui, pris un par un, risqueraient de plomber irrémédiablement l'ensemble. Dans le choc de ces blocs trop carrés, ou dans les interstices qui s'entrebâillent, le temps de la traversée d'une cour, au détour d'une terrasse ou d'une ruelle, à la faveur d'une nuit d'ivresse entre copains ou de l'éphémère apparition de personnages secondaires, un souffle passe.

JEAN-MICHEL FRODON

Cinéma

Scénario modèle

La sortie en salle de quatorze films coréens est l'aboutissement d'un processus aussi heureux qu'inhabituel, face à la frilosité des distributeurs, des exploitants et du public à l'encontre des « cinématographies peu diffusées », c'est-à-dire désormais tout ce qui n'est ni américain ni français. Un Festival, celui de La Rochelle en l'occurrence, a joué son rôle de découvreur en proposant un aperçu des talents de Séoul. Une grande institution, le Centre Georges-Pompidou, a pris le relais en organisant une immense rétrospective de cette cinématographie, renforcée par un bon travail d'édition. Cette préparation a rendu possible le choix par un distributeur (Les Grands films classiques) et deux salles (Max-Linder, ensuite l'Utopia) d'une sélection de titres en projections commerciales « normales », qui leur donne une chance d'existence. Même si cet enchaînement de bonnes volontés est facilité par le fait que le même homme, Jean-Loup Passek, est responsable des programmations de La Rochelle et de Beaubourg, et même si semblable processus ne peut ni ne doit être répété à tout bout de champ, les différents acteurs de cette « chaîne de la cinéphilie » donnent un exemple à suivre. Il sera d'ailleurs suivi, le 23 mars prochain, par la sortie en salle de trois films du réalisateur mexicain Arturo Ripstein, qui ont bénéficié du même cursus. – J.- M. F.

NOUVEAUX FILMS

Les critiques des nouveaux films se trouvent en page VI et VII. Nous publions ci-dessous les salles correspondantes.

ANGE OU DÉMON. Film américain d'E. B. Clucher, VO : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68). VF : Paris Ciné I, handicapés, 10e (47-70-21-71) ; Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85).

L'ECUREUIL ROUGE. Film espagnol de Julio Medem, VO : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'ENFER. Film français de Claude Chabrol, Gaumont Les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55) ; Rex, handicapés, dolby, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; U. G. C. Biarritz, dolby, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Gaumont Gobelins bis, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (36-68-75-55) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39) ; Montparnasse, dolby, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55) ; U. G. C. Maillot, dolby, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22).

L'HOMME DE CENDRES. Film tunisien de Nouri Bouzid, VO : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

JE T'AIME QUAND MEME. Film français de Nina Companeez, Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; U. G. C. Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; U. G. C. Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; U. G. C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; U. G. C. Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Les Montparnos, dolby, 14e (36-65-70-42) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

TOMBSTONE. Film américain de George P. Cosmatos, VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; U. G. C. Odéon, dolby, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Ambassade, handicapés, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; U. G. C. Normandie, dolby, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24). VF : Rex, dolby, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; U. G. C. Montparnasse, dolby, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; U. G. C. Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Mistral, handicapés, 14e (36-65-70-41) ; Gaumont Convention, handicapés, dolby, 15e (36-68-75-55).

LES ENTRÉES A PARIS

Stabilisation des entrées cette semaine, grâce à un bon début des vacances scolaires, qui, le froid aidant, a conduit les spectateurs dans les salles lundi et mardi : le déficit n'est cette fois que de 20 000 par rapport à la semaine correspondante de l'an dernier, soit 300 000 de chute depuis le début de l'année. Si on a bien écouté la télévision, cette moindre baisse s'appelle une amélioration.

Caricature du rapport de forces franco-américain avec la sortie simultannée de deux « gros porteurs » hollywoodien, *Madame Doubtfire* et *Sauvez Willy*, et du chef-d'œuvre en deux parties de Jacques Rivette, flanqué d'une comédie « bien de chez nous », *Cache Cash*. Dans 48 salles, Robin Williams triomphe devant 241 000 spectateurs, tandis qu'avec 34 écrans l'orque boit la tasse avec 62 000. Dans 21 salles au total, les scores additionnés des trois films français atteignent 25 000 entrées.

Variante du jeu expérimenté avec *Smoking* et *No Smoking* (qui se portent toujours bien, merci) pour *Jeanne-les Batailles* et *Jeanne-les Prisons* : l'ordre est cette fois impératif et, compte tenu de la longueur du film, on peut tenir les 17 000 spectateurs du premier film, dans huit salles, pour un succès. Logiquement, le second n'est sorti que dans cinq salles, il faudra au moins une semaine pour savoir si son petit 2 500 signifie que les spectateurs attendent le week-end suivant pour compléter la découverte, ou si la première partie les a dissuadés.

Catastrophe annoncée pour *Cache Cash* : en ne sortant que dans huit salles, à la veille des congés, cette comédie destinée aux enfants, Gaumont laissait entrevoir son peu de confiance dans la réussite du film. Pressentiment vérifié par un désastreux 5 400. En revanche, *Belle Epoque* obtient un joli résultat avec 10 000 entrées dans seulement cinq salles.

Les valeurs sûres se fatiguent : champion de la semaine dernière, *Demolition Man* obtient encore 87 000 entrées, mais une érosion de 47 % dès le second tour est mauvais signe (total : 257 000). A 72 000 en troisième semaine, *la Vengeance d'une blonde* perd 41 %, mais atteint un total non négligeable de 358 000. A 41 000, *les Trois Mousquetaires* subit une chute comparable (total : 116 000 en quinze jours). C'est finalement *Neuf mois* qui résiste le mieux. A 45 000, la comédie de Patrick Braoudé ne perd que 33 % sur sa semaine de sortie (total : 112 000, également en quinze jours). Pendant ce temps-là, *Kika* et *Short Cuts* passaient la barre des 200 000. – J.-M. F.

★ *Chiffres : le Film français.*

SELECTION

Le Cerf-volant bleu

de Tian Zhuangzhuang, avec Lu Liping, Yi Tian, Zhang Wenyao, Chen Xiaoman, Pu Quanxin, Li Xuejian. Chinois (2 h 18).

De la fin des « Cent Fleurs » à la révolution culturelle, les années sombres de l'histoire chinoise moderne vues au ras de la vie qui va par un gamin aux yeux bien ouverts. La preuve : il est devenu ensuite un très bon cinéaste.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; Le Saint-Germain-des-Prés, salle G.-de-Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; U. G. C. Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; U. G. C. Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13).

Hélas pour moi

de Jean-Luc Godard, avec Gérard Depardieu, Laurence Masliah, Bernard Verley, Jean-Louis Loca. Helvético-français (1 h 24).

Entre mythologie et mystification, une jupitérienne et joueuse interrogation sur la vérité des personnages et les faux-semblants de la culture, servie par la beauté d'un cinéma touché par la grâce de l'évidence.

Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

Jeanne la Pucelle, les batailles

de Jacques Rivette, avec Sandrine Bonnaire, Baptiste Roussillon, Olivier Cruveiller, André Marcon, Martine Pascal, Patrick Le Mauff. Français (2 h 40).

Première partie d'un film unique, porté tout entier par l'urgence d'une héroïne à la fois exceptionnelle et proche, une actrice exceptionnelle et multiple, ici sur la trajectoire ascendante qui la mène de Vaucouleurs à Orléans.

Gaumont Opéra Impérial, handicapés, dolby, 2e (36-68-75-55) ; Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; L'Arlequin, 6e (45-44-28-80) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; La Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38).

Jeanne la Pucelle, les prisons

de Jacques Rivette, avec Sandrine Bonnaire, André Marcon, Patrick Le Mauff, Jean-Pierre Lorit, Florence Darel, Nathalie Richard. Français (2 h 56).

D'Orléans à Reims, puis de Reims à Rouen, Rivette accompagne Jeanne pas à pas, c'est l'Histoire que tout le monde connaît, c'est une formidable et nouvelle histoire.

Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts II, dolby, 6e (43-26-80-25) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38).

Just Another Girl

de Leslie Harris, avec Ariyan Johnson, Kevin Thigpen, Ebony Jerido, Chequita Jackson, William Badget, Jerard Washington. Américain (1 h 35).

Loin des clichés et des complaisances, une petite histoire d'adolescente de Brooklyn d'une rapidité et d'une cruauté surprenantes.

VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

Lettre pour L...

de Romain Goupil, avec Franssou Prenant, Romain Goupil, Régine Provvedi, Anita Mancic, Alenka Mandic. Français (1 h 40).

Mi-sérieux mi-rigolard, Goupil récapitule son passé de cinéaste et de militant pour partir là où, aujourd'hui, l'Europe saigne et tend son miroir macabre.

Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), handicapés, 5e (43-54-15-04).

Le Maître de marionnettes

de Hou Hsiao-hsien, avec Lin Chung, Cheng Kuei-chung, Cho Ju-wei, Hung Liu, Bai Ming-hwa, Tsai Chen-nan. Taïwan (2 h 22).

Au fil de l'existence d'un vieux marionnettiste, Hou Hsiao-hsien fait doucement affleurer à l'écran un demi-siècle d'Histoire de son pays, dans la splendeur calme et mystérieuse d'un poème d'images aux puissances d'évocation infinies.

VO : Cinoches, handicapés, 6e (46-33-10-82).

Ruby in Paradise

de Victor Nunez, avec Ashley Judd, Todd Field, Bentley Mitchum, Allison Dean, Dorothy Lyman. Américain (1 h 54).

En fuite de son passé, une jeune femme échoue sur une plage de Floride et cherche à savoir qui elle est, et ce qu'elle doit faire : à peine une histoire, mais complètement un film, d'une modeste splendeur.

VO : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

Smoking et No Smoking

d'Alain Resnais, avec Sabine Azéma, Pierre Arditi. Français (2 h 20 et 2 h 25).

Sur le motif des infinies bifurcations du récit, Resnais brode un jeu inquiet et souriant, qui interroge la vérité des images et les arcanes de la mise en scène.

Gaumont Les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Hautefeuille, handicapés, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04).

Trois couleurs : Blanc

de Krzysztof Kieslowski, avec Zbigniew Zamachowski, Julie Delpy, Janusz Gajos, Jerzy Stuhr, Grzegorz Warchol, Jerzy Nowak. Franco-polonais (1 h 31).

Pour le deuxième volet de sa trilogie tricolore, Kieslowski retourne en Pologne trousser avec allégresse et noirceur cette fable du temps présent.

VO : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Gobelins bis, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24).

D.R.

Films coréens

Sélectionnés parmi les quelque quatre-vingt-cinq films présentés à Beaubourg depuis octobre, ces quatorze films donnent un aperçu de trois des principaux cinéastes coréens « classiques ». Le choix était assez vaste pour qu'il n'y ait que des bons films au programme, mais il faut voir en priorité le splendide *la Mère porteuse*, du prolifique et passionnant Im Kwon Taek, chroniqueur de l'Histoire et des mœurs de son pays au lyrisme tout à tour réaliste et fantasmagorique. *Le Rouet* passe à juste titre pour le chef-d'œuvre de Li Doo Yong, mais le contemporain et très audacieux *Chemin qui mène à Chongsan* est une révélation. Quant au *Rêve*, de Park Chang Ho, il mélange méditation bouddhiste et problèmes actuels avec un sens du récit et de l'image éblouissant.

Au Max Linder (9e). Tél. : 48-24-88-88.

REPRISES

Fanny et Alexandre

d'Ingmar Bergman, avec Erland Josephson, Harriet Andersson, Pernilla Allwin, Bertil Guve, Gunn Wallgren. Suédois, 1982 (3 h 10).

L'enfance, la famille, le théâtre, la religion, la répression, les frustrations, le destin et la mort, la parole et le Verbe. Dans ce qui demeure son avant-dernier long-métrage (il sera suivi par *Après la répétition*, en 1984), Ingmar Bergman retrouve tous les thèmes de son œuvre et les associe en un ensemble d'une cohérence éblouissante, sublimé par les images du chef opérateur Sven Nykvist. Dommage seulement que ce soit ici la version « courte » du film qui est présentée, et non celle de 5 h 40.

VO : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

Scarface

de Howard Hawks, avec Paul Muni, George Raft, Anne Dvorak, Karen Morley, Osgood Perkins, C.Henry Gordon. Américain, 1932, noir et blanc (1 h 30).

Pour retracer la sanglante carrière d'un gangster balafré qui doit beaucoup à la personnalité d'Al Capone, Howard Hawks et le scénariste Ben Hecht s'inspirèrent de l'histoire des Borgia. La passion incestueuse du personnage pour sa sœur le conduit à sa perte, au terme d'un itinéraire jalonné d'explosions de violence, et de signes visuels en forme de X. Le film, qui subit les foudres de la censure, contribua grandement à asseoir la popularité du genre, dont il fixa la plupart des principes. Plus d'un demi-siècle après, sa vitalité, sa noirceur et sa richesse demeurent saisissantes.

VO : Action Christine, handicapés, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62) ; Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89 ; 36-65-70-48).

FESTIVAL

Cinéma colonial

Dans le cadre de la manifestation « Images et colonies : Maghreb et Afrique noire au regard du cinéma colonial », l'association Connaissance de l'Histoire de l'Afrique contemporaine propose une série de tables rondes et de projections (fictions et documentaires). Parmi les films présentés, réalisés entre 1895 et 1962, on trouve quelques titres célèbres, comme *l'Atlantide*, de Jacques Feyder (1921) et celle de G. W. Pabst (1932), *Pépé le Moko*, de Julien Duvivier (1936), et *la Bandera*, également de Duvivier (1935), mais aussi quelques raretés aux titres évocateurs : *Baroud*, de Rex Ingram (1931), *le Simoun*, de Firmin Gémier (1933), *la Danseuse de Marrakech*, de Léon Mathot (1949), ou encore *Chez les buveurs de sang*, de J. R. Barth (1947).

A partir du 17 février. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris (5e). Séances à 14h, 16h, 18 h et 20 h 30. Tél. : 40-51-38-38.

SÉANCES SPÉCIALES

Courts-métrages

L'Agence du court-métrage propose une sélection des films qui viennent d'être présentés dans le cadre du Festival de Clermont-Ferrand.

Le jeudi 17 février à 20 h 30, au Trianon, 80, bd Rochechouart, Paris (18e). Tél. : 43-80-03-00.

Sur les ailes de la danse

En avant-première de sa reprise en salles, projection du film *Swing Time (Sur les ailes de la danse)*, de George Stevens (1936), avec Fred Astaire et Ginger Rogers. La copie est neuve et la salle de l'Opéra-Garnier se prête admirablement à l'événement.

Le dimanche 20 février à 19 h 30, salle de l'Opéra- Garnier. Tél. : 47-42-53-71.

Fantastique britannique

Deux films de John Gilling, *l'Impasse aux violences* (1959) et *l'Invasion des morts-vivants* (1966) sont au programme de la soirée organisée par la Cinémathèque française. Le premier surtout, macabre histoire de trafic de cadavres, avec Peter Cushing, mérite qu'on s'y arrête.

Le vendredi 11 février à 20 h, à la Cinémathèque-République, 18, Faubourg-du-Temple, à Paris (11e). Tél. : 48-05-51-33.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311 F

Edité par la SARL Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11
Index - Microfilms : (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Le Monde PUBLICITE
Président directeur général : Jacques Lesourne
Directeur général : Michel Cros
Membres du comité de direction : Jacques Guiu. Isabelle Tsaïdi.
133, av. des Champs-Elysées 75409 PARIS CEDEX 08
Tél. : (1) 44-43-76-00
Téléfax : 44-43-77-30
Société filiale de la SARL Le Monde et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
Le Monde - Documentation ou 36-17 LMDOC ou 36-29-04-56

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE code d'accès ABO



Théâtre

Ils reviennent d'Avignon

Tout au long de la saison, comme un souvenir d'un peu de la chaleur de l'été, ils reviennent à l'affiche, ici et ailleurs, intacts ou revisités par leurs protagonistes. « Ils », ce sont ces spectacles qui ont été créés au Festival d'Avignon, dans l'anxiété et la fièvre, dans la joie aussi bien sûr, celle d'être présent au rendez-vous estival des meilleurs professionnels et des spectateurs les plus fervents. Ainsi, revoici *Pan Théodor Mundstock*, spectacle écrit, mis en scène et interprété par Bruno Boëglin d'après le récit de Ladislav Fuks. Ainsi revoici *Calderon*, devenu *Variations Pasolini*, une pièce inspirée au nouveau directeur du TNS, Jean-Louis Martinelli, par le *Calderon* de Pier Paolo Pasolini. Boëglin est à Saint-Priest dans le Rhône et Martinelli à Alès, dans le Gard loin des sentiers battus, près de publics avides de découvertes. – O. S.

NOUVEAUTÉS

Toiles par le Cirque Plume

mise en scène de Robert Kudlak.

Venue du Festival d'Avignon 1993, cette quatrième création du Cirque Plume réunit quinze artistes (jongleurs, trapézistes, acrobates, clowns et musiciens) sous un chapiteau hanté par des miroirs, des pièges, des filets, des écrans et des ombres...

Parc de la Villette, Espace chapiteau, 19e. A partir du 18 février. Les vendredi et samedi à 20 h 30, le dimanche à 15 heures. Tél. : 40-34-65-66. 80 F et 120 F.

Impromptus Journées pour la création théâtrale en régions

Le Théâtre de l'Aquarium à la Cartoucherie, l'un de nos meilleurs laboratoires de création, propose de découvrir en trois soirées les travaux de trois théâtres ou compagnies venus de trois régions françaises. Coup d'envoi avec *Palais mascotte* (1), d'Enzo Cormann, mise en scène de Guy Delamotte, avec Véro Dahuron, Louis Mérino et Robert Ohnigian. Dans un cabaret abandonné, la rencontre de trois personnages évoluant entre roman noir et poésie sur fond de guerre civile. Par un auteur fantasque, *imprévisible*, à la langue riche et belle, trop riche quelquefois. Un auteur important quoi qu'il en soit. Deux jours plus tard, le Centre dramatique de Franche-Comté présente *Antigone* (2), de Sophocle, mise en scène de René Loyon, avec les élèves du diplôme universitaire des métiers du spectacle (DUMST). Conçu à Besançon, ce spectacle réunit des jeunes professionnels au service de ce classique donné ici sur une partition d'Anne-Marie Fijal. Fin de parcours avec *Excitation sur Mademoiselle Julie* (3), de Strindberg, mise en scène de Philippe Vincent, avec Sophie Peyrache, Philippe Vincent, Corine Koch et Yves Bressiant. La compagnie Egregore de Saint-Etienne s'attaque au grand œuvre de Strindberg à partir du travail sur le texte réalisé par Matthias Langhoff il y a quelques années.

Cartoucherie-Théâtre de l'Aquarium, route du Champ-de-Manœuvre, 12e. (1) Le 16 février, 21 heures. (2) Le 18 février, 21 heures. (3) Le 19 février, 21 heures. Tél. : 43-74-99-61. 80 F et 100 F.

Fragments des carnets du sous-sol

d'après Dostoïevski, mise en scène d'Etienne Pommeret, avec Pascal Termisien et la participation de Jean-François Peyret.

Nouvel épisode du « Théâtre feuilleton » préparé pour le Petit-Odéon par Jean-François Peyret. Une tentative de biographie de l'écrivain russe à partir d'une de *ses œuvres les plus envoûtantes*.

Théâtre national de l'Odéon (petite salle), 1, place Paul-Claudel, 6e. A partir du 18 février. Le vendredi à 18 h 30, le dimanche à 13 heures. Tél. : 44-41-36-36. 50 F et 70 F.

Gaudeamus

(en russe, surtitres en français)

d'après Kalédine, mise en scène de Lev Dodine, avec les élèves de l'Institut théâtral de Saint-Pétersbourg et les jeunes acteurs du Théâtre de Maly de Saint-Pétersbourg.

Reprise de ce spectacle qui a permis, deux ans avant *Claustrophobia*, de découvrir la qualité de l'engagement de cette troupe russe de très jeunes acteurs et la richesse de l'imaginaire du directeur du Maly, Lev Dodine, chef de troupe et inventeur de génie. A ne pas manquer.

Maison de la culture, 1, bd Lénine, 93 Bobigny. A partir du 16 février. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 48-31-11-45. 95 F et 130 F.

Le Locataire

de Joe Orton, mise en scène de Christian Rauth, avec Jacques Duby, Elisabeth Margoni, Olivier Mornas et Olivier Granier.

Distribution de qualité pour cette adaptation française d'un auteur anglais trop peu joué et pourtant passionnant, Joe Orton, dont la vie inspira à Stephen Frears son fameux *Prick Up Your Ears*. A découvrir.

Théâtre de la Main-d'Or-Belle-de-Mai, 15, passage de la Main-d'Or, 11e. A partir du 16 février. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 48-05-67-89. 80 F et 140 F.

Monsieur Bob'le

de Georges Schéhadé, mise en scène de Jean-Louis Benoît, avec Simon Eine, Roland Bertin, Céline Samie, Jeanne Balibar, Eric Ruf et Eric Deya.

La première pièce du poète libanais créée en 1951 à La Huchette dans une mise en scène de Georges Vitaly. C'est l'excellent Roland Bertin qui endosse les défroques du héros, personnage de pure poésie, fantasque et irréel.

Comédie-Française Théâtre du Vieux-Colombier, 21, rue du Vieux-Colombier, 6e. A partir du 19 février. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 44-39-87-00. De 60 F à 130 F.

Le Torero de salon

de Didier Carette, d'après Camilo José Cela, mise en scène d' Henri Bornstein, avec Serge Avédikian, Maria Verdi et Nathalie Cerda.

La nouvelle pièce d'un auteur toulousain à l'univers sombre et passionnant. Une fantaisie qui resserre en huis clos les éléments drolatiques et pathétiques de la « comédie espagnole ». Très jolie distribution par un metteur en scène qui arpente le théâtre par ses franges littéraires et philosophiques.

Cartoucherie-Théâtre de la Tempête, route du Champ-de-Manœuvre, 12e. A partir du 22 février. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 h 30. Tél. : 43-28-36-36. Durée : 1 h 45. 80 F et 110 F.

PARIS

Hamlet

de William Shakespeare, mise en scène de Georges Lavaudant, avec Redjep Mitrovitsa, François Chaumette, Christine Fersen, Jacques Sereys, Philippe Torreton, Jean-Pierre Michaël, Jean-Baptiste Malartre et Andrzej Seweryn.

Retrouvailles chez Molière du codirecteur du TNP de Villeurbanne et de son interprète pour *Lorenzaccio* en 1989. Le rôle le plus long et le plus beau du répertoire classique servi par Redjep Mitrovitsa et plusieurs des meilleurs éléments de la *troupe*.

Comédie-Française, salle Richelieu, place Colette, 1er. Les 16 et 20 février, 14 heures ; les 18 et 21, 20 heures (et les 23, 24 et 26). Tél. : 40-15-00-15. De 60 F à 165 F.

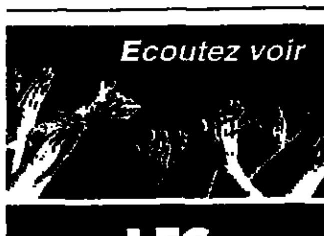
Mot de passe

avec Jean-Paul Céalis, Henri Ogier et Dominique Montain.

De drôles d'objets, de drôles de mots, de drôles de sons, des lumières noires et magiques : tout l'art de Jean-Paul Céalis dans ce spectacle onirique et piégé.

Dunois, 108, rue du Chevaleret, 13e. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Matinée, mercredi, jeudi et vendredi à 15 heures. Tél. : 45-84-72-00. Durée : 1 h 10. De 70 F à 100 F.

Dernière représentation le 19 février.

On mourira jamais

de Matei Visniec, mise en scène d'Alexandre Tocilescu, avec les Macloma.

Un metteur en scène roumain, venu de l'excellent Théâtre Bulandra de Bucarest, une pièce contemporaine écrite par un exilé, et le trio des Macloma, trois clowns increvables des scènes françaises qui, pour l'occasion, postulent pour une étrange annonce : « On demande vieux clowns »...

Théâtre du Rond-Point Renaud-Barrault, av. Franklin-Roosevelt, 8e. Du mardi au samedi à 19 heures. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 44-95-98-00. 120 F et 150 F.

Les Précieuses ridicules

de Molière, comédie musicale mise en scène par Pétia Vaillant, avec Alain Maucci, Jean-Luc Reichmann, Gabrielle Bonavera, Celine Le Pape et Sylvie Fourgeot.

Voilà plusieurs saisons qu'une poignée d'amoureux fous du théâtre et du rock ont créé cette machine qui s'est installée récemment sur les boulevards parisiens. Après avoir vu le spectacle, on comprend que des producteurs aient tenté l'aventure. Le texte intégral de la pièce est dit et chanté sur des rythmes rock, gospel, pop par une troupe de chanteurs-acteurs et de six danseurs remarquables. Un divertissement intelligent – la mise en scène éclaire très finement et très drôlement la pièce, – *une réjouissante surprise*.

Gymnase Marie-Bell, 38, bd Bonne-Nouvelle, 10e. Du mardi au vendredi à 20 h 30. Samedi 19 à 21 heures, dimanche à 16 heures. Tél. : 42-46-79-79. De 180 F à 80 F.

La Ville dont le prince est un enfant

d'Henry de Montherlant, mise en scène de Pierre Boutron, avec Christophe Malavoy, Claude Giraud, Guillaume Canet, Thierry de Peretti et Pierre-Arnaud Juin.

Dans un collège catholique de l'entre-deux-guerres, un élève de philo de seize ans s'éprend d'un élève de troisième de quatorze ans. Ils seront séparés par l'abbé de Pradts, trente-cinq ans, qui aime et protège le plus jeune. Une œuvre intense, qui dit le mystère de l'enfance, splendidement interprétée par un Christophe Malavoy entré dans la famille des « grands ».

Hébertot, 78 bis, bd des Batignolles, 17e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée samedi à 17 heures, dimanche à 15 heures. Tél. : 43-87-23-23. Durée : 2 h 30. De 100 F à 250 F.

RÉGIONS

Angers

L'Homme, la Bête et la Vertu

de Luigi Pirandello, mise en scène de Christian Schiaretti, avec Loïc Brabant, Pietri, Cécile Pillet, Laurent Poitreneaux et Chloé Réjon.

L'une des mises en scène de Schiaretti créée dans le cadre de son cycle « l'Europe des avant-gardes 1919-1924 ». Un appel au passé pour mieux comprendre les révolutions actuelles de notre continent.

Nouveau Théâtre, 12, place Imbach, 49 Angers. Le 22 février, 20 h 30 (et les 23, 24 et 25). Tél. : 41-87-80-80. 70 F et 95 F.

Alès

Variations Pasolini

de Pier Paolo Pasolini, d'après Calderon, mise en scène de Jean-Louis Martinelli, avec Christine Gagnieux, Olivier Angèle et Régis Schambacher.

Reprise en tournée, avant sa venue à la Cité internationale à Paris, de ce spectacle créé au Festival d'Avignon et qui fit alors sensation. Pour son esthétique soignée et l'excellence de son interprétation.

Le Cratère, place Henri-Barbusse, 30 Alès. Les vendredis et samedis à 20 h 30. Tél. : 66-52-52-64. De 50 F à 100 F.

Angoulême

La Journée d'une infirmière *ou* Pourquoi les animaux domestiques ?

d'Armand Gatti, mise en scène de Stéphane Gatti, avec Françoise Thyrion.

Un fils au service de la parole de son père, anarchiste impénitent devant l'éternel, Armand Gatti, l'une des consciences du théâtre contemporain.

Les Plateaux, bd Berthelot, 16 Angoulême. Le jeudi à 21 heures. Tél. : 45-95-43-45. De 105 F à 140 F.

Grenoble

Belfort

Grand Peur et Misère du IIIe Reich

de Bertolt Brecht, mise en scène de Philippe Adrien, avec Hélène Babu, Eric Caravaca, Philippe Metro, Gildas Milin et Mireille Roussel.

La guerre n'en finit pas de hanter nos esprits et donc les plateaux de théâtre. Ici, Philippe Adrien s'empare de Brecht pour dire son fait à notre Europe en guerre inassumée.

Théâtre Granit, 1, fbg de Montbéliard, 90 Belfort. Les 17 et 18 février, 20 h 30. Tél. : 84-58-67-67. Durée : 2 heures. De 60 F à 130 F.

Béthune

Com'è adesso ou Une idée à vendre

de Daniele Del Giudice, mise en scène de Jean Lacornerie, avec Françoise Lebrun, Michel Peyrelon et Claude Guyonnet.

Toutes nos excuses à l'admirable Françoise Lebrun : elle a remplacé dans le rôle principal Agathe Alexis dont nous donnions ici le nom la semaine passée par erreur. Il s'agit ici d'une mystérieuse négociation, dans le bureau d'un producteur de spectacles présenté comme « *marchand d'idées* ». Un inconnu lui promet le succès s'il expose au public le cadavre déterré d'une star défunte, « *tel qu'il est maintenant* » : « *Com'è adesso* ». Une femme les rejoindra, évoquant par sa langue incroyable ce somptueux – et pourrissant – spectacle.

Studio-Théâtre, place Foch, 62 Béthune. Du mercredi au vendredi à 20 h 30. Tél. : 21-56-96-95. 65 F et 85 F.

Dernière représentation le 18 février.

Douai et Rennes

Woyzeck

de Georg Büchner, mise en scène de Jean-Pierre Vincent, avec Daniel Auteuil, Dominique Blanc, Geneviève de Kermabon, Jean-Paul Muel et Grégoire Œsterman.

Le public réserve un accueil chaleureux à ce spectacle du dernier Festival d'automne froidement reçu par les professionnels parisiens. Tant mieux pour une troupe courageuse réunie pour cet ouvrage capital et noir du répertoire européen.

L'Hippodrome, place du Barlet, 59 Douai. Les 16 et 17 février, 20 h 45. Tél. : 27-96-62-83. De 35 F à 60 F. Le Grand Huit-Théâtre national de Bretagne, 1, rue Heller, 35000 Rennes. Le 22 février, 20 h 30 (et les 23, 24 et 25). Tél. : 99-31-12-31. De 50 F à 100 F.

Marseille

Les Pieds dans l'eau

de Jérôme Deschamps, mise en scène de Macha Makeïeff et Jérôme Deschamps, avec Jean-Marie Bihour, Lorella Cravotta, Philippe Duquesne, Yolande Moreau, François Morel et Olivier Saladin.

Les Marseillais ont bien de la chance de recevoir ce spectacle splendide, parmi les plus forts réalisés par la famille Deschiens. Une nouvelle fois, en lisière de notre monde d'exclusion, une poignée d'êtres humains se battent avec les mots dont on les a privés.

La Criée, 30, quai de Rive-Neuve, 13 Marseille. Le mercredi à 19 heures, du jeudi au samedi à 20 h 30. Matinée samedi à 14 h 30. Tél. : 91-54-70-54. De 80 F à 145 F.

Dernière représentation le 19 février.

Reims

Saint-Priest

Pan Theodor Mundstock

d'après Ladislav Fuks, mise en scène de Bruno Boëglin, avec Bruno Boëglin et Boris Solomiac.

Le spectacle le plus beau et le plus poignant du dernier Festival d'Avignon. Toute la poésie, l'imaginaire immense de Bruno Boëglin au service de ce portrait d'un homme à la veille de sa déportation vers les camps de concentration. Un hymne inoubliable au courage et à la vie.

Centre culturel, place Ferdinand-Buisson, 69 Saint-Priest. Le mardi à 22 heures. Tél. : 78-20-02-50. 60 F.

Villeneuve-d'Ascq

La Femme changée en renard

d'après David Garnett, mise en scène de Didier Bezace, avec Nathalie Baye.

Un roman splendide servi par une actrice qui peut lui donner une incarnation émouvante. La nouvelle mise en scène du prodigue Didier Bezace qui se rôde en tournée avant sa présentation prochaine en Ile-de-France.

La Rose des vents, bd Van-Gogh, 59 Villeneuve-d'Ascq. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Tél. : 20-91-02-02. 90 F et 110 F.

Dernière représentation le 19 février .

Villeurbanne

Les Libertins

de Roger Planchon, mise en scène de l'auteur, avec Stéphane Freiss, Isabelle Gélinas, Maïa Simon, Isabelle Renauld, Roger Planchon, Yveline Hamon, Paolo Graziosi et Cécile Paoli.

La nouvelle mise en scène de Roger Planchon dans les décors splendides et aériens d'Ezio Frigerio, les lumières une nouvelle fois mystérieuses d'André Diot, où l'on retrouve « les Bleus, les Blancs, les Rouges », une pièce des années 60 revisitée par Planchon pour cette nouvelle présentation. De 1789 à 1800, les révolutions d'Europe vues au travers des regards d'aristocrates du Dauphiné. Un rythme incroyable, une drôlerie constante, et de superbes interprètes. Le couple formé par Isabelle Gélinas et Stéphane Freiss est d'une élégance et d'une vivacité remarquables.

Théâtre national populaire, 8, place Lazare-Goujon, 69 Villeurbanne. Les 16 et 17 février, 19 h 30 ; les 18, 19, 21 et 22, 20 h 30 ; le 20, 17 heures (et les 23, 24, 25 et 26). Tél. : 78-03-30-50. 140 F et 170 F.

La Pluie d'été

de Marguerite Duras, mise en scène d'Eric Vigner, avec Hélène Babu, Marilu Bisciglia, Anne Coesens, Thierry Collet, Philippe Metro et Jean-Baptiste Sastre.

Six jeunes acteurs frais émoulus du Conservatoire emmenés par un jeune metteur en scène très prometteur sur la piste Duras, en l'occurrence une famille d'immigrés, un Italien et une Ukrainienne, dans la banlieue sud de Paris.

Théâtre national populaire, 8, place Lazare-Goujon, 69 Villeurbanne. Les 16 et 17 février, 19 h 30 ; les 18 et 19, 20 h 30 ; le 20, 17 heures. Tél. : 78-03-30-50. 140 F et 170 F.

Dernière représentation le 20 février.



MARC ENGUERAND

À la gloire de Pagnol

Toulouse reçoit *les Marchands de gloire*, de Marcel Pagnol, grand spectacle mis en scène par Jean-Louis Martinelli, le nouveau directeur du Théâtre national de Strasbourg. Cette pièce, la plus forte de son auteur, nous fait voir et comprendre comment, lors de la première guerre mondiale, argent et morale firent mauvais ménage autour des souffrances des combattants. Une distribution éclatante (Jean-Marc Bory, Charles Berling, Jean-Pierre Sentier...) dans les décors et les costumes, beaux et nets, de René Caussanel et Patrick Dutertre.

Théâtre Sorano, 35, allée Jules-Guesde, 31 Toulouse. Le mercredi à 19 h 30, du jeudi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 61-25-66-87. Durée : 3 h 20. De 85 F à 120 F.

Danse

Paris

Ballet de l'Opéra de Paris

Nijinski

Trois œuvres composent ce programme consacré à la légende du siècle : Nijinski. *Petrouchka*, sur une partition de Stravinsky, chorégraphié et mis en scène d'après Mikhaïl Fokine, *Till Eulenspiegel*, sur une partition de Richard Strauss, et *le Sacre du printemps*, sur une partition de Stravinsky, deux chorégraphies de Nijinski. Evénement remarquable : c'est l'Orchestre de l'Opéra lui-même qui est en fosse sous la direction de Myung-Whun Chung (jusqu'au 19) puis de Klaus Weise. Enfin le ballet servi comme il le mérite.

Opéra de Paris. Palais Garnier, 19 h 30, les 16, 17, 19, 22, 23, 25, 26 et 28 (dernière). Tél. : 47-42-53-71. De 30 F à 370 F.

Grenoble

Compagnie Odile Duboc

Projet de la matière

Cette chorégraphie d'Odile Duboc est née de sa rencontre avec la plasticienne Marie-José Pillet, dont les inventions scéniques se déploient dans les lumières de Françoise Michel. Objet de leur travail : « *Comment exprimer dans le mouvement la mémoire du contact avec des volumes réceptifs.* »

Le Cargo, 4, rue Paul-Claudel, 38000 Grenoble. Tél. : 76-24-49-56. Le 23 février (grande salle). 85 F et 115 F.

Nantes

Claude Brumachon

Bohème

Une nouvelle pièce du directeur du Centre chorégraphique national de Nantes. Elle veut être « *un quatuor chorégraphique* » conçu sur une partition originale de Bruno Billaudeau, pour lequel chaque interprète est libre d'improvisation.

CCNN Studio Garnier, 23, rue Noire, 44000 Nantes. Tél. : 40-93-30-97. Du 21 au 26 février à 21 heures. Le 27 à 15 heures. De 60 F à 100 F.

Rennes

Duos 94

Emmanuel de Véricourt, qui préside aux destinées du bon Théâtre national de Bretagne, a concocté un programme éclectique placé sous l'égide du Festival d'hiver de Sarajevo, « *en signe de résistance solidaire contre le fascisme* ». Soirée d'ouverture le 17 février à 19 h 30 avec la Compagnie Roc In Lichen et deux chorégraphies associant Laura de Nercy et Bruno Dizien. Le 18 à 19 heures, Dominique Brunet et Bertrand Lombard, qui se sont rencontrés dans la Compagnie Bagouet, dansent cinq courtes pièces, dont *les Petites Pièces de Berlin*, de Bagouet, et *la Semaine des quatre jeudis*, de Paul Les Oiseaux. Le 18 à 21 heures, la Mandrake Compagnie Tomeu Vergès – chorégraphe formé par Maguy Marin – présente *Chair de poule*, délire catalan surréaliste. Le 19 à 19 heures, *Cuarteto*, par la Compagnie José Besprosvany, et, à 21 heures, Agathe et Antoine, venus à la scène par l'acrobatie, et la Volière Dromesko (ils sont Grand Prix national du cirque 1993). Claude Brumachon et Valérie Soulard reprennent *les Déambulations de Lola*, leur hommage à Jacques Garnier en 1992, tandis qu'Elsa Wolliaston et Jean-Yves Colson dansent *Bascule* sur les percussions de Jean-Yves Colson et que Catherine Diverrès et Bernardo Montet donnent des extraits de *l'Arbitre des élégances* et de *Ces poussières*. Du 17 au 19 à 13 heures, le metteur en scène Claude Régy dirige les « travaux d'acteurs » de Valérie Schwarcz et Marcial Di Fonzo Bo autour de *Paroles du sage*, textes sacrés traduits de l'hébreu.

Théâtre national de Bretagne, 1, rue Saint-Hélier, 35000 Rennes. Tél. : 99-30-88-88. De 50 F à 100 F. « Duos pass » : 120 F.

La Roche-sur-Yon

Ballet Atlantique Régine Chopinot

Soli-Bach

Créés récemment à Rochefort, ces soli sont dansés sur l'intégrale des suites pour violoncelle seul de Bach et présentés en deux soirées. Ils sont interprétés par les danseurs du Ballet Atlantique Régine Chopinot qui a « accompagné » ses danseurs dans un « cadre » qu'elle a construit pour eux.

Théâtre municipal, 85000 La Roche-sur-Yon. Tél. : 51-47-48-38. Les 22 et 23 février à 21 heures. 80 F à 120 F.

Théâtre et Danse :
Olivier Schmitt

Musique

Résistance éphémère

Deux mille jeunes des quartiers défavorisés vont investir la Grande Halle de *La Villette pendant deux* jours. « Les gamins de l'Art-rue », une manifestation conçue par la Maison des enfants du monde, une association loi 1901 axée sur la réinsertion des jeunes, prétend marier la danse, les arts plastiques, le hip-hop, Ray Lema, Khaled, Jean-Louis Aubert, les groupes de quartier, les rockers des garages et les toasters des banlieues. Richard Bohringer, Pierre Clémenti, Philippe Léotard liront des *« textes écrits par les enfants »*. Les Brésiliens Moleque de Rua viendront faire la démonstration d'une musique conçue comme une aide indispensable à la survie humaine dans un monde rude. Agés de treize à vingt-six ans, ils sont nés avec la samba, ont appris le reggae et le rap, coincés entre la perspective de la drogue, celle de la prostitution et celle des escadrons de la mort. Aujourd'hui, ils écrivent des chansons, jouent des percussions. (« Les gamins de l'Art-rue », à la Grande Halle de La Villette. Le 19 février de 11 heures à 6 heures du matin, le 20 de 11 heures à 22 heures. 150 F les deux jours, ou 100 F la journée. Tél. : 40-03-75-75.). – V. Mo.

ÉVÉNEMENTS

Une grande fille sans complexe

Le nom de Karajan est lourd à porter pour un artiste qui vient après « Herbert von ». Aussi sa fille Isabel a-t-elle tenu à suivre un cursus exemplaire en se soumettant, loin des projecteurs que son papa aurait pu braquer sur elle, à la dure loi de l'enseignement délivré aux apprentis acteurs, à Paris, Salzbourg et Berlin. Vraisemblablement aussi perfectionniste que son père, elle a également été l'élève pendant deux ans de l'Ecole nationale du cirque à Paris. Au théâtre, elle a triomphé l'an dernier dans *Macbeth*, d'Eugène Ionesco, mis en scène par Lavelli. La voilà récitante dans l'*Œdipus Rex* de Stravinski. Cocteau et Danielou, si rarement donné à Paris bien que l'œuvre soit si belle. Semyon Bychkov est au pupitre. Il vient de lui arriver un grand malheur : il a démissionné de son poste de premier chef invité de l'Orchestre de Saint-Pétersbourg pour protester contre l'arbitraire qui y règne. Et un grand bonheur : la critique italienne vient de sacrer la production de *Jenufa*, de Janacek, présentée au Mai musical florentin « meilleur spectacle de la saison 1992-1993 ». Bychkov est premier chef invité du Théâtre communal de Florence.

Roque Alsina : Symphonie nº 2. Stravinsky : Œdipus Rex. Jard Van Nes (mezzo-soprano), David Rendall, John Mark Ainsley (ténors), Peter Mikulas (baryton-basse), Jan H. Rootering (basse), Isabel von Karajan (récitant), Chœur et Orchestre de Paris, Semyon Bychkov (direction). Salle Pleyel, 20 h 30, les 16 et 17. Tél. : 45-63-07-96. De 60 F à 240 F.

Phenix vocal

Le retour de Frederica von Stade à Paris doit être fêté comme il convient par une salle comble. Bouleversante Mélisande à l'Opéra de Paris dans la mise en scène de Lavelli et sous la baguette de Maazel, interprète mutine des héroïnes de Rossini, championne de la comédie musicale américaine, qu'elle pratique avec un entrain communicatif et une voix idéale, straussienne et mozartienne sublime, récitaliste captivante, la mezzo-soprano s'était faite trop rare en France.

Haendel. Thomas. Offenbach : Airs d'opéras. R. Strauss : Lieder. Ginastera : Chansons populaires d'Argentine. Ravel : Mélodies populaires grecques. Hughes : Songs. Frederica von Stade (mezzo-soprano), Martin Katz (piano). Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30, le 16. Tél. : 49-52-50-50. De 50 F à 470 F.

Opéra-lès-Bains

Sur une musique, bourrée de références au passé, d'un jeune compositeur italien, l'adaptation d'une pièce de Goldoni, transposée dans les années 50. Sur le principe de *la Villégiature*, un groupe de femmes et d'hommes vivent en terrain clos leurs petites aventures. Le théâtre dans le théâtre est là aussi. Les chanteurs, tous jeunes et beaux, sont ceux de l'atelier lyrique de l'Opéra de Lyon. Claire Gibault dirige cette *Station thermale* acérée, jouant constamment sur le second degré ; une musique assez straussienne en somme. A Lyon aussi l'opéra connaît une nouvelle naissance.

Vacchi : la Station thermale. Ismini Giannakis (Rosina), Christophe Lacassagne (Marubbio), Pomone Epoméo (Violante), Catherine Renerte (Lisetta), Jean Delescluse (Luciano), Frédéric Caton (Pirotto), Orchestre de l'Opéra de Lyon, Claire Gibault (direction), Myriam Tanant, Jean-Claude Penchenat (mise en scène). Lyon, Opéra Nouvel, le 17, 19 h 30 ; le 19, 20 h 30 ; le 20, 17 heures. Tél. : 78-28-09-60. De 130 F à 290 F.

Flying Pickets en équilibre

Quatre Anglais et un Américain, des Blancs et des Noirs : les Flying Pickets ont débuté en 1983 en inventant un style de chant *a cappella* où le flegme, le jazz et la perfection des voix le disputent à l'humour, à la délicatesse. Les Flying Pickets sont l'exemple même du charme que peut développer un groupe vocal, et soulignent *a contrario* les travers de nos nouveaux initiés qui s'adonnent au chant apache sans comprendre un traître mot du code de comportement induit par la subtilité du chant entrecroisé. Il y a chez ces doux volants un respect parfait de l'équilibre.

L'Européen, 22 heures, du 16 au 19. Tél. : 43-87-73-11. 85 F.

Le héros de l'oud

Munir Bachir compte parmi les plus grands luthistes du monde arabe. Né en Irak en 1930, musicologue, il joue sur le même oud depuis 1957, un instrument fétiche que lui a construit un des plus grands luthiers de Bagdad. Grand fréquentateur du monde occidental (il a donné de nombreux concerts en Europe, notamment à Paris, à la Maison des cultures du monde, et l'an passé à l'Institut du monde arabe), il fut retenu en son pays pour cause de guerre du Golfe. Avec l'âge, son style évolue vers une plus grande épuration. Les sentiments et les modes musicaux orientaux s'en trouvent soulignés d'autant.

Théâtre du Rond-Point-Renaud-Barrault, 20 h 30, le 19. Tél. : 44-95-98-00. De 90 F à 120 F.



PHIL NICHOLLS/DALLE/S. I. N.

Bjork douces transses

Bjork est portée par la grâce en ce moment. La sienne propre, son maintien angélique en scène, d'abord. Celle de sa musique, qui fait danser sans que jamais on ait la sensation de l'effort, ensuite.

Elysée-Montmartre, 20 heures, les 17 et 18. Tél. : 42-52-25-15. 130 F.

CLASSIQUE

D'aujourd'hui à demain. Pourquoi remettre à mars ce que l'on peut faire dès maintenant ? Cette comédie en musique de Schoenberg est un chef-d'œuvre doux-amer qui cadre bien avec la péniche sur lequel il est représenté. L'époque qui l'a vu éclore n'allait-elle pas à vau-l'eau ?

Schoenberg : Von Heute auf Morgen (D'aujourd'hui à demain). Sophie Boulin (la femme), Lionel Peintre (le mari), Inge Dreisig (l'amie), Eric Trémolières (le chanteur), Ensemble 2e2m, Paul Méfano (direction), Mireille Larroche (mise en scène). Péniche-Opéra, 21 heures, les 17, 18 et 19 ; 17 heures, le 20. Jusqu'au 26 mars. Tél. : 43-49-08-15. Location Fnac. 120 F.

Orchestre national de France. Elle a tout d'une grande, la petite Sarah Chang ! Agée de quatorze ans, elle a enregistré un *Concerto* de Tchaïkovski (EMI) qui ne fait pas son âge. On a beau grandir vite à 14 ans, elle est encore toute petite. La voici aux prises avec le *Premier Concerto* de Paganini. On dit souvent que certaines œuvres ne peuvent être abordées par de jeunes artistes faute de maturité suffisante, mais jamais on ne dit que certaines œuvres ne sont abordables que par des jeunes en pleine possession de leurs moyens. Ce concerto en est une.

Liszt : les Préludes. Paganini : Concerto pour violon et orchestre nº 1. Schumann : Symphonie nº 4. Sarah Chang (violon), Orchestre national de France, Charles Dutoit (direction). Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30, le 17. Tél. : 49-52-50-50. De 50 F à 190 F.

Orchestre philharmonique de Radio-France. Il y a trois ans, Pludermacher jouait le *Premier Concerto* avec l'Orchestre de Paris en se fondant davantage dans l'orchestre qu'il ne s'opposait à lui. Le *Deuxième Concerto* exige justement cette qualité. C'est un grand mouvement symphonique qui incorpore le piano tout en le mettant en valeur. Pour un chef, un orchestre et un soliste, n'est-ce pas la quadrature du cercle ? L'Orchestre philharmonique vient de se voir couronner par les Victoires de la musique pour son enregistrement de la *Turangalila symphonie* de Messiaen publiée par RCA.

Liszt : Tasso, Lamento e Trionfo, Concerto pour piano et orchestre nº 2. Dvorak : Symphonie nº 6. Georges Pludermacher (piano), Orchestre philharmonique de Radio-France, Yuri Ahronovitch (direction). Salle Pleyel, 20 h 30, le 18. Tél. : 45-61-06-30. De 80 F à 190 F.

György Sebök. On l'aime beaucoup Seböck, on le respecte pour sa stature de professeur, mais l'on a la certitude de l'avoir déjà entendu au moins deux fois dans le même programme. Il est vrai que ce n'était pas à Paris, mais en région. Et que, aujourd'hui, les régions donnent souvent le ton.

Liszt : Variations sur Weinen, Klagen, Sorgen, Zagen, la Vallée d'Obermann, Rhapsodie espagnole. Schubert-Liszt : Lieder. Schubert : Wanderer Fantaisie. György Sebök (piano). Conservatoire national d'art dramatique, 18 heures, le 19. Tél. : 42-30-15-16. De 80 F à 110 F.

Anatol Ugorsky. Dans Beethoven, Schumann et Schubert, ce pianiste russe fait des manières, des chichis « rien que pour se rendre intéressant ». Du coup, il fait aussi des fautes de mesures et le rythme s'en trouve bancal. Dans Messiaen, il est impossible de s'essayer à imiter Gould. Alors ? Alors on attend qu'Ugorski confirme enfin ce que Radio-France dit de lui : c'est le nouveau Richter. Ces réserves mises à part, Ugorski a une sonorité somptueuse.

Messiaen : Catalogue d'oiseaux. Anatol Ugorsky (piano). Salle Gaveau, 17 h 30, le 19. Tél. : 49-53-05-07. De 90 F à 120 F.

Kim Kashkashian, Quatuor Keller. *L'une des altistes qui comptent aujourd'hui, duettiste remarquée dans la* Concertante de Mozart *avec Kremer (DG) se fond au jeune et remarquable Quatuor Keller pour l'un de ces concerts de musique de chambre du dimanche matin.*

Bartok : Quatuor à cordes nº 5. Mozart : Quintette à cordes KV 515. Kim Kashkashian (alto), Quatuor Keller. Théâtre des Champs-Elysées, 11 heures, le 20. Tél. : 49-52-50-50. De 50 F à 190 F.

Orchestre national de France. On prend les mêmes et on recommence. Même si Charles Dutoit a entrepris de restaurer le National dans la pertinence de son style français, on se demande parfois si Ravel et Debussy ne sont pas de splendides arbres qui cachent une riante forêt.

Roussel : Bacchus et Ariane. Debussy : la Mer. Ravel : Daphnis et Chloé, suite nº 2. Orchestre national de France, Charles Dutoit (direction). Maison de Radio-France, 20 h 30, le 21. Tél. : 42-30-15-16. 120 F.

Montpellier

Roland. Cette production bancale (orchestre magnifique, chef autoritaire, chanteurs mal distribués, mise en scène pâlichonne, décors nauséeux) présentée à Paris, part pour Montpellier. José Van Dam laisse sa place à l'excellent Laurent Naouri. La mise en scène et les décors restent les mêmes. Malgré le titre de cet opéra, Roland n'apparaît que peu en scène. A voir, c'est certain, même s'il faut s'attendre à bailler.

Lully : Roland. Laurent Naouri (Roland), Ann Panagulias (Angélique), Gilles Ragon (Médor), Claire Brua (Logistille), Edwige Bourdy (Bélise), Concerto Köln, René Jacobs (direction), Gilbert Deflo (mise en scène), Nadejda Loujine (chorégraphie). Opéra, 20 heures, les 17 et 19 ; 15 heures, le 20. Tél. : 67-66-19-99. De 70 F à 170 F.

JAZZ

Steve Grossman. Deuxième carrière après travaux pour inventaire du plus vigoureux et brillant saxophoniste ténor de la génération intermédiaire (quadra ayant roulé sa bosse). Si l'on tient, ce qui est noble, à continuer de porter aux nues tous les génies standards et hebdomadaires que pond le marché, ainsi que les génies régionaux qui se donnent un mal de chien pour être illustres (« c'est un combat de tous les jours d'être jazzman », etc.), éviter à tout prix d'écouter Steve Grossman (Joe Henderson, Johnny Griffin et... Harold Land).

Jazz Club Lionel-Hampton, 22 h 30, du 16 au 19. Tél. : 40-68-30-42. 130 F.

Alain Brunet. Double carrière surprenante d'un trompettiste qui reste pourtant dans ses hautes fonctions (publiques). Le trompettiste revient d'une vraie tournée en quartet, l'ensemble est rodé, Gainsbourg roule sous les pistons, le moment est idéal.

Petit Opportun, 22 h 45, le 16. Tél. : 42-36-01-36.

Harold Land. Né à Houston, Texas, le 18 février 1928, Harold Land aura soixante-six ans ce vendredi. Les ténors ordinaires ne jouent pas comme les ténors texans. Les ténors texans ne jouent pas comme Harold Land. Blues, soul, Hawkins, Dolphy, Max Roach, Clifford Brown, Kenny Dorham, la west coast de Shorty Rodgers, Monk au Blackhawk, Blue Mitchell (jusqu'à sa mort en 80), Bobby Hutcherson et Buster Williams, musiques de films et de télé, avant-garde, tradition, une vie pleine comme la planète du jazz. Attention, monument incontestable.

La Villa, 22 h 30, les 16, 17, 18, 19, 21 et 22. Tél. : 43-26-60-00. De 120 F à 150 F.

Steve Lacy et Kirk Lightsey Trio. Le plus exigeant des sopranos allés au-delà du jazz sans le quitter, Steve Lacy, inaltérable, strict, au sommet de son art.

Hot Brass, 21 heures, le 17. Tél. : 42-00-14-14. 120 F.

Christian Vander-Eric Le Lann Quartet. Rencontre vraiment excitante sur le papier de deux tempéraments : le batteur le plus atypique du magma rock, pop, jazz et le trompettiste le plus vaporeux et le plus exact de l'heure.

Sunset, 22 h 30, les 17, 18 et 19. Tél. : 40-26-46-60.

Roy Haynes Quartet. Kenny Clarke est le fondateur. Max Roach affine le mouvement. Art Blakey en est le moteur et l'université. Elvin Jones viendra à son heure pour tout dynamiter et ouvrir la piste à Tony Williams. Dans tous les intervalles, Roy Haynes, chut, le préféré...

New Morning, 20 h 30, le 18. Tél. : 45-23-51-41. 140 F.

ROCK

Vilain Pingouin. C'est un mystère, le rock québécois. Savoir pourquoi il a plus de mal à passer l'Atlantique que son cousin du sud. C'est injuste aussi. La preuve, Vilain Pingouin, groupe drôle et vraiment rock.

Passage du Nord-Ouest, 22 heures, les 16 et 17. Tél. : 47-70-81-47. 50 F.

Arno. Docteur ès déglingue, apologiste de la paresse, Arno est aussi un chanteur flamand, et un bluesman. Et – quand il en a le temps – un vrai musicien.

Elysée-Montmartre, 20 heures, le 16. Tél. : 42-52-25-15. 120 F.

The Jazz Butcher. Original anglais qui n'a rien à voir avec le jazz, qui pratique plutôt une pop rêveuse et simple, the Jazz Butcher poursuit son chemin solitaire. Ceux qui l'ont croisé ne s'en sont jamais plaints.

Arapaho, 20 h 30, le 17. Tél. : 43-48-24-84. 70 F.

Marco Lipz. Ils font beaucoup de bruits avec leurs guitares, on a pu les appeler grunge. Ils viennent de Rennes, sont en train de devenir un groupe. Si on ne leur demande pas trop, ils peuvent donner beaucoup.

Arapaho, 20 h 30, le 18. Tél. : 43-48-24-84. 50 F.

Verve. Groupe étrange, très bruyant. L'un des derniers à apparaître dans cette vague dépressive qui est passée outre-Manche il y a deux ans. Certains y ont vu les nouveaux Pink Floyd, Syd Barrett compris. C'est une question d'optique.

Passage du Nord-Ouest, 21 heures, le 21. Tél. : 47-70-81-47. 100 F.

CHANSON

Mônica Passos. La Brésilienne Mônica Passos est une excellente chanteuse, dont les airs de diva et l'humour flamboyant séduisent et surprennent. De Caetano Veloso à Gabriel Fauré, elle passe en revue un répertoire choisi avec soin et agrémenté de tonalités de jazz, d'un zeste de bossa et d'un cocktail d'underground urbain.

L'Européen, 20 heures, du 16 au 19. Tél. : 43-87-73-11. 85 F.

Gina et l'Orchestre. « *Qu'importe les amours si ya d'la musique autour* » : voilà la devise de Gina. « *Continue sur ta lancée Gina, y'a pas de mal à nous faire du bien* », telle est la réponse du journal *la République du Centre*, qui avait eu le bonheur de découvrir la gouaille, le tonus de Gina, chanteuse de rue, de fond et de MJC, qui pratique la chanson-accordéon, le rock valseur.

Le Sentier des Halles, du 22 au 26 février à 20 h 30. Tél. : 42-36 – 37-27.

La Tordue. Ils sont drôles sous leurs airs sombres, ils jouent de l'accordéon et de la tôle ondulée, viennent du creuset art brut (une référence), Têtes raides (le groupe frère), Chats pelés (les graphistes). Le trio invente des chansons bizarres entre la java-rock et les gars de la marine.

Massy. Centre culturel Paul-Bailliart, 20 h 30, le 18. Tél. : 69-20-57-04. 30 F.

MUSIQUES DU MONDE

Luther Allison. Du blues, du blues, du blues. La famille Allison, père et fils, ne s'écartera jamais de la guitare et de la voix éraillée qui sont le lot des nostalgiques et des joyeux inspirés par l'autre côté de l'Atlantique.

Petit Journal Montparnasse, 21 heures, les 16 et 17. Tél. : 43-21-56-70. De 120 F à 320 F.

Hadj Abdelkrim Raïs. Abdelkrim Raïs était venu l'an passé à l'Institut du monde arabe. Grande figure du style arabo-andalou marocain, le directeur du Conservatoire de musique de Fès, joueur de luth, chanteur et chef d'orchestre, développe un style pur et rigoureux.

Bataclan, 20 heures, les 18 et 19. Tél. : 47-00-55-22. Location FNAC, Virgin. De 220 F à 240 F.

Henri Guédon & Salsa Band. Guédon, c'est une manière particulière de pratiquer la peinture musicale, la musique illustrée. Salsa des îles françaises, donc forcément un peu plus jazzy, mambo biguiné, cha-cha rigoureux.

New Morning, 21 heures, le 19. Tél. : 45-23-51-41. Location Fnac, Virgin. 120 F.

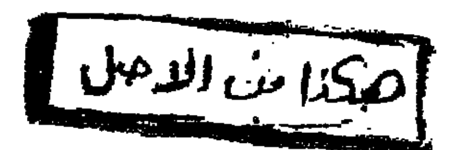
Pierre-Edouard Décimus, Ralph Tamar. Ralph Tamar a quitté Malavoi pour entreprendre une carrière solo de crooner tendre et dansant. Il vient pour un soir à la Chapelle dans un rôle de latino impeccable et en acoustique. Pierre-Edouard Décimus a été l'artisan de Kassav', son architecte et son idéologue. Il vient d'en sortir pour essayer d'inventer l'après-zouk. Le zouk-funk, le zouk-mature, sorti de ses schémas habituels.

Chapelle des Lombards, 20 heures, Tamar le 20 ; Décimus les 22, 23 et 24. Tél. : 43-57-24-24.

Mambomania. C'était auparavant le mercredi. Depuis le début du mois, les amateurs de mambo, de danse, de chaloupé en groupe ou collé-serré, se retrouveront au dancing de l'antique Coupole. L'orchestre Mambomania est cuivré à souhait.

La Coupole, 21 heures, tous les mardis. Tél. : 43-20-14-20. 90 F.

Classique : Alain Lompech
Jazz : Francis Marmande.
Rock : Thomas Sotinel.
Chanson et Musiques du monde : Véronique Mortaigne



DE LA SEMAINE

Arts

Rendez-vous dans les régions

Ça ne va pas si mal dans les régions. Les budgets d'expositions sont certes modestes, mais on fait avec ce qu'on a. On sort les fonds, ceux des FRAC par exemple, on les échange, on les regroupe autour d'un thème, on les éclaire. Réunir des jeunes artistes ne coûte pas très cher non plus, et contrairement à Paris, ce ne sont pas les lieux qui manquent pour le faire. Et le repli peut avoir du bon : plus de réflexion, une meilleure attention à la jeune création, dont on ne se contente pas d'enregistrer le malaise, dont on essaie d'analyser la mouvance (Meymac), où l'on cherche le signe d'une dynamique, sans forcément y voir le dessin d'une vague déferlante (Nice). – G.B.

VERNISSAGES

Brassaï

Cette exposition, intitulée « Du surréalisme à l'art informel », présente les thèmes d'un des plus grands photographes du siècle : Paris la nuit bien sûr, mais aussi les portraits (Picasso, Prévert, Michaux, Reverdy), les prostituées, les graffitis, les « cadavres exquis ». Et le poète qui a si bien montré les années 30. Ce n'est pas « la » rétrospective, mais ça y ressemble.

Fondation Salomon-de-Rothschild, Centre national de la photographie, 11, rue Berryer, Paris 8e. Tél. : 53-76-12-31. Sauf mardi, de 12 heures à 19 heures. Du 16 février au 9 mai.

Marisa Merz

Trente ans de création artistique. L'occasion donc de suivre le cours original d'une œuvre qui s'est développée depuis Arte povera, mais que l'artiste n'aime pas montrer, ayant de la peine à se séparer de ses travaux jamais finis toujours repris.

Centre Georges-Pompidou, le studio, galerie sud, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Sauf mardi, de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et fêtes de 10 heures à 22 heures. Du 16 février au 2 mai.

Meymac

Bifurcations

L'un se construit des cellules d'habitation, l'autre brode patiemment des images-types de femmes modèles, un autre produit des images sombres, un quatrième des objets de conjuration : Absalon, Ghada Amer, Mohamed El Baz, Claude Lévêque... Ils sont huit en tout, regroupés pour leur avancée, par des voies détournées, sur le terrain social.

Centre d'Art contemporain, abbaye Saint-André, 19250. Tél. : 55-95-23-30. Sauf mardi, de 14 heures à 18 heures, samedi et dimanche de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Du 20 février au 17 avril. 20 F.

Nice

Nouvelle vague

Une douzaine d'artistes français d'une trentaine d'années composent cette « vague » composite, trois sont de Nice (Jean-Luc Blanc, Brigitte Nahon, David Vincent). Quatre ont pour prénom Philippe (Mayaux, Parreno, Perrin, Ramette). Plusieurs d'entre eux sont en vogue.

Musée d'art moderne et d'art contemporain, promenade des Arts, 06300. Tél. : 93-62-61-62. Tous les jours sauf mardi de 11 heures à 18 heures, vendredi jusqu'à 22 heures. Du 18 février au 4 avril.

Orléans

Pierre Alechinsky

Le « Traité des excitants modernes », une suite d'encres de Chine et gravures (1989) non sans noirceur, y est accompagnée d'autres peintures des années 80 et de maintenant.

Le Carré Saint-Vincent, bd Aristide-Briand, 45000. Tél. : 38-62-45-68. Sauf dimanche et lundi, de 13 heures à 19 heures. Du 17 février au 18 avril.

Strasbourg

Jochen Gerz

L'exposition donne un large aperçu de l'œuvre de cet artiste allemand (né à Berlin en 1940) qui vit à Paris depuis les années 60. Une grande installation, « Le dépôt » de 1979 faite de troncs de chêne, acquise par le Musée d'art moderne de Strasbourg, est au centre de l'ensemble. Des images fortes associant de grandes photos et des textes.

Ancienne Douane, 1, rue du Vieux-Marché-aux-Poissons, 67000. Tél. : 88-52-50-00. Tous les jours de 11 heures à 18 h 30. Du 19 février au 8 mai.

Rennes

De Dürer à Friedrich

Le Musée des beaux-arts de Rennes a entrepris de faire découvrir les richesses des cabinets de dessins étrangers. Après ceux d'Amsterdam, Leiden, Modène, c'est le tour des dessins allemands du Wallraf-Richartz Museum de Cologne. Avec un choix de feuilles couvrant quatre siècles.

Musée des beaux-arts, 20, quai Emile-Zola, 35000. Tél. : 99-28-55-85. Sauf mardi, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Du 17 février au 25 avril.

PARIS

L'âme au corps

Des écorchés de Houdon au divan de Freud, des cires anatomiques à la peinture de Dali, une exploration savante des façons de disséquer l'homme, depuis la Révolution. L'exposition tente aussi de visualiser ce que serait un grand musée encyclopédique réunissant des œuvres issues des patrimoines dissociés, arts et sciences, métiers et techniques. Inaugurée en octobre, elle a été fermée au public le temps des premiers travaux de consolidation du Grand Palais.

Galeries nationales du Grand Palais, entrée square Jean-Perrin, Paris-8e. Tél. : 44-13-17-30. Sauf mardi, de 10 heures à 20 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 28 février. 45 F.

L'hiver de l'amour

« *Une exposition climatique* », qui montre « l'art du temps », la « *traversée d'un saison* » froide, avec un peu de chaleur, des étreintes et de la glace. En vidéo, en photo, en couleur. Une proposition de Elein Fleiss, Dominique Gonzalez-Foerster, Bernard Joisten, Jean-Luc Vilmouth, Olivier Zahm.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson, Paris-16e. Tél. : 47-23-61-27. Sauf lundi et fêtes de 12 heures à 19 heures, samedi, dimanche de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 13 mars. 10 F.

Seymour Jacobs

Cet Américain iconoclaste, installé à Paris, a photographié « *la drague pendant une période de vingt ans* », notamment sur les plages publiques. Les images sont dures, les portraits violents. Le photographe s'est ensuite replié dans sa chambre : « *Tout ce qui se passe en privé est offert au public.* »

Espace photographique de Paris, Nouveau Forum des Halles, 4, Grande-Galerie, Paris-1er. Tél. : 40-26-87-12. Jusqu'au 20 mars.

Eadweard Muybridge

Muybridge (1830-1904) est un des grands photographes novateurs du dix-neuvième siècle. Ce spécialiste de la photo en mouvement (il a décomposé le galop du cheval) a réalisé plusieurs panoramas de San-Francisco, qui traduisent l'incroyable développement urbanistique de la ville au siècle dernier.

Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné, Paris-3e. Tél. : 42-72-21-13. Sauf lundi, de 10 heures à 17 h 40, jeudi jusqu'à 20 h 30. Jusqu'au 3 avril. 35 F.

Les nymphéas et Louis Cane

Il y a un an, le musée de l'Orangerie rappelait à notre bon souvenir l'importance des nymphéas dans les développements de l'art du vingtième siècle, en particulier dans les années 50, en France et aux Etats-Unis. Cette nouvelle exposition montre qu'aujourd'hui encore, mais peut-être autrement, il y a des peintres pour saluer ce qu'on a appelé en son temps, le « suicide plastique » de Monet.

Musée national de l'Orangerie des Tuileries, place de la Concorde, Paris-1er. Tél. : 42-97-48-16. Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Du 9 février au 23 mai. 35 F.

La ville, art et architecture en Europe 1870-1993

Une rue blanche tapissée de plans et de projets d'architecture, d'un côté ; des salles colorées remplies de peintures explosives quant à leur contenu sinon leur forme, de l'autre. Sur la ville architectes et artistes n'ont pas les mêmes vues. Les commissaires de l'exposition non plus.

Centre Georges-Pompidou, grande galerie, 5e étage, place Georges-Pompidou, Paris-4e. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Du 10 février au 9 mai.

Et aussi

Autour d'un chef-d'œuvre de Matisse. La réunion exceptionnelle des trois versions de *la Danse* commandée en 1930 par le docteur Barnes. Un bonheur.
Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson, Paris-16e. Tél. : 40-70-11-10. Sauf lundi, de 10 heures à 19 heures, vendredi jusqu'à 21 heures. Jusqu'au 6 mars. 35 F.

James Bishop, Toni Grand A l'étage, les peintures abstraites subtilement construites de l'Américain Bishop. Au rez-de-chaussée, les sculptures étrangement poissonneuses de Toni Grand. Deux solitaires.
Galerie nationale du Jeu de paume, place de la Concorde, Paris-8e. Tél. : 42-60-69-69. Sauf lundi, de 12 heures à 19 heures, samedi et dimanche de 10 heures à 19 heures, mardi jusqu'à 21 h 30. Jusqu'au 13 mars. 35 F.

Egyptomania. A travers les arts, le cinéma, la musique, le Louvre a entrepris de montrer la fascination que l'Egypte ancienne a exercée sur les artistes européens et leurs publics.
Musée du Louvre, hall Napoléon, entrée par la Pyramide, Paris-1er. Tél. : 40-20-51-51. Sauf mardi, de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 18 avril. 28 F, gratuit pour les moins de 18 ans (comprenant l'exposition Largesse).

Mary Ellen Mark : America. Une grande dame de la photo américaine, tendance documentaire.
Galerie Agathe-Gaillard, 3, rue du Pont-Louis-Philippe, Paris-4e. Tél. : 42-77-38-24. Jusqu'au 26 février.

Markus Raetz. l'estampe comme champ d'expérimentation, pour voir, autrement.
Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois, Paris-3e. Tél. : 42-71-38-38. Sauf lundi et mardi, de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 13 mars.

François Rouan. Une rétrospective de l'œuvre sur papier, qui peut se tresser.
Centre Georges-Pompidou, salle d'art graphique. Tél. : 44-78-12-33. Sauf mardi, de 12 heures à 18 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 18 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 28 mars.

Une intervention de Sarkis dans les collections du musée.
Centre Georges-Pompidou, centre d'information du CCI. Tél. : 44-78-12-33. Sauf mardi, de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 24 avril.

RÉGIONS

Calais

Assia, sublime modèle

Le corps et la chair d'Assia, une professionnelle de la pose, a fasciné plus d'un photographe dans les années 30, de Germaine Krull à Rogi André en passant par Roger Schall, et le sculpteur Charles Despiau. Issue des recherches de l'historien Christian Bouqueret, l'exposition réunit une soixantaine de photographies et six sculptures.

Musée des beaux-arts, 25, rue de Richelieu, 62100. Tél. : 21-46-62-00. Sauf mardi, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 h 30. Jusqu'au 28 mars.

Gravelines

Wifredo Lam

Quand le musée de Gravelines, qui est spécialisé dans la gravure, propose une exposition, les feuilles abondent : de Lam, pas moins de quatre cents estampes – livres illustrés, portefeuilles, gravures indépendantes – sont rassemblées.

Musée du dessin et de l'estampe originale, Arsenal 59820. Tél. : 28-65-50-60. Tous les jours de 14 heures à 17 heures. jusqu'au 27 mars.

Montpellier

Catherine Ikam

Depuis le début des années 80, Catherine Ikam utilise les technologies nouvelles pour créer des environnements et des sculptures qui sont d'étranges portraits virtuels : le sien, non sans humour, celui de l'Autre, avec plus de distance, qu'elle fait apparaître et disparaître.

Musée Fabre, 275, rue Léon-Blum, 34045. Tél. : 67-13-60-00. Jusqu'au 13 mars.

Saint-Etienne

Ben Nicholson

Un beau peintre anglais du vingtième siècle, qui s'est formé dans la discipline cubiste, puis abstraite construite, et a gardé un souci de pureté architecturale dans ses toiles comme dans ses reliefs, tout en faisant preuve de finesse et sensibilité.

Musée d'art moderne de Saint-Etienne, La Terrasse, 42000. Tél. : 77-93-59-58. Tous les jours, de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 25 avril.

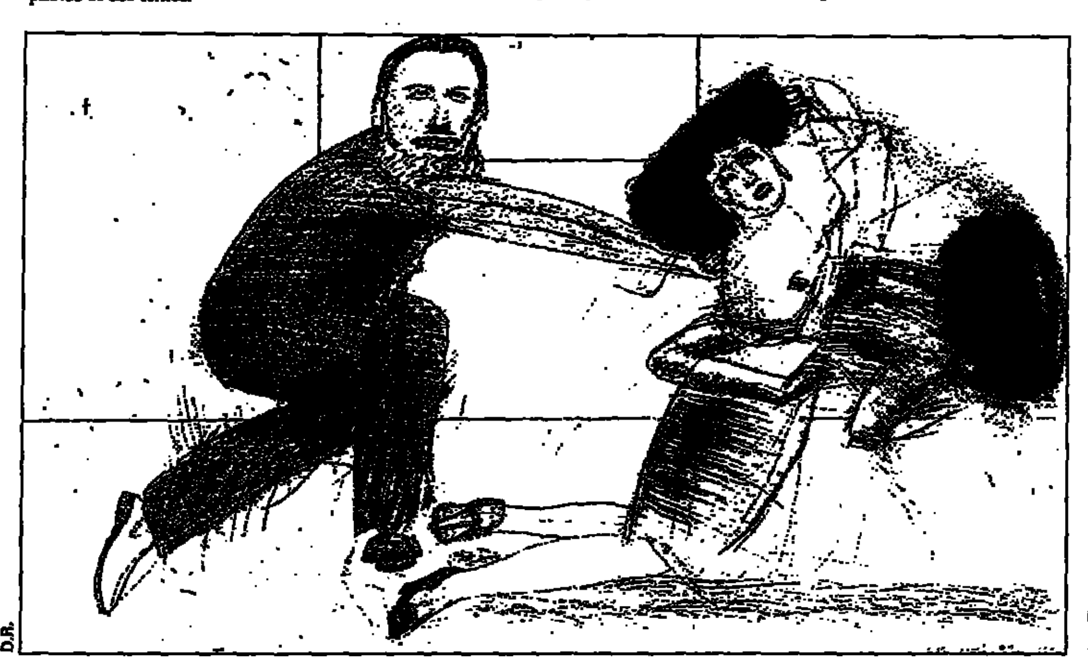
Et aussi

Nicolas Schöffer à Arras. Hommage au pionnier de l'utilisation de la cybernétique dans l'art. Une rétrospective.
Centre culturel Noroît, 6-9, rue des Capucins, 62000. Tél. : 21-71-30-12. Sauf mardi, de 15 heures à 19 heures. Jusqu'au 17 avril.

Ile, terre, eau, ciel à Beaumont-du-Lac. Anne Deguelle, Marcel Dinahet, Gerard Kerguillec, Hervé Le Nost, Veit Stratmann : cinq artistes et quelques éléments.
Centre d'art contemporain de Vassivière, Ile de Vassivière, 87120. Tél. : 55-69-27-27. Sauf lundi, de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 4 avril.

Kirsten Mosher, Albert Œhlen, Tony Smith à Nice. *Villa Arson, 20, avenue Stephen-Liégard, 06100. Tél. : 93-84-40-04. Sauf lundi et mardi, de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 20 mars.*

Arts : Geneviève Breerette
Photo : Michel Guerrin



D.R.

Pat Andrea à l'Institut néerlandais

Peintre hollandais d'une cinquantaine d'années, Pat Andrea prend volontiers le crayon pour esquisser les scènes de son théâtre pervers. Une rétrospective.

Institut néerlandais, 121, rue de Lille, Paris 7e. Tél. : 47-05-85-99. Du 17 février au 27 mars.

GALERIES

MICHEL GOUERY

Galerie Area

L'EXPOSITION s'intitule *Mes amis*. Elle rassemble, disposés en polyptyques, des effigies et des compositions abstraites, les uns et les autres du même format et de la même peinture *nuancée et pâle, jaunes clairs, bleus éteints, gris aigres. Parmi* les « amis » figurent des contemporains – Camille Saint-Jacques, Philippe Sollers – et des inspirateurs d'autrefois, tel Charles Swinburne. Ils sont représentés avec une neutre exactitude, vus de très près, à mi-chemin entre le Photomaton agrandi et le cliché de presse mal imprimé. Hommages ? Images plutôt, images glissant au fantomatique. Il en va de même des abstractions, qui n'évoquent cubisme et futurisme que *pour précipiter ces références dans des harmonies et un* style qui ne furent pas les leurs. De tout cela, de la juxtaposition de toiles si différentes en apparence, naît le sentiment d'une réflexion distanciée et méfiante, d'une peinture qui n'avoue ses origines et ses inspirateurs que pour s'en détacher plus sûrement. Elle déconcerte plus qu'elle ne séduit, et c'est parce qu'elle déconcerte, parce qu'elle court le risque de la *déception, qu'elle sait retenir le regard et imposer son étran*geté. – **Ph. D.**

Galerie Area, 10, rue de Picardie, Paris (3e) ; tél. : 42-72-68-66. Jusqu'au 20 mars.

GÉRARD GAROUSTE

Galerie Durand-Dessert

LA PEINTURE de Garouste trempe depuis longtemps dans un climat bizarre, une iconographie allusive et compliquée, entre fables et mythes, pleine d'ombres et de flou. Mais l'artiste en donnait volontiers quelques clefs, ne serait-ce que *pour nous préciser que, en cas d'énigme, c'est à nous de* trouver. Pas cette fois où, contrairement à ses habitudes, il propose une longue suite de gouaches de 1993, sans références particulières avouées, que le spectateur peut essayer de décrypter, mais dont il ne tirera pas grand-chose de plus que devant un vase grec s'il n'est pas helléniste. C'est que Garouste entend mettre en relief, non plus la fable et le contenu du vase, mais le pot, non pas la figure figurée, mais la forme cernée, ligotée à ses fantasmes. On ne sort pas de l'étrangeté, aussi bien dans la galerie de portraits rose et bleu, monstrueux, appuyés, qui ont de ces appendices rappelant à l'occasion certains Picasso de l'entre-deux-guerres, que dans ces figures solitaires, égarées, amputées, aux jambes floues, aux bras déroulés qui n'appré*hendent que des ombres portées et du vide. L'essai de redres*sement prend décidément, par images de guerrier cuirassé de serpents ou autres gorgones, et chiens de garde interposés, tournure ancienne, comme au bon vieux temps du retour à l'ordre. Ce n'est pas vraiment un coup de maître, mais cette absence d'autorité sur les images, cette tentation ou tentative de mise au pas de visions échappées, peut toucher. – **G. B.**

Galerie Durand-Dessert, 28, rue de Lappe, Paris (11e). Tél. : 48-06-92-23. Jusqu'au 2 avril.

AUGUSTE HERBIN

Galerie Denise René

DENISE René rend hommage à Auguste Herbin à travers l'exposition d'une dizaine de gouaches et d'aquarelles et de sept toiles qui couvrent cinquante ans de travaux. On retrouve par ailleurs *Sainte Rusticule et ses environs* (1929), ou *Orage* (1953) dans le volumineux catalogue raisonné préfacé par Serge Lemoine, et réalisé par Geneviève Claisse, qui fut l'assistante du peintre. On y découvre un Herbin fauve assez étonnant, un cubiste de la première heure qui ne renonce pourtant jamais à la couleur, puis un abstrait original (*Silhouette sur un plan*, 1919), mais hésitant, retournant comme bien d'autres à la figure dans les années 20, reprenant une abstraction curviligne en 1927 puis, sexagénaire, mettant au point l'alphabet plastique qui va codifier sa peinture et occulter pour longtemps le reste de son œuvre. La dernière toile exposée à la galerie s'intitule *Paradis*. Herbin l'a peinte un an avant sa mort et son entrée au purgatoire, où résident en France tous les artistes géométriques. Grâce à cet ouvrage, on peut espérer l'en voir sortir enfin. – **Ha. B.**

Galerie Denise René. 196 boulevard Saint-Germain. Paris (7e). Tél. : 42-22-11-02. jusqu'au 28 février.

Catalogue raisonné : 472 pages, 1300 illustrations dont 200 couleurs. 1 600 francs.

Monographie : 272 pages, 250 illustrations dont 200 couleurs. 600 francs. Editions La Bibliothèque des arts.

IMI KNOEBEL

Galerie Xippas

L'ARTISTE allemand Imi Knoebel serait-il lassé de l'abstraction radicale dont il discutait les formes et les matériaux depuis les années 60 ? Toujours est-il qu'à sa série de grands tableaux « abstraits-concrets » dans lesquels il articule des plans aux couleurs risquées et même charnelles, qu'il désigne d'ailleurs comme des « portraits » de vedettes, fait suite une longue série de toiles noires brossées, gestuelles, traversées de lueurs blanches. Contre toute attente, il y met moins de vie, moins de lyrisme que du côté de ses œuvres construites et colorées. Et fait mentir la peinture expressionniste. C.Q.F.D ? – **G. B.**

Galerie Reno Xippas, 108, rue Vieille-du-Temple, Paris (3e). Tél. : 40-27-05-55. Jusqu'au 25 février.

Quatre centième anniversaire de la mort du compositeur

Palestrina, le rénovateur insolent

Le compositeur italien Palestrina (vers 1525-1594) a sauvé la musique occidentale du châtiment de l'Eglise. En libérant les lignes vocales de l'emprise des polyphonies trop complexes de l'époque. Il est aussi le premier à défendre le statut du compositeur, exigeant des rémunérations élevées et s'opposant ainsi aux grands de ce monde.

ASSIS sur un chariot, Giovanni, garçonnet d'à peine dix ans surnommé Zanetto, s'en va vers Rome, en remontant l'antique via Casilina. Il quitte pour la première fois le petit village où il est né, Palestrina, pour obéir, peut-être à contrecœur, à la volonté d'Andrea Della Valle, cardinal-évêque de ce bourg antique et archiprêtre de la basilique romaine de Sainte-Marie-Majeure. Le prélat a remarqué la belle voix de l'enfant, promesse d'une vie moins fatigante que celle menée par son père Sante et son grand-père Pierluigi, descendants d'une famille depuis peu délivrée des servitudes de la glèbe et devenus petits propriétaires terriens, tout juste aisés.

Nous sommes en 1535 : avec ce voyage débute l'aventure vers la musique de Giovanni Pierluigi, et deux ans plus tard, un document nous renseigne sur sa présence parmi les *pueri choriales* de la basilique romaine. C'est le premier renseignement sur la carrière d'un des plus grands créateurs de l'art musical, homme inquiet et infatigable, victime consentante de toutes les tentations et tensions offertes par une époque extraordinaire de l'histoire de l'art et de la civilisation occidentale, la deuxième moitié du XVI[e] siècle. 1994 coïncide avec le quatrième centenaire de la mort de ce sauveur de la musique, défenseur de sa liberté.

Giovanni Pierluigi, que l'on commence à appeler da Palestrina, étudie pendant six ans à la basilique vaticane, y apprend le chant, l'harmonie et le contre-point ; puis l'offre du poste de maître de chant et de maître d'orgue à la cathédrale de son village le persuade d'y revenir. Le contrat offert – à vie – témoigne de sa bravoure. Il ne le respectera pas, ni ne restera très longtemps dans l'antique Preneste, riche fief de la puissante famille Colonna, dominé, hier comme aujourd'hui, par la masse du Duomo médiéval et par les restes du sanctuaire romain de la Fortuna Primigenia (ou *Prenestina*).

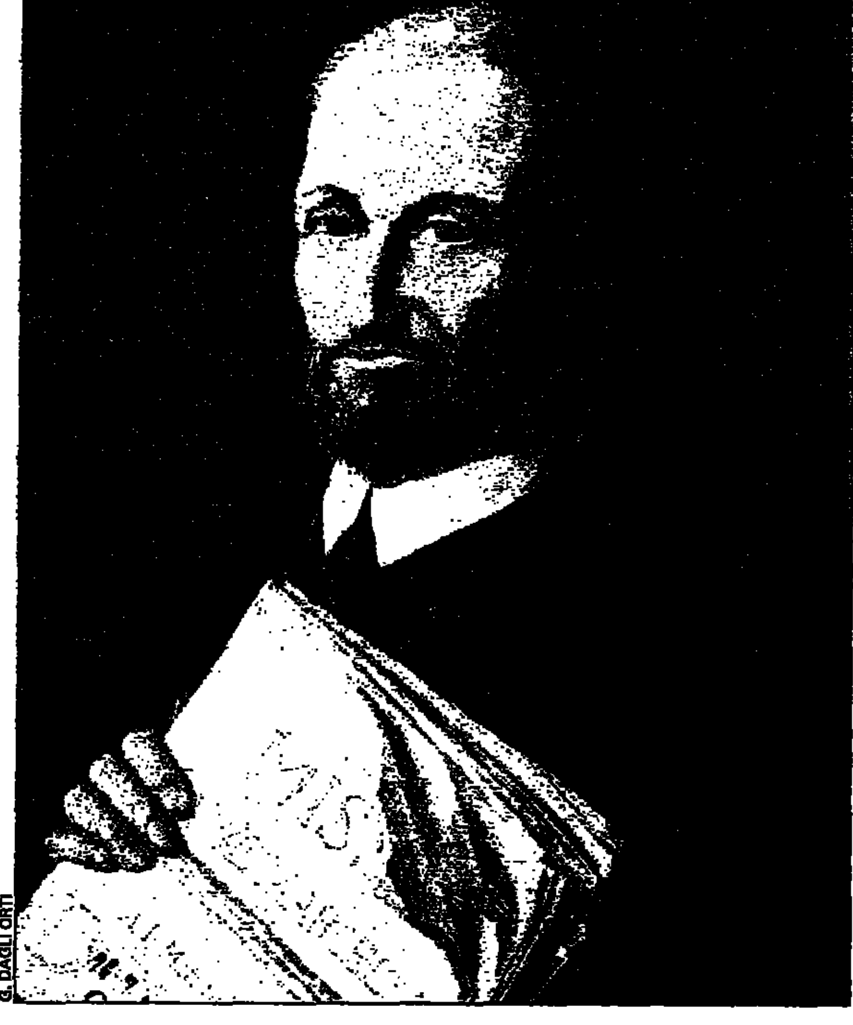
En 1550, le cardinal Giovanni Maria del Monte, évêque de Palestrina, est élu pape. Et c'est le tournant décisif dans la vie du jeune musicien, qui revient à Rome en suivant son protecteur ; Giovanni cette fois n'est plus seul, sa femme et son premier fils, Rodolfo, l'accompagnent. Il faudra toute l'autorité du pape Jules III pour nommer cet homme marié maître de chapelle à Saint-Pierre et pour l'engager ensuite dans le chœur, *« sans examen et sans l'accord des autres chanteurs »*. Et c'est toujours Jules III qui convoquera à nouveau le concile de Trente, réunira les cardinaux terrorisés par la Réforme de Luther et préoccupés que des pensées « profanes » puissent également polluer les arts sacrés. Le Braghettone recouvrira bientôt les nudités dessinées par Michel-Ange dans la chapelle Sixtine. En 1555, le pape Paul IV, fera appliquer avec rigueur les dispositions interdisant aux chanteurs d'être mariés. La conséquence immédiate sera le licenciement de Pierluigi.

La musique vaut bien une messe

A peine quelques mois plus tôt – lumineuse confirmation des contradictions de l'époque – s'était vérifié l'épisode fameux, rapporté par la chronique ou peut-être par la légende, mais en tout cas véridique par les conséquences qu'il a entraînées. Pendant le déroulement des offices du vendredi saint, Marcel II, dont le pontificat n'aura duré que quelques semaines, demeure éberlué par le style vocal des chanteurs dans l'expression des mystères de la mort du Christ sur la croix. Les paroles sont incompréhensibles, proteste le pape, la vérité du texte liturgique est sacrifiée à d'obscures règles du contrepoint de l'école flamande.

Cette observation confirme les critiques des cardinaux espagnols adressées à la musique figurée, jugée *« lascive et impure »* et que l'on veut, purement et simplement, exclure des rites ecclésiastiques. C'est un moment extrêmement délicat, menace d'une condamnation qui sera évitée grâce à la *Missa Papae Marcelli*, composée par Pierluigi dans le but de démontrer que la musique peut respecter le sens du texte liturgique, le rendre compréhensible tout en se libérant des liens concrets du langage, *« au rythme de l'affect de l'âme »*, comme dira Monteverdi.

La nouvelle messe convainc le pape. En fait, celui qui n'a pas déjà connaissance de la liturgie n'en comprend pas un seul mot, mais Palestrina libère le chant des rigueurs du contrepoint, donne aux voix une sensibilité plus lumineuse, une adhésion plus prompte, non pas tant à la compréhension littérale des mots, mais à leur sens plus intime, à la douleur ou à la joie, à la contrition ou à l'extase des visions mystiques. C'est cette liberté inouïe et plus simple qui convainc le pontife et sauve la musique.



G. DAGLI ORTI

Portrait de Giovanni da Palestrina. Naples, Conservatoire Saint-Pierre.

Intraitable, Palestrina fixe lui-même ses prix

Sans renoncer à l'enseignement des maîtres de l'école franco-flamande, Palestrina révèle sa dette envers la tradition du chant grégorien et de la monodie médiévale : le *cantus firmus* (énoncé du thème liturgique) devient le soleil autour duquel les autres voix tournent et s'entrelacent, alors que se perfectionne une technique qui produit des chefs-d'œuvre, telle la messe *Ecce sacerdos magnus*. Et même dans les compositions les plus denses de nœuds polyphoniques, prévaudra la ligne essentielle d'un seul point mélodique initial toujours reconnaissable. En ces années-là, c'est la voix des castrats qui exprimera la beauté irréelle et sans corps du chant baroque, prodige à la fois artificiel et naturel : début d'une histoire qui devait durer trois siècles (en 1555, Soto, le premier castrat, arrive à Rome venant d'Espagne).

L'auteur de la *Missa Papae Marcelli*, tel un fleuve en crue, est désormais un créateur d'une telle envergure (il y aura environ mille titres à son catalogue) que ce serait folie de s'en priver ; aussi, après son limogeage, voici son réengagement rapide à Saint-Jean-de-Latran comme maître de chapelle. Il n'y reste pas longtemps, démissionnant après que le chapitre de la basilique eut décidé de diminuer les rémunérations des chanteurs ; il trouve un nouvel emploi à Sainte-Marie-Majeure, où il avait reçu sa première formation musicale. Puis, tel un travailleur indépendant actuel, il passe au service du cardinal Ippolito d'Este et compose des musiques pour les fêtes dans les palais romains de Monte-Giordano et Monte-Cavallo, et dans la villa de Tivoli. Aujourd'hui, en visitant les immenses espaces intacts de ces cathédrales et de ces salons, il est encore possible d'imaginer la puissance et le pouvoir suggestif du chant Renaissance, de le comprendre comme la manifestation sonore ultime d'une civilisation.

Les limites de Rome sont désormais trop étriquées pour la popularité de l'artiste, qui correspond avec les éditeurs de Venise, capitale de l'édition musicale, et qui dédicace des œuvres au roi d'Espagne, au duc de Bavière, au neveu du roi de Pologne. Il envisage son avenir sans avoir l'imprudence d'oublier le lieu ni l'époque dans laquelle il doit vivre : répondant aux critiques émises à l'encontre de sa musique appuyée sur des textes profanes – sonnets d'amour et de passion, d'éloignement et de désirs, écrits par Pétrarque – confiés à des voix qui n'ignorent rien de la sensualité, et même la recherchent et l'expriment, il écrit, repenti : *« Quel que soit le don que je possède, et bien qu'il ne soit pas grand-chose, il sera consacré à l'avenir à quelque chose de plus digne d'un chrétien. »* Malin et pratique comme peut l'être un paysan ou un salarié en face de son capricieux mécène, Giovanni Pierluigi devra à nouveau aborder le sujet et il le fera avec une ambiguïté particulièrement raffinée.

Dans la dédicace du *Quatrième Livre des motets*, il écrit au pape Grégoire XIII : *« Ce sont les chants des hommes gouvernés par la passion, et un grand nombre de musiciens corrupteurs de la jeunesse en fait le but de leur art. Je rougis et en souffre* (erubesco et doleo) *en pensant que moi aussi j'étais de ce nombre. »* Il promet de ne plus se tromper et tente, entre-temps, de s'éloigner de Rome vers les cours du Nord, de Mantoue à Vienne, où les foudres de la Contre-Réforme catholique sont moins violentes. Et pourtant, ce sont justement les 29 motets de ce *Quatrième Livre* qui mettent en musique les textes du plus séduisant des récits bibliques, le Cantique des Cantiques, adressé à Jérusalem à travers des images et des métaphores conformes aux désirs de deux amants : il suffit d'écouter *Nigra sum sed formosa* pour entendre cette séduction et cette dramaturgie du chant qui, quelques années plus tard, trouvera un nouvel aboutissement, une nouvelle scène, dans les premiers mélodrames, dans *Euridice* de Jacopo Peri (Florence, 1600), dans *l'Orfeo* de Monteverdi (Mantoue, 1607).

Comment interpréter alors le repentir de Palestrina, trop explicite pour être crédible, et sa secrète vengeance, si ce n'est comme le signe de l'autonomie de sa propre créativité ? Et de ses propres contradictions, parfois subites, absolues : en 1580, une « fièvre catharale » tue sa femme, dernier deuil d'une série qui avait déjà fait disparaître en quelques années ses fils Rodolfo et Angelo, et son frère cadet, Silla. Epuisé, Giovanni décide d'entrer dans les ordres, reçoit les ordres mineurs et une dotation ecclésiastique.

Mais un mois plus tard, à la veille d'accepter les ordres majeurs, il épouse Virginia Dormoli, une riche veuve qui vend des fourrures. Le nouvel époux se révélera habile administrateur des propriétés de sa femme, achetant et vendant maisons, terres et vignes. Il avait toujours été attentif à l'argent, revendiquant la dignité et un vrai respect à l'égard de sa propre profession. Avec une détermination vainement poursuivie deux siècles plus tard par Mozart et Beethoven, il prétend à des rémunérations élevées et garanties pour de longues périodes, refuse de se soumettre à l'inconstance des grands de ce monde qui font l'aumône, parfois généreux et parfois très avares. Il demande 400 écus par an à la cour de Vienne ; l'empereur juge la demande exagérée mais Palestrina refuse de discuter. Et le chapitre de Saint-Pierre devra, pour ne pas le perdre, presque doubler sa rémunération habituelle.

Un peuple innombrable suit son cercueil

Il ne quitte plus Rome, réclamé chaque fois que la cour papale offrait à ses musiciens l'occasion de composer : il est présent avec la chapelle Giulia en 1586 à la bénédiction de la croix placée sur l'obélisque égyptien de la place Saint-Pierre et à celle, en 1593, de la lanterne apposée au sommet de la coupole de Michel-Ange. Vénéré et respecté, explorateur de la voix dans les itinéraires infinis qui lui sont consentis, chuchotement et chant déployé, murmure angoissé et solennelle construction architecturale, père d'une sensibilité expressive dont le XVII[e] siècle sera débiteur, Giovanni Pierluigi termine sa vie en composant, toujours et uniquement pour les voix de ses chanteurs, sacrés et profanes. Lorsqu'il meurt, le 2 février 1594, presque âgé de soixante-dix ans, la ville que d'aucuns disent indifférente et blasée lui rend un hommage spontané : *« A minuit, il fut porté en cette église accompagné, non seulement de tous les musiciens de Rome mais aussi d'un peuple innombrable. »* Il est enseveli dans la Cappella Nova de Saint-Pierre, privilège réservé aux paroissiens de Borgo, où il habitait depuis longtemps. La maison, comme une grande partie de ce quartier millénaire construit à l'abri du Vatican, n'existe plus. Il a été détruit par la manie des grandeurs mussolinienne qui le remplaça par la Via della Conciliazione.

SANDRO CAPPELLETTO

(traduction Andriana Cavalletti)

★ *France-Musique* consacre une émission à Palestrina. Jusqu'au 18 février, chaque matin, de 9 h 30 à 11 h 25.

Repères

La Fondation Palestrina. Etablie dans la maison natale du musicien, la Fondation Palestrina a mis au point un vaste programme de commémoration. Son directeur artistique, Giancarlo Rostirolla, souligne le caractère durable des initiatives prises cette année : des cours et des séminaires approfondiront le style d'exécution, des éditions seront développées avec la publication d'essais biographiques et critiques. Fin mai, un congrès international se tiendra à Palestrina et à Rome. A cette occasion, une exposition iconographique de grande envergure sera inaugurée dans les locaux du séminaire de Palestrina. Elle sera ensuite montrée à Tivoli, Rome et Mantoue. De plus il prévoit la publication du *Codice 59*, un des autographes rarissimes de Palestrina conservés aux Archives de la chapelle de Saint-Jean-de-Latran.

Palestrina en Champagne. Le chœur Akademia, un ensemble vocal régional de Champagne-Ardenne, dirigé par Françoise Lassere, a remporté le Concours Palestrina de Paris devant 76 ensembles, jugés par un jury international, ce qui lui a valu de se produire à Rome, Palestrina et Milan, en janvier dernier. Ce concours était organisé par l'Association que préside Alain de Chambure, musicien metteur en ondes à Radio-France. Cet ensemble vient de publier un disque consacré au *Requiem* de Cavalli (1 CD Verany). Le 23 mars, il donnera un concert Palestrina, à Paris (20 h 30, Eglise du Liban, location FNAC) et le 26, à Pontgivard dans la Marne (20 h 30, église Saint-Félicité).

Quelques disques. La *Messe du pape Marcel* a été enregistrée par les Tallis Scholars, placés sous la direction de Peter Philips : 1 CD Gimell CD GIM 339. Le même ensemble a publié pour le même éditeur britannique d'autres messes, dont la *Missa « Assumpta est Maria »* considérée comme l'un des chefs-d'œuvre de la maturité de Palestrina. Le *Guide de la musique ancienne et baroque*, publié sous la direction d'Ivan A. Alexandre, aux éditions Robert Laffont consacre huit pages à la recension détaillée des enregistrements, disponibles ou non, consacrés à la musique sacrée et profane de Palestrina (1 424 pages, avec un glossaire des termes musicaux et un index détaillé des compositeurs et interprètes. 189 F).

★ *Fondation Palestrina : pour information, contacter Fondazione Giovanni Pierluigi da Palestrina. Casella Postale 56, 00036 Palestrina, Italia. Tél : 19-6-953-80-93.*

